

A central light blue diamond shape contains the title text. The background consists of a grid of nine smaller images: top-left shows a tall industrial silo; top-right shows a close-up of a person wearing an orange hard hat and safety gear; middle-left shows a large industrial building with pipes; middle-right shows a person wearing a respirator mask; bottom-left shows a person looking down at a handheld device; bottom-center shows a bridge over a valley; bottom-right shows a concrete pillar in a forest.

**DOCUMENT
DE RÉFÉRENCE**

ET RAPPORT FINANCIER
ANNUEL
2013

VICAT

1	PRÉSENTATION DU GROUPE	3	
	1.1. Profil	4	
	1.2. Chiffres clés	6	
	1.3. Histoire	8	
	1.4. Atouts et stratégie	9	
	1.5. Description des métiers	11	
	1.6. Organigramme simplifié	22	
	1.7. Présentation des marchés	23	
	1.8. Recherche et développement RFA	32	
2	COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE	35	
	2.1. Informations sélectionnées	36	
	2.2. Examen de la situation financière et du résultat RFA	38	
	2.3. Trésorerie et capitaux RFA	50	
	2.4. Investissements	58	
	2.5. Perspectives et objectifs RFA	60	
3	RESPONSABILITÉ SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE RFA	63	
	3.1. Être un employeur responsable	64	
	3.2. Être un acteur du développement économique et social de nos territoires d'implantation	73	
	3.3. Être un acteur de la stratégie de la « construction durable »	75	
	3.4. Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion	82	
4	GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	85	
	4.1. Code de gouvernement d'entreprise de référence	86	
	4.2. Organes de gouvernance RFA	86	
	4.3. Rémunérations et avantages	96	
	4.4. Participation des mandataires sociaux et opérations réalisées par les membres du Conseil d'Administration sur les titres de la société RFA	100	
	4.5. Assemblées Générales	103	
	4.6. Modalités de modification des droits des actionnaires	103	
	4.7. Procédures de contrôle interne RFA	104	
	4.8. Opérations avec les apparentés	111	
5	INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL	115	
	5.1. Renseignements sur la Société	116	
	5.2. Renseignements sur le capital social	117	
	5.3. Actionnariat RFA	119	
	5.4. Évolution du cours	122	
6	FACTEURS DE RISQUES RFA	125	
	6.1. Risques liés aux activités du Groupe	126	
	6.2. Risques liés à l'industrie dans laquelle opère le Groupe	128	
	6.3. Risques juridiques	129	
	6.4. Risques de marché	129	
	6.5. Risques liés à la Société	132	
	6.6. Gestion des risques	133	
7	INFORMATIONS FINANCIÈRES	135	
	7.1. Informations financières historiques RFA	136	
	7.2. Comptes sociaux au 31 décembre 2013 RFA	192	
	7.3. Procédures judiciaires et d'arbitrage	206	
	7.4. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	207	
8	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	209	
	8.1. Relations actionnaires et documents accessibles au public	210	
	8.2. Informations sur le document de référence RFA	210	
	8.3. Responsables du contrôle des comptes	212	
	8.4. Informations sur les filiales et participations	213	
	8.5. Table de concordance du présent document de référence avec le règlement européen n°809/2004	216	
	8.6. Table de concordance du rapport financier annuel et du rapport de gestion	218	
	8.7. Table de concordance des informations sociales, environnementales et sociétales	219	
	GLOSSAIRE	222	

LES ÉLÉMENTS DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL SONT CLAIREMENT IDENTIFIÉS DANS LE SOMMAIRE À L'AIDE DU PICTOGRAMME **RFA**



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2013

incluant le **Rapport financier annuel**

PROFIL

LE GROUPE VICAT EN 2013

Un groupe cimentier français présent à l'international qui, animé par des professionnels passionnés, apporte, par ses matériaux, produits et services, des solutions performantes aux acteurs du marché de la construction.

Le Groupe s'est, grâce à 2,7 milliards d'euros d'investissements réalisés en huit ans, déployé sur des zones géographiques à fort potentiel tout en doublant ses capacités de production cimentières et s'est doté d'un outil industriel performant.

Ce plan achevé, le Groupe garde une situation financière solide et se focalise sur la maximisation des « *cash flow* » libres et la réduction de son endettement.



Le présent Document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (l'AMF) le 24 mars 2014 sous le numéro D.14-0193, conformément à l'article 212-13-II du règlement général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.



▲ Cimenterie Bharathi Cement à Kapada dans l'état d'Andhra Pradesh (Inde).

PRÉSENTATION DU GROUPE

1

1.1.	PROFIL	4
1.2.	CHIFFRES CLÉS	6
1.3.	HISTOIRE	8
1.4.	ATOUTS ET STRATÉGIE	9
1.4.1.	Les atouts du Groupe	9
1.4.2.	La stratégie de développement par métier	9
1.4.3.	La stratégie de développement géographique	10
1.5.	DESCRIPTION DES MÉTIERS	11
1.5.1.	Le Ciment	12
1.5.2.	Le Béton Prêt à l'Emploi (BPE)	17
1.5.3.	Les Granulats	18
1.5.4.	Les Autres Produits & Services	19
1.5.5.	Implantations et outils industriels	20
1.6.	ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ	22
1.7.	PRÉSENTATION DES MARCHÉS	23
1.7.1.	France	26
1.7.2.	Europe [hors France]	27
1.7.3.	États-Unis	28
1.7.4.	Afrique et Moyen-Orient	29
1.7.5.	Asie	30
1.8.	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	32
1.8.1.	Recherche sur les procédés	32
1.8.2.	Les solutions constructives	32
1.8.3.	La politique de partenariats	32

1.1. PROFIL

Le groupe Vicat affiche un véritable savoir-faire dans les métiers du Ciment, du Béton prêt à l'emploi et des Granulats au travers de 160 années de recherches, de découvertes et de participations à d'innombrables constructions et ouvrages d'art.

Le Ciment constitue le « cœur de métier » du groupe Vicat : en 1817, Louis Vicat inventait le ciment artificiel et en 1853, son fils Joseph Vicat construisait la première cimenterie du Groupe. Cette activité représente près de 49 % de son chiffre d'affaires consolidé en 2013.

Son expertise industrielle et commerciale et la pérennité de son modèle stratégique, assurée par un actionnariat et une Direction familiale présente dans la Société depuis sa fondation, lui permettent de s'affirmer comme un leader régional dans les 11 pays où il est présent, répartis entre l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Asie, l'Afrique et le Moyen-Orient.

Le développement international initié en 1974 avec l'acquisition d'une cimenterie aux États-Unis s'est poursuivi depuis à un rythme permis par la capacité d'autofinancement et avec un endettement maîtrisé. Le Groupe a doublé ses capacités de production ciment au cours de ces

huit dernières années avec un développement particulièrement orienté vers les pays émergents. La part du chiffre d'affaires réalisé hors de France a fortement augmenté passant de 43 % en 2000 à 62 % en 2013.

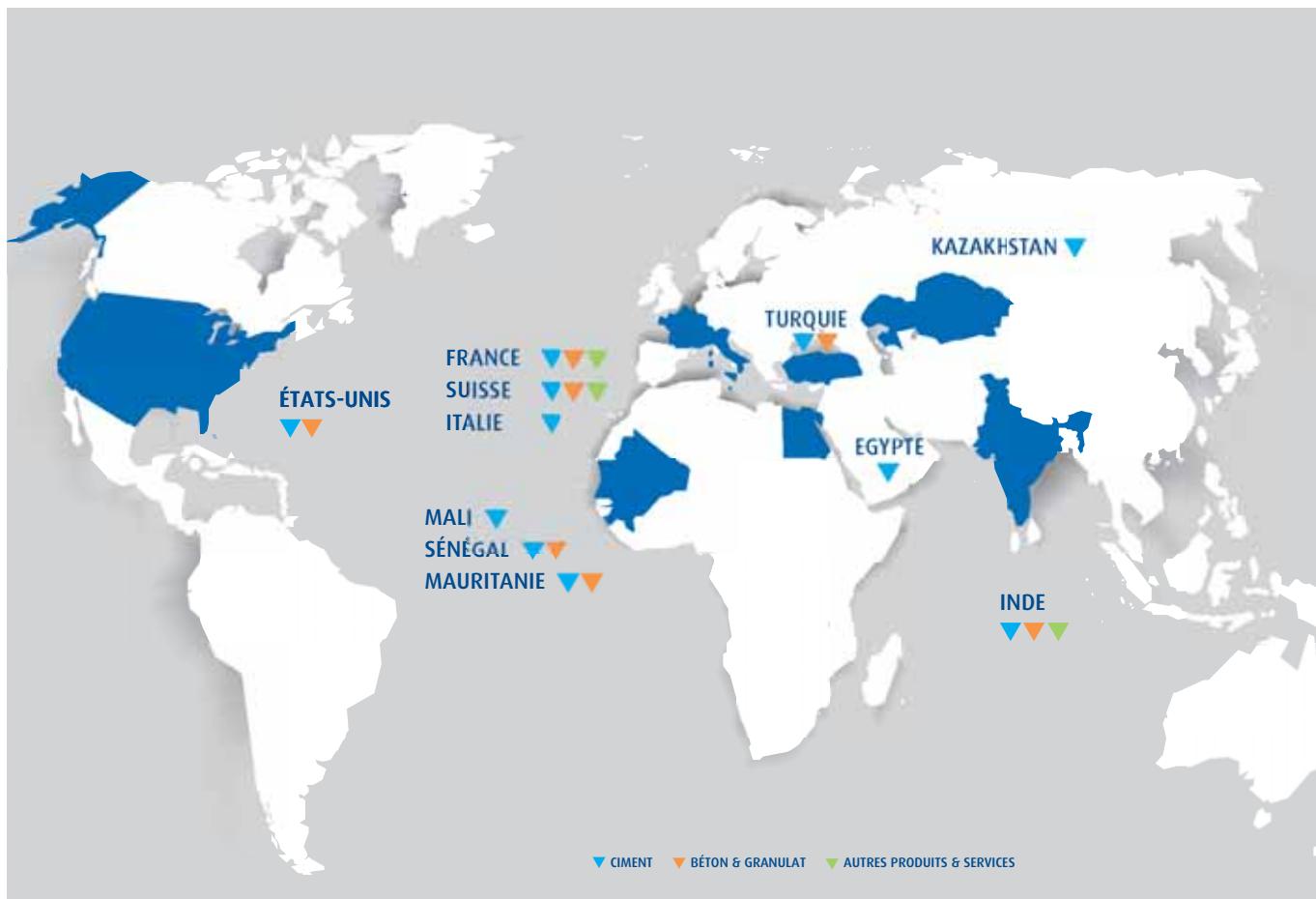
Chaque fois que la situation du marché le justifie, le Groupe développe une stratégie d'intégration verticale dans le Béton prêt à l'emploi & les Granulats ; cette activité représente 38 % du chiffre d'affaires consolidé en 2013.

Le Groupe bénéficie, par ailleurs, de synergies avec des activités complémentaires (préfabrication de produits en béton, chimie du bâtiment, transport, activité papier et sacherie), exploitées sur certains marchés, pour conforter son offre et renforcer son positionnement régional.

2286 M€
de chiffre d'affaires

7 656
collaborateurs

3 activités
Ciment, Béton & Granulats,
Autres Produits & Services



11 pays
d'implantation

18
millions de tonnes
de **ciment**

8,5
millions de m³
de **bétons**

23
millions de tonnes
de **granulats**

1.2. CHIFFRES CLÉS

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ
(en millions d'euros)



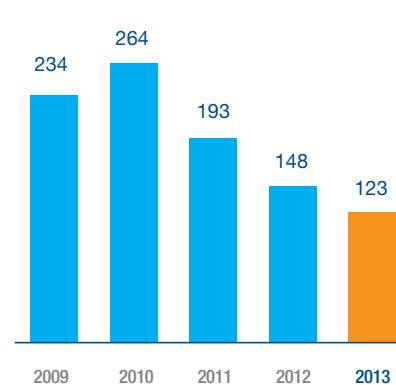
Le chiffre d'affaires consolidé sur l'exercice 2013 atteint 2 286 millions d'euros, un chiffre stable (- 0,3 %) et en croissance de + 2,9 % à périmètre et taux de change constants par rapport à 2012.

EBITDA
(en millions d'euros)



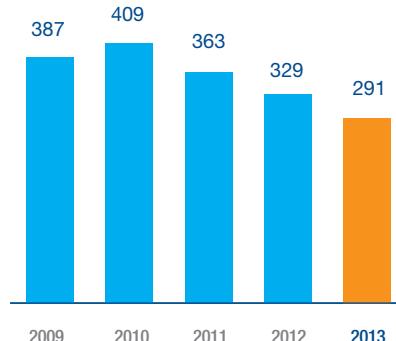
L'EBITDA consolidé du Groupe affiche une baisse de - 2,4 % par rapport à l'exercice 2012, à 427 millions d'euros et est stable (+ 0,3 %) à périmètre et taux de change constants.

RÉSULTAT NET
(en millions d'euros)



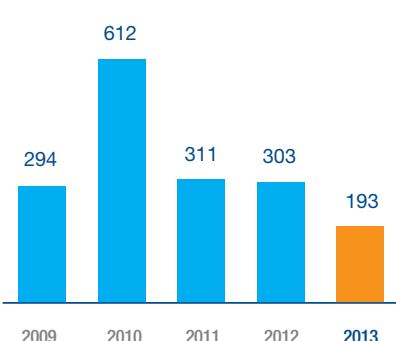
Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 123 millions d'euros, soit 5,4 % du chiffre d'affaires.

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT
(en millions d'euros)



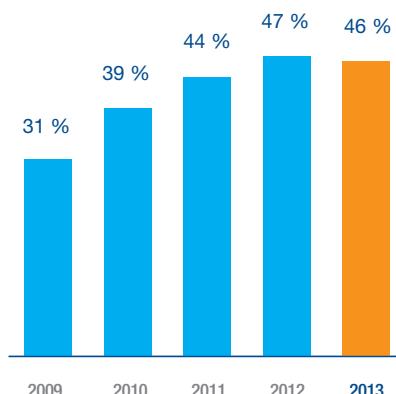
La capacité d'autofinancement s'établit à 291 millions et a permis de dégager un cash-flow libre de 171 millions d'euros en 2013.

INVESTISSEMENTS TOTAUX
(en millions d'euros)



La baisse significative des investissements correspond à la fin du programme d'investissements majeur engagé en 2007.

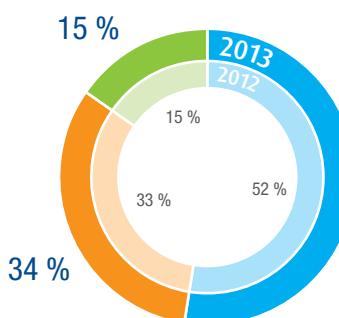
ENDETTEMENT NET / CAPITAUX PROPRES
(en %)



Le gearing s'établit à 46,5 % des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2013.

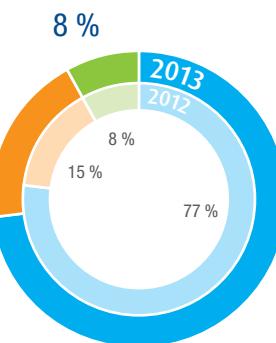
PAR ACTIVITÉ

CHIFFRE D'AFFAIRES OPÉRATIONNEL



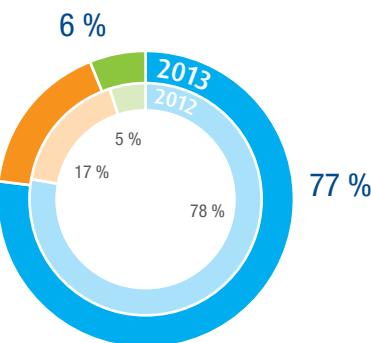
EBITDA

51 %



CAPITAUX NETS INVESTIS

74 %



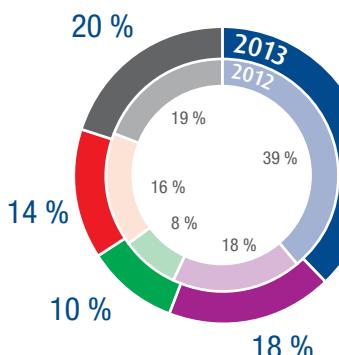
▼ CIMENT

▼ BÉTON & GRANULAT

▼ AUTRES PRODUITS & SERVICES

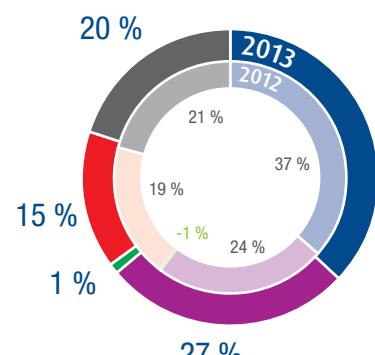
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

CHIFFRE D'AFFAIRES OPÉRATIONNEL



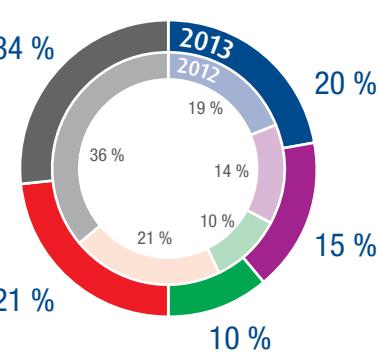
EBITDA

38 %



CAPITAUX NETS INVESTIS

37 %



▼ FRANCE

▼ EUROPE (HORS FRANCE)

▼ ÉTATS-UNIS

▼ AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT

▼ ASIE

1.3. HISTOIRE

1817 - Louis Vicat inventeur du ciment artificiel

Louis Vicat, ingénieur de Polytechnique et des Ponts et Chaussées, invente en 1817 le ciment artificiel. Le 16 février 1818, cette invention est reconnue par l'Académie des Sciences. Les signataires du rapport sont Messieurs de Prony, Gay-Lussac et Girard, éminents savants de l'époque.

1853 - Construction de l'usine de Genevrey, première cimenterie du Groupe

Près de Grenoble, le jeune ingénieur Joseph Vicat entreprend de cuire dans des fours les calcaires argileux qu'il a analysés et qui lui paraissent aptes à la fabrication des ciments artificiels. Les résultats sont satisfaisants. Polytechnicien, comme son père, Joseph Vicat, âgé de 32 ans va lancer la construction d'une usine au Genevrey-de-Vif en Isère.

1875 - Construction de l'usine de La Pérelle pour la fabrication du ciment prompt

Après de patientes et minutieuses recherches qui lui permettent de découvrir un banc de « pierre à prompt » dans le massif de la Chartreuse, Joseph Vicat construit une usine à La Pérelle, destinée à la fabrication du ciment naturel prompt.

1922 - 1929 - Construction des usines de Montalieu et de La-Grave-de-Peille

Joseph Merceron-Vicat entreprend la construction de l'usine de Montalieu en 1922 et de l'usine de La Grave-de-Peille en 1929. Montalieu va connaître une augmentation continue de ses capacités de production jusqu'à devenir la principale unité du Groupe en Europe. Aujourd'hui, Montalieu fait partie des grandes usines européennes et demeure un des fleurons du Groupe.

1950 - 1972 - Développement de l'activité Ciment en France

André Merceron-Vicat entreprend à la fin des années 1960 et pendant les années 1970 un développement considérable de la Société.

- 1968 Construction de l'usine de Crêchy (Allier) ;
- 1969 Acquisition de la cimenterie de Xeuilley (Meurthe et Moselle) ;
- 1970 Acquisition des Ciments de Voreppe et Bouvesse (Isère) ;
- 1970 Acquisition des Ciments de la Porte de France (Saint-Egrève en Isère) ;
- 1972 Acquisition des Ciments de Pont-à-Vendin (Pas-de-Calais) ;
- 1974 Acquisition des Ciments Chiron (Chambéry en Savoie).

La société Vicat devient ainsi le 3^e producteur de ciment en France.

1974 - Début de l'internationalisation : le Groupe s'ouvre vers les États-Unis

La Société se tourne ensuite vers l'étranger et acquiert la cimenterie de Ragland en Alabama en 1974.

1984 - Jacques Merceron-Vicat est nommé Président Directeur Général du Groupe

1980 - 1990 - Intégration verticale en France avec le développement des activités Béton & Granulats

En France, le développement se poursuit avec l'acquisition du groupe SATM (Transport, Béton & Granulats) et de nombreuses sociétés de béton et granulats pour constituer progressivement un réseau de centrales à béton et de carrières dans les régions Ile-de-France, Centre, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

1987 - Acquisition de l'usine de Lebec (Californie, États-Unis)

Capacité de production : 1 300 000 tonnes de ciment.

1991 - 1994 - Acquisitions de Konya Cimento et de Bastas Baskent Cimento en Turquie

Par l'acquisition de la cimenterie de Konya à 230 km au sud d'Ankara, 1991 marque l'implantation du Groupe en Turquie, pays au fort potentiel de développement. Elle sera suivie d'une autre acquisition en 1994, celle de la société Bastas Baskent Cimento, située près d'Ankara.

Les capacités de production des sociétés de Konya Cimento et de Bastas Baskent Cimento sont aujourd'hui de 4,6 millions de tonnes de ciment et le Groupe a complété ces dispositifs par des activités dans le Béton prêt à l'emploi et les Granulats.

1999 - Acquisition de Sococim Industries au Sénégal

Le Groupe intègre Sococim Industries, société située à Rufisque près de Dakar, s'ouvrant ainsi à un nouveau continent en plein développement. Cette société dispose aujourd'hui d'une capacité de production de 3,5 millions de tonnes de ciment.

2001 - Acquisition de Vigier en Suisse

Proche des installations en Rhône-Alpes et en Lorraine, le groupe suisse Vigier rejoint le Groupe en 2001. Les différentes activités de Vigier – Ciment, Béton, Granulats, Préfabrication – permettent de prolonger en Suisse celles du groupe Vicat.

2003 - Acquisition de Cementi Centro Sud en Italie

Début 2003, le Groupe acquiert un centre de broyage et deux terminaux maritimes en Italie.

2004 - Implantation au Mali

Construction d'une station de distribution de ciment à Bamako.

2003 - 2005 - Entrée au capital de Sinaï Cement Company en Égypte

Le groupe Vicat prend le contrôle de la société Sinaï Cement Company par une augmentation de capital et l'acquisition successive de blocs d'actions. La cimenterie d'Al Arish, dans le Sinaï dispose aujourd'hui d'une capacité de production de 3,6 millions de tonnes de ciment.

2006 - Lancement du plan d'investissement industriel « Performance 2010 »

Cet important programme d'investissements industriels a permis de doubler la capacité de production de ciment entre 2006 et 2012 et de baisser les coûts, notamment énergétiques avec en particulier l'augmentation significative de la part des combustibles de substitution.

2007 - Création d'une cimenterie au Kazakhstan

Lancée en 2007, la construction de la cimenterie Jambyl Cement située à Mynaral s'achève en 2010 et permet ainsi de répondre aux besoins du marché kazakh en pleine croissance. L'usine monte en puissance au cours des deux années suivantes pour atteindre sa capacité de production de plus de 1,2 million de tonnes de ciment.

2008 - Nouvelle gouvernance

Jacques Merceron-Vicat devient Président du Groupe, Guy Sidos est nommé Directeur Général du Groupe.

2008 - Implantation en Mauritanie

Prise de participation majoritaire dans une station de broyage de ciment d'une capacité de 500 000 tonnes située à Nouakchott.

2008 - Implantation en Inde

Création en 2008 d'une joint-venture entre Vicat et le cimentier indien Sagar Cement. La nouvelle société prévoit la construction d'une usine *greenfield* d'une capacité nominale de 2,8 millions de tonnes située à Chatrasala, dans l'État du Karnataka. La mise en route industrielle s'effectue en mai 2013.

En 2010, le Groupe réalise une nouvelle acquisition majeure avec une prise de participation majoritaire dans la société Bharathi Cement implantée dans le sud de l'Inde, dans l'état de l'Andhra Pradesh. Cette société dispose d'une cimenterie dont la capacité a été portée à 5 millions de tonnes.

1.4. ATOUTS ET STRATÉGIE

Le Groupe se concentre de façon prioritaire sur son métier d'expertise historique, le Ciment, puis se développe par intégration verticale sur les marchés du Béton prêt à l'emploi et les Granulats afin de sécuriser son accès aux marchés de consommation du ciment. Il bénéficie, par ailleurs, de synergies avec des activités complémentaires, exploitées sur certains marchés, pour conforter son offre et renforcer son positionnement régional (par exemple le métier de la Préfabrication en Suisse ou du Transport en France).

Le Groupe privilégie un développement maîtrisé dans ses différents métiers, associant de manière équilibrée une croissance interne dynamique, soutenue par l'investissement industriel pour répondre aux besoins des marchés, et une politique de croissance externe sélective pour aborder de nouveaux marchés présentant un potentiel de croissance attractif ou accélérer son intégration verticale.

1.4.1. LES ATOUTS DU GROUPE

Le Groupe a développé au fil des années une expertise reconnue dans ses principaux métiers, avec une approche multilocale ayant conduit à construire des positions régionales fortes et à répartir ses activités de manière équilibrée.

Les principaux atouts du Groupe peuvent être résumés de la manière suivante :

- expertise industrielle et commerciale dans les métiers cœur du Groupe ;
- stratégie pérenne, assurée par un actionnariat et un management familial présent depuis plus 160 ans à la tête de la Société et possédant une expérience approfondie des métiers ;
- présence géographique diversifiée avec des positions régionales fortes ;

- politique industrielle constante privilégiant la maîtrise foncière à long terme des réserves géologiques, ainsi que le maintien d'un dispositif industriel moderne et performant ;
- structure financière solide et niveau de rentabilité permettant au Groupe de financer ses projets de croissance par ses ressources propres, comme cela a été fait dans le passé, et favorisant ainsi la création de valeur pour l'actionnaire.

Ces atouts permettent au Groupe de répondre de façon très compétitive à une pression concurrentielle forte sur certains de ses marchés et de se positionner efficacement sur les marchés en croissance soutenue, et ce par une augmentation rapide de ses capacités industrielles de production ou par des opérations de croissance externe, tout en poursuivant le double objectif de générer des niveaux de marges opérationnelles élevés et de s'inscrire dans une dynamique de gestion active des aspects environnementaux.

1.4.2. LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT PAR MÉTIER

1.4.2.1. Le Ciment

Le Ciment est le métier principal du Groupe, sur lequel il fonde son développement et sa rentabilité. Le développement de cette activité s'appuie sur trois axes :

- une croissance interne dynamique ;
- une croissance externe ciblée sur des marchés à fort potentiel de développement ;
- et sur la construction de *greenfields*.

L'outil industriel du Groupe est décrit à la section 1.5 du présent document de référence.

(a) Croissance interne soutenue par l'investissement industriel

Sur les marchés où il est présent, le Groupe maintient un effort constant d'investissement industriel visant :

- d'une part, à moderniser son outil de production pour améliorer l'efficacité et la performance économique de ses usines et avoir ainsi la capacité industrielle pour répondre à une situation de concurrence intense ;
- d'autre part, à augmenter ses capacités de production pour accompagner le développement de ses marchés et conforter ou accroître ses positions de leader régional.

En 2013, s'est achevé un programme d'investissements industriels majeur (pour un total de 2,7 milliards d'euros), entamé six ans plus tôt, ayant permis à la fois de moderniser les outils de production et de repositionner les deux tiers des capacités de production du Groupe sur les pays émergents.

Le Groupe entend désormais tirer parti de ses fortes positions de marché, de la qualité de son outil industriel et d'un strict contrôle des coûts afin de progressivement maximiser sa génération de *cash flows* et de réduire son niveau d'endettement, avant d'aborder une nouvelle étape dans sa stratégie de développement international.

La volonté du Groupe est, en outre, d'inscrire le développement industriel de ses activités en général, et de son activité Ciment en particulier, dans une dynamique de gestion active des aspects environnementaux.

(b) Croissance externe

ACQUISITIONS CIBLÉES SUR DE NOUVEAUX MARCHÉS À FORT POTENTIEL

La stratégie du Groupe est de pénétrer de nouveaux marchés par le métier du Ciment et ce, de manière très sélective. Dans sa démarche de croissance externe, le Groupe vise ainsi à satisfaire l'ensemble des critères suivants :

- une localisation à proximité d'un marché important et disposant d'un potentiel de croissance attractif ;
- une maîtrise foncière des réserves géologiques à long terme (objectif de 100 ans pour le ciment) et une sécurisation des autorisations d'exploitation ;
- une contribution nette du projet aux résultats du Groupe à court terme.

L'historique de croissance du Groupe au cours des 30 dernières années illustre la réussite de cette politique.

CONSTRUCTION DE GREENFIELDS

Le Groupe peut par ailleurs saisir des opportunités d'entrée sur de nouveaux marchés en développement, par la construction d'usines nouvelles dites *greenfields*. De tels projets sont examinés de manière très sélective dans le respect des critères de croissance externe du Groupe énoncés précédemment.

À ce titre, le Groupe a mis en service en avril 2011 l'usine de Jambyl Cement sur le site de Mynaral au Kazakhstan et l'usine de Vicat Sagar Cement en Inde dans l'État du Karnataka en fin d'année 2012.

1.4.2.2. Le Béton prêt à l'emploi (BPE)

Le Groupe se développe dans le métier du BPE pour renforcer son fonds de commerce cimentier. Ce développement s'opère en fonction de la maturité des marchés et de leur intégration dans cette filière de production industrielle du béton.

L'objectif est de constituer un maillage autour des cimenteries et à proximité des marchés de consommation, soit par la création d'installations industrielles, soit par l'acquisition de certains acteurs de ce marché.

Le Groupe investit dans ce métier avec un objectif d'intégration verticale tout en privilégiant la souplesse et la mobilité de l'outil industriel et en imposant à cette activité de générer une rentabilité propre.

Le développement du Groupe en France, en Suisse, en Turquie et aux États-Unis illustre cette stratégie. Le Groupe est attentif à l'évolution d'autres marchés comme l'Inde, l'Egypte ou le Sénégal pour se développer, le moment venu, sur ce métier lorsque la demande de BPE y sera suffisamment importante.

1.4.2.3. Les Granulats

La présence du Groupe dans le métier des Granulats vise à apporter une réponse globale aux besoins de ses clients en matériaux de construction et à sécuriser les ressources de granulats nécessaires au développement du BPE. Le développement dans ce métier repose sur des acquisitions et des investissements industriels visant à augmenter la capacité des installations existantes, ainsi qu'à ouvrir de nouvelles carrières et installations.

Les investissements dans ce métier prennent en compte les critères suivants :

- proximité des marchés finaux et des centrales à béton du Groupe ;
- maîtrise foncière de réserves géologiques importantes (objectif de plus de 30 ans) ;
- rentabilité propre à ce métier.

Ce schéma de développement a déjà été mis en œuvre avec succès en France, en Suisse, en Turquie, en Inde et au Sénégal.

1.4.3. LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT GÉOGRAPHIQUE

Le Groupe opère dans 11 pays. Il réalise 37,5 % de son chiffre d'affaires consolidé en France, 18,7 % en Europe hors France, 9,7 % aux États-Unis et 34,1 % dans des pays émergents (Inde, Kazakhstan, Égypte, Mali, Mauritanie, Sénégal et Turquie).

La stratégie du Groupe vise à conjuguer les investissements dans des pays développés, générateurs de cash flows plus réguliers, et dans des pays émergents offrant d'importants potentiels de croissance à plus long terme mais pouvant connaître des fluctuations de marché plus marquées, contribuant ainsi à une diversification de son exposition géographique. Dans ce cadre, le Groupe porte un intérêt particulier à des projets de développement dans les pays émergents. En 2013, le Groupe a poursuivi la montée en puissance de son usine au Kazakhstan, et a démarré avec succès la production industrielle de l'usine de Vicat Sagar Cement en Inde.

Sur les marchés où il est présent, le Groupe vise à développer des positions régionales fortes autour de son dispositif industriel Ciment en les confortant par une présence dans les métiers du Béton prêt à l'emploi et des Granulats. Dans les pays où le Groupe est entré par croissance externe, il met en avant sa capacité financière ainsi que son expertise industrielle et commerciale pour optimiser la performance économique des positions acquises tout en capitalisant sur l'identité locale des marques rachetées.

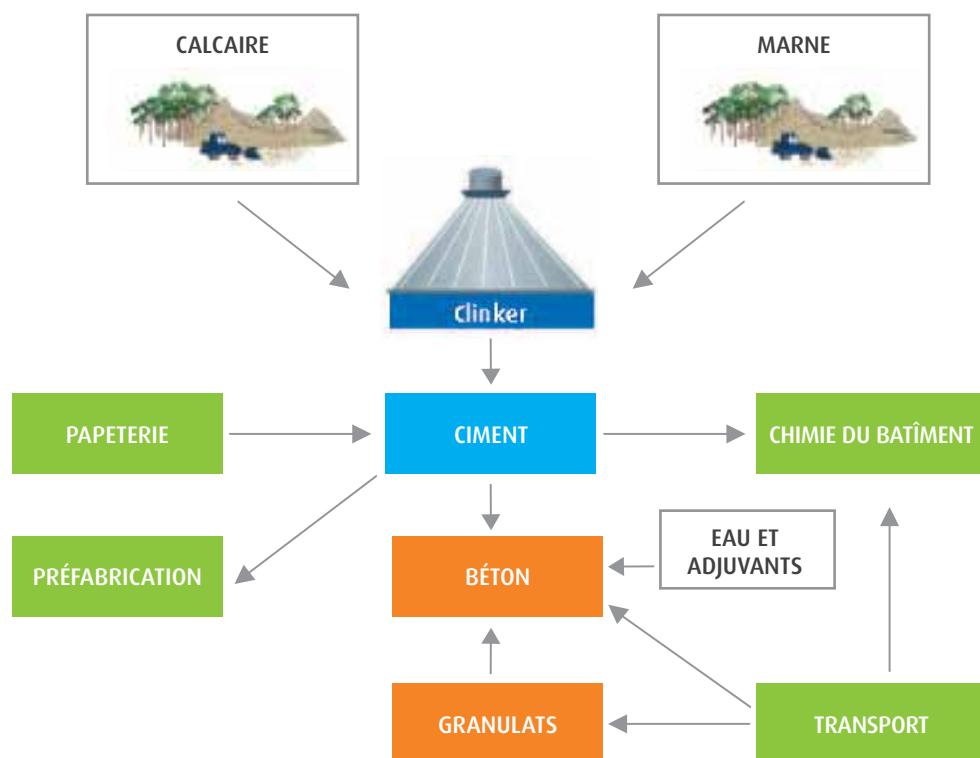
1.5. DESCRIPTION DES MÉTIERS

Les trois activités du Groupe sont :

- le Ciment ;
- le Béton prêt à l'emploi & les Granulats ;
- les Autres Produits & Services.

Le schéma qui suit présente l'intégration des activités du Groupe entre elles.

L'INTÉGRATION DES ACTIVITÉS DU GROUPE ENTRE ELLES



Le ciment : le ciment est un liant hydraulique qui entre dans la composition du béton et dont les matières premières constitutives sont le calcaire et l'argile. Au contact de l'eau, les silicates et alumino-silicates du ciment se réorganisent et forment une structure cristalline, qui confère au béton toute sa résistance.

Le béton prêt à l'emploi (BPE) : le béton est obtenu par un mélange de ciment, de granulats, d'eau et d'adjuvants. Selon l'ouvrage auquel il est destiné et l'environnement auquel il sera exposé, le béton est assemblé, dosé et mis en œuvre de façon spécifique, afin de répondre à des exigences très précises de qualité et de performance.

Les granulats : les granulats sont des sables et des graviers naturels utilisés dans la construction d'ouvrages de génie civil, de travaux publics et de bâtiments. Une grande partie de ces granulats est utilisée dans la fabrication de béton, le reste étant destiné à la construction de voiries.

Les autres produits & services : le Groupe est par ailleurs présent dans des activités complémentaires à ses trois métiers principaux, qui lui permettent de développer des synergies, d'optimiser ses coûts et d'améliorer le service clients. Ces activités sont le transport, la chimie du bâtiment, la production de papier et de sacs, et la préfabrication de produits en béton.

Au 31 décembre 2013, le Groupe employait 7 712 personnes à travers le monde, et réalisait 62,5 % de son chiffre d'affaires hors de France.

Le tableau ci-dessous indique l'exercice des trois activités du Groupe dans le monde

Pays	Ciment	Béton & Granulats	Autres-Produits & Services
France	▼	▼	▼
Suisse	▼	▼	▼
Italie	▼		
États-Unis	▼	▼	
Égypte	▼		
Sénégal	▼	▼	
Mali	▼		
Mauritanie	▼	▼	
Turquie	▼	▼	
Inde	▼	▼	▼
Kazakhstan	▼		

Ventilation du chiffre d'affaires consolidé par activité en 2013 :

(en millions d'euros)	2013	%
Ciment	1 110	48,5
Béton & Granulats	876	38,4
Autres Produits & Services	300	13,1
TOTAL	2 286	100,0

La part des métiers cœur du Groupe que sont le Ciment, le Béton et les Granulats est restée sensiblement stable en 2013, à près de 87 % du chiffre d'affaires consolidé.

Ventilation de l'EBITDA par activité en 2013 :

(en millions d'euros)	2013	%
Ciment	314	73,6
Béton & Granulats	80	18,7
Autres Produits & Services	33	7,7
TOTAL	427	100,0

Cette ventilation doit être appréciée au regard du poids relatif des capitaux employés dans chaque activité.

1.5.1. LE CIMENT

La fabrication du ciment a toujours été le principal métier du Groupe depuis la création de la Société en 1853. Le ciment est une poudre minérale fine, principal composant du béton, auquel il confère un certain nombre de propriétés, et notamment sa résistance. Il s'agit d'un matériau de construction de haute qualité, économique, utilisé dans les projets de construction du monde entier.

Au 31 décembre 2013, l'activité Ciment du Groupe à travers le monde comporte 15 cimenteries et cinq stations de broyage de clinker. En outre, le Groupe exploite en France deux usines spécialisées dans le ciment naturel à prise rapide. Les volumes de vente de ciment du Groupe en 2013 (avant éliminations intra-groupe) se sont élevés à 18,1 millions de tonnes (contre 17,9 millions de tonnes en 2012 et 18 millions de tonnes en 2011). Ainsi en 2013, cette activité représente 48,5 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe (50,4 % en 2012 et 50,2 % en 2011), et 73,6 % de l'EBITDA du Groupe (76,8 % en 2012 et 77,3 % en 2011).

1.5.1.1. Les produits

Le Groupe fabrique et commercialise différentes catégories de ciments, selon la composition chimique des matières premières, les ajouts éventuels de constituants complémentaires au moment du broyage et la finesse du produit. Chaque gamme de ciment correspond à des applications spécifiques telles que la construction résidentielle, la construction d'ouvrages d'arts, les travaux souterrains ou encore la réalisation de bétons soumis à des milieux agressifs.

La répartition entre chaque type d'application sur un marché donné dépend de la maturité et des habitudes de construction du pays. Les cimenteries du Groupe fabriquent des ciments usuels ainsi que des ciments à usage spécifique. Dans les deux cas, ces ciments sont certifiés conformes aux normes actuellement en vigueur dans les différents pays d'implantation, tant en termes de composition que de désignation. Les principales catégories de ciments produites par

le Groupe sont présentées et classées ci-dessous selon les normes françaises :

- CEM I (ciments Portland) et CEM II (ciments Portland composés) : ciments les plus couramment utilisés dans la construction résidentielle, pour réaliser des ouvrages classiques en béton armé ;
- CEM III (ciments de haut-fourneau) et CEM V (ciments au laitier) : ciments usuels à faible dégagement de chaleur durant l'hydratation et à faible teneur en sulfates, utilisés dans les travaux souterrains en milieux agressifs ou dans les travaux à la mer ;
- CEM IV (ciments pouzzolaniques) : ciments usuels utilisant des produits minéraux d'origine volcanique ayant des propriétés hydrauliques. Le Groupe fabrique et vend ce type de ciment uniquement en Italie ;
- ciment prompt naturel : ciment spécifique à prise et durcissement rapides, dont la résistance, immédiatement supérieure, augmente progressivement au fil du temps. Le Groupe produit depuis 150 ans son ciment prompt à partir d'une pierre alpine naturelle, d'une performance exceptionnelle offrant une résistance immédiate et élevée ainsi qu'un faible retrait. Ce ciment est utilisé pour les travaux de scellement de blocs ou de voies d'eau, ainsi que pour les travaux de réhabilitation de façade.

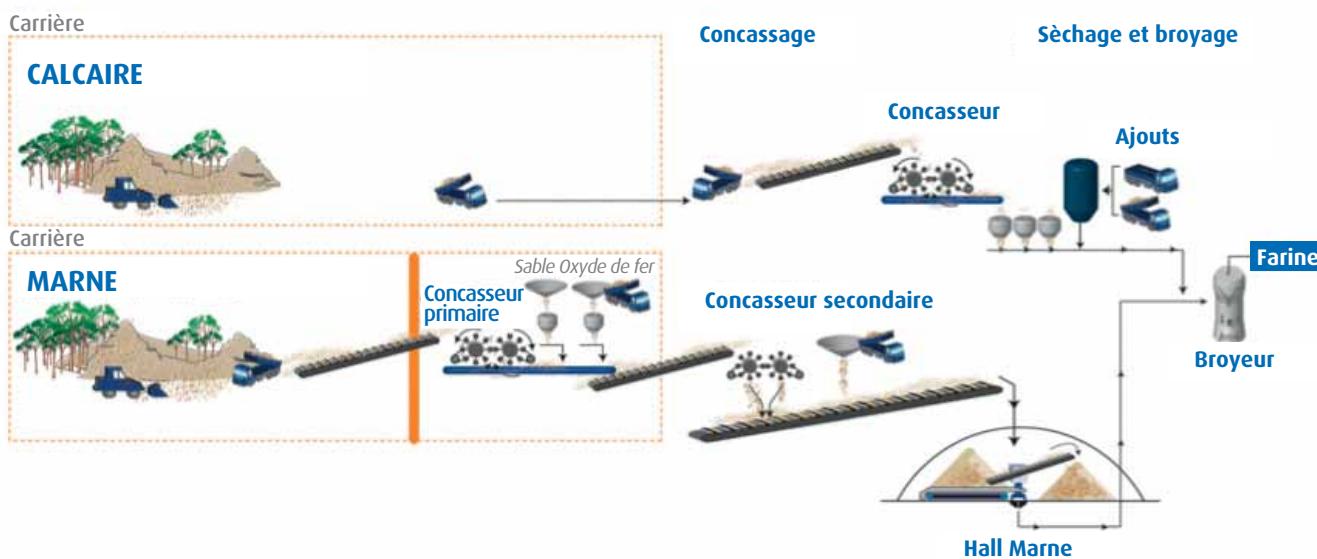
Tous ces ciments font l'objet de contrôles réguliers et approfondis à chaque étape du processus de fabrication, garantissant ainsi la

conformité du produit fini aux normes en vigueur. Par ailleurs, le Groupe mène des programmes de recherche et développement sur les produits et leurs applications, permettant de faire avancer les connaissances de ces produits et d'optimiser leur utilisation (ce point est développé à la section 1.8 « Recherche et développement » du présent document de référence).

1.5.1.2. Les procédés de fabrication

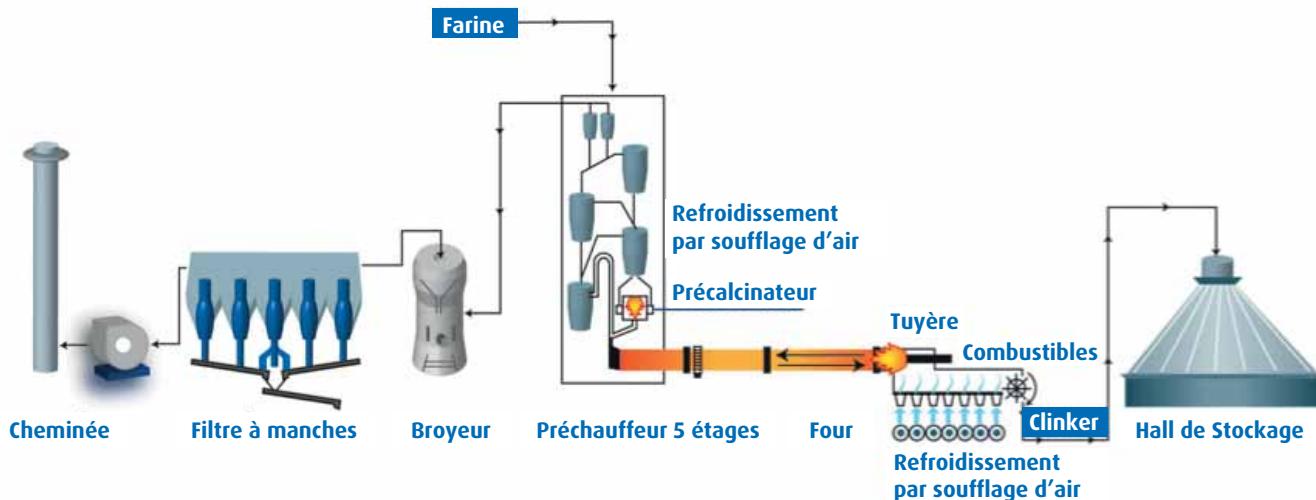
La fabrication du ciment se déroule principalement en quatre étapes :

- L'extraction des matières premières : le calcaire et l'argile sont extraits de carrières situées généralement à proximité de la cimenterie. La roche est abattue à l'explosif. Les roches et blocs obtenus sont ensuite transportés vers des concasseurs, afin de réduire leur taille et obtenir des cailloux de moins de 6 cm de diamètre.
- La préparation du cru : les matières extraites des carrières et concassées (calcaire et argile) sont finement broyées jusqu'à l'obtention de farines de roche. Ces farines sont ensuite mélangées dans des proportions définies (environ 80 % de calcaire et 20 % d'argile) avant d'être introduites dans le four. La composition chimique et l'homogénéité de la matière en entrée du four, ainsi que sa régularité dans le temps, sont des éléments fondamentaux dans la conduite du processus de production.



- Le système du four comprend une tour en cyclones échangeurs de chaleur, où la farine sèche est préalablement chauffée par les gaz d'échappement du four rotatif avant d'y être introduite (phase de précalcination). La farine subit au cours de cette cuisson des réactions chimiques complexes : tout d'abord, le calcaire se décarbonate sous l'action de la chaleur à une température avoisinant les 900 °C et se transforme en chaux, tandis que les argiles se décomposent en

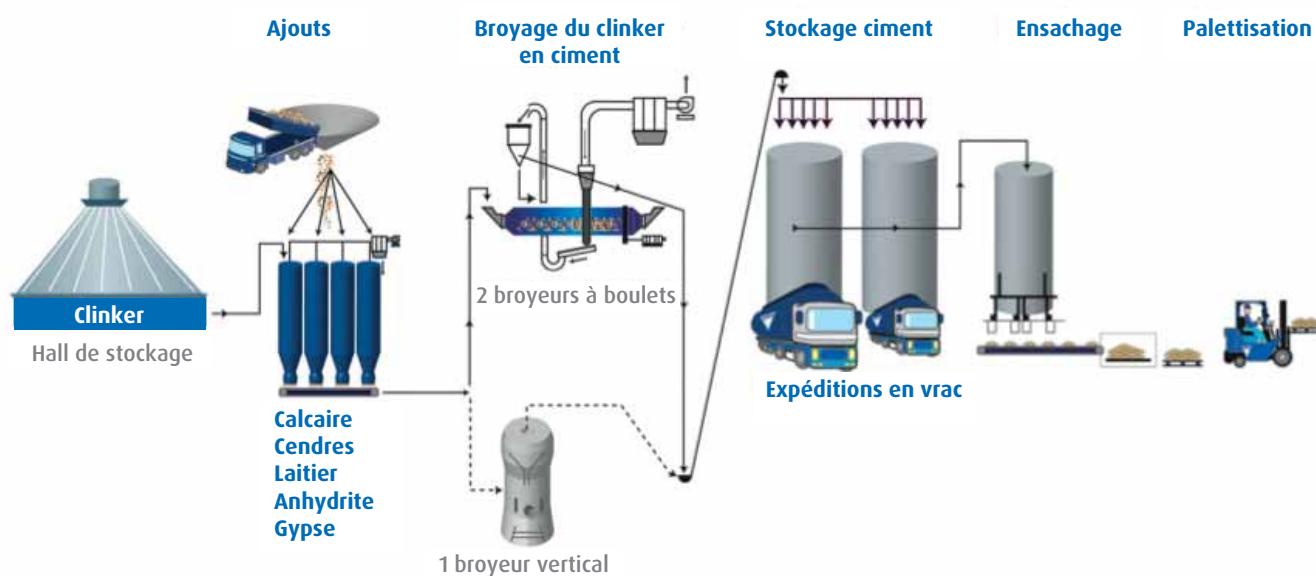
silicates et en alumina. L'ensemble se recombine ensuite à une température d'environ 1 450 °C en silicates et alumina de chaux. Ce processus chimique conduit ainsi à l'obtention d'un produit semi-fin appelé clinker, qui possède des propriétés de liant hydraulique. Cette cuisson s'effectue dans des fours rotatifs inclinés garnis de briques réfractaires.



Il existe un commerce mondial important pour le produit semi-fin i qu'est le clinker. En effet, ce produit étant plus aisément transportable et stockable, des transferts de clinker des zones sur-capacitaires vers les zones sous-capacitaires ou vers les zones ne disposant pas des ressources minérales nécessaires à la fabrication du clinker, se sont développés au cours des années passées. Ceci permet de diminuer le volume du produit transporté par rapport au ciment et ainsi d'abaisser les coûts logistiques. Une fois arrivé sur le marché de consommation, le clinker est livré à des centres de broyage qui réalisent la fin du processus de fabrication du ciment, jusqu'au conditionnement et en assurent la

distribution. Cette méthode est notamment utilisée par le Groupe en Italie et en Mauritanie.

- Le clinker est enfin broyé très finement ; on lui ajoute du filler de calcaire et du gypse afin d'obtenir le ciment artificiel qui pourra être ensuite vendu en sac ou en vrac. Le rajout de filler de calcaire et de gypse sert à réguler le temps de prise du ciment. Selon la qualité de ciment produit, d'autres ajouts peuvent être effectués, tels que des cendres volantes, du laitier de haut-fourneau ou des pouzzolanes naturels ou artificiels.



Il existe trois types de processus de fabrication du ciment, selon le traitement des matières premières avant leur enfournage : la voie sèche, la voie semi-sèche/semi-humide et la voie humide. La technologie utilisée dépend de l'origine des matières premières. L'origine et la nature de l'argile ou du calcaire ainsi que la teneur en eau sont particulièrement importantes. Au cours des dernières décennies, l'industrie européenne du ciment a beaucoup investi dans le passage planifié de la voie humide à la voie sèche, moins consommatrice d'énergie, lorsque les ressources en matières premières l'autorisent. Sur les 21 fours du Groupe actuellement en service, 20 sont des fours à voie sèche.

Le processus cimentier est très consommateur d'énergie, tant électrique que thermique. L'énergie électrique est utilisée pour le transport des matières à l'intérieur des usines, pour les opérations de broyage et de ventilation, tandis que l'énergie thermique est consommée principalement lors de la cuisson du clinker. Le coût de l'énergie représente environ 40 % du prix de revient usine du ciment en moyenne pour l'industrie et constitue le premier poste de dépenses, ce pourcentage étant plus faible pour le Groupe. En 2013, les dépenses énergétiques ont ainsi représenté pour l'ensemble du Groupe près de 300 millions d'euros. Le Groupe alloue une part importante de ses investissements industriels à l'amélioration de sa productivité énergétique.

Le Groupe optimise ses besoins énergétiques en utilisant des déchets comme combustibles de substitution aux combustibles fossiles (charbon, gaz, pétrole). Leur combustion dans un four de cimenterie permet de récupérer et de valoriser l'énergie dégagée. Toutes les usines françaises du Groupe ont obtenu l'accord des autorités de contrôle pour utiliser comme combustibles des déchets non dangereux d'entreprises ou de déchetteries (pneumatiques, farines animales, huiles industrielles, etc.). Le Groupe privilégie des usines multicombustibles, permettant ainsi de passer d'un combustible à un autre selon leurs niveaux de prix. En 2013, la part des combustibles secondaires au

niveau de l'activité cimentière du Groupe s'est élevée en moyenne à 20,3 % (contre 17,7 % en 2012) avec des disparités importantes (de 0 % à 70 %) selon la disponibilité des combustibles dans les pays d'implantation.

Le Groupe utilise également des matières de substitution au clinker, issues d'autres procédés industriels, comme les cendres volantes (issues de la combustion du charbon dans les centrales électriques) ou les laitiers de hauts-fourneaux (qui sont un sous-produit des aciéries). Leur utilisation dans des proportions définies permet d'améliorer certaines propriétés du ciment mais également de diminuer la quantité de clinker et donc la quantité de combustible fossile nécessaire à sa fabrication.

1.5.1.3. **Implantations et outils industriels**

Le Groupe exerce son activité cimentière dans tous les pays où il opère, soit dans 11 pays.

Le Groupe est présent en France avec des positions fortes dans la moitié est de la France et tout particulièrement dans le quart sud-est. Le Groupe a aussi développé de solides positions aux États-Unis dans les États du sud est (Alabama, Géorgie) et de la Californie, en Suisse dans la moitié ouest et centre du pays, en Turquie en Anatolie centrale, en Égypte, dans la région du Sinaï et du Caire. Par ailleurs, le Groupe estime qu'il se trouve en position de leader au Sénégal et dans les pays limitrophes. Le Groupe dispose également d'un centre de broyage et de terminaux maritimes en Italie. Enfin, les récentes implantations au Kazakhstan et en Inde dans les États du Karnataka et de l'Andhra Pradesh confirment la diversification géographique du Groupe et sa dimension internationale.

Le tableau ci-dessous présente les différents sites de production de ciment du Groupe en France et à l'étranger :

Pays	Sites	Dates clés
France		Capacité 4,6 millions de tonnes
	Montalieu (1 four voie sèche)	Principale cimenterie du Groupe en France, sa construction initiale date de 1922.
	La-Grave-de-Peille (1 four voie sèche)	Construite en 1929, la cimenterie de La Grave-de-Peille est la deuxième du Groupe en France.
	Créchy (1 four voie sèche)	Construite en 1968. Cette cimenterie est située près de Vichy.
	Xeuilley (1 four voie semi-humide)	Acquise en 1969, pendant la période de restructuration de l'industrie cimentière.
	Saint-Égrève (1 four voie sèche)	Acquise en 1970. Cette usine est située dans le Sud-Est, dans la région Rhône-Alpes.
États-Unis		Capacité 2,6 millions de tonnes
	Ragland (1 four voie sèche)	En 1974, l'acquisition de cette cimenterie située dans l'Alabama marque le début du développement du Groupe à l'international.
	Lebec (1 four voie sèche)	En 1987, le Groupe a renforcé sa présence aux États-Unis avec l'acquisition de cette usine située à proximité de Los Angeles en Californie.
Turquie		Capacité 4,6 millions de tonnes
	Konya (2 fours voie sèche)	Cette usine, acquise en 1991, est située au sud du plateau anatolien.
	Bastas (2 fours voie sèche)	La cimenterie, acquise en 1994, est située au centre de la Turquie, près de la capitale, Ankara.

Pays	Sites	Dates clés
Sénégal	Rufisque (3 fours voie sèche)	Capacité 3,5 millions de tonnes En 1999, le Groupe a racheté la société Sococim Industries qui exploite une cimenterie, à proximité de la capitale, Dakar.
Suisse	Reuchenette (1 four voie sèche)	Capacité 0,9 million de tonnes L'acquisition de Vigier en 2001 a permis au Groupe de compléter ses activités en Europe.
Égypte	El Arish (2 fours voie sèche)	Capacité 3,6 millions de tonnes Début 2003, le Groupe a pris une participation stratégique dans Sinaï Cement Company, propriétaire d'une cimenterie construite en 2001 à 40 km du port de El Arish.
Italie	Oristano (station de broyage)	Capacité 0,5 million de tonnes Acquis en 2003, Cementi Centro Sud est propriétaire d'une station de broyage en Sardaigne et dispose de deux terminaux maritimes à Tarente (sud de la péninsule italienne) et Imperia (près de Gênes).
Mali	Bamako (dépôt)	Après une première implantation en 2004, inauguration en 2006 d'un terminal ferroviaire et d'une unité d'ensachage, opérés par la filiale Ciments et Matériaux du Mali.
Kazakhstan	Mynaral (1 four voie sèche)	Capacité 1,2 million de tonnes Le Groupe a acquis en 2007 une société de projet ayant pour but la construction d'une cimenterie de 1,2 million de tonnes à 400 km au nord d'Almaty. L'usine a été mise en service opérationnel début avril 2011.
Mauritanie	Nouakchott (station de broyage)	Capacité 0,5 million de tonnes En 2008, le Groupe a pris le contrôle, à hauteur de 65 %, du capital de la société BSA Ciment SA qui exploite une installation de broyage ciment à proximité de la capitale.
Inde	Chatrasala (1 four voie sèche)	Capacité 7,8 millions de tonnes Vicat Sagar Cement, société commune mise en place par le Groupe avec son partenaire indien, a construit une usine <i>greenfield</i> dans le nord du Karnataka. Cette usine, d'une capacité de 2,8 millions de tonnes a commencé sa production en fin d'année 2012 et son activité commerciale au 1 ^{er} semestre 2013.
	Kadapa (2 fours voie sèche)	En avril 2010, le Groupe a acquis 51 % de la société Bharathi Cement. Cette société disposait d'une usine de 2,5 millions de tonnes de capacité, qui a été portée à 5 millions de tonnes en fin d'année 2010.

L'industrie cimentière est une industrie fortement capitaliste, qui nécessite des investissements significatifs. Le coût de construction d'une cimenterie se chiffre entre 150 et 300 millions d'euros en fonction de la nature des travaux, de la capacité de production envisagée et du pays de localisation. Le Groupe veille à maintenir son outil industriel à un haut niveau de performance et de fiabilité. Pour cela, il a investi de façon continue dans de nouveaux équipements qui lui font bénéficier des dernières technologies éprouvées et reconnues, permettant notamment une amélioration constante du bilan énergétique des installations. Le choix de fournisseurs internationaux de premier plan s'inscrit également dans cette démarche d'excellence industrielle visant à privilégier la qualité, la durabilité et la performance des équipements.

Le Groupe est, dans la plupart des cas, propriétaire des terrains sur lesquels sont construites ses cimenteries. La cimenterie de Lebec bénéficie quant à elle d'un bail accordé en 1966 pour une durée de 99 ans, soit une durée restante de 52 ans. Par ailleurs, à l'exception de certains matériels roulants (chargeuses, camions, etc.), les équipements industriels sont détenus en pleine propriété.

Concernant l'exploitation des carrières de calcaire et d'argile, le Groupe assure sa maîtrise foncière en étant soit propriétaire des terrains qu'il

exploite, soit en ayant conclu des contrats de fortage renouvelables, pour des durées allant de 10 à 30 ans selon les pays, ou enfin en bénéficiant de concessions accordées par les États, qui offrent à la fois la jouissance des terrains et le droit de les exploiter. Ces concessions sont également périodiquement renouvelables.

Le Groupe intègre, dès le début de la phase d'exploitation des carrières, les contraintes de remise en état des sites. Cet aspect est détaillé dans le rapport sur la responsabilité sociétale de l'entreprise présenté au chapitre 3 du présent document de référence.

1.5.1.4. Positionnement concurrentiel

Un mouvement de concentration s'est opéré depuis quelques dizaines d'années d'abord en Europe, puis aux États-Unis et enfin dans le reste du monde conduisant à l'émergence d'acteurs puissants et globaux. Néanmoins, l'industrie mondiale cimentière est encore très fragmentée, le leader mondial ne détenait en 2013 qu'environ 4 % de part de marché à l'échelle mondiale⁽¹⁾.

(1) Source Global Cement Report.

Les marchés sont donc soumis à une forte concurrence et le Groupe se trouve ainsi en compétition à la fois avec des cimentiers nationaux tels qu'Oyak en Turquie, Ciments du Sahel au Sénégal, UltraTech en Inde ou Steppe Cement au Kazakhstan, mais également avec des cimentiers multinationaux tels que Lafarge (France), Cemex (Mexique), Holcim (Suisse), HeidelbergCement (Allemagne) ou Italcementi (Italie), présents sur plusieurs des marchés du Groupe.

Le ciment étant un produit pondéreux et son transport étant coûteux, le rayon d'action de la plupart des cimenteries ne dépasse généralement pas 300 km par voie terrestre. L'intensité concurrentielle se joue donc principalement au plan régional, avec des cimentiers disposant d'usines dans les zones de chalandise du Groupe. Hormis le cas de cimenteries qui bénéficient d'un accès maritime ou fluvial et qui peuvent expédier leur ciment à faible coût sur de grandes distances par bateau ou par chemin de fer dans certains pays comme l'Inde ou le Kazakhstan, le marché du ciment reste local.

L'activité est en outre, comme mentionné à la section 2.4, très capitaliste et la construction de nouvelles capacités doit nécessairement s'appuyer sur la maîtrise foncière de réserves de carrières importantes et de qualité, sur l'obtention d'autorisation d'exploitation, sur l'existence de sources d'énergie accessibles ainsi que sur la présence d'un marché de proximité important et en croissance.

Par ailleurs, les acteurs présents sur un marché doivent être en mesure de fournir à leurs clients un service continu, en toutes circonstances, et un produit de qualité constante répondant à leurs attentes ainsi qu'aux normes en vigueur.

1.5.1.5. Les clients

La typologie des clients est similaire dans la plupart des régions du monde où le Groupe est implanté. Les clients sont soit des entreprises chargées de la mise en œuvre telles que des bétonniers, des préfabricants d'éléments en béton, des entrepreneurs dans le secteur du Bâtiment et Travaux Publics (BTP), des autorités locales, des constructeurs de logements ou encore des artisans maçons, soit des intermédiaires tels que des grossistes en matériaux de construction ou la grande distribution. Le poids relatif d'un type de clientèle peut cependant fortement varier d'une implantation à l'autre en fonction de la maturité du marché et des habitudes de mise en œuvre.

Par ailleurs, la commercialisation du ciment se fait en vrac ou en sac. Selon le niveau de développement du pays d'implantation. Ainsi, la filière du béton prêt à l'emploi étant extrêmement développée aux États-Unis, le Groupe vend essentiellement son ciment en vrac et en grande majorité à des bétonniers. A contrario, le Sénégal ne dispose pas encore d'une filière du béton prêt à l'emploi, et le Groupe y vend son ciment essentiellement en sac à des grossistes et à des détaillants.

1.5.2. LE BÉTON PRÊT À L'EMPLOI (BPE)

Le béton prêt à l'emploi, dont le ciment est un composant majeur, est un matériau essentiel des projets de construction.

L'intégration du BPE s'est faite dans chacun des pays par l'acquisition ou la création de nombreuses sociétés. Le Groupe a d'abord développé son activité dans le Béton prêt à l'emploi en France par des investissements directs au cours des années 1980. Puis le Groupe a poursuivi son objectif d'intégration verticale par des acquisitions sélectives de sociétés, prioritairement dans les zones de chalandise de son activité Ciment, ainsi que par le développement de son outil industriel dans les implantations existantes.

Fin 2013, les sociétés du Groupe exploitaient 243 centrales à béton réparties dans cinq pays, et avaient vendu plus de 8,5 millions de m³ de béton.

1.5.2.1. Les produits

Les principales qualités d'un béton sont la résistance à la traction et à la pression, la durabilité, les temps de prise, la facilité de pose et la maniabilité sous différentes conditions climatiques et de construction. Les qualités et performances d'un béton ne peuvent être obtenues et garanties que si la formulation physico-chimique du béton, ainsi que son cycle de production sont rigoureusement respectés. Pour qu'un béton soit parfaitement formulé, les différents composants doivent être précisément dosés, dans un ordre et à un rythme déterminés et le malaxage doit être continu et homogène. Ces contraintes de production sont les raisons pour lesquelles un béton fabriqué en centrale est d'une qualité et d'une régularité supérieures à tout béton fabriqué manuellement ou en bétonnière. C'est la raison essentielle du développement du béton prêt à l'emploi, qui permet de garantir le respect des normes inscrites dans les cahiers des charges des travaux de construction.

Le Groupe offre un très large éventail de bétons, allant du béton ordinaire aux bétons spéciaux, développés pour des applications spécifiques par son laboratoire de recherche et développement, répondant ainsi aux besoins et contraintes de ses clients :

- béton ordinaire, pour lequel le producteur garantit le type de ciment ainsi que la force de compression au bout de 28 jours (gamme de résistance 20 à 40 MPa) ;
- béton haute performance (BHP), dont la composition est élaborée sur mesure, notamment pour la teneur en ciment (gamme de résistance de plus 50 MPa) ;
- béton de fibres, pour la réalisation de structures plus fines, ayant une meilleure tenue à la fissuration. Le béton composite Vicat fait partie de cette catégorie ;
- bétons spéciaux, développés et perfectionnés dans les laboratoires du Groupe pour répondre au cas par cas aux besoins précis des clients.

Les laboratoires de recherche et développement du Groupe conçoivent des bétons innovants offrant des perspectives d'applications nouvelles ou permettant une mise en œuvre facilitée. Ce point est développé à la section 1.8 « Recherche et développement » du présent document de référence.

1.5.2.2. Les procédés de fabrication

Le béton est obtenu en mélangeant des granulats, du ciment, des adjuvants chimiques et de l'eau en différentes proportions, dans des centrales de fabrication de béton prêt à l'emploi. Une centrale à béton est composée de silos (ciment, sables et gravillons), de cuves de stockage des différents adjuvants et d'un malaxeur.

On peut faire varier les proportions de ciment et de granulats (sables et gravillons), ajouter des adjuvants chimiques (tels que des plastifiants, des retardateurs ou des accélérateurs de prise), ainsi que remplacer une partie du ciment par des dérivés comme les cendres volantes ou le laitier, en vue d'obtenir les propriétés voulues par le client. Il faut par conséquent une grande expertise technique et un contrôle qualité sans faille pour traiter les nombreux aspects de la construction auxquels les clients du Groupe ont à faire face, tels que le temps de prise, l'aptitude au pompage, la mise en place du béton, les conditions climatiques, le retrait et la résistance structurelle.

Les qualités et les performances d'un béton ne peuvent être garanties que si la formulation est très précise et son cycle de production rigoureusement respecté. Le dosage de l'eau en particulier doit être très précis et le malaxage doit être continu et homogène. Pour répondre à toutes ces contraintes, les centrales à béton du Groupe ont été fortement automatisées, afin d'assurer la précision du processus.

Le béton préparé en centrale est chargé par gravité dans un camion malaxeur, également appelé camion toupie, qui livre le béton au client. Le Groupe possède ainsi une flotte de camions malaxeurs, tout en ayant également recours à des locataires auxquels il sous-traite la livraison du BPE. La logistique de livraison est essentielle en raison du temps de prise qui est limité. Une part significative de béton prêt à l'emploi est acheminé entre le camion malaxeur et le lieu d'utilisation sur le chantier par pompage. Cette fonction est assurée par des camions pompes dont un certain nombre sont possédés ou affrétés directement par le Groupe (notamment par sa filiale Delta Pompage).

Les prix des matières premières varient considérablement en fonction des marchés nationaux sur lesquels le Groupe opère. En général, les matières premières représentent environ 70 % du total des coûts de production et de livraison du béton. Le ciment représente globalement plus de la moitié de ce coût. La livraison constitue la deuxième composante du coût, aux environs de 20 % du coût total. Une grande partie du ciment et des granulats utilisés dans nos centrales à béton est fournie par le Groupe.

En France, l'équipe technico-commerciale de la division BPE du Groupe bénéficie de la collaboration de Sigma Béton, unité essentielle du centre technique Louis Vicat (CTLV) spécialisée dans les secteurs du béton prêt à l'emploi, des granulats et des produits routiers, dotée de la certification ISO 9002 pour la formulation, l'analyse et le contrôle des granulats, du ciment et du béton.

1.5.2.3. Implantations et outils industriels

Le Groupe a mis en place en France, en Suisse, aux États-Unis, en Turquie et en Mauritanie, une intégration verticale et exerce, dans ces pays les métiers du Ciment et du Béton prêt à l'emploi.

Au 31 décembre 2013, le Groupe exploite 243 centrales à béton situées à proximité des principales cimenteries du Groupe et qui maillent les territoires afin de pouvoir alimenter les chantiers régionaux ainsi que les centres urbains.

- France : 141 centrales à béton ;
- Suisse : 21 centrales à béton ;
- États-Unis : 47 centrales à béton ;
- Turquie : 33 centrales à béton ;
- Mauritanie : 1 centrale à béton.

Ces centrales sont situées à proximité des lieux de consommation du béton dans la mesure où, compte tenu des temps de prise, le béton préparé en centrale doit être livré sur le lieu de mise en œuvre dans un délai maximum d'une heure et demie. Le rayon d'action d'une centrale est généralement compris entre 20 et 30 km, dépendant également des conditions de circulation de la zone.

La plupart des installations de production de béton sont fixes, mais le Groupe exploite également un certain nombre de dispositifs mobiles, installés sur les sites de construction (généralement les plus importants) de ses clients, en fonction de leurs besoins.

1.5.2.4. Positionnement concurrentiel

Les barrières à l'entrée étant peu élevées, le marché du BPE est très atomisé, avec un nombre important d'acteurs, comprenant à la fois des cimentiers et des groupes industriels internationaux, ainsi que des opérateurs indépendants.

1.5.2.5. Les clients

Le béton prêt à l'emploi est vendu principalement à des entrepreneurs de BTP, allant des grands groupes internationaux du bâtiment à des entreprises de construction de maisons individuelles, à des agriculteurs ou à des particuliers. Les centrales servent des commandes de marché de travaux planifiées, ainsi que des demandes de livraisons immédiates sous centrale.

1.5.3. LES GRANULATS

Les métiers du Béton prêt à l'emploi et des Granulats sont gérés au sein de la même activité, du fait de la similarité de leurs clientèles et de la logique d'intégration verticale mise en œuvre par le Groupe.

1.5.3.1. Les produits

Principale matière première consommée dans le monde après l'eau, les granulats (sables et graviers) sont des matériaux naturels utilisés dans la fabrication du béton, de la maçonnerie, de l'asphalte. Ce sont également les matériaux de base pour la construction des routes, des remblais et des constructions. La plupart de ces granulats proviennent de roches concassées (habituellement du calcaire ou du granite), ou d'extraction de sables et de graviers naturels. Dans une certaine mesure, et en fonction du marché, ils peuvent provenir d'asphalte et de bétons recyclés. Il existe plusieurs types de granulats, qui se différencient par leur composition physique et chimique, en particulier la granulométrie et la dureté. La géologie locale détermine les types de granulats disponibles sur un marché donné.

1.5.3.2. Les procédés de fabrication

Les granulats peuvent provenir de roches massives ou de roches meubles :

- roches massives : la roche est abattue à l'explosif, avant d'être concassée, criblée puis lavée. Ces granulats sont ensuite principalement destinés au terrassement, à la fabrication d'enrobés, de blocs ou de parpaings, mais aussi de plus en plus à l'élaboration du béton ;
- roches meubles : ces roches proviennent de la sédimentation de dépôts fluviaux ou glaciaires. Elles peuvent être exploitées hors d'eau, en gradins de 5 à 8 mètres de hauteur, ou alors en eau en utilisant des dragues. Ces granulats nécessitent moins de concassage mais doivent être criblés afin d'obtenir les granulométries souhaitées.

La production de granulats nécessite des équipements lourds en carrière, tant pour l'exploitation de roches massives que pour celle de roches alluvionnaires. L'abattage et le concassage de roches massives nécessitent l'utilisation de chargeuses, d'engins de transport et de concasseurs. L'extraction de roches alluvionnaires est réalisée à l'aide de dragues. Dans les deux cas, le transport des granulats sur site de traitement se fait le plus souvent par bandes transporteuses.

1.5.3.3. Implantations et outils industriels

La stratégie du Groupe pour son métier Granulats en France et en Suisse est de se concentrer sur les régions où il dispose déjà d'une présence dans le BPE. Le Groupe acquiert régulièrement des sociétés détenant des carrières de granulats ou lance directement l'implantation de nouveaux sites.

Dans d'autres pays, l'objectif est de compléter l'offre à nos clients, en particulier lorsque les besoins locaux ne sont pas suffisamment satisfaits, et que le potentiel de croissance offre des perspectives intéressantes.

L'activité Granulats du Groupe exploite 72 carrières au 31 décembre 2013.

- France : 42 carrières ;
- Suisse : 20 carrières ;

- Turquie : 7 carrières ;
- Sénégal : 2 carrières ;
- Inde : 1 carrière.

Les extractions sont réalisées sur des terrains dont le Groupe est propriétaire ou sur lesquels il possède des droits d'exploitation à long terme, et pour lesquels il a obtenu les autorisations administratives nécessaires. De surcroît, le Groupe maintient le niveau de ses réserves par diverses acquisitions et l'obtention de nouveaux permis d'extraction. Enfin, la gestion des carrières intègre les impératifs de réhabilitation des sites, cette politique étant détaillée dans le rapport sur la responsabilité sociétale de l'entreprise présenté au chapitre 3 du présent document de référence.

Les équipements industriels sont des équipements lourds tels que des chargeuses, des engins de transport, des concasseurs et d'autres matériels comme des dragues. À l'exception de certains matériels roulants faisant l'objet de contrats de location-financement, ces équipements sont détenus en pleine propriété.

1.5.3.4. Positionnement concurrentiel

Le marché des granulats est dans son ensemble assez atomisé et fragmenté en de nombreux marchés locaux. Les différents acteurs sont des carriers nationaux voire régionaux, des entreprises du secteur du BTP qui se sont intégrées en amont, ainsi que des groupes industriels internationaux de fourniture de matériaux de construction.

Le Groupe privilégie l'exploitation de carrières situées à proximité des marchés de consommation, de manière à disposer de meilleurs coûts de production. L'accès à la clientèle s'en trouve facilité, les frais de transport réduits, et la distribution est suffisamment souple pour satisfaire divers types de commande, qu'il s'agisse de la livraison de quelques tonnes de sable ou de milliers de tonnes destinées à combler un important chantier d'autoroute, ou encore de fournir des habitations individuelles.

1.5.3.5. Les clients

Les granulats sont vendus par le Groupe pour partie aux sociétés de fabrication de béton prêt à l'emploi, soit en intra-groupe soit en ventes externes. Les autres clients sont des préfabriquants d'éléments en béton, des entreprises de travaux publics et de construction de routes, soit pour leurs centrales à enrobés soit pour des matériaux de remblais, des entrepreneurs dans le secteur du Bâtiment, mais aussi des agriculteurs ou des particuliers pour des travaux divers.

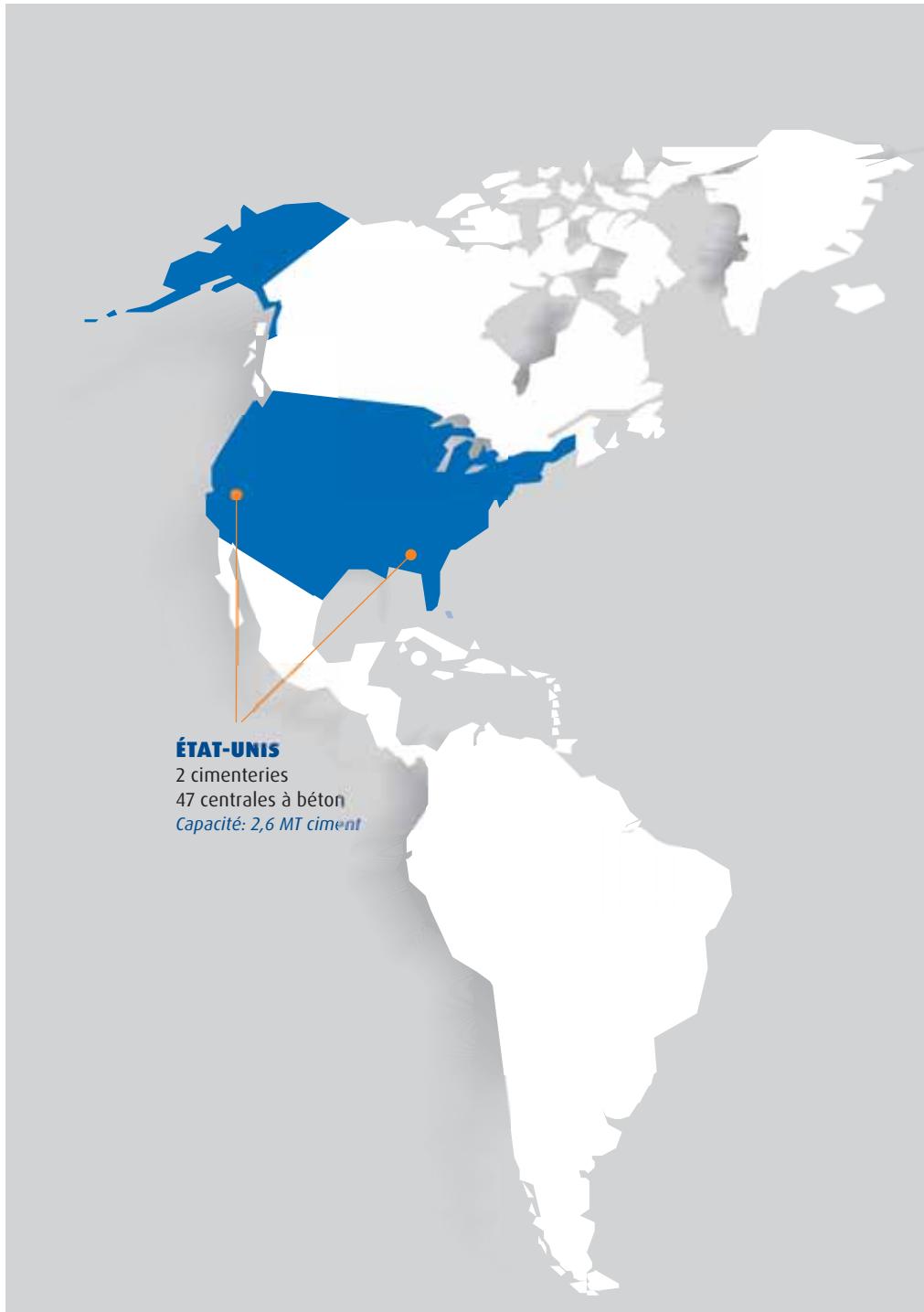
1.5.4. LES AUTRES PRODUITS & SERVICES

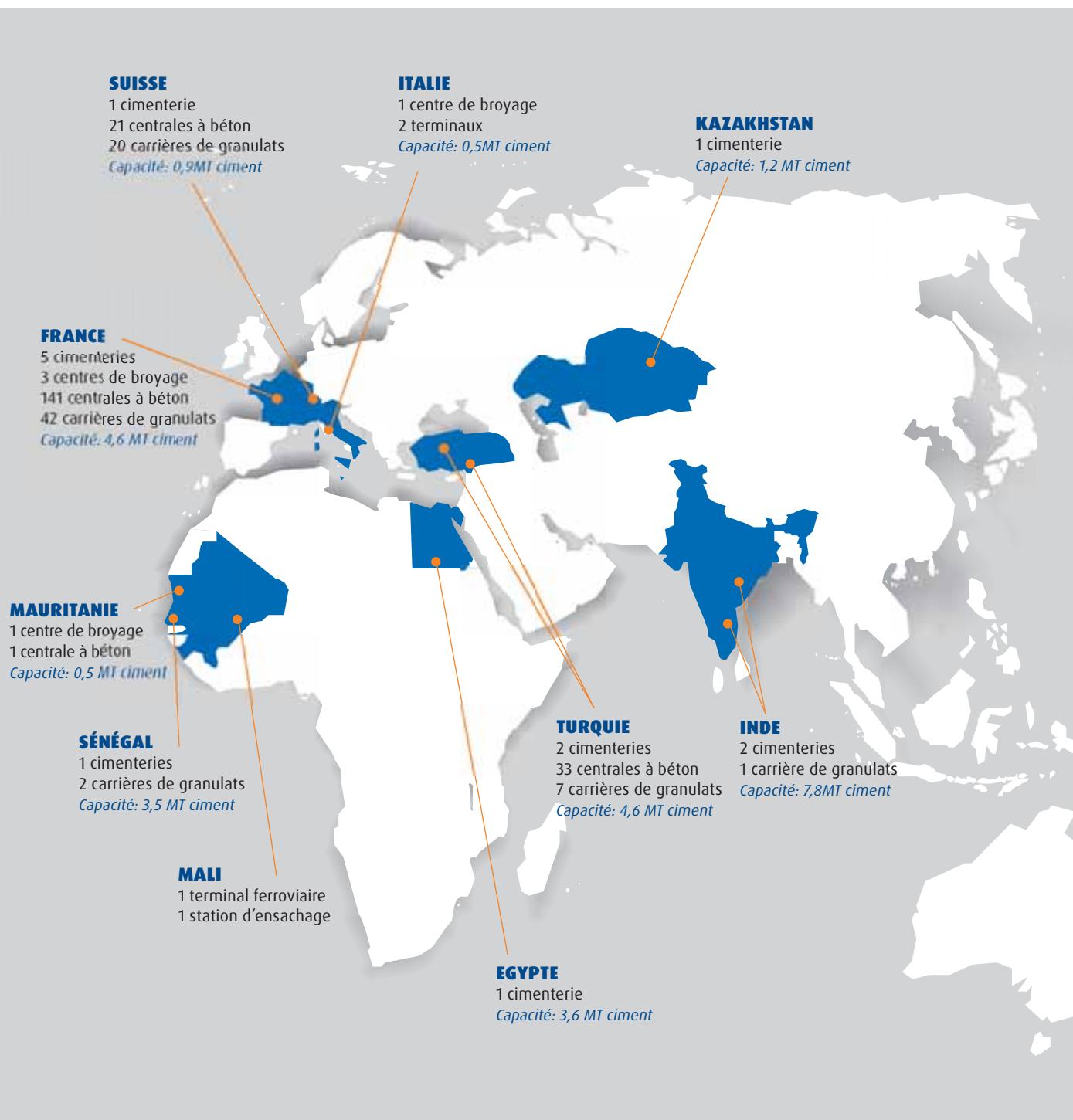
Le Groupe est présent dans des activités complémentaires en France en Suisse et en Inde. Ces activités sont le transport, la chimie du bâtiment, la production de papier et de sacs, et la préfabrication de produits en béton.

Les activités Autres Produits & Services sont présentes à la section 1.7 du présent document de référence.

15.5 IMPLANTATIONS ET OUTILS INDUSTRIELS**15**

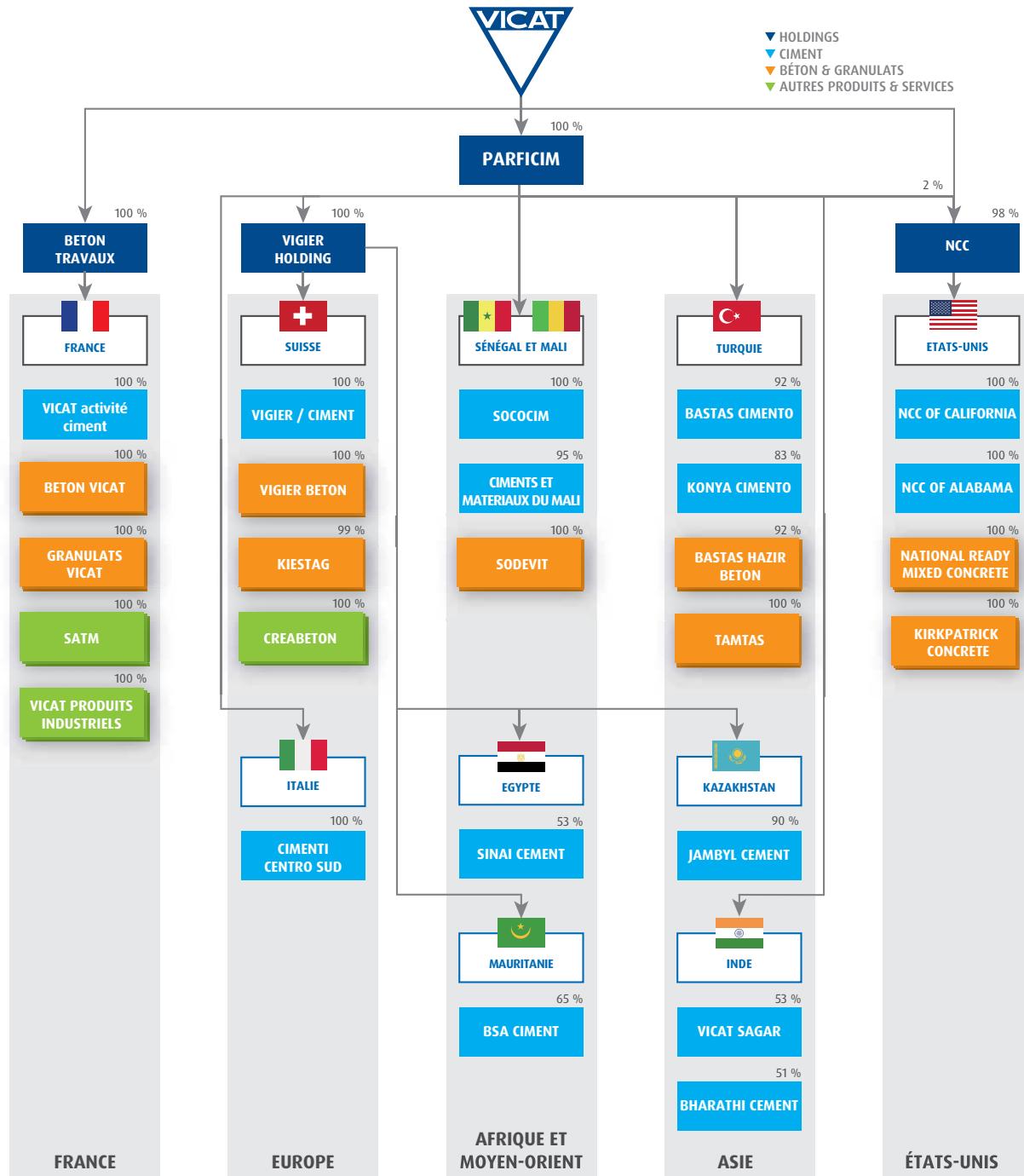
Cimenteries

243Centrales
à béton**5**Centres
de broyage**29,8**millions de tonnes
de capacité**72**Carrières
de granulats



1.6. ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ

L'organigramme ci-dessous représente de manière résumée les principales sociétés du Groupe. Les pourcentages mentionnés correspondent à la part de détention du capital. Seules figurent sur cet organigramme les sociétés les plus significatives ou celles utiles à une bonne compréhension de l'organisation du Groupe.



Certaines filiales contrôlées directement et indirectement par la Société comprennent des actionnaires minoritaires qui peuvent être des partenaires industriels ou financiers, ou des actionnaires historiques de la société en question avant son acquisition par le Groupe. La présence de ces minoritaires peut donner lieu à la signature de pactes d'actionnaires qui contiennent des clauses concernant la participation aux organes d'administration, les modalités d'information des actionnaires ainsi que l'évolution de l'actionnariat de la filiale en question. Toutefois, et sauf exception mentionnée ci-dessous, ces pactes ne prévoient pas d'options d'achat ou de vente, de modifications dans les remontées financières ou plus généralement de dispositions qui seraient de nature à présenter un impact significatif sur la structure financière du Groupe ou à limiter l'exercice du contrôle majoritaire.

Des accords ont été conclus entre le groupe Vicat, la Société Financière Internationale et le groupe Homebroker JSC afin d'organiser leurs relations au sein de la société Mynaral Tas (Kazakhstan), au titre desquels le Groupe a consenti des options de vente à ses partenaires sur leur participation dans Mynaral Tas. Ces options étaient exerçables respectivement au plus tôt en décembre 2013 et en décembre 2015. Début 2013, le groupe Homebroker JSC a sollicité le Groupe afin de céder de manière anticipée sa participation dans Mynaral Tas. Cette proposition a été acceptée par le Groupe qui a donc porté sa participation dans Mynaral Tas à 90 %.

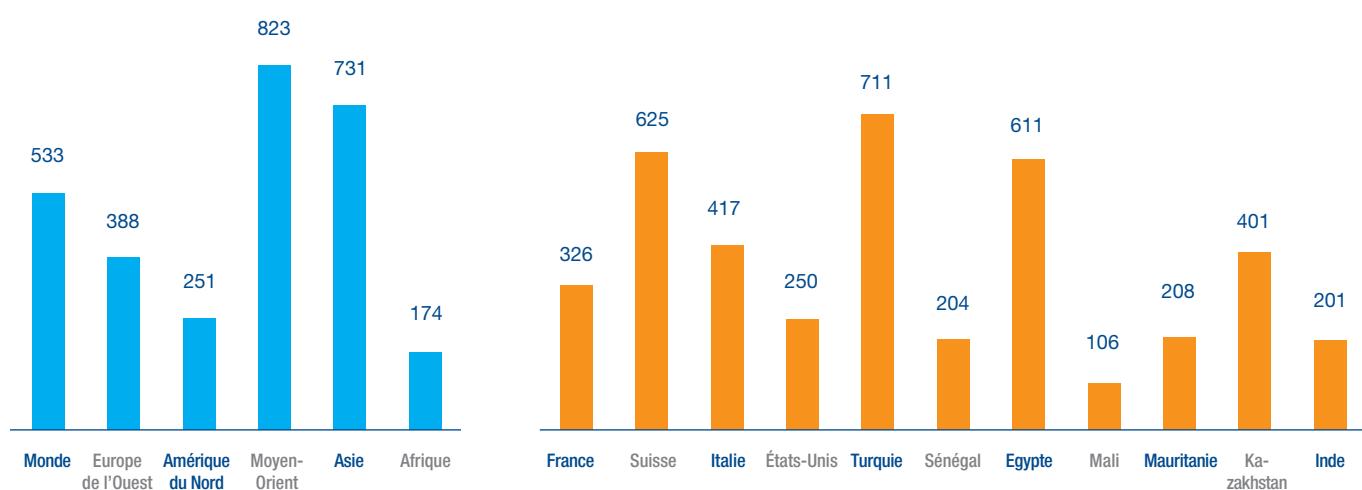
Les informations concernant les principales filiales du Groupe figurent à la section 8.4 « Informations sur les filiales et participations » du présent document de référence.

1.7. PRÉSENTATION DES MARCHÉS

D'un point de vue général, le dynamisme de l'industrie des matériaux de construction sur un marché donné dépend essentiellement de l'évolution démographique de la population considérée, de la croissance économique et de l'évolution de son taux d'urbanisation. Par ailleurs, la culture architecturale et les habitudes de construction locales

ont également une grande influence sur le choix des matériaux de construction, parmi lesquels on trouve principalement le béton, le bois et l'acier. Ce choix est aussi guidé par la disponibilité et le niveau de prix de chacun de ces matériaux au niveau local.

CONSOMMATION ANNUELLE DE CIMENT PAR HABITANT EN 2012 (KG / HABITANT)



Sources : SFIC pour la France, CM CIC Securities, Global Cement Report (consommations) et CIA, World Factbook (populations).

S'agissant du ciment, qui est au cœur des activités du Groupe, son prix de vente sur un marché est essentiellement déterminé par la disponibilité et la facilité d'extraction des matières premières, par le coût de l'énergie thermique et électrique, ainsi que par la disponibilité de personnels

qualifiés pour assurer l'entretien de l'outil industriel. Enfin, l'existence éventuelle de capacités de production excédentaires augmente l'intensité concurrentielle et influe également sur le niveau de prix.

Ventilation du chiffre d'affaires consolidé par zone géographique en 2013

(en millions d'euros)	2013	%
France	856	37,3
Europe (hors France)	427	18,7
États-Unis	221	9,7
Asie	461	20,2
Afrique & Moyen Orient	322	14,1
TOTAL	2 286	100,0

Après l'importante diversification géographique opérée par le Groupe au cours de ces dernières années, les pourcentages se stabilisent autour des deux tiers du chiffre d'affaires réalisé dans les pays matures et un tiers dans les pays à forte croissance.

CIMENT

Le Groupe possède 15 cimenteries réparties dans huit pays, ainsi que cinq broyeurs à clinker implantés dans trois pays. Le tableau ci-dessous récapitule les volumes de ciment vendus par pays au cours des trois dernières années :

Volumes de ciment vendus

(en milliers de tonnes) ⁽¹⁾	2013	2012	2011
France	2 900	3 071	3 537
Suisse	1 002	893	888
Italie	238	319	365
États-Unis	1 535	1 458	1 249
Sénégal/Mali/Mauritanie	2 834	2 896	2 851
Égypte	1 675	2 283	3 192
Turquie	3 605	3 461	3 397
Inde	3 233	2 534	2 056
Kazakhstan	1 028	981	500
TOTAL	18 050	17 894	18 035

(1) Volumes de ciment, clinker et ciment à maçonner.

Les ventes de ciment intra-groupe ont représenté en valeur 18,7 % de l'activité du Groupe, avec une disparité importante allant de 2 % à 36 % selon les zones d'implantation.

BÉTON PRÊT À L'EMPLOI

Le Groupe exploite 243 centrales qui ont produit 8,5 millions de m³ de béton en 2013 dont 36,0 % en France, 22,6 % aux États-Unis, 31,1 % en Turquie et 10,3 % en Suisse.

Le tableau ci-dessous indique les volumes de béton commercialisés ces trois dernières années :

Volumes de béton vendus

(en milliers de m ³)	2013	2012	2011
France	3 066	3 093	3 165
Suisse	879	729	757
États-Unis	1 925	1 658	1 600
Turquie	2 651	2 447	2 444
Mauritanie	4	1	3
TOTAL	8 525	7 928	7 969

GRANULATS

Les 72 carrières de l'activité Granulats du Groupe ont produit 22,8 millions de tonnes de granulats en 2013.

Le tableau ci-dessous indique les volumes de granulats commercialisés ces trois dernières années :

Volumes de granulats vendus

(en milliers de tonnes)	2013	2012	2011
France	10 695	10 185	11 251
Suisse	3 374	2 854	2 930
Sénégal	2 252	2 623	2 968
Turquie	5 891	5 428	4 794
Inde	561	426	276
TOTAL	22 773	21 516	22 219

Sur les marchés où il est présent, le Groupe vise à développer des positions régionales fortes autour de son dispositif Ciment, en les confortant par une présence dans les métiers du Béton prêt à l'emploi et des Granulats. Dans les pays où le Groupe est entré par croissance externe, il cherche à capitaliser sur l'identité locale des marques rachetées.

1.7.1. FRANCE



La France est le marché historique du Groupe. Sa présence est assurée au travers de cinq cimenteries situées sur la moitié est du pays et d'un réseau de centrales à béton et de carrières majoritairement localisées dans les mêmes zones de chalandise, avec une forte concentration dans le quart sud-est. Par ailleurs, le Groupe dispose en France d'activités complémentaires à ses trois principaux métiers.

Volumes vendus par le Groupe en France

	2013	2012	Variation
Ciment (en millions de tonnes)	2,90	3,07	- 5,6 %
Béton (en millions de m ³)	3,07	3,09	- 0,9 %
Granulats (en millions de tonnes)	10,69	10,18	5,0 %

Le niveau de l'activité économique a été particulièrement faible tout au long de l'année 2013 en France ; la construction de logements est en baisse de 12,6 % par rapport à 2012 ⁽¹⁾. Cette baisse est un peu moins marquée au niveau des constructions neuves commencées qui se chiffrent à 294 000, soit - 3,2 % ⁽¹⁾. En ce qui concerne les travaux publics, la baisse s'établit à 0,3 %.

1.7.1.1. Ciments

Le marché français du ciment est un marché mature, avec une consommation de 19,2 millions de tonnes en 2013. La consommation par habitant s'établit donc à environ 305 kg de ciment en 2013.

Depuis 2007, le marché a baissé en volume de près de 25 %, soit une décroissance annuelle moyenne de 4,2 % sur la période. En 2013, la consommation de ciment a de nouveau reculé de 3,8 % ⁽²⁾. Le repli des ventes du Groupe sur le marché français en 2013 est équivalent à celui du marché national. Le recul global est plus marqué en raison de la baisse des exportations qui s'élèvent à 0,2 million de tonnes de ciment en 2013.

L'industrie française du ciment est concentrée. Quatre groupes détiennent environ 94 % du marché : il s'agit de Lafarge, Ciments Français (groupe Italcementi), Vicat et Holcim. Le Groupe est le 3^e cimentier français ⁽²⁾, avec une production de ciment de 2,9 millions de tonnes en 2013.

1.7.1.2. Béton prêt à l'emploi & Granulats

En 2013, le marché du Béton prêt à l'emploi en France a représenté près de 39 millions de m³ de béton ⁽³⁾, soit un recul de 2 % par rapport à 2012 avec de fortes disparités par région. On compte en France près de 1 900 centrales à béton, et plus de 500 entreprises, réparties sur tout le territoire.

Les 141 centrales à béton du Groupe couvrent 10 des 19 régions françaises, pour la plupart dans la partie est de la France, et ont vendu près de 3,1 millions de m³ en 2013, soit environ 8 % du marché national. Les volumes vendus par le Groupe en 2013 sont légèrement inférieurs à ceux de 2012 (- 0,9 %).

Le marché français des granulats s'est élevé à 340 millions de tonnes en 2013 ⁽³⁾ (hors matériaux recyclés), en progression de 1,6 % par rapport à 2012, avec de fortes différences entre l'éruptif (+ 8 %), le calcaire (+ 0 %) et l'alluvionnaire (- 2 %). Les ventes d'alluvionnaires sont en ligne avec celles du BPE qui traduisent un ralentissement général du bâtiment.

Plus de 1 600 entreprises interviennent sur ce marché en France. Le Groupe se positionne parmi les dix premiers producteurs de granulats en France.

Le Groupe dispose de 63 sites dont 42 carrières, qui lui ont permis de produire et de commercialiser 10,7 millions de tonnes de granulats en 2013, soit environ 3 % du marché national. Les volumes vendus sont en croissance de 5 % en 2013 par rapport à 2012.

1.7.1.3. Autres Produits & Services

Les Autres Produits & Services regroupent en France des activités complémentaires aux métiers principaux du Groupe tels que les Transports et Grands Travaux, avec en particulier la société SATM, les produits de chimie du bâtiment avec Vicat Produits Industriels et l'activité Papier avec les Papeteries de Vizille.

Ventilation du chiffre d'affaires opérationnel par activité

(en millions d'euros)	2013	2012	Variation
Transports & Grands Travaux	90,8	99,6	- 8,8 %
Vicat Produits Industriels	69,7	67,8	2,8 %
Papier	39,4	39,8	- 1,0 %

(1) Source : ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

(2) Source : Global Cement Report 2013.

(3) Source : Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (Unicem).

Transport et Grands Travaux



SATM, à travers ses 15 agences en France, met en œuvre trois modes de transport, par benne, par citerne et par plateau. SATM réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires Transport en tant que commissionnaire de transport et est un acteur de premier plan dans ce domaine pour les activités Vrac, Benne et Citerne, ce qui lui confère une très grande flexibilité et adaptabilité au marché. Ainsi, SATM exploite une flotte d'environ 1 000 véhicules, dont la majeure partie appartient à des sous-traitants travaillant régulièrement avec le Groupe.

Une grande partie du transport du ciment et des granulats vers les centrales de BPE est assurée par SATM qui réalise ainsi environ la moitié de son chiffre d'affaires dans le Groupe. La complémentarité de cette activité Transport avec les métiers du Groupe lui permet ainsi d'optimiser la qualité du service fourni à ses clients. Le chiffre d'affaires de cette activité, en 2013, est en hausse de près de 5 %.

L'activité Grands Travaux de SATM résulte principalement d'appels d'offres concernant les grands chantiers de construction d'infrastructures tels que les lignes TGV, les projets autoroutiers et les constructions de centrales électriques. SATM intervient sur ces chantiers afin de fournir le BPE au moyen de centrales mobiles destinées aux grands ouvrages. SATM est un véritable partenaire dans le domaine des grands travaux, en France ou à l'étranger. Cette activité est particulièrement cyclique entraînant de fortes variations de facturations ; on constate de ce fait une baisse très sensible du chiffre d'affaires de cette activité en 2013.

Chimie du bâtiment



Vicat Produits Industriels (VPI) est un acteur important sur le marché des mortiers industriels pour le bâtiment et le génie civil et qui dispose de quatre usines et d'un réseau commercial en France. VPI apporte au Groupe une capacité d'observation du marché des matériaux de construction et donc une connaissance fine des besoins des utilisateurs finaux.

VPI propose une large gamme qui comprend environ 200 produits répondant à un grand nombre de besoins : les enduits de façade, les mortiers et bétons traditionnels, les produits servant à réparer les sols et les murs, les colles pour carrelages, les produits d'isolation thermique. L'évolution et le développement de ces produits et leur adaptation aux besoins des clients est assurée par l'équipe du laboratoire de recherche de L'Isle-d'Abeau.

Le chiffre d'affaires hors Groupe de l'activité VPI est en hausse en 2013 de 2,8 %, à 69,7 millions d'euros.

Papier et sacherie



Situées dans la région de Grenoble, les Papeteries de Vizille sont présentes sur deux segments : l'impression-écriture et la production de sacs.

Le tableau ci-dessous indique l'évolution des volumes de ventes des Papeteries de Vizille :

	2013	2012	Variation
Impression écriture (en tonnes)	20 876	21 961	- 4,9 %
Sacs (en milliers d'unités)	64 027	60 442	5,9 %
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	39,4	39,8	- 1,0 %

LA PRODUCTION DE PAPIER IMPRESSION-ÉCRITURE

L'activité Impression Écriture est concentrée sur la production de papiers de spécialité à forte valeur ajoutée. Ainsi, malgré leur dimension modeste, les Papeteries de Vizille sont partenaires d'éditeurs de renom, de grandes banques françaises, et poursuivent leur développement dans différents pays du monde où leur savoir-faire, la qualité et la technicité de leurs produits sont reconnus.

LA PRODUCTION DE SACS DE GRANDE CONTENANCE EN PAPIER

La sacherie fournit des sacs en papier de grande contenance aux secteurs agroalimentaire, chimique et de la construction. Cette usine a une capacité de production annuelle d'environ 75 millions de sacs, ce qui représente approximativement 15 % du marché national. Une partie des sacs vendus par les Papeteries de Vizille sont destinés au Groupe, sans que les Papeteries de Vizille soient pour autant le fournisseur exclusif du Groupe.

2013 a été marquée par une baisse de la demande sur la plupart des marchés de destination des sacs kraft industriels, - 5,1 % en France et - 1,5 % en Europe. Malgré ce contexte, les Papeteries de Vizille enregistrent une croissance des volumes de ventes de 6 % par rapport à 2012.

1.7.2. EUROPE (HORS FRANCE)

Volumes vendus par le Groupe en Europe (hors France)

	2013	2012	Variation
Ciment (en millions de tonnes)	1,24	1,21	2,3 %
Béton (en millions de m ³)	0,88	0,73	20,5 %
Granulats (en millions de tonnes)	3,37	2,85	18,2 %

1.7.2.1. La Suisse



Le Groupe est arrivé sur le marché suisse en 2001 par l'acquisition du groupe Vigier, déjà intégré verticalement tant par un réseau de centrales à béton et de carrières, que grâce à une activité importante de produits préfabriqués en béton. Il intervient essentiellement sur la partie ouest et centre du pays.

Le secteur de la construction en Suisse a connu une nouvelle année de croissance et demeure à un niveau élevé.

Ciment

Après une légère baisse en 2012, la consommation de ciment en Suisse est repartie à la hausse pour dépasser à nouveau le seuil des 5 millions de tonnes⁽¹⁾, ce qui représente plus de 625 kg de consommation de ciment par habitant, un niveau élevé pour un pays mature.

Les principaux producteurs sur ce marché sont Holcim, qui détient près des deux tiers du marché suisse, JuraCim (groupe CRH) et Vigier, filiale du Groupe. Holcim est très présent dans l'est du pays, tandis que JuraCim et Vigier sont implantés dans la partie ouest. Le Groupe est, au travers de sa filiale Vigier, le 3^e cimentier en Suisse.

En 2013, Vigier Ciment a maintenu ses ventes à un niveau élevé et a consolidé ses parts de marché.

Béton prêt à l'emploi & Granulats

Le marché du béton prêt à l'emploi est très développé en Suisse avec un maillage de centrales à béton très dense. Après une baisse en 2012, la demande de BPE a augmenté et se situe toujours à un haut niveau même si les volumes demeurent très disputés.

Au travers de Vigier et de ses filiales, le Groupe possède 21 centrales à béton réparties sur la moitié ouest de la Suisse dans quatre régions. Ces centrales ont réalisé en 2013 une production de 0,88 million de m³, en hausse de 20,5 % par rapport à l'année précédente.

Vigier exploite 20 sites de granulats, situés à proximité des centrales à béton. Ces carrières sont généralement de taille plus modeste qu'en France et sont en priorité destinées à fournir les besoins des centrales à béton. Le secteur des granulats a logiquement profité du dynamisme observé dans le BPE. La production de granulats de Vigier a ainsi augmenté par rapport à l'année précédente de 18,2 %, s'élevant à 3,4 millions de tonnes en 2013.

Autres Produits & Services



La société Creabeton Matériaux, filiale de Vigier, regroupe les quatre sites de production de l'activité Préfabrication. Ces quatre usines sont approvisionnées en ciment et granulats par les autres sociétés du Groupe.

Creabeton Matériaux fabrique et commercialise une gamme complète de produits en béton, notamment des produits de jardin (pavés, dalles), des produits d'infrastructure (Deltabloc, cunettes) et des produits sur mesures (éléments architecturaux). Vigier fabrique et commercialise également des traverses de chemin de fer et des bordures de quai en béton, sous la marque Vigier Rail et a acquis récemment un prestataire de solutions techniques détenteur des licences du système de voies sans ballast Low Vibration Tracks.

Le chiffre d'affaires de cette activité de Préfabrication béton s'élève à 127,5 millions d'euros en 2013, au même niveau qu'en 2012, ce qui représente 424 milliers de tonnes de produits béton, dont 20 % de produits rail.

1.7.2. L'Italie



Avec une consommation de 21 millions de tonnes de ciment en 2013⁽²⁾, l'Italie enregistre une nouvelle baisse de 14 % de sa demande intérieure, ce qui portera la chute cumulée des volumes à 55 % entre 2007 et 2013.

Cementi Centro Sud, filiale du Groupe, exploite un broyeur en Sardaigne et deux terminaux maritimes, l'un près de Gênes et l'autre dans le sud du pays, qui totalisent 0,24 million de tonnes vendues. Si Cementi Centro Sud n'occupe pas une place significative sur le marché italien du ciment, cette implantation constitue, pour le Groupe, une position stratégique d'observation, dans la mesure où ce pays dispose d'une industrie cimentière encore fragmentée, avec une vingtaine de producteurs présents sur le marché.

1.7.3. ÉTATS-UNIS

Volumes vendus par le Groupe aux États-Unis

	2013	2012	Variation
Ciment (en millions de tonnes)	1,54	1,46	5,3 %
Béton (en milliers de m ³)	1,93	1,66	16,2 %

Le Groupe est présent dans deux régions principales : la Californie et le Sud-Est (principalement Alabama et Géorgie). Les taux de croissance de ces régions devraient se situer en 2013 un peu au-dessus de la moyenne nationale, entre 2 et 3,5 %.

Au niveau national, les dépenses de construction sont en hausse de près de 6 % en 2013. Les dépenses de travaux publics se sont quant à elles légèrement contractées.

1.7.3.1. Ciment



Le marché américain du ciment, qui a culminé à plus de 128 millions de tonnes en 2005 et 2006 est tombé jusqu'à 71 millions de tonnes en 2010 mais reprend depuis à un rythme moyen annuel de 3,5 %. La consommation domestique est estimée à 82 millions de tonnes en 2013⁽³⁾, ce qui représente une croissance de

(1) Sources CEM Suisse.

(2) Sources estimation Grant Thornton.

(3) Sources United States Geological Survey (USGS).

4 % par rapport à l'année 2012. La consommation par habitant est basse pour un pays développé, à peine supérieure à 250 kg de ciment par an, en raison, notamment, des habitudes de construction en bois.

L'industrie cimentière américaine fournit environ 92 % de la consommation nationale, le solde étant importé, principalement du Canada, d'Asie et du Mexique.

Le tableau ci-dessous indique la consommation de ciment dans les deux régions des États-Unis dans lesquelles le Groupe est implanté⁽¹⁾ :

(en millions de tonnes)	2013	2012	Variation
Sud-Est	8,1	7,9	3,1 %
Californie	8,4	7,4	13,4 %
TOTAL ÉTATS-UNIS	82,0	78,9	4,0 %

Le Groupe exploite deux usines américaines distantes de plus de 3 000 km et qui opèrent donc sur deux marchés indépendants. Les deux régions sur lesquelles le Groupe intervient sont en croissance de 3 % pour le Sud-Est et de 13 % pour la Californie. Les volumes de vente du Groupe en 2013 sont inscrits en hausse de 5,3 % par rapport à 2012, reflétant des spécificités régionales et les liens commerciaux durables que le Groupe a su lier avec ses clients.

Les concurrents, du Groupe sur ses deux marchés d'implantation aux États-Unis sont Heidelberg Cement, Holcim, Argos, Cemex, Vulcan et Buzzi Unicem dans la région Sud-Est, et Cemex, HeidelbergCement, CPC, Mitsubishi et TXI en Californie.

Avec une production globale de près de 2 % du marché national, National Cement Company (NCC), filiale du Groupe, serait le 16^e producteur américain⁽¹⁾ au niveau national, et un acteur important dans les deux régions où il est présent.

1.7.3.2. Béton prêt à l'emploi

 Le BPE est très largement répandu aux États-Unis. Le marché américain du béton prêt à l'emploi est estimé à environ 230 millions de m³ pour l'année 2013⁽²⁾. Après une chute de plus de 40 % entre 2007 et 2010, le marché a commencé à se redresser en 2011. Avec une progression de 4 % en 2013, il a désormais repris près de 17 % par rapport à son point bas. Cette moyenne synthétise cependant des situations régionales contrastées.

 Le marché est très concurrentiel, on y trouve à la fois des acteurs importants et fortement intégrés, tels que Cemex ou Lafarge, mais également encore beaucoup de petits producteurs indépendants actifs au plan local.

 Compte tenu de l'étendue du marché américain, ne sont présentés ci-après que les deux marchés régionaux sur lesquels le Groupe est implanté. Le marché du BPE sur lequel le Groupe opère dans la région Sud-Est, soit l'Alabama et la

(1) Sources United States Geological Survey (USGS).

(2) Sources National Ready Mix Concrete Association (NRMCA).

(3) Source interne.

Géorgie, a représenté, en 2013, une production de près de 8,3 millions de m³ en augmentation de 2,5 % par rapport à 2012⁽³⁾, l'amélioration étant plus sensible en Géorgie. Le marché du BPE en Californie a représenté, en 2013, une production de 23,2 millions de m³, en hausse de 11 % par rapport à l'année précédente⁽³⁾.

Le Groupe s'est développé par des acquisitions successives et exploite 47 centrales sur le territoire américain, principalement par les entreprises Kirkpatrick concrete, National Ready mix et Walker concrete. Elles ont réalisé une production globale de 1,9 million de m³ en 2013 (dont 71 % en Californie et 29 % en Alabama), en hausse de 16,2 % par rapport à la production globale en 2012. L'évolution des volumes de vente du Groupe varie en fonction des régions et est déterminée principalement par l'activité résidentielle.

1.7.4. AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT

Volumes vendus par le Groupe en Afrique

	2013	2012	Variation
Ciment (en millions de tonnes)	4,51	5,18	- 12,9 %
Granulats (en millions de tonnes)	2,25	2,62	- 14,2 %

1.7.4.1. Le Sénégal et le Mali

Ciment

 Présent depuis 1999 au Sénégal avec sa filiale Sococim Industries basée à Rufisque près de Dakar, le Groupe s'est développé ensuite dans l'ensemble de cette région d'Afrique de l'Ouest composée du Mali, de la Gambie, de la Guinée-Conakry, du Burkina Fasso et de la Mauritanie (la « sous-région »). Cet ensemble représente une consommation de près de 7 millions de tonnes de ciment, chiffre en croissance de 7 % en 2013⁽³⁾.

 En l'absence de statistiques officielles, le Groupe estime que le marché du ciment au Sénégal connaît une croissance moyenne annuelle d'environ 6 % par an depuis 12 ans. Cette croissance est estimée à 7,5 % en 2013. La taille du marché a pratiquement doublé en 12 ans pour atteindre une consommation annuelle de près de 2,8 millions de tonnes en 2013. La consommation par habitant est néanmoins limitée à environ 210 kg par an.

L'industrie cimentière sénégalaise, qui bénéficie d'un accès à des ressources de calcaire rares en Afrique de l'Ouest, alimente également les pays limitrophes de la sous-région évoquée ci-dessus qui ne possèdent pas de producteur domestique de clinker. La consommation de ciment au Mali est repartie à la hausse en 2013 et s'établit à environ 1,6 million de tonnes en 2013⁽³⁾.

Le Groupe est en concurrence au Sénégal avec Cement du Sahel et les importations d'autres pays. Un nouvel entrant a construit une usine mais n'a pas commencé à opérer sur le marché en raison de manquements graves relevés dans le processus d'implantation. Cette pression concurrentielle a entraîné une baisse du prix de vente moyen.

Dans ce contexte, les ventes de Sococim Industries s'établissent à 2,7 millions de tonnes, en recul de 5 % par rapport à 2012. Après avoir servi prioritairement le marché national, Sococim Industries approvisionne la sous-région d'Afrique de l'ouest : selon les années entre 30 et 40 % des volumes partent à l'exportation.

Granulats

Le Groupe est présent sur le marché des granulats du Sénégal et des pays limitrophes. L'environnement a été contrasté avec une bonne activité au premier semestre pour la construction de bâtiments consommateurs de granulats calcaires qui s'est ensuite ralentie mais un redémarrage des chantiers de travaux publics a opportunément assuré une continuité de l'activité.

Produits par le Groupe dans la partie occidentale du Sénégal (Dakar et Thiès), les granulats concassés (calcaires et basaltes) sont utilisés dans les onze régions du pays et en Gambie voisine. Avec 2,25 millions de tonnes en 2013, les volumes vendus finissent en baisse de 14,2 % par rapport à 2012.

1.7.4.2. Mauritanie



Avec un taux de croissance estimé par le FMI à 6 %, la Mauritanie bénéficie d'une situation macroéconomique favorable en dépit d'un taux de chômage élevé (plus de 30 %). La consommation de ciment est de 820 milliers de tonnes selon nos estimations et a progressé d'environ 18 %, principalement sur la région de Nouakchott.

Pour produire son ciment, BSA Cement, filiale du Groupe, exerce une activité de broyage à partir de clinker de qualité, importé, pour la fabrication d'un ciment équivalent « prise mer », très demandé sur le marché de la capitale. Les volumes de ciment vendu ont profité de cet environnement porteur et BSA Cement a développé ses ventes de façon très significative. Sa part de marché est d'environ un tiers du marché national.

Le Groupe complète son implantation avec une petite activité de Béton prêt à l'emploi en développement.

1.7.4.3. L'Égypte



L'Égypte a été fortement pénalisée en 2013 par les conséquences des événements politiques. Dans ces conditions la croissance devrait rester inférieure à 2 % en 2013.

(1) Source : ministère de l'Équipement.

(2) Source : TCMB et estimation interne pour les sociétés non-membres.

La forte croissance de la consommation de ciment que connaissait le marché égyptien jusqu'en 2009 s'est arrêtée brutalement ; Le marché, qui avait repris 5,1 % en 2012, recule de 2,4 % en 2013⁽¹⁾. La consommation nationale s'établit à 49,9 millions de tonnes ce qui représente environ 600 kg de ciment par habitant et par an.

L'Égypte compte, à ce jour, 19 sociétés de ciment réparties à travers le pays, parmi lesquelles on retrouve les groupes Lafarge, Cemex et Italcementi. Il y a une concentration de cimenteries dans un rayon de 200 km autour de la capitale.

L'industrie cimentière égyptienne présente l'avantage de disposer de faibles coûts de production, en dépit de hausses régulières du coût de l'énergie, et d'une situation géographique lui permettant d'exporter aisément, par voie maritime, ses excédents de production éventuels vers différentes régions du monde avec ses ports sur la Méditerranée et sur la mer Rouge.

Les ventes de Sinaï Cement Company, filiale du Groupe, ont reculé dans des proportions importantes compte tenu des perturbations subies par l'usine en raison des problèmes de sécurité, notamment dans le Sinaï.

1.7.5. ASIE

Volumes vendus par le Groupe en Asie

	2013	2012	Variation
Ciment (en millions de tonnes)	7,87	6,98	12,8 %
Béton (en millions de m ³)	2,65	2,45	8,4 %
Granulats (en millions de tonnes)	6,45	5,85	10,2 %

1.7.5.1. La Turquie



Le Groupe est présent en Turquie depuis plus de vingt ans à travers ses cimenteries à Konya et près de la capitale Ankara et son réseau de centrales à béton et de carrières qui dessert le plateau anatolien et une partie de la zone méditerranéenne.



Pendant cette période, on a pu observer une forte urbanisation de la Turquie, une croissance démographique et une importante migration de la population rurale qui ont soutenu la demande de construction résidentielle et industrielle ainsi que le développement des infrastructures. Les secteurs de la construction et des matériaux de construction sont tous deux corrélés à cette croissance.

Ciment



La consommation annuelle est estimée à 61,7 millions de tonnes en 2013⁽²⁾, en progression de plus de 8 %. La consommation de ciment

dépasse 700 kg par an et par habitant, traduisant les besoins d'infrastructure du pays. Cette année, toutes les régions turques sont en croissance.

Si le secteur cimentier turc demeure largement fragmenté, une concentration semble toutefois se dégager avec l'émergence d'acteurs multinationaux tels que Vicat, HeidelbergCement (Allemagne) et Cementir (Italie) et de groupes turcs d'envergure nationale (comme Oyak, Sabanci et Nuh). Les principales zones de consommation de ciment en Turquie sont les zones urbaines de Marmara (Istanbul), d'Anatolie centrale (Ankara) ainsi que les régions touristiques de la Méditerranée (Antalya) et de la mer Égée.

La part de marché national du Groupe est d'un peu moins de 6 % mais avec des positions fortes sur les deux zones où le Groupe est présent. En 2013, les ventes du Groupe ont connu une progression moindre que la moyenne nationale.

Béton prêt à l'emploi & Granulats



Le marché turc du BPE est estimé à environ 102 millions de m³ en 2013⁽¹⁾, en hausse d'environ 10 % par rapport à l'année précédente. Grâce à un réseau de 33 centrales à béton, les sociétés du Groupe ont profité de cette croissance malgré une forte progression du nombre des sociétés de béton prêt à l'emploi.

L'activité BPE en Turquie doit s'adapter aussi bien aux conditions climatiques très rigoureuses dans la partie centrale du pays, qu'aux contraintes liées à l'activité touristique du pays. Ainsi, le Groupe exerce son activité BPE de façon alternée : il fournit du printemps à l'automne principalement les régions d'Ankara et de Konya, et alimente, durant la période hivernale et de basse saison touristique, les chantiers de construction sur les côtes de la Méditerranée.

La position du Groupe en Turquie sur l'activité Granulats est orientée vers la couverture de la zone de chalandise de son activité BPE qui représente les 4/5^e de ses débouchés. Les volumes vendus progressent fortement, dynamisés par la demande liée aux « grands projets d'Ankara ».

1.7.5.2. Le Kazakhstan



La croissance du PIB, selon les dernières estimations, s'établit autour de 5,1 % en 2013.

L'économie repose en grande partie sur ses richesses en matières premières et en particulier de la production de pétrole.

L'activité du secteur de la construction a été bonne, d'autant plus que les conditions météorologiques ont été exceptionnellement favorables tout au long de l'année. La consommation de ciment se situe à 8 millions de tonnes, en progression de 14 % par rapport à 2012. Les importations couvrent en 2013 un cinquième de cette consommation. L'activité des travaux publics est toujours fortement influencée par les grands projets d'infrastructure impulsés par les pouvoirs publics.

Le Groupe est implanté au Kazakhstan avec l'usine de Jambyl Cement. Les principaux marchés de l'usine se trouvent dans les régions d'Almaty et d'Astana, la capitale et dans une moindre mesure le Sud et l'Ouest

(1) Sources internes.

(2) Source : Global Cement Report.

du pays. Dans ce contexte positif, Jambyl Cement dépasse le million de tonnes de ciment vendues en 2013, deux années et demie seulement après la mise en service d'une usine entièrement neuve bâtie sur un nouveau site.

1.7.5.3. Inde



Le Groupe s'est implanté en Inde en 2008 avec la constitution de la coentreprise Vicat Sagar Cement Private Limited et a étendu son dispositif dans ce marché à fort potentiel en 2010 avec l'acquisition de Bharathi Cement. Ainsi, avec 7,8 millions de tonnes de capacité de production ciment, le Groupe dispose d'un potentiel de développement important pour servir les marchés du sud et de l'est de l'Inde.

Ciment

Le marché du ciment en Inde est estimé à 242 millions de tonnes en 2012⁽²⁾, faisant de l'Inde le deuxième marché mondial du ciment. Il a connu une hausse moyenne annuelle de 10 % entre 2004 et 2010, mais a vu cette progression s'affaiblir à 7,2 % en 2011 et 2,1 % en 2012⁽¹⁾. Néanmoins, avec une consommation annuelle par habitant d'environ 200 kg, le marché dispose encore d'un potentiel de croissance très important, eu égard au besoin d'infrastructure, au dynamisme démographique et à la tendance d'urbanisation.

En 2013, on estime, pour les états où le Groupe est présent dans le sud de l'Inde (Andhra Pradesh, Tamil Nadu, Karnataka, Kerala et Goa) ainsi que dans l'État du Maharashtra, le marché du ciment représente plus de 90 millions de tonnes, en baisse de 4,6 % en 2013 (contre une croissance de 3,9 % l'année précédente). Toutefois le dernier trimestre 2013 a renoué avec la croissance. Le contexte de demande faible et de démarrage de nouvelles capacités a entraîné une forte volatilité des prix de vente.

Le Groupe commercialise la production de ses deux usines sous la marque Bharathi Cement en s'appuyant sur un réseau important de distributeurs. En 2013, le Groupe a enregistré, grâce au démarrage puis la montée en puissance de l'usine de Vicat Sagar Cement à Chatrasala, une forte progression de ses volumes vendus en Inde à 3,2 millions de tonnes.

La société Vicat Sagar s'est équipé à travers la société Gulbarga Power, d'une centrale électrique de 30 mégawatts pour alimenter sa cimenterie de Chatrasala. Cette centrale dispose d'un système « waste heat recovery » d'une capacité de 8 mégawatts.

Granulats

La société Mines & Rocks (filiale à 100 % de Bharathi Cement) exploite une carrière de granulats située à environ 50 km de Bangalore, dans l'état du Karnataka. Elle commercialise sa production dans la zone périurbaine du Nord de Bangalore. L'outil de production permet de produire 80 % de sable, et permet au Groupe de se positionner efficacement sur un marché en forte croissance. L'activité de Mines & Rock au cours de l'année 2013 a été dynamique affichant, avec plus de 560 milliers de tonnes vendues, une progression de 32 %.

1.8. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le Groupe concentre ses moyens de recherche pour l'innovation, le développement et le suivi des produits à L'Isle-d'Abeau, près de Lyon, au centre technique Louis Vicat.

Ce centre, ouvert en 1993, est situé au cœur de la région Rhône-Alpes, à proximité des implantations historiques du Groupe à Grenoble et de sa cimenterie emblématique de Montalieu, en Isère. Il dispose d'une équipe de 90 chercheurs et techniciens travaillant au sein de trois laboratoires :

- le laboratoire matériaux et microstructures qui analyse la matière ;
- le laboratoire Sigma Béton qui formule et contrôle les bétons et granulats ;
- le laboratoire de formulation des produits industriels du bâtiment qui met au point les compositions de produits de second œuvre.

Les principales thématiques de recherche et développement visent à anticiper ou à répondre aux demandes de nos clients ainsi qu'à l'évolution des normes de construction. Dans le cadre de ses recherches, le Groupe procède à des dépôts de brevets pour protéger le développement des produits issus de la R&D.

Le montant des frais de recherche et développement s'est élevé pour 2013 à 6.401 milliers d'euros (note 4 de l'annexe aux comptes consolidés).

1.8.1. RECHERCHE SUR LES PROCÉDÉS

L'amélioration de l'efficacité énergétique des cimenteries et le remplacement des combustibles fossiles par des combustibles de substitution s'inscrivent dans une logique d'économie circulaire et de baisse des émissions de CO₂ par l'accroissement de la proportion de combustibles issus de la biomasse. En 2013, l'utilisation de combustibles de substitution a permis d'éviter de consommer l'équivalent de 430 000 tonnes de charbon. La coopération entre les équipes de la Recherche & Développement et celles des usines a permis ce transfert de type d'énergie sans impact sur la qualité des ciments.

Plus récemment, de nouveaux axes de recherche sont apparus. Ils concernent le développement de nouveaux ciments qui, à propriétés mécaniques équivalentes, conduiront à des émissions de CO₂ réduites. Ce sujet, fondamental pour l'avenir de l'industrie et qui s'inscrit dans l'objectif du Groupe de participer à cet effort collectif en faveur de l'environnement, mobilise des moyens humains importants dans les domaines de la cristallographie, de la thermique et de l'adjuvantation. Des équipements de dernières technologies sont mobilisés pour ces recherches, notamment, diffractomètre, fluorescence X, microscope électronique à effet de champs. Ces recherches ont abouti à la production industrielle d'un nouveau ciment au cours du premier semestre 2013, l'Alpenat®. Celui-ci est en cours de tests par les équipes recherche et développement Ciment et Béton qui sont maintenant regroupées dans une même Direction de la R&D pour accélérer la sortie sur le marché des nouveaux produits.

1.8.2. LES SOLUTIONS CONSTRUCTIVES

De nouveaux bétons sont régulièrement développés pour répondre aux attentes de la clientèle du BTP. Les bétons ont connu plusieurs ruptures technologiques avec les bétons auto-plaçants dont l'hyper fluidité permet d'épouser des formes de coffrages complexes. La mise au point des bétons à hautes puis à très hautes performances (BHP et BTHP) et dernièrement des bétons fibrés à ultra-hautes performances (BFUP) a multiplié par dix les montées en résistance du matériau (200 MPa de résistance en compression). Ces bétons répondent aux besoins de réalisation d'ouvrages d'art ou immeubles de grande hauteur toujours plus performants tout en permettant une créativité architecturale quasi illimitée.

Les évolutions de la réglementation thermique à la suite du Grenelle de l'Environnement sont prises en compte. Les recherches visent à déterminer avec précision les apports du béton dans l'élaboration de nouvelles solutions constructives visant l'efficacité énergétique du bâtiment. La détermination de codes de calcul de l'inertie du béton fait ainsi l'objet d'un programme de recherche commun avec l'INES/CEA de Chambéry. Les équipes recherche et développement Béton développent des bétons structurels isolants permettant de réaliser l'enveloppe d'un bâtiment sans isolant rapporté.

- Une offre destinée à l'éco-construction à base de ciment naturel prompt fabriqué dans le massif de la Chartreuse et de matériaux bio-sourcés comme les bétons de chanvre est maintenant proposée sur le marché.
- Les capacités d'analyses du centre technique Louis Vicat permettent de diagnostiquer les pathologies des bétons utilisés aux XIX^e et XX^e siècles et de proposer des solutions de traitement. Vicat est membre du Cercle des Partenaires du Patrimoine du ministère de la Culture et de la Communication et participe dans ce cadre à la conduite de programmes de recherche pour la restauration du bâti ancien.

1.8.3. LA POLITIQUE DE PARTENARIATS

Le centre technique Louis Vicat travaille en collaboration avec plusieurs centres de recherche publics et privés (Commissariat à l'Énergie Atomique, Institut National de l'Énergie Solaire de Chambéry, Institut National Polytechnique de Grenoble, laboratoires des Écoles d'architecture et des universités, laboratoires de ses clients du BTP, etc.).

Le groupe Vicat a été membre fondateur en 2007 du pôle Innovations Constructives dont il assure la présidence. Ce pôle d'excellence basé en Nord-Isère regroupe des acteurs locaux de la filière de la construction (industriels, institutionnels, architectes, PME/TPE, artisans, Les Grands Ateliers de L'Isle-d'Abeau, Écoles d'architecture, École nationale des travaux publics de l'État, Centre de Formation des Apprentis du BTP, etc.). Il vise à accélérer la diffusion des innovations dans le secteur de la construction pour répondre principalement aux enjeux de la construction durable.



▲ La salle de commande de l'usine de Bharathi Cement en Inde.

COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE

2

2.1.	INFORMATIONS SÉLECTIONNÉES	36
2.2.	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	38
2.2.1.	Synthèse	38
2.2.2.	Comparaison des résultats des exercices 2013 et 2012	42
2.2.3.	Comparaison des résultats des exercices 2012 et 2011	49
2.3.	TRÉSORERIE ET CAPITAUX	50
2.3.1.	Capitaux	50
2.3.2.	Flux de trésorerie	50
2.3.3.	Endettement	52
2.3.4.	Analyse des engagements hors bilan donnés	57
2.4.	INVESTISSEMENTS	58
2.4.1.	Investissements réalisés	58
2.4.2.	Principaux investissements en cours et en projets	59
2.5.	PERSPECTIVES ET OBJECTIFS	60
2.5.1.	Perspectives d'activité sur les marchés du Groupe	60
2.5.2.	Objectifs du Groupe	60

2.1. INFORMATIONS SÉLECTIONNÉES

Éléments du compte de résultat

(en millions d'euros, sauf indication contraire)	2013	2012	2011
Chiffre d'affaires consolidé	2 286	2 292	2 265
EBITDA ⁽¹⁾	427	437	491
EBIT ⁽²⁾	234	243	309
Résultat financier	(53)	(39)	(44)
Résultat net consolidé	123	148	193
Résultat net part du Groupe	120	129	164
Résultat net par action (en euros)	2,68	2,87	3,64
Dividende par action (en euros)	1,50	1,50	1,50

(1) Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization : se calcule en sommant l'Excédent Brut d'Exploitation et les autres produits et charges ordinaires. L'EBITDA n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBITDA étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent document de référence relatives à l'EBITDA du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBITDA communiquées par d'autres sociétés.

(2) Earnings Before Interest and Taxes : se calcule en sommant l'EBITDA et les dotations nettes aux amortissements et provisions ordinaires. L'EBIT n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBIT étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent document de référence relatives à l'EBIT du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBIT communiquées par d'autres sociétés.

Investissements

(en millions d'euros)	2013	2012	2011
Investissements industriels	174	287	275
Investissements financiers	18	16	36

Flux de trésorerie

(en millions d'euros)	2013	2012	2011
Capacité d'autofinancement	291	329	363
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	337	307	352
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(179)	(273)	(301)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	(128)	(149)	33
Cash flow libre	171	46	83

Éléments du bilan

(en millions d'euros)	2013	2012	2011
Total actif	4 549	4 764	4 727
Capitaux propres	2 292	2 415	2 461
Dette financière nette (hors option)	1 065	1 145	1 077

Ratios financiers consolidés

	2013	2012	2011
Endettement net / capitaux propres totaux (<i>en %</i>)	46,5	47,4	43,6
Endettement net / EBITDA	2,49	2,62	2,19
Couverture de frais financiers nets par l'EBITDA	9,7	12,7	12,2
par l'EBIT	5,3	7,1	7,7

Informations sectorielles : chiffres clés par activité

(en millions d'euros)	2013	2012	2011
Ciment			
Chiffre d'affaires consolidé	1 110	1 156	1 138
EBITDA	314	336	380
Capitaux net investis	2 601	2 827	2 810
Investissements industriels	128	217	211
Béton & Granulats			
Chiffre d'affaires consolidé	876	826	818
EBITDA	80	68	78
Capitaux net investis	590	613	585
Investissements industriels	33	53	52
Autres Produits & Services			
Chiffre d'affaires consolidé	300	310	310
EBITDA	33	34	33
Capitaux net investis	187	164	182
Investissements industriels	14	17	12

Indicateurs non financiers

	2013	2012	2011
Volumes vendus			
Ciment (<i>en millions de tonnes</i>)	18	18	18
Béton (<i>en millions de m³</i>)	9	8	8
Granulats (<i>en millions de tonnes</i>)	23	22	22
Part de combustibles de substitution (activité Ciment)	20,3 %	17,7 %	15,7 %
Effectif ponctuel au 31 décembre	7 712	7 685	7 471

2.2. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

Les investisseurs sont invités à lire les informations financières suivantes avec les sections 2.2.2 « Comparaison des résultats des exercices 2013 et 2012 » et 2.3 « Trésorerie et capitaux », les comptes consolidés annuels audités pour les trois exercices couverts par le présent document de référence et les notes relatives à ces comptes consolidés figurant au chapitre 7 « Informations financières » du présent document de référence ainsi que toute autre information financière contenue dans le présent document de référence.

2.2.1. SYNTHÈSE

2.2.1.1. Synthèse des résultats 2013 du Groupe

À la date du présent document de référence, le Groupe opère dans 11 pays et y exerce ses principaux métiers que sont le Ciment, le Béton prêt à l'emploi et les Granulats.

Pays	Ciment	Béton & Granulats	Autres-Produits & Services
France	▼	▼	▼
Suisse	▼	▼	▼
Italie	▼		
États-Unis	▼	▼	
Égypte	▼		
Sénégal	▼	▼	
Mali	▼		
Mauritanie	▼	▼	
Turquie	▼	▼	
Inde	▼	▼	▼
Kazakhstan	▼		

Les expéditions totales du Groupe dans ces principaux métiers ont représenté, en 2013, 18,1 millions de tonnes de ciment, 8,5 millions de m³ de béton et 22,8 millions de tonnes de granulats. Le Groupe opère, par ailleurs, dans des activités complémentaires aux métiers principaux en France en Suisse, et en Inde.

Au titre de l'exercice 2013, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 2 286 millions d'euros, quasiment stable par rapport à 2012 (- 0,3 %) et en hausse de 2,9 % à périmètre et taux de change constants.

L'activité du Groupe a été affectée en 2013 par une baisse de l'activité en France (- 3,3 % à périmètre constant), affectée par un environnement macroéconomique dégradé, une météorologie défavorable en début d'année et un nombre de jours ouvrés inférieur, mais aussi en Égypte (- 14,1 % à périmètre et taux de change constants) compte tenu des conditions sécuritaires toujours difficiles, en dépit d'une amélioration progressive en fin d'exercice, et enfin en Afrique de l'Ouest (- 4,7 % à périmètre et taux de change constants) essentiellement en raison d'une pression concurrentielle accrue.

En revanche, l'activité du Groupe au cours de l'exercice 2013 a bénéficié de la forte progression du chiffre d'affaires généré en Turquie (+ 16,5 % à périmètre et taux de change constants), ainsi que sur le reste de l'Europe, hors France, en progression de + 6,0 % à périmètre et taux de change constants. Dans cette région, la solide croissance enregistrée en Suisse (+ 7,5 % à périmètre et taux de change constants) a très largement compensé le repli de l'activité en Italie (- 18,1 %). En Inde, la montée en puissance de l'activité du Groupe (+ 12,7 % à périmètre et taux de change constants) s'est poursuivie, avec notamment le démarrage au cours du second trimestre de Vicat Sagar Cement, dans un contexte concurrentiel tendu marqué par une forte volatilité sur les prix de vente. Au Kazakhstan, le chiffre d'affaires généré est en progression de 14,3 % à périmètre et taux de change constants, traduisant la dynamique favorable du marché de la construction et l'amélioration progressive des performances de l'outil industriel de Vicat dans cette région. Enfin, le chiffre d'affaires aux États-Unis enregistre une progression de + 16,5 % à périmètre et taux de change constants, traduisant le redressement progressif et désormais confirmé de la conjoncture aux États-Unis.

Variation du chiffre d'affaires 2013/2012 par métier et zone géographique

	France		Hors de France		Total	
	En millions d'euros	Variation 2013/2012	En millions d'euros	Variation 2013/2012	En millions d'euros	Variation 2013/2012
Ciment	(21)	- 7,6 %	(25)	- 2,8 %	(46)	- 4,0 %
Béton & Granulats	8	+ 1,8 %	43	+ 10,6 %	50	+ 6,1 %
Autres Produits & Services	(10)	- 5,6 %	(1)	- 0,5 %	(11)	- 3,4 %
TOTAL	(23)	- 2,7 %	17	+ 1,2 %	(6)	- 0,3 %

L'EBITDA consolidé du Groupe affiche une baisse de - 2,4 % par rapport à l'exercice 2012, à 427 millions d'euros et stable (+ 0,3 %) à périmètre et taux de change constants.

La stabilité de l'EBITDA à périmètre et taux de change constants résulte pour l'essentiel de :

- la baisse marquée de l'EBITDA générée en Inde, compte tenu du démarrage progressif de Vicat Sagar Cement et de la forte contraction des prix de vente dans un contexte concurrentiel difficile, et enfin d'une augmentation des coûts de l'électricité et du transport ;
- des conditions difficiles d'exploitation de l'usine et de commercialisation en Égypte liées aux problèmes sécuritaires ;
- d'un effet prix défavorable en 2012 en Afrique de l'Ouest ; et qui a eu son plein effet en 2013 ;
- et enfin, d'une légère baisse de l'EBITDA en France en raison de la contraction des volumes, en dépit d'une légère amélioration du taux de marge.

Ces éléments ont été compensés par :

- la forte progression de l'EBITDA au Kazakhstan, en Suisse, en Turquie et, mais dans une moindre mesure, en Italie ;
- le retour à la profitabilité opérationnelle aux États-Unis.

Compte tenu de ces éléments et d'une charge d'amortissement accrue du fait de la mise en service des nouvelles installations, notamment avec le démarrage de Vicat Sagar Cement en Inde, le résultat opérationnel (EBIT) est en légère baisse (- 1,9 %) sur la période à périmètre et taux de change constants.

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 123 millions d'euros en baisse de - 14,7 % à périmètre et taux de change constants, incluant une part Groupe à hauteur de 120,3 millions d'euros en baisse de - 4,5 % à périmètre et taux de change constants.

La capacité d'autofinancement s'établit à 291 millions d'euros en retrait de 11,5 % par rapport à 2012 (329 millions d'euros).

Au 31 décembre 2013, le Groupe présente une structure financière solide avec des capitaux propres importants et un endettement net en diminution de 80 millions d'euros, à 1 065 millions d'euros.

Sur ces bases, le *gearing* du Groupe (dettes financières nettes/capitaux propres) s'élève au 31 décembre 2013 à 46,5 % contre 47,4 % au 31 décembre 2012, et le ratio de *leverage* (dettes financières nettes/EBITDA) ressort à un niveau légèrement inférieur à 2,5 fois contre plus de 2,6 fois en 2012.

2.2.1.2. Éléments ayant un impact sur les résultats

À la date de dépôt du présent document de référence, le Groupe considère que les principaux facteurs ayant une influence significative sur sa performance financière sont les suivants.

2.2.1.2.1. Éléments ayant un impact sur le chiffre d'affaires

(A) CONDITIONS ÉCONOMIQUES DES PAYS D'IMPLANTATION DU GROUPE

Les matériaux produits par le Groupe, que sont le ciment, le béton et les granulats, constituent les composants majeurs des constructions et infrastructures en général.

La demande de ces produits est fonction des conditions économiques spécifiques à chaque pays et marché, qui sont déterminées par le rythme de croissance démographique, le niveau de croissance économique et le niveau d'urbanisation propres à chacun d'eux. Ce sont ces facteurs qui conditionnent le niveau des investissements publics et privés locaux dans les logements et les infrastructures de toutes natures, et dont dépend le volume des ventes réalisées par le Groupe sur chacun des marchés où il opère. Plus généralement, le niveau d'investissements publics et privés dans les logements et les infrastructures est influencé par la situation politique et économique générale de chaque pays.

Les niveaux de prix appliqués sur chaque marché sont déterminés par le coût des facteurs de production des acteurs présents et l'intensité concurrentielle de l'offre disponible sur chacun d'eux.

(B) SAISONNALITÉ

La demande dans les activités du Ciment, du Béton prêt à l'emploi et des Granulats est saisonnière et tend à diminuer en hiver dans les pays tempérés et pendant la saison des pluies dans les pays tropicaux. Le Groupe enregistre par conséquent généralement une baisse du chiffre d'affaires aux premier et quatrième trimestres, pendant la saison hivernale sur les principaux marchés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Aux deuxième et troisième trimestres, en revanche, le chiffre d'affaires est plus élevé, du fait de la saison estivale propice aux constructions.

Le graphique qui suit présente l'évolution du coefficient de saisonnalité mensuel moyen au cours de l'année, calculé à partir de la saisonnalité du chiffre d'affaires constatée au cours des cinq derniers exercices. Ainsi, pour une moyenne mensuelle égale à 1, l'amplitude de saisonnalité varie de 0,74 en moyenne en janvier à près de 1,19 en moyenne en juin.

SAISONNALITÉ DU CHIFFRE D'AFFAIRES VICAT



Les saisonnalités observées sont différentes selon les pays d'implantation. Ainsi, les activités du Groupe au Sénégal, malgré une activité réduite d'août à octobre du fait de l'hivernage, ainsi qu'aux États-Unis, subissent une saisonnalité moins forte que celle constatée en Europe occidentale. Par ailleurs, la Turquie ne connaît pas de baisse de son activité au mois d'août, contrairement à la France et l'Italie. Enfin, en Inde, en raison de la période de mousson, et au Kazakhstan, compte tenu de températures extrêmement basses entre les mois de novembre et février, l'activité du Groupe dans ces régions subit une très forte saisonnalité.

2.2.1.2.2. Éléments ayant un impact sur les coûts de production

Les principales composantes du coût de production sont l'énergie, les matières premières, l'entretien, les dotations aux amortissements de l'outil industriel, les frais de transport et les frais de personnel.

C'est dans l'activité Ciment que le poids de l'énergie est le plus important ; il représente globalement plus du tiers du prix de revient du ciment. Le coût de l'énergie comprend, d'une part l'électricité dont le prix dépend notamment des capacités de production disponibles sur chaque marché et, d'autre part les combustibles, dont les prix dépendent des conditions globales de marché pour chaque matière. L'incidence de l'évolution du prix des combustibles varie notamment en fonction du mix des combustibles utilisés, de la performance énergétique de chaque usine, et de la capacité à mettre en œuvre des combustibles de substitution. L'incidence des variations des cours de l'énergie ne se traduit qu'avec retard et de façon amortie dans le compte de résultat, compte tenu des stocks et des contrats d'approvisionnement à terme existants.

Les produits du Groupe étant pondéreux, la part relative au transport peut s'avérer importante. La localisation des usines et leur proximité par rapport aux marchés sont donc déterminantes sur la position concurrentielle et ont une incidence directe sur le niveau des prix de vente net de transport perçus par les sociétés (voir aussi la section 2.2.1.4 « Éléments du compte de résultat » du présent document de référence).

2.2.1.2.3. Éléments ayant un impact sur le résultat financier

Le niveau du résultat financier consolidé dépend principalement du niveau d'endettement du Groupe, ainsi que des taux d'intérêt pratiqués et de l'évolution des taux de change des monnaies dans lesquelles le Groupe supporte un endettement ou dispose d'un excédent de trésorerie. La sensibilité à ces variations de taux et de change est limitée par les instruments financiers de couverture utilisés.

Les activités du Groupe sont réalisées par des entités qui opèrent essentiellement dans leur propre pays et dans leur propre monnaie, aussi bien pour les ventes que pour les achats. L'exposition du Groupe au risque de change est de ce fait limitée.

Néanmoins, les opérations d'importation et d'exportation effectuées par les sociétés dans des devises différentes de leur monnaie de compte sont, le plus souvent, couvertes par des opérations d'achat et de vente

à terme de devises. Les financements font le plus souvent l'objet de couvertures de change par les sociétés du Groupe lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

2.2.1.2.4. Éléments ayant un impact sur l'impôt sur les bénéfices du Groupe

La charge fiscale du Groupe dépend des lois fiscales en vigueur dans chacun des pays où le Groupe est implanté ainsi que des accords dérogatoires dont bénéficient certaines filiales (Kazakhstan, Sénégal).

Au Sénégal, l'État a signé en février 2006, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006, une convention minière avec Sococim Industries lui accordant un statut fiscal dérogatoire du fait de son important programme d'investissements, dont les points principaux sont la suppression de l'impôt sur les sociétés et le plafonnement de la patente et de la taxe foncière pour une durée de 15 ans la détaxe à l'importation pendant la période d'investissement de quatre ans et une clause de stabilité fiscale.

Au Kazakhstan, Jambyl Cement a bénéficié fin 2008 d'un accord d'exemption d'impôts sur les bénéfices, pour une durée de 10 ans, à compter du démarrage de l'usine, soit décembre 2010.

2.2.1.3. Principales politiques comptables

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du Parlement européen du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, les états financiers consolidés de Vicat sont établis, depuis le 1^{er} janvier 2005 conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Les normes retenues comme principes comptables de référence sont celles applicables à la date du 31 décembre 2013.

Les normes et interprétations publiés par l'IASB, mais non encore entrées en vigueur au 31 décembre 2013 n'ont pas été appliquées par anticipation dans les comptes consolidés du Groupe à la clôture. Il s'agit principalement des amendements consécutifs à IFRS 10 « États financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats », IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités », et leur implication sur IAS 27 « États financiers individuels » et IAS 28 « Participations dans les entreprises associées et les co-entreprises ». Ces normes, applicables au Groupe, ont fait l'objet d'études afin d'évaluer leur impact potentiel sur les états financiers. Le Groupe n'anticipe pas d'incidence significative résultant de l'application de ces normes sur les comptes consolidés.

Les comptes consolidés du 31 décembre 2013 présentent des informations comparatives pour l'exercice antérieur, établies selon le même référentiel IFRS. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2013 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels 2012, à l'exception de la norme IAS 19 révisée « Avantages du personnel » applicable de façon obligatoire et rétrospective à compter du 1^{er} janvier 2013.

Cette norme révisée a notamment les conséquences suivantes :

- les engagements nets du Groupe envers ses salariés sont intégralement comptabilisés à la clôture de chaque exercice. L'option du « corridor » est supprimée, ainsi que la possibilité d'amortir les écarts actuariels et les coûts des services passés résultant de changements de régimes de retraite sur la durée résiduelle d'activité des salariés concernés ;
- les écarts actuariels et les coûts des services passés non provisionnés au 31 décembre 2011 ont été comptabilisés par contrepartie des réserves consolidées pour leur montant net d'impôt au 1^{er} janvier 2012 ;
- les écarts actuariels nés postérieurement au 1^{er} janvier 2012 sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » et ne sont pas recyclables dans le compte de résultat ;
- les effets des changements de régimes de retraite intervenus à compter du 1^{er} janvier 2012 sont intégralement comptabilisés dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils sont intervenus, en « Autres produits et charges » ;
- le rendement attendu des actifs de couverture des régimes de retraite est évalué en utilisant le même taux que le taux d'actualisation des passifs sociaux.

En raison du caractère rétrospectif de la norme IAS 19 révisée, les états financiers de l'exercice 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts détaillés de la première application de la norme IAS 19 révisée sont présentés dans la note 35.

La norme IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur », également d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, définit la notion de juste valeur, en détermine les règles d'évaluation et prescrit les informations à fournir dans les notes annexes. L'application de cette norme n'a pas donné lieu à modification de la hiérarchie de juste valeur au 31 décembre 2013 par rapport à celle du 31 décembre 2012, ni des méthodes utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers selon leur niveau hiérarchique.

Les autres normes applicables de façon obligatoire à compter de 2013 sont sans incidence significative sur les comptes consolidés 2013.

Ces comptes ont été définitivement arrêtés et approuvés par le Conseil d'Administration le 7 mars 2014, et seront soumis à l'Assemblée Générale du 6 mai 2014 pour approbation.

2.2.1.4. Éléments du compte de résultat

Au-delà des agrégats comptables figurant au compte de résultat, les principaux indicateurs utilisés par le Groupe pour la mesure de la performance financière et industrielle sont l'EBITDA et l'EBIT, qui sont présentés au pied du compte de résultat publié. Ces agrégats sont

définis dans la note 1.22 de l'annexe aux comptes consolidés et la rationalisation du passage entre l'excédent brut d'exploitation, l'EBITDA, l'EBIT et le résultat d'exploitation est présentée dans la note 23 (voir également à la section 2.1 « Informations financières sélectionnées » du présent document de référence).

Les principaux indicateurs, qui feront l'objet de commentaires, ci-après sont les suivants :

- le chiffre d'affaires, qui comprend principalement les facturations des produits livrés au cours de la période ainsi que celles des services rendus au cours de la période, notamment les transports sur vente refacturés ;
- les indicateurs extracomptables indiqués ci-dessus.

2.2.1.5. Incidence des modifications de périmètre et des variations de change

Modifications de périmètre

Le Groupe n'a pas enregistré en 2013 d'éléments significatifs ayant entraîné des modifications de périmètres notables.

Variation de change

Compte tenu de l'implantation internationale des entités du Groupe, celui-ci est tributaire des fluctuations des devises de chacun des pays dans lequel il est implanté par rapport à l'euro (i), ainsi que de celles utilisées par ses filiales pour leurs transactions d'exploitation par rapport aux monnaies fonctionnelles de chacune d'entre elles (ii).

- i. À la clôture, les comptes de résultat des filiales sont convertis en euros au cours de change moyen de la période. Les variations d'une période à l'autre des différentes monnaies dans lesquelles le Groupe opère par rapport à l'euro, sont source de variation du chiffre d'affaires et plus généralement des produits et charges exprimées en euros, sans que cette variation ait pour origine une évolution de la performance du Groupe. À des fins de comparaison, le Groupe présente dans la note 19 de l'annexe aux comptes consolidés le chiffre d'affaires 2013 recalculé à périmètre et change constants par rapport à 2012. Par ailleurs, les bilans des filiales sont convertis en euros au cours de clôture. Les variations de ces mêmes monnaies se traduisent par des écarts de conversion inscrits en capitaux propres (voir la note 1.5 de l'annexe aux comptes consolidés) ;
- ii. Les gains ou pertes constatés par les sociétés du Groupe lorsqu'elles effectuent des transactions dans des devises différentes de leurs monnaies de fonctionnement sont enregistrées en différences de change dans le résultat financier.

2.2.2. COMPARAISON DES RÉSULTATS DES EXERCICES 2013 ET 2012

(en millions d'euros)	2013	2012 retraité *	Variation	Dont effet change	Dont effet périmètre	Croissance interne
Chiffre d'affaires	2 286,0	2 292,2	- 0,3 %	- 3,4 %	+ 0,2 %	+ 2,9 %
EBITDA	426,7	437,4	- 2,4 %	- 2,7 %	-	+ 0,3 %
EBIT	234,2	243,3	- 3,7 %	- 1,8 %	-	- 1,9 %
Résultat d'exploitation	229,6	243,0	- 5,5 %	- 1,6 %	-	- 3,9 %
Résultat net consolidé	123,2	147,9	- 16,7 %	- 1,9 %	-	- 14,7 %
Résultat net consolidé part du Groupe	120,3	129,0	- 6,8 %	- 2,3 %	-	- 4,5 %
Capacité d'autofinancement	291,0	328,9	- 11,5 %	- 2,7 %	-	- 8,8 %

* En application de la norme IAS 19R.

Dans l'ensemble de cette analyse, et sauf indication contraire, toutes les variations sont exprimées à titre consolidé, sur une base annuelle (2013/2012), et à périmètre et taux de change constants.

2.2.2.1. Évolution du chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé sur l'exercice 2013 atteint 2 286 millions d'euros, un chiffre stable (- 0,3 %) et en croissance de + 2,9 % à périmètre et taux de change constants par rapport à la même période en 2012.

Il est important de noter qu'au cours de cet exercice, la variation des taux de change a été particulièrement défavorable, avec un impact négatif de - 78 millions d'euros sur le chiffre d'affaires annuel.

L'évolution du chiffre d'affaires consolidé par activité de l'exercice 2013 par rapport à celui de l'exercice 2012 se présente comme suit :

(en millions d'euros sauf %)	2013	2012	Variation	Variation (%)	Dont		
					Effet de change	Variation de périmètre	Croissance interne
Ciment	1 110	1 156	(46)	- 4,0 %	(56)	-	10
Béton & Granulats	876	826	50	+ 6,1 %	(19)	6	64
Autres Produits et Services	300	311	(11)	- 3,4 %	(3)	-	(7)
TOTAL	2 286	2 292	(6)	- 0,3 %	(78)	6	66

Au cours de l'exercice 2013, le chiffre d'affaires consolidé de l'activité Ciment a enregistré une hausse de + 0,9 % à périmètre et change constants. La baisse enregistrée en France et dans la zone Afrique de l'Ouest et Moyen-Orient a été compensée par la montée en puissance des activités du Groupe en Inde, par le dynamisme de l'activité en Turquie, en Suisse et au Kazakhstan et enfin, par la poursuite de la reprise aux États-Unis.

Le chiffre d'affaires de l'activité Béton & Granulats est en progression de + 7,7 % à périmètre et change constants.

Quant à l'activité Autres Produits et Services, celle-ci enregistre un recul de - 2,4 % à périmètre et change constants.

La répartition du chiffre d'affaires opérationnel du Groupe par activité (avant éliminations intersectorielles) se présente comme suit :

(en pourcentage)	2013	2012
Ciment	50,6	52,3
Béton & Granulats	34,2	32,5
Autres Produits et Services	15,2	15,2
TOTAL	100,0	100,0

Sur l'ensemble de l'année, la répartition du chiffre d'affaires opérationnel entre les différentes activités du Groupe fait ressortir un recul de la contribution de l'activité Ciment, qui représente 50,6 % du chiffre d'affaires opérationnel contre 52,3 % en 2012, du fait d'un impact change plus important que pour l'activité Béton & Granulats compte tenu de la localisation respective des activités. L'activité Béton & Granulats progresse à 34,2 % du chiffre d'affaires opérationnel contre 32,5 % en 2012 du fait du dynamisme de l'activité aux États-Unis, en Suisse et en Turquie. Enfin, l'activité Autres Produits et Services est stable à 15,2 % du chiffre d'affaires opérationnel au 31 décembre 2013.

La part des métiers principaux du Groupe que sont le Ciment, le Béton et les Granulats est stable à près de 85 % du chiffre d'affaires opérationnel avant éliminations.

L'évolution des volumes dans les principaux métiers se présente comme suit :

	2013	2012	Évolution
Ciment (<i>milliers t</i>)	18 050	17 894	+ 0,9 %
Béton (<i>milliers m³</i>)	8 525	7 928	+ 7,5 %
Granulats (<i>milliers t</i>)	22 773	21 516	+ 5,8 %

L'évolution du chiffre d'affaires traduit au global :

■ une progression des volumes ciment vendus liés :

- à une croissance soutenue en Turquie, qui a bénéficié d'une météorologie très favorable au premier semestre, et d'un environnement macroéconomique dynamique sur l'ensemble de l'exercice,
- la poursuite de la montée en puissance du Groupe en Inde, avec en particulier le démarrage commercial de Vicat Sagar Cement au cours du second trimestre,
- un fort rebond de l'activité aux États-Unis soutenu par un environnement macroéconomique en amélioration,
- l'évolution favorable de l'activité de Jambyl Cement au Kazakhstan,
- et enfin, par une solide croissance de l'activité en Suisse qui a bénéficié d'un environnement sectoriel toujours bien orienté ;

■ ces effets ont été partiellement atténués par :

- un environnement économique et sectoriel toujours difficile en France et en Italie, couplé à des conditions climatiques défavorables au premier semestre et un nombre de jours ouvrés inférieur en France,
- un niveau de production et de ventes perturbé en Égypte par une situation sécuritaire difficile, avec néanmoins une amélioration ressentie en fin d'année,
- une pression accrue sur les prix de vente en Inde du fait d'un environnement macroéconomique difficile et d'un contexte plus concurrentiel,
- une légère baisse d'activité en Afrique de l'Ouest en raison de la baisse des prix enregistrée au Sénégal et une baisse des volumes à l'export, en dépit d'une bonne dynamique sur les marchés domestiques au Sénégal et au Mali.

Par activité :

- le chiffre d'affaires opérationnel dans l'activité Ciment enregistre une progression de + 1,2 % à périmètre et taux de change constants. Cette évolution favorable résulte d'une progression des volumes en Inde, en Turquie, en Suisse, au Kazakhstan et enfin aux États-Unis. Ils sont en légère baisse en Afrique de l'Ouest et reculent en France, en Égypte et en Italie. Quant aux prix de vente, l'évolution favorable enregistrée aux États-Unis, en Turquie, au Kazakhstan, en Égypte et en Italie, a permis de compenser la baisse enregistrée au Sénégal, mais surtout en Inde affectée par une pression concurrentielle sensible. Ils sont restés globalement stables en France, en dépit d'un mix produits défavorable en fin d'année ;
- le chiffre d'affaires opérationnel de l'activité Béton & Granulats est en hausse de + 6,8 % à périmètre et taux de change constants. Cette performance résulte d'une solide progression des volumes vendus de béton sur l'ensemble des régions, à l'exception de la France, ainsi que des volumes de granulats, à l'exception du Sénégal ;
- le chiffre d'affaires opérationnel de l'activité Autres Produits et Services est en hausse de + 1,6 % à périmètre et taux de change constants.

Répartition du chiffre d'affaires consolidé par zone géographique :

(en millions d'euros)	2013	%	2012	%
France	856	37,4 %	879	38,4 %
Europe (hors France)	427	18,7 %	411	17,9 %
États-Unis	221	9,7 %	196	8,6 %
Asie	461	20,2 %	442	19,3 %
Afrique et Moyen-Orient	322	14,1 %	364	15,9 %
TOTAL	2 286	100,0	2 292	100,0

Ventilation du chiffre d'affaires opérationnel en 2013 par zone géographique et par activité :

(en millions d'euros)	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services	Éliminations intersectoriales	Chiffre d'affaires consolidé
France	366	437	232	(179)	856
Europe (hors France)	180	175	128	(55)	427
États-Unis	97	159	-	(35)	221
Asie	387	108	40	(74)	461
Afrique et Moyen-Orient	303	21	-	(2)	322
CA opérationnel	1 333	899	400	(346)	2 286
Éliminations intersectoriales	(223)	(23)	(100)	346	-
CA CONSOLIDÉ	1 110	876	300	-	2 286

2.2.2.2. Évolution de la rentabilité opérationnelle

(en millions d'euros)	2013	2012 retraité *	Variation	Dont effet change	Dont effet périmètre	Croissance interne
Chiffre d'affaires	2 286,0	2 292,2	- 0,3 %	- 3,4 %	+ 0,2 %	+ 2,9 %
EBITDA	426,7	437,4	- 2,4 %	- 2,7 %	-	+ 0,3 %
EBIT	234,2	243,3	- 3,7 %	- 1,8 %	-	- 1,9 %
Résultat d'exploitation	229,6	243,0	- 5,5 %	- 1,6 %	-	- 3,9 %

* En application de la norme IAS 19R.

L'EBITDA consolidé du Groupe affiche une baisse de - 2,4 % par rapport à l'exercice 2012, à 427 millions d'euros et est stable (+ 0,3 %) à périmètre et taux de change constants.

La rentabilité opérationnelle à périmètre et taux de change constants a principalement été affectée par les éléments suivants :

- des conditions d'exploitation et de commercialisation en Égypte difficiles du fait du contexte sécuritaire dégradé ;
- un effet prix défavorable en 2012 en Afrique de l'Ouest, et qui a eu son plein effet en 2013
- une contraction des volumes ciment en France ;

■ le démarrage de l'usine de Vicat Sagar Cement en Inde et un contexte macroéconomique difficile et enfin une augmentation des coûts de l'électricité et du transport.

Compensés principalement par :

- la cession de quotas de CO₂ en Suisse ;
- la forte progression de l'EBITDA au Kazakhstan, en Suisse, en Turquie et, mais dans une moindre mesure, en Italie ;
- le retour à la profitabilité opérationnelle aux États-Unis.

Compte tenu de ces éléments et d'une charge d'amortissement et de provisions en légère diminution, le résultat opérationnel (EBIT) est en légère baisse (- 1,9 %) sur la période à périmètre et taux de change constants.

2.2.2.2.1. Évolution du résultat d'exploitation par zone géographique

2.2.2.2.1.1. COMPTE DE RÉSULTAT FRANCE

(en millions d'euros)	2013	2012 retraité *	Variation (%)	
			Publiée	À périmètre constant
CA consolidé	856	879	- 2,7 %	- 3,3 %
EBITDA	159	163	- 2,2 %	- 2,1 %
EBIT	98	104	- 5,1 %	- 5,1 %

* En application de la norme IAS 19R.

Le chiffre d'affaires en France au 31 décembre 2013 affiche un repli de - 3,3 %. Cette baisse résulte pour l'essentiel d'un environnement économique dégradé, plus particulièrement dans le secteur de la construction, de conditions climatiques défavorables en début d'exercice, et enfin d'un nombre de jours ouvrés inférieur en 2013 par rapport à 2012 (deux jours). L'EBITDA enregistre une contraction de - 2,1 %. La marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires consolidé progresse très légèrement, s'affichant à 18,6 % contre 18,5 % en 2012.

■ **Dans l'activité Ciment**, le chiffre d'affaires est en baisse de - 7,6 %. Le chiffre d'affaires opérationnel (avant élimination intersectoriel) est quant à lui en baisse de - 6,1 %. Ce recul résulte d'une baisse des volumes de - 5,6 % liée aux conditions météorologiques défavorables en début d'année et d'un environnement économique et sectoriel difficile sur l'ensemble de la période. Le prix moyen de vente est stable sur l'ensemble de l'année, en dépit d'un mix produit défavorable. Quant à l'EBITDA, celui-ci affiche un recul de - 7,5 %, baisse pour

l'essentiel due à la baisse des volumes vendus. Sur ces bases, la marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel est en très léger retrait par rapport à 2012 :

- **Dans l'activité Béton & Granulats**, le chiffre d'affaires progresse de + 0,5 %. Alors que les volumes de béton fléchissent légèrement (- 0,9 %), ceux des granulats progressent quant à eux de + 5,0 %. Les prix de vente moyens enregistrent une légère progression dans le béton mais reculent dans les granulats. Sur l'ensemble de l'exercice, l'EBITDA généré par cette activité en France progresse de façon marquée (+ 19,2 %) avec une marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel également en nette hausse par rapport à 2012 ;
- Dans l'activité Autres Produits et Services, le **chiffre d'affaires est en repli de - 5,6 % sur l'exercice**. En dépit de ce contexte, l'EBITDA est quasi stable (- 1,0 %), la marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel enregistrant une légère progression.

2.2.2.2.1.2. COMPTE DE RÉSULTAT EUROPE (HORS FRANCE)

(en millions d'euros)	2013	2012 retraité *	Variation (%)	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	427	411	+ 4,0 %	+ 6,0 %
EBITDA	114	105	+ 9,0 %	+ 11,2 %
EBIT	85	76	+ 12,4 %	+ 14,7 %

* En application de la norme IAS 19R.

Le chiffre d'affaires en Europe, hors France, progresse de + 6,0 %. L'EBITDA généré par le Groupe dans cette zone géographique progresse quant à lui de + 11,2 %, marqué par une amélioration de la marge d'EBITDA tant en Suisse qu'en Italie.

En **Suisse**, le chiffre d'affaires 2013 du Groupe affiche une solide progression sur un marché qui est resté dynamique sur l'ensemble de l'exercice et s'élève à 407 millions d'euros. Dans ce contexte, l'EBITDA enregistre lui aussi une forte hausse de + 10,3 % à périmètre et change constants. Ainsi, la marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires consolidé s'affiche à 27,2 % contre 26,5 % en 2012.

■ **Dans l'activité Ciment**, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 113 millions d'euros, dans un contexte de volumes bien orientés de prix de vente en léger retrait. L'EBITDA généré par cette activité en Suisse est en progression de + 12 % (après prise en compte du produit lié à la vente de quotas de CO₂) par rapport à 2012 à périmètre et change constants, avec une marge d'EBITDA sur chiffre d'affaires opérationnel en progression sensible.

■ **Dans l'activité Béton & Granulats**, le chiffre d'affaires est en croissance de + 13,1 % sur l'ensemble de la période. Les prix de vente sont en légère hausse dans le béton, mais reculent dans les

granulats en raison d'un mix produit légèrement défavorable. Sur ces bases, l'EBITDA généré par cette activité en Suisse progresse sur la période de + 12,4 % à périmètre et change constants. La marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel est quant à elle stable par rapport à 2012.

■ **L'activité Autres Produits et Services** voit son chiffre d'affaires progresser de + 2,2 % sur l'année. L'EBITDA est quant à lui en progression de + 1,8 % à périmètre et change constants par rapport à 2012.

En **Italie**, le chiffre d'affaires est en repli de - 18,1 % sur l'exercice 2013 dans un contexte macroéconomique et sectoriel très difficile. La hausse des prix de vente enregistrée par le Groupe n'aura pas permis de compenser l'impact de la forte baisse des volumes (- 25 %) sur le chiffre d'affaires. En revanche, du fait d'une politique commerciale ciblée, l'EBITDA affiche une croissance marquée de + 53,2 % par rapport à 2012. Sur ces bases, la marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel est en très forte progression par rapport à 2012.

2.2.2.2.1.3. COMPTE DE RÉSULTAT ÉTATS-UNIS

(en millions d'euros)	2013	2012 retraité *	Variation (%)	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	221	196	+ 12,6 %	+ 16,5 %
EBITDA	5	(5)	NS	NS
EBIT	(17)	(36)	+ 51,6 %	+ 49,9 %

* En application de la norme IAS 19R.

Le chiffre d'affaires aux États-Unis enregistre une progression de + 16,5 % à périmètre et taux de change constants. Cette performance traduit un redressement progressif et désormais confirmé de la conjoncture aux États-Unis en 2013. La hausse des volumes s'est accélérée et s'est conjuguée à des hausses modérées des prix de vente, différemment réparties entre le Sud-est et la Californie.

Dans ce contexte, le Groupe enregistre un EBITDA positif de 5 millions d'euros sur l'ensemble de l'exercice, contre - 5 millions d'euros en 2012, et réduit de moitié la perte d'EBIT à - 17 millions d'euros contre - 36 millions d'euros en 2012.

■ **L'activité Ciment** enregistre un solide rebond de son chiffre d'affaires consolidé sur l'exercice, avec une croissance de + 6,3 % à périmètre et change constants (+ 10,3 % en chiffre d'affaires opérationnel). L'amélioration des volumes s'est confirmée en 2013 (+ 5,3 %). En revanche, si la croissance a été sensible en Californie, bénéficiant du

démarrage de chantiers d'infrastructures, les volumes dans le Sud-Est sont en léger retrait sur l'ensemble de l'exercice. Ceux-ci tiennent compte des conditions climatiques particulièrement défavorables. Quant aux prix de vente, s'ils n'ont enregistré qu'une progression modérée en Californie, celle-ci a été beaucoup plus sensible dans le Sud-Est. Compte tenu de ces éléments, l'EBITDA du Groupe affiche un solde positif de 2 millions d'euros, contre - 3 millions d'euros en 2012 ;

■ **Dans l'activité Béton**, le chiffre d'affaires progresse de + 21,0 % à périmètre et change constants. Cette performance résulte d'une progression de plus de + 16 % des volumes vendus, avec une hausse sensible tant en Californie que dans le Sud-Est. Cette progression s'est également accompagnée d'une solide progression des prix de vente sur chacune des zones où le Groupe opère. De ce fait, le Groupe affiche un EBITDA positif de 3 millions d'euros, contre - 2 millions d'euros en 2012, reflétant à nouveau l'amélioration sensible de la situation tout au long de l'exercice.

2.2.2.2.1.4. COMPTE DE RÉSULTAT ASIE (TURQUIE, INDE, KAZAKHSTAN)

(en millions d'euros)	2013	2012 retraité *	Variation (%)	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	461	442	+ 4,2 %	+ 14,8 %
EBITDA	85	92	- 7,0 %	+ 1,2 %
EBIT	42	54	- 22,6 %	- 16,8 %

* En application de la norme IAS 19R.

En Turquie, le chiffre d'affaires s'établit à 235 millions d'euros, en hausse de + 16,5 % à périmètre et change constants. Après un premier semestre où le Groupe, comme l'ensemble de l'industrie, a su tirer parti des bonnes conditions climatiques et d'un environnement macroéconomique et sectoriel favorable, le chiffre d'affaires a progressé de façon plus modérée sur la fin de l'année en raison d'une météorologie nettement plus difficile que celle enregistrée fin 2012. Sur ces bases, l'EBITDA progresse + 16,5 % en 2013 à périmètre et change constants, avec un taux de marge sur le chiffre d'affaires consolidé quasi stable à 21,7 %.

■ **Dans le Ciment**, le chiffre d'affaires consolidé est en progression de + 16,7 % à périmètre et change constants. Cette évolution est

le résultat d'une hausse soutenue des volumes (+ 4 %) qui s'est conjuguée à une augmentation des prix de vente. Dans ce contexte, l'EBITDA généré par cette activité est de nouveau en progression de + 19,2 % par rapport à 2012, à périmètre et change constants, marquant une nouvelle progression de la marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel ;

■ **L'activité Béton & Granulats** est en hausse de + 16,3 % à périmètre et change constants. La croissance de plus de + 8 % des volumes de béton et de granulats a été soutenue par la réalisation de grands chantiers de logements, plus particulièrement dans la région d'Ankara. Dans ce contexte, l'EBITDA est en croissance de plus de + 6 % à

périmètre et taux de change constants, avec une marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel quasi stable.

En Inde, le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires de 155 millions d'euros en 2013, en progression de + 12,7 %. Avec le démarrage de Vicat Sagar Cement, les volumes enregistrent une progression sensible (près de + 28 %) avec plus de 3,2 millions de tonnes de ciment livrées au total par le Groupe en 2013. En revanche, l'environnement macroéconomique et sectoriel est resté difficile sur l'ensemble de l'année, marqué par un fort ralentissement des investissements d'infrastructures dans l'attente des élections prévues au printemps 2014. Dans ce contexte, les prix de vente sont restés très volatiles et s'affichent en très nette baisse sur l'ensemble de la période.

Compte tenu de l'impact de cet environnement, des coûts liés au démarrage de l'usine de Vicat Sagar Cement au cours du premier trimestre et de l'augmentation du coût de l'électricité et du transport,

l'EBITDA enregistre une baisse sensible à périmètre et change constants de - 64,5 % par rapport à 2012.

Au Kazakhstan, Le Groupe a poursuivi son déploiement sur ce marché à fort potentiel, avec des volumes en hausse de près de + 5 %, avec plus de 1 million de tonnes vendus sur l'exercice, dans un contexte de prix favorable. Sur ces bases, le chiffre d'affaires généré en 2013 s'élève à 71 millions d'euros, en progression de + 14,3 % à périmètre et change constants. Cette performance traduit la dynamique favorable du marché de la construction au Kazakhstan, l'amélioration progressive de l'efficience de l'outil industriel mais également l'extension progressive des zones de chalandises du Groupe. Dans ce contexte, le niveau d'EBITDA est en progression de + 99,2 % à périmètre et change constants. La marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel ressort donc en très forte progression à 34,9 % contre 20,0 % en 2012.

2.2.2.2.1.5. COMPTE DE RÉSULTAT AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT

(en millions d'euros)	2013	2012 retraité *	Variation (%)	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	322	364	- 11,6 %	- 7,6 %
EBITDA	63	83	- 24,9 %	- 22,6 %
EBIT	26	46	- 42,7 %	- 42,5 %

* En application de la norme IAS 19R.

Dans la région Afrique et Moyen-Orient, le chiffre d'affaires consolidé recule de - 7,6 % à périmètre et taux de change constants. L'EBITDA s'établit à 63 millions d'euros en 2013 contre 83 millions d'euros sur la même période en 2012.

En Égypte, le chiffre d'affaires consolidé a diminué sur la période de - 14,1 % à périmètre et change constants sous l'effet d'une baisse sensible des volumes vendus (- 27 %). Ce retrait a été en partie compensé par une hausse des prix moyens de vente sur l'ensemble de l'exercice. L'activité du Groupe a de nouveau été affectée en 2013 par un contexte sécuritaire difficile pénalisant le fonctionnement de l'usine et la commercialisation des produits sur le marché. Dans ce contexte, l'EBITDA du Groupe recule de - 46,3 % à périmètre et change constants sur l'ensemble de l'exercice.

En Afrique de l'Ouest, le chiffre d'affaires est en repli de - 4,7 % en 2013. Sur l'année, les volumes de ciment ont fléchi de - 2,1 %. Si les prix de vente se sont progressivement stabilisés au Sénégal en base séquentielle, ils s'affichent en retrait par rapport à 2012. Sur ces bases, l'EBITDA généré par le Groupe dans cette région s'affiche en baisse de - 13,4 % à périmètre et change constants.

2.2.2.2.2. Évolution de la rentabilité opérationnelle par métier

Les paragraphes suivants présentent la ventilation du résultat d'exploitation par métiers, ainsi qu'une analyse de son évolution entre 2013 et 2012.

2.2.2.2.1. ÉVOLUTION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'ACTIVITÉ CIMENT

(en millions d'euros)	2013	2012 retraité *	Variation	Variation organique
CA opérationnel	1 333	1 377	- 3,2 %	+ 1,2 %
Éliminations intersectoriales	(223)	(221)		
Contribution au CA consolidé	1 110	1 156	- 4,0 %	+ 0,9 %
EBITDA	314	336	- 6,5 %	- 3,5 %
EBIT	179	202	- 11,4 %	- 9,6 %

* En application de la norme IAS 19R.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'activité Ciment est en baisse de - 4,0 % et en hausse de + 0,9 % à périmètre et taux de change constants.

Les prix moyens de vente ont connu des variations contrastées en fonction des régions dans lesquelles le Groupe est présent. Ainsi, s'ils sont globalement stables en France, ils ont enregistré une solide progression en Turquie, au Kazakhstan, en Égypte, aux États-Unis et en Italie permettant de compenser la baisse enregistrée en Inde, et en Afrique de l'Ouest.

Cette stabilité globale des prix de vente s'est accompagnée d'une hausse des volumes de + 0,9 %. La contraction des volumes enregistrée en France, en Égypte, en Afrique de l'Ouest et en Italie a été pleinement compensée par la montée en puissance de l'Inde et du Kazakhstan,

par le dynamisme de l'activité en Turquie et en Suisse, et enfin par la confirmation de la reprise de l'activité aux États-Unis.

L'EBITDA s'établit à 314 millions d'euros, en baisse de - 3,5 % à périmètre et taux de change constants. La baisse de l'EBITDA constatée en Inde, et dans la zone Afrique de l'Ouest et Moyen-Orient ainsi que celle plus modérée en France n'a pu être que partiellement compensée par la progression de l'EBITDA au Kazakhstan, aux États-Unis, en Suisse, en Turquie et en Italie. Sur ces bases, la marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel s'établit en retrait à 23,6 % contre 24,4 % en 2012.

L'EBIT ressort à 179 millions d'euros impacté par la baisse de l'EBITDA et par une charge d'amortissement accrue du fait du démarrage de Vicat Sagar Cement en Inde.

2.2.2.2.2. ÉVOLUTION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'ACTIVITÉ BÉTON PRÊT À L'EMPLOI & GRANULATS

(en millions d'euros)	2013	2012 retraité *	Variation	Variation organique
CA opérationnel	899	855	+ 5,2 %	+ 6,8 %
Éliminations intersectoriales	(23)	(29)		
Contribution au CA consolidé	876	826	+ 6,1 %	+ 7,7 %
EBITDA	80	68	+ 18,0 %	+ 20,0 %
EBIT	34	20	+ 70,3 %	+ 72,9 %

* En application de la norme IAS 19R.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'activité Béton & Granulats est en croissance de + 6,1 % et de + 7,7 % à périmètre et change constants. Les volumes de béton livrés sont en hausse de + 7,5 % sur la période et les volumes de granulats de + 5,8 %.

Cette évolution résulte d'une amélioration de l'activité dans tous les pays dans lesquels le Groupe opère, à l'exception du Sénégal.

Compte tenu de ces éléments, l'EBITDA progresse de + 20,0 % à périmètre et taux de change constants, reflétant une forte amélioration de la marge d'EBITDA générée par le Groupe dans la quasi-totalité des pays, à l'exception du Sénégal, pour s'élever au global à 8,9 % contre 7,9 % en 2012.

2.2.2.2.3. ÉVOLUTION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'ACTIVITÉ AUTRES PRODUITS ET SERVICES

(en millions d'euros)	2013	2012 retraité *	Variation	Variation organique
CA opérationnel	400	401	- 0,1 %	+ 1,6 %
Éliminations intersectoriales	(100)	(91)		
Contribution au CA consolidé	300	310	- 3,4 %	- 2,4 %
EBITDA	33	34	- 2,9 %	- 1,4 %
EBIT	21	21	- 1,2 %	+ 0,4 %

* En application de la norme IAS 19R.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'activité Autres Produits et Services enregistre une baisse de - 3,4 % et de - 2,4 % à périmètre et change constants. L'EBITDA est quasi stable à 33 millions d'euros, la marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel s'établissant à 8,2 % contre 8,5 % en 2012.

2.2.2.2.3. Évolution du résultat financier

(en millions d'euros)	2013	2012 retraité *	Évolution
Coût de l'endettement financier net	(44,0)	(34,4)	- 27,7 %
Autres produits et charges financiers	(9,0)	(4,4)	- 109,5 %
Résultat financier	(53,0)	(38,8)	- 36,8 %

* En application de la norme IAS 19R.

L'accroissement de la charge financière nette globale de 14,2 millions d'euros à - 53,0 millions d'euros provient pour l'essentiel de la hausse du coût de l'endettement financier net résultant de la fin de la période de capitalisation des frais financiers suite au démarrage de Vicat Sagar Cement et de Gulbarga Power en Inde, partiellement compensée

par la baisse des frais financiers en France du fait de la baisse de l'endettement de la société mère. Par ailleurs, les autres produits et charges financières nettes enregistrent à la fois la hausse des charges d'actualisation (norme IAS 19R) et des variations négatives de juste valeur d'instruments financiers (norme IAS 39).

2.2.2.2.4. Évolution des impôts

(en millions d'euros)	2013	2012 retraité *	Évolution
Impôts exigibles	(74,5)	(72,4)	- 3,0 %
Impôts différés	17,3	12,9	+ 33,9 %
TOTAL IMPÔTS	(57,2)	(59,5)	+ 3,7 %

* En application de la norme IAS 19R.

La baisse de la charge d'impôt de 3,7 % est la conséquence d'un résultat courant avant impôts en baisse de 13,6 % et de l'augmentation du taux moyen d'imposition du Groupe à 32,4 %, contre 29,1 % au 31 décembre 2012.

Cette augmentation du taux moyen d'imposition provient principalement d'une hausse de 6 points du taux d'impôt moyen des activités françaises résultant :

- de l'augmentation du taux applicable en France de 36 % à 38 % (+ 1,2 million d'euros) ;
- de la limitation à 85 % de la déductibilité des frais financiers en France (impact 0,9 million d'euros) ;
- de la taxe additionnelle sur les dividendes versés (3 %) mise en place cette année en France (impact 2,0 millions d'euros) ;
- de retenues à la source plus importantes résultant d'une progression des dividendes reçus en France et de l'application de la quote-part de frais et charges sur ces dividendes.

2.2.2.2.5. Évolution du résultat net

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 123 millions d'euros en baisse de - 14,7 % à périmètre et taux de change constants, incluant une part Groupe à hauteur de 120,3 millions d'euros en baisse de - 4,5 % à périmètre et taux de change constants.

2.2.3. COMPARAISON DES RÉSULTATS DES EXERCICES 2012 ET 2011

L'analyse comparative des résultats des exercices 2012 et 2011 est présentée dans le document de référence 2012 à la section 9.2 pages 69 à 77 et est incorporée par référence au présent document de référence.

2.3. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

2.3.1. CAPITAUX

À la date de dépôt du présent document de référence, le capital social de la Société s'élève à 179 600 000 euros, divisé en 44 900 000 actions de quatre euros de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées.

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 2 292 millions d'euros au 31 décembre 2013 incluant une part Groupe de 2 010 millions d'euros et des intérêts minoritaires de 282 millions d'euros, qui concernent principalement les filiales cimentières en Inde, en Égypte et en Turquie.

Les capitaux propres – part du Groupe – intègrent au 31 décembre 2013 :

- le capital social de la Société pour 180 millions d'euros ;
- les primes liées au capital pour 11 millions d'euros ;
- les réserves de conversion pour - 263 millions d'euros ;
- les réserves consolidées totalisant 1 962 millions d'euros nets des actions propres pour 74 millions d'euros ;
- le résultat net part du Groupe de l'exercice 2013, soit 120 millions d'euros.

Pour une description détaillée des capitaux propres de la Société, il convient de se référer au tableau de variation de la situation nette et à la note 13 des états financiers consolidés figurant à la section 7.1.2 « Annexe aux comptes consolidés 2013 » du présent document de référence.

Historique des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	2013	2012	2011
Capacité d'autofinancement	291	329	363
Variation (hors effets change et périmètre) du BFR ⁽¹⁾	46	(22)	(11)
Flux nets opérationnels	337	307	352
Flux nets d'investissement	(179)	(273)	(301)
Flux nets de financement	(128)	(149)	33
Incidence des variations de change sur la trésorerie	(29)	(4)	(27)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	1	(119)	57

(1) Besoin en fonds de roulement.

Analyse de la variation du cash flow libre et de l'endettement brut et net

(en millions d'euros)	2013	2012	2011
Cash provenant des flux opérationnels	337	307	352
Investissements industriels nets de cessions	(166)	(261)	(269)
CASH FLOW LIBRE	171	46	83

2.3.2. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie sont analysés pour chaque exercice par nature :

- activité opérationnelle ;
- activité d'investissement ;
- activité de financement.

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont essentiellement générés par le résultat de la période (à l'exclusion des produits et charges sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité) ainsi que par la variation du besoin en fonds de roulement.

Les flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement sont issus principalement des décaissements effectués pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles, corporelles et d'autres actifs à long terme, mais aussi pour l'acquisition d'instruments de capitaux propres d'autres entités et de participations dans des coentreprises. Ils incluent également les prêts consentis à des tiers. Les encaissements liés aux cessions et/ou aux remboursements de ces actifs viennent en déduction de ces décaissements.

Les flux de trésorerie liés à l'activité de financement sont issus des encaissements et décaissements ayant un impact sur le montant des capitaux propres et des capitaux empruntés.

La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie diminués des découverts bancaires.

En 2013, le Groupe a généré un cash flow libre (171 millions d'euros) en hausse par rapport à celui de l'exercice 2012 (46 millions). La capacité d'autofinancement nette de la variation du BFR a ainsi permis, avec un net recul des investissements industriels de diminuer l'endettement net du Groupe de 80 millions d'euros en 2013. À 1 065 millions d'euros, l'endettement net, hors options de vente, représente 46,45 % des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2013 et 2,5 fois l'EBITDA consolidé 2013.

L'analyse du besoin en fonds de roulement par nature se présente comme suit :

(en millions d'euros)	BFR au 31 décembre 2011	Variation du BFR Année 2012	Autres variations ⁽¹⁾	BFR au 31 décembre 2012	Variation du BFR Année 2013	Autres variations ⁽¹⁾	BFR au 31 décembre 2013
Stocks	360	25	(3)	382	(5)	(17)	360
Clients	350	1	4	355	15	(22)	348
Fournisseurs	(223)	(13)	(3)	(239)	(36)	17	(258)
Autres créances & dettes	(26)	9	(5)	(22)	(20)	(2)	(44)
BFR	461	22	(7)	476	(46)	(24)	406

(1) Change, périmètre et divers.

2.3.2.2. Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	2013	2012
Investissements en immobilisations incorporelles et corporelles	(176)	(269)
Désinvestissements en immobilisations incorporelles et corporelles	10	8
Investissements nets en titres de sociétés consolidées	(9)	(11)
Autres investissements financiers nets	(4)	(1)
FLUX DE TRÉSORERIE TOTAUX LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(179)	(273)

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement réalisées en 2013 par le Groupe se sont élevés à - 179 millions d'euros contre - 273 millions d'euros en 2012.

2.3.2.2.1. Investissements et désinvestissements en immobilisations incorporelles et corporelles

Ils intègrent les décaissements effectués pour les investissements industriels (176 millions d'euros en 2013 et 269 millions d'euros en 2012) correspondant pour l'essentiel :

- en 2013 à l'achèvement des investissements liés à l'usine *greenfield* de Vicat Sagar Cement en Inde qui a démarré au cours du premier semestre 2013 et à la poursuite en France de l'aménagement de la carrière de Mépieu, mais également à des investissements de maintenance et d'amélioration dans les autres pays d'implantation ;

2.3.2.1. Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation réalisées en 2013 par le Groupe se sont élevés à 337 millions d'euros contre 307 millions d'euros en 2012.

Cette hausse des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles entre 2012 et 2013 provient d'une baisse de la capacité d'autofinancement de 38 millions d'euros et d'une amélioration de la variation du besoin en fonds de roulement de 67 millions d'euros.

- en 2012 à la poursuite des investissements réalisés en Inde dans le cadre du projet de *greenfield* Vicat Sagar Cement et dans une moindre mesure à des investissements de maintenance et d'amélioration répartis sur l'ensemble des pays.

Pour plus de détail voir la section 2.4. « Investissements » du présent document de référence.

Ces investissements ont été réalisés en 2013 à 73 % dans l'activité Ciment (76 % en 2012), à 19 % dans l'activité Béton & Granulats (18 % en 2012) et les 8 % restants concernent l'activité Autres Produits & Services (6 % en 2012).

Les cessions d'actifs corporels et incorporels ont généré un encaissement global de 10 millions d'euros en 2013 (8 millions d'euros en 2012).

2.3.2.2.2. Investissements nets en titres de sociétés consolidées

Les opérations d'acquisition et de cession de titres de sociétés consolidées réalisées au cours de l'exercice 2013 se sont traduites par un décaissement global de 9 millions d'euros.

Le principal décaissement effectué par le Groupe en 2013 l'a été dans le cadre du rachat anticipé à son partenaire de sa participation résiduelle dans Mynaral Tas, à l'issue duquel le Groupe détient 90 % de la Société.

Les opérations d'acquisition et de cession de titres de sociétés consolidées réalisées au cours de l'exercice 2012 se sont traduites par un décaissement global de 11 millions d'euros. Les principaux décaissements effectués par le Groupe au cours de cet exercice l'ont été pour l'acquisition de participations complémentaires dans des sociétés déjà consolidées et de nouvelles sociétés en France, dans le secteur du béton.

2.3.2.2.3. Autres investissements financiers nets

Les autres investissements financiers nets se traduisent par un décaissement net de 4 millions d'euros en 2013 et de 1 million d'euros en 2012.

2.3.2.3. Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement réalisées en 2013 par le Groupe se sont élevés à - 128 millions d'euros, contre - 149 millions d'euros en 2012.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement intègrent principalement :

- les décaissements effectués pour le versement des dividendes aux actionnaires de la Société et aux minoritaires des sociétés intégrées (- 80 millions d'euros en 2013 contre - 88 millions d'euros en 2012) ;
- le tirage, net des remboursements, des lignes de crédit ou d'emprunts souscrits par le Groupe pour un montant de - 52 millions d'euros en 2013 (- 69 millions d'euros en 2012), incluant le paiement des échéances annuelles relatives aux contrats de location financement ;
- l'encaissement net lié à la cession par la Société de ses propres actions (4 millions d'euros en 2013 et 4 millions d'euros en 2012).

2.3.3. ENDETTEMENT

2.3.3.1. Politique financière du Groupe

La politique financière du Groupe est déterminée par la Direction générale.

Cette politique vise à maintenir une structure financière équilibrée caractérisée par :

- un ratio endettement financier net/capitaux propres (*gearing*) maîtrisé (voir la section 2.3.3.4. « Endettement net » du présent document de référence) ;
- une bonne liquidité du bilan caractérisée par la disposition d'excédents de trésorerie et de lignes de financement à moyen terme confirmées et disponibles.

Cette politique vise à financer les investissements industriels par la capacité d'autofinancement (CAF), le surplus de ressources financières disponible étant utilisé par le Groupe pour se désendetter ou pour financer en tout ou en partie des opérations de croissance externe.

Pour disposer de ressources supérieures à sa seule capacité d'autofinancement, le Groupe a mis en place des lignes de financement confirmées et des prêts à moyen et à long terme.

Ces financements garantissent au Groupe, outre la liquidité de son bilan, de disposer, même en cas de situations de marchés perturbées, des moyens immédiatement nécessaires à la réalisation d'opérations plus importantes tels que des investissements industriels exceptionnels, des opérations significatives de croissance externe ou d'acquisition de titres Vicat.

ÉVOLUTION DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT ET DES INVESTISSEMENTS DU GROUPE ENTRE 2011 ET 2013 *[en millions d'euros]*



Ces lignes sont pour l'essentiel portées par la Société (76 %), mais certaines des filiales étrangères du Groupe disposent également de lignes ou de prêts à moyen et long terme, tirés pour la plupart, pour

financer leur programme d'investissements. C'est le cas notamment en Inde, au Kazakhstan, en Suisse et au Sénégal.

Au 31 décembre 2013, le Groupe dispose des lignes de financements confirmées, utilisées et/ou disponibles suivantes :

31 Décembre 2013	Emprunteur	Année de mise en place	Devise	Autorisation en millions		Utilisation (en millions d'euros)	Échéance	Taux Fixe (TF)/ Taux variable (TV)
				Devises	€			
Placement Privé US	VICAT S.A.	2003	\$	120,0	105,9	105,9	2015	TV/TF
	VICAT S.A.	2011	\$	450,0	339,3	339,3	2017 à 2022	TF
		2011	€	60,0	60,0	60,0	2017	TF
Crédit Syndiqué	VICAT S.A.	2011	€	480,0	480,0	*	2016	TV
Lignes bilatérales bancaires	VICAT S.A.	2009	€	240,0	240,0	*	2014	TV
	VICAT S.A.	Sans	€	11,0	11,0	*	Sans	TV
Total lignes bancaires ⁽¹⁾	VICAT S.A.		€	731,0	731,0	410,0	2014 et 2016	TV
	Parficim	2012	€	17,0	17,0	17,0	2022	TV
	Sococim	2009	FCFA	45 000,0	68,6	64,0	2014	TF
	Vigier	2009	CHF	17,0	13,9	13,9	2014 à 2019	TF
	Vigier	2011	CHF	30,0	24,4	24,4	2014	TF
	Jambyl	2008	\$	35,7	26,2	26,2	2014 à 2018	TV
	Jambyl	2008	\$	44,0	32,4	32,4	2014 à 2015	TV
	VSCL	2011	\$	70,0	37,9	37,9	2014 à 2021	TF
	VSCL	2011	€	83,8	61,5	61,5	2014 à 2021	TF
	VSCL	2011	€	55,0	41,1	41,1	2014 à 2018	TF
	Gulbarga	2012	€	12,0	12,4	12,4	2016 à 2025	TV
TOTAL PRÊTS OU LIGNES BILATÉRALES FILIALES				335,4	330,8			
Impact IAS 39						9,3		
TOTAL MOYEN TERME				1 571,6	1 255,3			
Autres dettes						51,4		
TOTAL ENDETTEMENT BRUT ⁽²⁾				1 571,6	1 306,7			

(1) La ligne « Total ligne bancaires » correspond à l'ensemble des lignes de crédit confirmées, pour l'essentiel sur une durée de un ou cinq ans à l'origine, dont bénéficie la Société et dont le montant autorisé s'élève à 731 millions d'euros. Ces lignes sont utilisées en fonction des besoins de financement de la Société, par tirage de billets et en couverture du risque de liquidité du programme de billets de trésorerie, sachant que le montant total des tirages et des billets émis ne doit pas excéder le total autorisé. Au 31 décembre 2013, les lignes bilatérales bancaires de 240 millions d'euros sont utilisées pour 30 millions d'euros. La ligne de crédit syndiqué est utilisée à hauteur de 380 millions d'euros dont une partie (290 millions d'euros) en couverture des billets de trésorerie. Compte tenu de la capacité de substitution de ces lignes de crédit entre elles et de la possible réaffectation des tirages sur la ligne la plus longue, cette information est présentée globalement.

(2) Le montant de l'endettement brut utilisé n'inclut pas la dette relative aux options de vente (12,0 millions d'euros).

2.3.3.1.1. Placement privé US

L'emprunt d'un montant de 120 millions de US dollar qui s'élevait à l'origine à 400 millions de US dollar a été souscrit par des investisseurs américains dans le cadre d'un placement privé (PPUS) en 2003. Après remboursement en août 2010 de la première tranche à 7 ans de 160 millions de US dollar et en août 2013 de la deuxième de 120 millions de US dollar, il est désormais composé de la dernière tranche de 120 millions de US dollar à échéance 2015. Pour éliminer le risque de change sur le principal et les intérêts, cet emprunt a été transformé par un *cross currency swap* en une dette synthétique euro, à taux fixe pour la moitié de son montant et à taux variable pour l'autre moitié (base Euribor 3 mois). Les montants restants résultant de cette transformation sont à ce jour de 53 millions d'euros à taux fixe et de 53 millions d'euros à taux variable.

Un emprunt de même nature a été mis en place en décembre 2010 pour des montants totaux de 450 millions de US dollar et de 60 millions d'euros. Les maturités sont à 7 ans pour 100 millions de US dollar et 60 millions d'euros, à 10 ans pour 230 millions de US dollar et 12 ans pour 120 millions de US dollar.

Comme effectué pour le premier PPUS, cette dette en dollars a été transformée par le biais de *cross currency swaps* en une dette euro à taux fixe afin d'éliminer le risque de change. Les montants en US dollar convertis correspondent à 339 millions d'euros. La partie de la dette en Euro (60 millions d'euros) est également à taux fixe.

2.3.3.1.2. Lignes bancaires Vicat SA

CRÉDIT SYNDIQUÉ

Cette ligne de crédit d'une durée de cinq ans, à taux variable, a été placée par la Société auprès d'un syndicat de 8 banques internationales à échéance mai 2016. Les intérêts sont payables au taux Euribor de la période de tirage. Au 31 décembre 2013, elle est tirée pour un montant de 90 millions d'euros et utilisée à hauteur de 290 millions d'euros en couverture du risque de liquidité des billets de trésorerie.

LIGNES BILATÉRALES BANCAIRES

Les lignes bilatérales de Vicat SA, d'un montant de 240 millions d'euros et d'une durée de cinq ans, ont été renouvelées en 2009 par la Société auprès de six banques. Les intérêts sont payables au taux Euribor de la période de tirage.

Au 31 décembre 2013, 30 millions d'euros sont utilisés.

BILLETS DE TRÉSORERIE

La Société dispose d'un programme d'émission de billets de trésorerie de 300 millions d'euros.

Au 31 décembre 2013, le montant des billets émis s'élève à 290 millions d'euros. Les billets de trésorerie qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés aux lignes de financement confirmées pour le montant émis et sont classés comme tels en dettes à moyen terme dans le bilan consolidé.

2.3.3.1.3. Lignes bilatérales bancaires filiales

FRANCE

Parcim a mis en place en 2012 une ligne bancaire de 17 millions d'euros à taux variable sur une durée de 10 ans qui est tirée en totalité au 31 décembre de cette année.

SÉNÉGAL

Sococim Industries dispose de trois lignes de 15 milliards de francs CFA dont deux d'une durée à l'origine de 12 mois et une de 18 mois. Au 31 décembre 2013, elles sont tirées pour un montant total de 42 milliards de francs CFA. Le taux d'intérêt applicable à chaque tirage est déterminé en commun avec la banque dans la limite d'un plafond maximum fixé pour la durée de validité de la ligne.

KAZAKHSTAN

Jambyl Cement a souscrit en 2008 deux lignes de prêt auprès de la Société Financière Internationale, filiale du groupe Banque Mondiale, à taux variable dollar, respectivement de 50 millions de US dollar amortissable sur sept ans à partir de 2012 et de 110 millions de US dollar amortissable sur cinq ans à partir de 2011.

Au 31 décembre 2013 les montants résiduels sont de 36 millions de US dollar pour la première et de 44 millions de US dollar pour la seconde, suite aux remboursements effectués.

SUISSE

Vigier a souscrit en fin d'année 2009 un emprunt de 25 millions de francs suisses à taux fixe, amortissable sur 10 ans à partir de 2010. Au 31 décembre 2013, le montant résiduel s'élève à 17 millions de francs suisses.

Un second emprunt a été souscrit par Vigier Holding en 2011 d'un montant de 55 millions de francs suisses à taux fixe, amortissable sur 3 ans (10 millions de francs suisses en 2012, 15 millions de francs suisses en 2013 et de 30 millions de francs suisses en 2014). Au 31 décembre, le montant non amorti s'élève à 30 millions de francs suisses.

INDE

Vicat Sagar Cement a mis en place en 2010 des lignes de prêt d'un montant de 70 millions de US dollar et de 138,8 millions d'euros amortissables sur des durées de 8 et 10 ans auprès d'institutions financières de financement (*International Finance Corporation, Deutsche Investitions und Entwicklungsgesellschaft, Nederlandse Financierings-Maatschappij voor Ontwikkelingslanden*). Au 31 décembre 2013, la totalité des lignes est utilisée.

Ces dettes (en dollars et en euros) ont été transformées par le biais de *cross currency swaps* en une dette Roupie à taux fixe afin d'éliminer le risque de change. Le montant total du prêt s'élève ainsi à 11 993 millions de roupies.

Gulbarga a mis en place en 2012 un emprunt de 12 millions d'euros à taux variable amortissable auprès de Proparco sur une durée de 12 ans. Au 31 décembre 2013 la totalité de la ligne est utilisée.

2.3.3.1.4. Couverture par le Groupe du risque de crédit

Au total, le Groupe dispose au 31 décembre 2013 de 326 millions d'euros de lignes confirmées non utilisées.

Le Groupe est exposé de façon générale à un risque de crédit, en cas de défaillance de l'une ou de plusieurs de ses contreparties. Le risque lié aux opérations de financement proprement dites est toutefois limité par leur dispersion et leur répartition sur plusieurs établissements bancaires ou financiers, soit dans le cadre d'une syndication ou d'un placement privé, soit par la mise en place de plusieurs lignes bilatérales. Ce risque est, en outre, réduit par une sélection rigoureuse des contreparties qui sont systématiquement des banques ou établissements financiers de premier plan, choisis en fonction de leur pays d'établissement, de leur notation par les agences spécialisées, de la nature et de l'échéance des opérations effectuées.

2.3.3.2. Endettement brut

Au 31 décembre 2013, l'endettement brut du Groupe, hors options de vente, s'élève à 1 307 millions d'euros contre 1 382 millions d'euros au 31 décembre 2012. Il se décompose de la manière suivante par nature :

(en millions d'euros)	2013	2012	Variation
Emprunts auprès d'investisseurs US	505	611	- 17,34 %
Emprunts auprès des établissements de crédit	751	718	+ 4,65 %
Dette résiduelle sur contrat de location-financement	6	9	- 37,32 %
Autres emprunts et dettes financières	20	21	- 2,00 %
Concours bancaires courants et découverts bancaires	25	23	+ 5,45 %
ENDETTEMENT BRUT	1 307	1 382	- 5,43 %
Dont à moins d'un an	167	224	
Dont à plus d'un an	1 140	1 158	

L'endettement financier brut est constitué pour 30 % de son montant par le PPUS, émis en US dollar et à taux fixe. Après transformation de cet emprunt dollar en un emprunt synthétique en euro, l'endettement financier brut est libellé à près de 58 % en euros.

La structure de l'endettement brut du Groupe au 31 décembre 2013, par nature de taux et échéance se présente comme suit :

TAUX

Comme présenté à la section 6.4.3. « Risques de taux d'intérêt » du présent document de référence, l'endettement financier brut à taux variable représente, au 31 décembre 2013, 408 millions d'euros soit 31 % du total de l'endettement financier brut du Groupe, après transformation du taux fixe du premier PPUS en taux variable pour 50 % de son montant et après prise en compte des opérations de swap taux variable - taux fixe de la dette de Vicat (150 millions d'euros à échéance 2016) et de celle de NCC (15 millions de dollars à échéance 2014) ainsi que de la transformation de la dette à taux variable de Vicat Sagar Cement, en une dette à taux fixe.

Au 31 décembre 2013, au-delà des clauses de défaut croisé prévues dans la plupart des contrats de financement, le PPUS, le crédit syndiqué ainsi que certaines lignes de financement dont bénéficient les filiales contiennent des clauses particulières (*covenants*) pouvant imposer un remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios financiers. Ces *covenants* portent sur des ratios relatifs à la rentabilité et à la structure financière du Groupe ou des filiales concernées. Compte tenu du nombre réduit de sociétés du Groupe concernées, pour l'essentiel la Société, et du faible niveau de l'endettement net du Groupe, l'existence de ces *covenants* ne constitue pas un risque sur la liquidité du bilan et sur la situation financière du Groupe (voir également la note 17 de la section 7.1.2. « Annexe aux comptes consolidés 2013 » du présent document de référence).

L'endettement à taux variable est couvert en partie, soit par des excédents de trésorerie libellés dans la même devise, soit par des instruments de dérivés de taux.

Le risque de taux sur la dette à taux variable a été limité par la mise en place de contrats de caps, pour Vicat SA à hauteur de 50 millions d'euros sur douze ans (PPUS), de 120 millions d'euros d'une durée de cinq ans à échéance début 2014 et pour NCC à hauteur de 15 millions de dollars échus en 2014.

ÉCHÉANCE

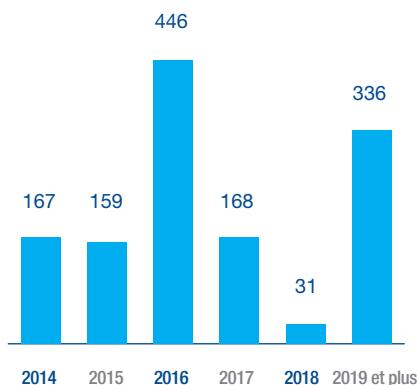
La maturité moyenne au 31 décembre 2013 est légèrement inférieure à quatre ans.

L'échéancier de la dette brute net de l'impact IAS 39 sont les suivants :

- l'endettement à moins d'un an correspond aux lignes bilatérales de la filiale Sococim au Sénégal, (64 millions d'euros) à l'échéance du prêt de Jambyl Cement au Kazakhstan (21 millions d'euros), de Vicat Sagar Cement en Inde (20 millions d'euros) et de Vigier en Suisse (26 millions d'euros) ainsi qu'au financement à court terme ;

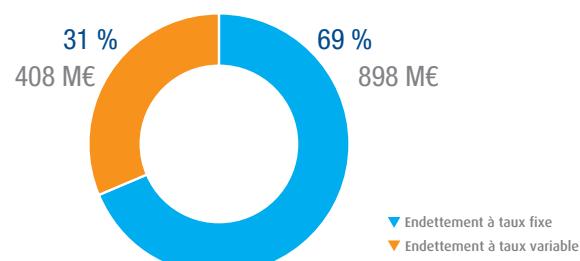
- l'échéance 2015 correspond aux échéances de remboursement de la dernière tranche du premier PPUS de Vicat SA (106 millions d'euros) des emprunts de Vicat Sagar Cement (29 millions d'euros) et de Jambyl Cement (21 millions d'euros) ;
- l'échéance du Crédit Syndiqué de Vicat SA (410 millions d'euros), les remboursements des emprunts de Jambyl Cement (5 millions d'euros) et de Vicat Sagar Cement (30 millions d'euros), représentent la quasi-totalité de l'échéance de 2016 ;
- les remboursements 2017 correspondent à la première échéance du deuxième PPUS de Vicat SA (135 millions d'euros), aux remboursements des emprunts de Jambyl Cement (5 millions d'euros), et de Vicat Sagar Cement (30 millions d'euros) ;

ÉCHÉANCIER DE L'ENDETTEMENT BRUT AU 31 DÉCEMBRE 2013 *(en millions d'euros)*



- en 2018, les tombées correspondent pour l'essentiel l'échéance de Vicat Sagar Cement (30 millions d'euros) et de Jambyl Cement (5 millions d'euros) ;
- après 2018, les 341 millions d'euros nets de l'impact IAS 39 (- 5 millions d'euros) se répartissent pour l'essentiel de la façon suivante :
 - pour Vicat des tombées du deuxième PPUS (2020 et 2022), soit 264 millions d'euros,
 - pour Parficim, 9 millions d'euros répartis de 2018 à 2022,
 - pour Vigier Holding, 6 millions d'euros répartis entre 2018 et 2019,
 - et des échéances allant de 2018 à 2025 pour Vicat Sagar Cement (62 millions d'euros).

ENDETTEMENT TAUX FIXE/TAUX VARIABLE AU 31 DÉCEMBRE 2013



2.3.3.3. Excédents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités (79 millions d'euros au 31 décembre 2013) et les placements à court terme ayant une échéance inférieure à trois mois et ne présentant pas de risque de variation de valeur du principal (163 millions d'euros au 31 décembre 2013).

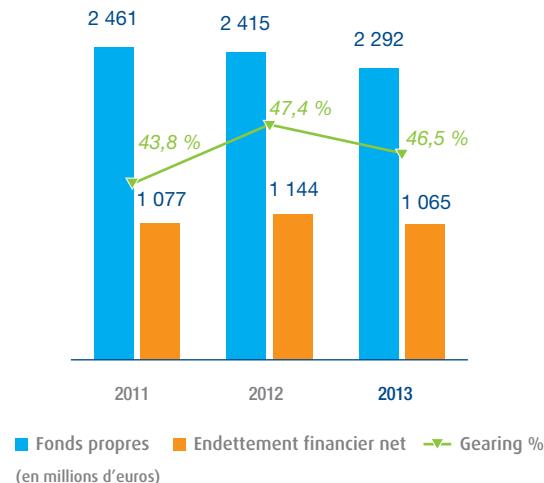
2.3.3.4. Endettement net (hors option de vente)

L'endettement net du Groupe s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2013	2012	Variation
Endettement brut	1 307	1 382	- 5,5 %
Trésorerie et équivalent de trésorerie	242	237	+ 1,9 %
ENDETTEMENT NET	1 065	1 145	- 7,0 %

Le ratio endettement financier net/capitaux propres (*gearing*) s'élève à 46,5 % à fin 2013, contre 47,4 % au 31 décembre 2012.

La trésorerie est gérée pays par pays, sous le contrôle de la Direction financière du Groupe, avec des systèmes de centralisation (*cash pooling*) en France, aux États-Unis et en Suisse. L'éventuel excédent est soit placé localement soit le cas échéant replacé auprès du Groupe. Lorsque l'excédent de trésorerie est destiné à être utilisé, à un horizon limité, pour les besoins de financement du pays, cet excédent est placé localement.



Le ratio endettement financier net/EBITDA s'élève à 2,50 à fin 2013 contre 2,62 à fin 2012.

Au total, le Groupe dispose d'un montant total de 568 millions d'euros correspondant aux lignes de financement non utilisées (326 millions d'euros) et à la trésorerie disponible (242 millions d'euros) pour financer, au-delà de sa capacité d'autofinancement, sa croissance.

Les ratios de *gearing* et de *leverage* atteints au 31 décembre 2013, après une période d'investissements industriels et financiers soutenus restent très équilibrés donnant ainsi au Groupe une structure financière solide et une flexibilité satisfaisante.

De 1999 à 2003, période active d'acquisitions pour le Groupe, le ratio de *gearing* a été compris entre 50 % et 70 %. Sa moyenne est par ailleurs ressortie, sur les cinq dernières années, à 41,5 %. L'année 2013, bien que légèrement supérieure, s'inscrit donc dans la continuité de la ligne stratégique fixée. L'objectif du Groupe est, de réduire son endettement et d'améliorer ces ratios en bénéficiant de la génération du *cash flow* libre du fait de la fin du programme d'investissement industriel de capacité. Ces ratios pourraient néanmoins, remonter, à l'avenir en fonction des opportunités de croissance externe. Ainsi, dans l'hypothèse où une acquisition de taille importante présentant un intérêt stratégique majeur pour le Groupe se présentait, celui-ci pourrait accepter une augmentation significative de ce ratio, tout en se fixant pour objectif de le réduire ensuite à des niveaux voisins de ceux constatés sur la période précédemment évoquée. Dans le contexte actuel de liquidité et de coûts des marchés de financement, une attention toute particulière sera portée à l'utilisation de la trésorerie du Groupe et à l'impact sur son niveau d'endettement.

2.3.4. ANALYSE DES ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS

Les engagements hors bilan comprennent essentiellement les engagements contractuels concernant l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles. Le tableau ci-dessous présente les engagements donnés par le Groupe au 31 décembre 2013 et 2012 :

(en millions d'euros)	2013	2012
Engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations	39,8	67,2
Avals et cautions donnés	9,9	1,5
TOTAL	49,7	68,7

Au 31 décembre 2013, les engagements hors bilan donnés par le Groupe s'élèvent à 49,7 millions d'euros et concernent principalement les obligations contractuelles relatives aux investissements industriels. Ces engagements correspondent essentiellement à des investissements d'amélioration et d'aménagement des installations industrielles en France, en Turquie, en Suisse et en Inde.

Au 31 décembre 2012, les engagements hors bilan donnés par le Groupe s'élevaient à 68,7 millions d'euros et concernaient essentiellement les obligations contractuelles relatives aux investissements industriels. Ces engagements correspondaient principalement à la réalisation d'investissements en Suisse et en France ainsi qu'en Inde dans le cadre de la finalisation de la construction de l'usine de Vicat Sagar Cement.

2.4. INVESTISSEMENTS

L'industrie cimentière est une industrie fortement capitaliste, qui nécessite des investissements significatifs. La construction d'une cimenterie requiert généralement la mise en œuvre de dépenses d'investissement de 150 à 300 millions d'euros. Le Groupe a toujours veillé à maintenir son outil industriel à un très haut niveau de performance et de fiabilité. Pour cela, il investit de façon continue dans de nouveaux équipements qui lui permettent de bénéficier des dernières technologies éprouvées et permettant notamment une amélioration constante du bilan énergétique des installations. Le choix de fournisseurs internationaux de premier plan s'inscrit également dans cette démarche d'excellence industrielle visant à privilégier la qualité, la durabilité et la performance des équipements.

Depuis 2006, le Groupe a doublé ses capacités de production de ciment, soit par l'augmentation de la capacité de ses cimenteries, soit par croissance externe ou encore par la création d'usines *greenfield* au Kazakhstan ou en Inde.

2.4.1. INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

Le tableau ci-dessous présente les principaux investissements réalisés par le Groupe ces trois dernières années par activité :

(en millions d'euros)	2013	2012	2011
Ciment	141	220	242
Béton & Granulats	38	65	54
Autres Produits & Services	14	18	15
TOTAL	193	303	311
Dont investissements financiers	18	16	35

2.4.1.1. Investissements réalisés en 2013

Le montant total des investissements industriels réalisés en 2013 s'est élevé à 175 millions d'euros. Ils sont présentés ci-après pour chacun des principaux métiers du Groupe. Les investissements financiers s'élèvent quant à eux à 18 millions d'euros en 2013 et correspondent pour l'essentiel d'une part à l'acquisition des parts détenues par Homebroker JSC dans Mynaral Tas Company LLP, structure de tête des opérations du Groupe au Kazakhstan, d'autre part à une acquisition dans l'activité Béton & Granulats en France.

Ciment : 128 millions d'euros d'investissements industriels

- **France** : les investissements réalisés en 2013 ont principalement été destinés à poursuivre l'aménagement de la carrière de Mépieu qui alimentera en calcaire l'usine de Montalieu, au déploiement du progiciel de gestion SAP et à l'amélioration des performances des usines.
- **Turquie** : les investissements ont majoritairement consisté en la poursuite de la construction de l'unité de broyage débutée en 2012.

La plupart de ces augmentations de capacité ayant été réalisées dans les pays émergents, elles auront permis de déplacer le centre de gravité du Groupe vers les pays émergents qui représentent désormais plus de 70 % de la capacité globale du Groupe contre 44 % en 2006.

Les développements qui suivent présentent les principaux investissements réalisés au cours des dernières années et les projets majeurs en cours ou prévus pour les années à venir. Le choix des nouveaux équipements acquis dans le cadre de ce programme intègre la volonté du Groupe de continuer à améliorer la productivité énergétique de ses installations et d'augmenter substantiellement la part des combustibles de substitutions utilisés. Comme indiqué à la section 2.3. « Trésorerie et capitaux » du présent document de référence, les besoins financiers liés aux investissements industriels sont couverts par les ressources propres du Groupe.

■ **Inde** : l'année 2013 a vu la mise en service opérationnelle de l'usine de Chatrasala dans l'état de Karnataka. La plupart des investissements industriels ont été consacrés à la finalisation des principaux ateliers de fabrication de ciment et aux équipements de production d'électricité.

Dans les autres pays et pour les activités **Béton & Granulats** et **Autres Produits & Services**, les investissements réalisés ont principalement portés sur le maintien et le renouvellement de l'outil de production ainsi que l'optimisation de l'efficacité énergétique des installations.

2.4.1.2. Investissements réalisés en 2012

Le montant total des investissements industriels réalisés en 2012 s'est élevé à 287 millions d'euros. Ils sont présentés ci-après pour chacun des principaux métiers du Groupe. Les investissements financiers s'élèvent quant à eux à près de 16 millions d'euros en 2012 et correspondent pour l'essentiel à l'acquisition de sociétés de Béton en France.

Ciment : des dépenses d'investissement d'un montant global de 220 millions d'euros, dont 217 millions d'euros au titre des investissements industriels.

- **France** : les principaux investissements réalisés au cours de l'année 2012 se sont focalisés sur l'aménagement de la carrière de Mépieu qui alimentera en calcaire l'usine de Montalieu et d'une manière plus générale sur l'amélioration des coûts de revient.
- **Sénégal** : les investissements de l'année concernent principalement le renouvellement de certaines installations.
- **Turquie** : les investissements ont principalement porté sur la capacité de production et l'amélioration des coûts de revient, notamment au travers d'une nouvelle unité de broyage en cours de construction et sur l'acquisition de terrains contribuant à sécuriser les réserves de matières premières.
- **Inde** : les travaux de construction de l'usine *greenfield* de Chatrasala et de la centrale électrique permettant son alimentation dans le cadre de la société commune Vicat Sagar Cement Private Ltd se sont poursuivis en 2012 jusqu'au démarrage industriel de l'usine en décembre 2012.

Béton & Granulats : des dépenses d'investissement d'un montant global de 65 millions d'euros, dont 53 millions d'euros au titre des investissements industriels.

Les investissements réalisés en France et à l'étranger ont principalement portés sur le maintien et le renouvellement de l'outil de production et de la flotte logistique.

Autres Produits & Services

Le montant des dépenses d'investissements s'est élevé à 18 millions d'euros, correspondant essentiellement à des investissements industriels, consacrés principalement au renouvellement du matériel de transport en France et à l'activité de préfabrication en Suisse.

2.4.2. PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS ET EN PROJETS

Le Groupe entend désormais tirer parti de ses fortes positions de marché et de la qualité de son outil industriel pour progressivement maximiser sa génération de *cash flows* libres et réduire son niveau d'endettement. Les investissements viseront à optimiser l'outil industriel récemment mis en place, à maintenir et renouveler son outil industriel et réduire continuellement ses coûts de revient.

Dans ce cadre, le montant global des investissements industriels devrait se situer dans une fourchette de 100 à 120 millions d'euros pour l'année 2014, les principaux projets étant les suivants :

- **France** : les investissements industriels porteront principalement sur la finalisation de la carrière de Mépieu, qui alimentera en calcaire l'usine de Montalieu.
- **Suisse** : le Groupe poursuit l'amélioration de ses prix de revient industriels par l'optimisation de son outil industriel et logistique ainsi que par des investissements ciblés dans les combustibles de substitution.
- **Turquie** : les investissements industriels seront principalement consacrés à la construction de silos de stockage de clinker afin d'améliorer l'impact environnemental des installations.
- **Inde** : en 2014, le Groupe achèvera les équipements annexes de la première ligne de production de l'usine de Chatrasala. Par ailleurs, le Groupe finalisera la construction de la centrale électrique de l'usine de Bharathi Cement, lui assurant ainsi une autonomie de son alimentation en électricité.

2.5. PERSPECTIVES ET OBJECTIFS

Les perspectives présentées ci-dessous sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la Direction du Groupe. Ces données, hypothèses et estimations sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à la forte volatilité de l'environnement économique, financier et concurrentiel, ainsi qu'à la possible évolution des dispositions réglementaires dans chacun des pays où le Groupe opère.

En outre, la réalisation de certains risques décrits au chapitre 6 « Facteurs de risques » du présent document de référence pourrait avoir un impact significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

Le Groupe ne prend aucun engagement et ne donne aucune garantie sur la réalisation des perspectives mentionnées ci-dessous.

2.5.1. PERSPECTIVES D'ACTIVITÉ SUR LES MARCHÉS DU GROUPE

Le Groupe rappelle les éléments d'appréciation sur ses différents marchés communiqués lors de la publication des résultats 2013.

Sur l'exercice 2014, le Groupe souhaite fournir des éléments d'appréciation sur ses différents marchés :

- **en France**, en 2014, le Groupe s'attend à une stabilisation progressive de l'environnement sectoriel compte tenu du faible niveau de consommation actuel et d'une situation macro-économique qui devrait très graduellement s'améliorer. Ainsi, les volumes sont attendus en légère contraction dans un environnement prix qui devrait rester légèrement favorable ;
- **en Suisse**, les volumes tiendront compte d'une base de comparaison élevée à la suite d'une année 2013 particulièrement soutenue, dans un contexte de stabilisation attendue des prix ;
- **en Italie**, compte tenu d'une situation macro-économique qui devrait rester marquée par la crise, les volumes sont attendus de nouveau en baisse, mais à un rythme qui devrait progressivement se ralentir. Quant aux prix de vente, compte tenu des premiers signes de consolidation sur ce marché et de la politique commerciale sélective du Groupe, ceux-ci devraient rester bien orientés ;
- **aux États-Unis**, les volumes sont attendus de nouveau en progression, en ligne avec le rythme du redressement macro-économique du pays. Quant aux prix de vente, ceux-ci sont attendus en forte hausse dès le second trimestre de l'année ;
- **en Turquie**, au cours d'un exercice marqué par des échéances électorales, les performances devraient bénéficier d'une conjoncture sectorielle toujours favorable mais dans un contexte macro-économique marqué par la volatilité des changes et la hausse des taux d'intérêts. Par ailleurs, l'évolution des volumes en 2014 devrait être affectée en début d'année par une base de comparaison élevée

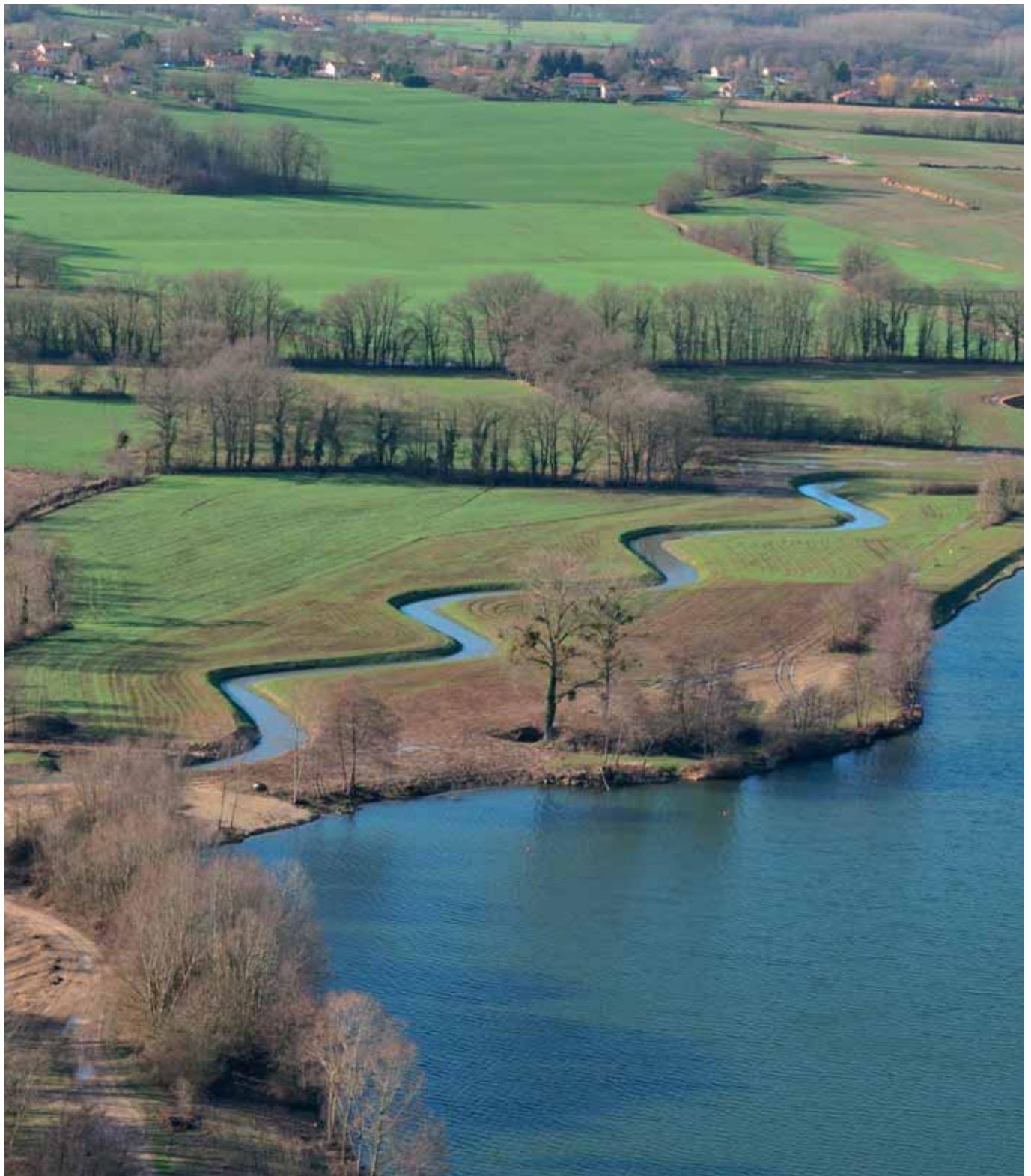
liée aux conditions climatiques exceptionnelles enregistrées au cours du 1^{er} semestre 2013. Dans ce contexte, le Groupe s'attend à une poursuite de l'amélioration de ses performances dans ce pays, mais à un rythme moins soutenu que par le passé ;

- **en Égypte**, dans un contexte qui offre toujours peu de visibilité, le rétablissement progressif de la sécurité devrait permettre au Groupe de renouer avec la croissance de son activité et l'amélioration de ses performances. Le Groupe est confiant quant à l'évolution positive du marché égyptien à moyen et long terme ;
- **en Afrique de l'Ouest**, le marché devrait rester globalement bien orienté en terme de consommation. L'évolution des prix dépendra entre autres de l'arrivée potentielle d'un nouveau concurrent. À moyen terme, le Groupe reste confiant dans sa capacité à tirer pleinement profit de son outil industriel moderne, de sa connaissance du marché sénégalais et de sa capacité d'exportation sur l'ensemble de la région ;
- **en Inde**, à court terme, le marché devrait rester marqué par un niveau faible des investissements d'infrastructures dans l'attente des élections prévues en avril 2014. Dans ce contexte, les prix resteront très volatils et probablement encore sous tension avant un redémarrage progressif des investissements attendu au cours du second semestre 2014. Sur le moyen et long terme, le Groupe reste très confiant quant à sa capacité à tirer pleinement profit de la qualité de son outil industriel et de ses positions sur un marché dont le potentiel reste particulièrement attractif ;
- **au Kazakhstan**, fort d'un bon positionnement géographique et d'un outil industriel des plus performants, le Groupe devrait tirer pleinement profit d'un marché qui devrait rester bien orienté tant en termes de volumes que de prix.

2.5.2. OBJECTIFS DU GROUPE

Dans cet environnement, et avec le démarrage industriel et commercial en mai 2013 de son usine *greenfield* de Vicat Sagar Cement en Inde, le Groupe Vicat a achevé son programme d'investissements ambitieux qui lui aura permis de considérablement renforcer sa diversification géographique tout en posant les jalons d'une croissance rentable pérenne.

Le Groupe entend désormais tirer parti de ses fortes positions de marché, de la qualité de son outil industriel et d'un strict contrôle des coûts afin de progressivement maximiser sa génération de *cash flows* et réduire son niveau d'endettement et ce avant d'aborder une nouvelle étape dans sa stratégie de développement international.



▲ Recréation du lit de la rivière Veyle sur la carrière de Saint-Denis-Lès-Bourg dans l'Ain en France.

RESPONSABILITÉ SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

3

3.1.	ÊTRE UN EMPLOYEUR RESPONSABLE	64
3.1.1.	Santé, Sécurité et Prévention	64
3.1.2.	Formation	66
3.1.3.	Effectifs	66
3.1.4.	Rémunérations	69
3.1.5.	Organisation du travail	70
3.1.6.	Dialogue social	71
3.1.7.	Respect de la diversité et égalité de traitement	71
3.2.	ÊTRE UN ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE NOS TERRITOIRES D'IMPLANTATION	73
3.2.1.	Soutenir les politiques en matière d'éducation et d'accès à la culture	73
3.2.2.	Contribuer à la promotion socio-économique de ses territoires d'implantation	73
3.2.3.	Contribuer à l'amélioration des conditions sanitaires locales	74
3.2.4.	Loyauté des pratiques avec nos parties prenantes	75
3.2.5.	Santé et sécurité des consommateurs	75
3.3.	ÊTRE UN ACTEUR DE LA STRATÉGIE DE LA « CONSTRUCTION DURABLE »	75
3.3.1.	Des systèmes constructifs et des matériaux au service de la construction durable	75
3.3.2.	Un management environnemental intégré	76
3.3.3.	Dialoguer avec les parties prenantes riveraines des sites industriels	77
3.3.4.	Émissions atmosphériques et Gaz à effet de serre	77
3.3.5.	Les ressources naturelles : Biodiversité/Eau	79
3.3.6.	Le choix optimisé des sources d'énergie	81
3.4.	RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES CONSOLIDÉES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION	82

Le groupe Vicat a choisi de présenter l'ensemble des informations sociales, sociétales et environnementales requises par l'article 225 de la loi française Grenelle 2 dans son rapport de gestion.

En 2013, le groupe Vicat a créé son propre référentiel RSE afin de guider l'ensemble de ses filiales dans la structuration et l'évaluation de leur performance RSE sur la base d'indicateurs pertinents au regard des activités poursuivies (Ciment/Béton & Granulats/Activités Produits Services). Il a également renforcé la procédure de reporting RSE en la dotant d'une Coordination RSE Groupe.

Afin de faciliter l'accès aux informations quantitatives et qualitatives un tableau de correspondance figure du présent document de référence à la section 8.7.

Elles ont fait l'objet d'une attestation de présence ainsi que d'un avis sur la sincérité par le cabinet Grant Thornton, organisme tiers indépendant retenu pour la vérification de ces informations figurant à la section 3.4 du présent document de référence.

Le groupe Vicat a intégré dans sa stratégie globale les risques potentiels importants générés par le réchauffement climatique et l'épuisement possible des sources d'énergie fossile pour ses activités industrielles. Cette stratégie appelée « construction durable » lui permet de répondre à ces risques tout en accompagnant l'évolution de ses marchés. Elle intègre également les engagements sociaux et sociétaux que le Groupe a développés depuis plusieurs années.

3.1. ÊTRE UN EMPLOYEUR RESPONSABLE

3.1.1. SANTÉ, SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

3.1.1.1. Les indicateurs sécurité

Après une année 2012 qui avait confirmé un progrès continu depuis 2006, les résultats sécurité 2013 du groupe Vicat se sont dégradés. La tendance de fond reste cependant positive. La mobilisation et le travail de la Direction générale, des responsables et des équipes sont les garants d'une constante amélioration du groupe Vicat en matière de sécurité.

<i>Pour les salariés du Groupe</i>	2013	2012	Variation
Nombre d'accidents avec arrêt	214	190	+ 12 %
Nombre d'accidents du travail mortels	2	1	+ 100 %
Nombre de jours perdus	7 060	6 229	+ 12 %
Taux de fréquence	14,8	13,3	+ 11 %
Taux de gravité	0,48	0,44	+ 9 %

Cette évolution des indicateurs 2013 a déclenché en 2014 un plan d'actions pluriannuel au sein du groupe Vicat, porté par la Direction générale, les responsables et les collaborateurs. L'objectif « zéro accident » en est la cheville ouvrière.

<i>Pour les salariés du Groupe</i>	Ciment Groupe		
	2013	2012	Variation
Nombre d'accidents avec arrêt	50	40	+ 25 %
Nombre d'accidents du travail mortels	1	0	-
Taux de fréquence	8,9	6,5	+ 37 %
Taux de gravité	0,24	0,25	- 4 %

Pour les salariés du Groupe	Béton-Granulats-APS Groupe		
	2013	2012	Variation
Nombre d'accidents avec arrêt	164	149	+ 10 %
Nombre d'accidents du travail mortels	1	1	-
Taux de fréquence	18.5	18.3	+ 1 %
Taux de gravité	0.65	0.58	+ 12 %

3.1.12. Les conditions de santé et de sécurité au travail

Garantir la sécurité et la santé et organiser la prévention au travail sont deux objectifs phares du groupe Vicat qui trouvent leurs fondements dans la charte sécurité Groupe communiquée à l'ensemble de ses collaborateurs.

Déclinée et soutenue par la Direction « sécurité », cette politique est déployée sur l'ensemble des sites par les responsables, dont l'implication et le travail de prévention sont essentiels.

L'accent est fortement mis sur la formation et la sensibilisation de tous les collaborateurs. À titre d'exemple, tout nouveau responsable du groupe Vicat suit un module « Prévention et Sécurité » durant son parcours d'intégration.

En 2013, plusieurs campagnes de communication et de sensibilisation ont été lancées (travail en hauteur, risque routier, etc.). Les supports sont variés : vidéos, campagnes d'affichage sur les lieux de travail, distribution d'agendas et de calendriers.

Les « journées sécurité » ont été reconduites en 2013. Leur objectif est de rassembler autour de cette priorité essentielle du groupe Vicat, de fédérer et de sensibiliser les équipes sur les sites.

La procédure Groupe « Standard Groupe Gestion de l'accident/SECU 004 » prévoit que chaque fait accidentel fasse l'objet d'une analyse approfondie, que l'accident concerne les salariés du Groupe, les intérimaires ou les personnels d'entreprises extérieures. Elle permet d'établir les causes et de prendre immédiatement toutes les actions correctives adéquates. Toutes les analyses sont ensuite partagées à l'intérieur du Groupe afin que ces faits ne se reproduisent pas.

De manière préventive, les sites et les chantiers sont régulièrement audités par les préveteurs et les opérationnels formés. Ils recherchent les risques potentiels et les éventuels écarts. Ils analysent les dysfonctionnements et les anomalies. Ils proposent des solutions adaptées. D'autre part, les audits sécurité croisés se développent d'année en année. Ils permettent de partager les expériences et de mutualiser les compétences entre les différents métiers.

La mise en place des standards Sécurité Groupe s'est poursuivie au cours de l'année 2013. Ces standards fixent, pour toutes les activités, les exigences du Groupe en matière de sécurité et rappellent les bases réglementaires.

De nouveaux standards seront déployés en 2014, notamment pour « l'utilisation des véhicules et engins », permettant ainsi d'aller encore plus loin dans le partage des bonnes pratiques et l'amélioration de la sécurité sur les sites.

Le Groupe veille au respect des règles élémentaires, comme le port des équipements de protection individuels (protections auditives, respiratoires, etc.). Ces équipements sont mis à la disposition de tous les collaborateurs, formés à leur utilisation systématiquement.

Toutes les installations conçues ces dernières années répondent à des exigences fortes en matière de sécurité sur la base d'avis d'experts systématiquement consultés (notamment en collaboration avec les ingénieurs sécurité des assureurs du Groupe).

En 2013, les actions engagées les années précédentes en matière de prévention des risques psychosociaux et plus particulièrement le stress ont été poursuivies. Leur périmètre a été élargi et de nouvelles démarches lancées.

Face à des résultats sécurité très insatisfaisants enregistrés en 2012 pour l'activité Préfabrication Suisse (exposée à des risques spécifiques), un plan d'action a été déployé en 2013 par ses responsables, appuyé par la Direction « sécurité » Groupe. Les premiers résultats sont significatifs : le taux de fréquence est passé de 45,8 (en 2012) à 25,1 (en 2013) et le taux de gravité a été réduit de 1,11 (en 2012) à 0,60 (en 2013). L'amélioration de ces deux indicateurs est de plus de 50 % entre 2012 et 2013.

Sur l'ensemble de ses sites, dans toutes les régions du monde, le Groupe se préoccupe des conditions de travail et de vie respectueuses de l'hygiène et de la santé.

Ainsi, tous les intervenants sur les sites du Groupe ont accès à l'eau potable et bénéficient d'installations sanitaires conformes et entretenues.

En s'engageant durablement pour la santé de tous ses collaborateurs, le Groupe Vicat construit l'avenir.

3.1.13. Accords signés avec les organisations syndicales en matière de santé et de sécurité au travail

Pour améliorer continuellement la prévention et la sécurité sur les sites, et pour préserver la santé de ses collaborateurs, le Groupe travaille avec tous les acteurs de l'entreprise, et plus particulièrement avec les représentants du personnel. Les accords signés sont les témoins d'une volonté et d'un engagement communs entre la Direction et les partenaires sociaux en la matière.

En France, pour les activités Ciment et Papier, les actions visées par l'accord d'avril 2012 sur la réduction de la pénibilité au travail ont été mises en œuvre en 2013. Elles ont permis de réduire la poly-exposition en supprimant totalement les expositions les plus élevées (expositions

aux facteurs de pénibilité visés ci-dessous). Le nombre de collaborateurs exposés à un ou plusieurs facteurs de pénibilité a été réduit de 9 % sur la période.

Les travaux menés par le groupe Vicat avec les différentes organisations syndicales se sont poursuivis. Ils portent sur la réduction de l'exposition des travailleurs au bruit, aux agents chimiques dangereux, aux vibrations, ainsi que sur la réduction des postures pénibles et la limitation des manutentions manuelles.

3.1.2. FORMATION

En 2013, le plan de formation du Groupe est resté concentré sur la sécurité, la prévention et l'environnement ; l'optimisation des performances industrielles ; la performance commerciale. Ces actions de formation, tournées vers des résultats opérationnels, ont participé de manière cohérente et efficace aux résultats du Groupe dans ces domaines.

En France, le Groupe dispose avec l'École du Ciment, du Béton et des Granulats, d'un outil de formation interne hébergé par sa filiale Sigma Béton. Les formations sont élaborées et dispensées en s'appuyant sur les expertises techniques du Groupe. La mise en place d'un ERP pour le Ciment et les Papeteries de Vizille a entraîné un nombre d'heures de

formation supplémentaires de l'ordre de 4 000 heures pour près de 250 collaborateurs formés.

Le Kazakhstan poursuit son plan de formation et enregistre dans ses indicateurs de performance industrielle le gain d'autonomie des équipes locales de l'usine de Mynaral.

En Inde, la coopération en matière de formation entre les filiales Bharathi Cement et Vicat Sagar Cement a permis à celle-ci de mener l'exploitation de sa ligne de production avec succès dès la première année.

Formation des salariés

	2013	2012	Variation
Nombre d'heures de formation	83 314	81 122	+ 2,7
Nombre de collaborateurs ayant reçu au moins une formation	4 451	3 866	+ 15,1

Entre 2012 et 2013, le nombre de collaborateurs ayant reçu au moins une formation a augmenté de 15,1 %. Ce résultat illustre la politique du groupe Vicat en faveur du développement de ses collaborateurs et de l'amélioration continue des performances opérationnelles.

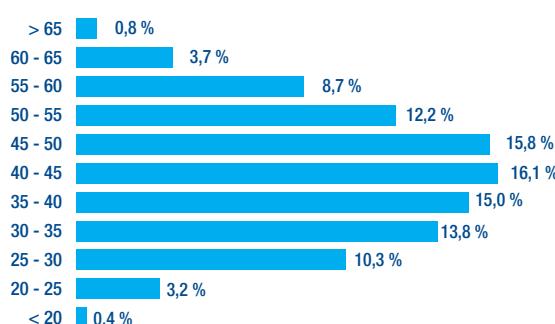
3.1.3. EFFECTIFS

Les effectifs sont majoritairement composés de personnel local. Le recrutement se fait en grande majorité dans les bassins d'emploi où sont présentes nos activités.

Répartition des effectifs au 31 décembre 2013 du Groupe par âge

Tranche d'âge	< 20	20 - 25	25 - 30	30 - 35	35 - 40	40 - 45	45 - 50	50 - 55	55 - 60	60 - 65	> 65	Total
France	12	78	219	288	334	436	447	327	288	81	7	2 517
Europe (hors France)	12	50	79	106	112	141	213	200	129	107	16	1 165
États-Unis	1	8	51	73	136	148	170	169	154	86	36	1 032
Asie	2	95	359	431	342	309	198	99	39	7	1	1 882
Afrique et Moyen-Orient	0	15	85	167	234	207	193	143	60	7	5	1 116
TOTAL	27	246	793	1 065	1 158	1 241	1 221	938	670	288	65	7 712

Pyramide des âges des salariés du Groupe en 2013



Le Groupe présente en 2013, comme en 2012, une pyramide des âges toujours équilibrée. La population des moins de 35 ans est proportionnellement plus forte en Inde (56,2 %), au Kazakhstan (48,9 %) et en Turquie (39,9 %). Elle représente 27,6 % de l'effectif du Groupe. La population des plus de 50 ans constitue 25,4 % de l'effectif du Groupe avec une présence proportionnelle forte en France (28 % en 2013), en Suisse (39,2 % en 2013) et aux USA (43,1 % en 2013).

Évolution de la séniорité et de l'âge moyen des salariés du Groupe

	Âge moyen		Ancienneté moyenne	
	2013	2012	2013	2012
TOTAL GROUPE	42,1	41,5	9,6	9,1
Dont France	42,3	42,7	12,4	12,1

2013 a été une année sans campagne de recrutement importante pour de nouveaux postes. L'ancienneté moyenne a donc progressé de 9,1 ans en 2012 à 9,6 ans en 2013.

L'âge moyen évolue de 41,5 ans en 2012 à 42,1 ans en 2013 du fait du vieillissement naturel.

Analyse de l'effectif ponctuel au 31 décembre 2013 par catégorie et activités

(en nombre de salariés)	Dont			
	Total	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services
Encadrement	1 379	867	232	280
Employés	2 936	1 512	933	491
Ouvriers	3 397	1 020	1 367	1 010
TOTAL	7 712	3 399	2 532	1 781

La répartition des effectifs par activité suit l'évolution du Groupe dans le développement de ses opérations, notamment dans le ciment en Inde. La part des effectifs dans l'activité Ciment progresse ainsi de 43,1 % au 31 décembre 2012 à 44,1 % au 31 décembre 2013. L'activité Béton & Granulats diminue de 34,0 % en 2012 à 32,8 % en 2013 suite à une

baisse d'effectif en Turquie. Les Autres Produits et Services restent quasi stables à 23,1 % (22,9 % en 2012).

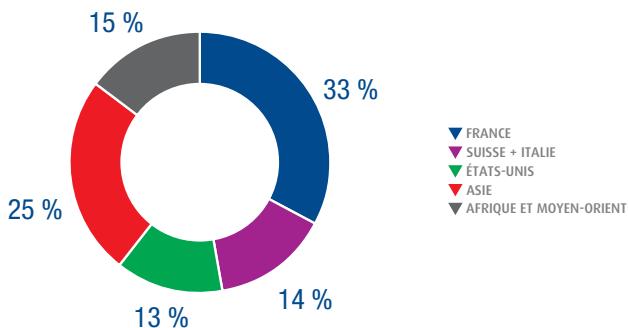
En 2013, l'effectif ouvrier représente 45,6 % de l'effectif total, l'effectif "employés" 36,7 % et l'effectif encadrement 17,7 %.

3

Répartition des effectifs moyens du Groupe par zone géographique

(en nombre de salariés)	2013	2012	Variation
France	2 521	2 566	- 1,8 %
Europe (hors France)	1 113	1 098	+ 1,4 %
États-Unis	1 023	996	+ 2,7 %
Asie	1 881	1 732	+ 8,6 %
Afrique et Moyen-Orient	1 118	1 137	- 1,7 %
TOTAL	7 656	7 529	+ 1,7 %

Répartition des effectifs moyens par zone géographique en 2013 (en %)



L'effectif moyen du Groupe en 2013 passe à 7 656 collaborateurs contre 7 529 pour 2012, soit + 1,7 %.

Cette hausse est le reflet de la croissance du Groupe dans les pays en développement.

La zone Asie voit ainsi l'effectif moyen augmenter de + 8,6 % en un an, surtout par l'apport de l'Inde (croissance des équipes de l'usine de Vicat Sagar et développement des forces commerciales indiennes).

Aux États-Unis, l'effectif moyen a augmenté en 2013 (+ 2,7 %), principalement dans l'activité Béton, du fait de la reprise économique.

Portés par les performances économiques du pays, les effectifs suisses progressent de 1,4 %, principalement par le développement de ses opérations dans le Béton.

Pour la zone Afrique et Moyen-Orient, la baisse de 1,7 % s'explique principalement par un ajustement des effectifs des filiales sénégalaises de l'activité Granulats (- 3,6 % entre 2012 et 2013). L'activité Ciment du Sénégal poursuit sa diminution d'effectif (- 2,1 %) entre 2012 et 2013.

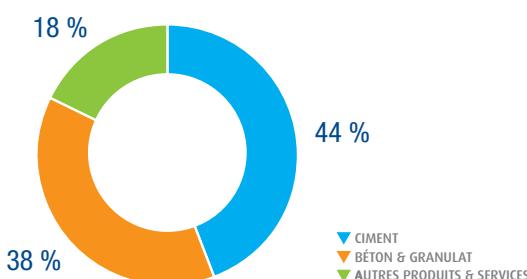
La France connaît une diminution de son effectif moyen de 1,8 % due à l'optimisation permanente de l'organisation des différentes activités et à la conjoncture économique nationale.

Répartition des effectifs moyens du Groupe par activité

(En nombre de salariés)	2013	2012	Variation
Ciment	3 390	3 202	5,9 %
Béton & Granulats	2 917	2 925	- 0,3 %
Autres Produits & Services	1 349	1 402	- 3,8 %
TOTAL	7 656	7 529	1,7 %

La croissance de l'effectif moyen dans le Ciment de 5,9 % s'explique par les recrutements effectués en Inde dans cette activité (+ 27,3 % entre 2012 et 2013) et le reclassement en Suisse de près de 60 personnes dans cette activité en provenance de l'activité Autres Produits et Services. À périmètre constant, la croissance des effectifs moyens par activité serait de 4 % dans le Ciment et stable dans le Béton & Granulats et Autres Produits Services.

Répartition des effectifs moyens du Groupe par activité en 2013 (en %)



L'effectif du Groupe au 31 décembre 2013 passe à 7 712 collaborateurs contre 7 685 au 31 décembre 2012. Cette hausse de 0,35 % s'explique par l'équilibre entre le recrutement de personnel en Inde (équipes pour la cimenterie de Vicat Sagar et forces commerciales des sociétés Vicat Sagar et de Bharathi) et aux États-Unis (reprise des activités, notamment dans le Béton) et le départ de personnel au Sénégal, en France et en Turquie (dans chaque cas, pour améliorer l'efficacité organisationnelle et s'adapter aux évolutions des marchés).

En France, les effectifs de clôture poursuivent leur diminution (- 1,1 % entre 2012 et 2013, - 3,3 % entre 2012 et 2011, à périmètre constant). Les plus fortes baisses sont enregistrées dans l'activité Béton & Granulats (- 2,9 % entre 2012 et 2013) et dans les Autres Produit & Services (- 4,8 % entre 2012 et 2013).

Le flux de recrutement en 2013 reste à un niveau élevé du fait principalement des recrutements pour les opérations en Inde (Bharathi et Vicat Sagar) et aux États-Unis (activité Béton). Les embauches globales du Groupe ralentissent entre 2012 (1 058) et 2013 (961), illustrant le fait que les campagnes de recrutement liées aux démarriages des nouvelles installations sont achevées.

Les flux d'entrée, comme ceux de sortie, intègrent par ailleurs un nombre significatif d'emplois liés à la saisonnalité des activités, notamment en France et en Turquie pour les chauffeurs, ainsi qu'au turnover habituellement élevé en Inde et au Kazakhstan. Le taux de sortie du Groupe diminue entre 2012 (12,4 %) et 2013 (11,3 %), reflet de la politique de ressources humaines visant à fidéliser les collaborateurs.

Les autres mouvements résultent principalement du remplacement des flux naturels et de l'adaptation des organisations à la conjoncture de chaque marché.

Évolution de l'effectif ponctuel fin d'année par type de mouvements

	Effectif
Effectif au 31 décembre 2012	7 685
Départs naturels (démissions, fins de contrats, décès)	(539)
Départs en retraite, préretraite, licenciements, autres mouvements...	(397)
Variations de périmètre de consolidation	2
Embauches	961
EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE 2013	7 712

Évolution de l'effectif fin d'année par zone géographique

(En nombre de salariés)	2013	2012	Variation
France	2 517	2 544	- 1,06 %
Suisse + Italie	1 165	1 167	- 0,2 %
États-Unis	1 032	1 000	+ 3,2 %
Asie	1 882	1 831	+ 2,8 %
Afrique & Moyen-Orient	1 116	1 143	- 2,4 %
TOTAL	7 712	7 685	+ 0,35 %

3.1.4. RÉMUNÉRATIONS

3.1.4.1. Politique de rémunération

La politique de rémunération est axée sur la récompense des performances individuelles et collectives et la fidélisation des équipes. Elle prend en compte la culture, les conditions macroéconomiques, les contingences du marché de l'emploi et les structures de rémunération propres à chaque pays.

En France, la société Vicat et les filiales françaises appliquent le régime légal de participation des salariés ou pour certaines un régime dérogatoire. Les sommes reçues sont placées sur le Plan d'épargne Groupe (PEG) et en actions Vicat, le cas échéant.

Par ailleurs, la société Vicat a mis en place un accord d'intéressement conventionnel. Les sommes perçues à ce titre peuvent être, au choix du salarié, placées en actions de la Société sur le PEG ou sur d'autres supports proposés par un établissement financier de premier plan.

À partir de 2013, un Plan Épargne Retraite Collectif (PERCO) a été mis en place par la société Vicat et ses filiales françaises au profit de leurs collaborateurs.

3.1.4.2. Salaire minimum

Dans chaque pays où le groupe Vicat est présent, ses sociétés ne versent pas de salaires en dessous du minimum légal local. Si ce seuil légal n'existe pas, les salaires versés sont au moins supérieurs au minimum du marché local.

3.1.4.3. Évolution des charges de personnel au 31 décembre 2013

Les charges de personnel pour le Groupe restent stables à 366,8 millions d'euros en 2013 (366,6 millions d'euros en 2012). Cette stabilité s'explique par une neutralisation entre un effet de change négatif de 8,1 millions d'euros et une croissance organique de 8,3 millions d'euros. Cette croissance organique recouvre à la fois la progression de l'effectif en Inde et aux États-Unis, et l'inflation salariale. Elle s'explique en 2013 par deux facteurs : une sensibilité en monnaie locale dans les pays en développement ayant une inflation marquée et un effet mécanique en Suisse sur la base d'un niveau salarial élevé.

(en milliers d'euros)	2013	2012
Salaires et traitements	266 329	262 548
Charges sociales	95 670	97 605
Participation des salariés (sociétés françaises)	4 832	6 500
CHARGES DE PERSONNEL	366 833	366 653

3.1.5. ORGANISATION DU TRAVAIL

L'organisation du groupe Vicat reflète les objectifs en matière de performance. La chaîne de commandement est courte et les niveaux hiérarchiques réduits aux besoins opérationnels. Le management est direct et de terrain.

L'organisation du travail est en conformité avec les différentes lois locales en matière de temps de travail et de repos, de santé et de sécurité, et est définie pour délivrer la meilleure performance des équipes au meilleur coût.

3.1.5.2. Le travail à temps partiel

Analyse des effectifs au 31 décembre 2013 par type de contrat/catégorie

(en nombre de salariés)	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services
SALARIÉS À PLEIN TEMPS :	7 531	3 364	2 460
Encadrement	1 342	846	228
Employés	2 840	1 499	895
Ouvriers	3 349	1 019	1 337
SALARIÉS À TEMPS PARTIEL :	181	35	72
Encadrement	25	9	4
Employés	107	24	38
Ouvriers	49	2	30
TOTAL	7 712	3 399	2 532
Pourcentage des salariés à temps partiel	2,3 %	1,0 %	2,8 %
			4,2 %

Le Groupe a peu recours aux emplois à temps partiel. Au 31 décembre 2013, la part des salariés à temps partiel reste stable à 2,3 % de l'effectif. Comme en 2012, les activités Autres Produits et Services (4,1 % en 2013, 4,3 % en 2012) et Béton & Granulats (2,8 % en 2013, 3,6 % en 2012) utilisent beaucoup plus les temps partiels que l'activité Ciment (1,0 % en 2013, 0,8 % en 2012). Seuls les pays suivants ont recours au temps partiel et dans des proportions disparates : Suisse (9,3 %), France (2,9 %) et Italie (7,7 %).

3.1.5.1. Les emplois postés

Une partie de nos activités industrielles requiert une organisation avec des emplois postés. Le cadre légal est alors systématiquement respecté. En 2013, l'effectif en emploi posté représente 17,5 % du total des emplois du Groupe.

3.1.5.3. L'absentéisme

L'absentéisme est suivi dans chaque pays afin d'en connaître les raisons et d'apporter des réponses adéquates. En 2013, le groupe Vicat présente une situation maîtrisée sur cet indicateur. Il varie entre 0,3 % et 5,7 %, en fonction des pays. La France enregistre un taux d'absentéisme de 3 %.

3.1.6. DIALOGUE SOCIAL

Les sociétés du groupe Vicat sont toutes en conformité avec les lois locales dont elles dépendent sur les sujets suivants : respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective ; respect des procédures d'information et de consultation du personnel.

Le dialogue social est bon dans les différentes sociétés. Le management direct et de proximité, toujours ouvert au dialogue avec le personnel, est un des facteurs clé de succès du dialogue social et de ce bon climat social.

Aucun événement significatif n'est venu perturber le dialogue social ou le climat social en 2013, à l'exception de la situation sécuritaire dans l'usine égyptienne du Sinaï.

Au titre de l'année 2013, le périmètre retenu pour l'indicateur « Bilan des accords » se résume à la France.

Au total, ce sont 15 accords qui ont été signés et 25 plans d'actions qui ont été élaborés. Parmi les accords les plus importants, nous relevons celui sur le contrat de génération.

3.1.7. RESPECT DE LA DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

3.1.7.1. Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

La faible proportion de femmes dans l'effectif salarié tient à la nature des activités et des emplois proposés par le Groupe.

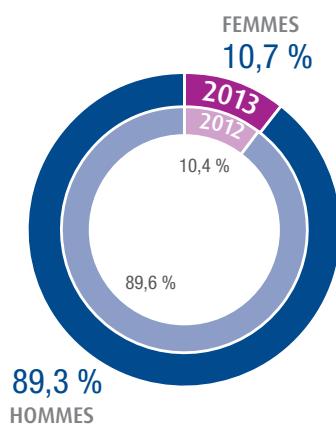
L'égalité entre les femmes et les hommes reste cependant une des bases de la politique des ressources humaines du groupe Vicat. En fonction de la culture du pays, des mesures adaptées sont mises en place pour garantir l'accès à l'emploi et à la formation ainsi que le même traitement en matière de rémunération et de promotion.

Ces actions sont menées dans la limite des contraintes imposées par nos activités. En effet, une grande partie des emplois sont difficilement accessibles au personnel féminin, soit par leurs conditions de travail (par exemple, charges lourdes à porter), soit par la rareté des femmes dans les cursus de formation débouchant sur certains emplois (dans la mécanique, par exemple).

Analyse de l'effectif au 31 décembre 2013 par sexe/ancienneté/catégorie

(en nombre de salariés)	Total	Dont			Age Moyen	Ancienneté Moyenne
		Encadrement	Employés	Ouvrier		
Hommes	6 890	1 206	2 255	3 429	40,7	9,7
Femmes	822	162	572	88	39,2	9,6
TOTAL	7 712	1 368	2 827	3 517	42,1	9,6

ANALYSE DE L'EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE 2013 PAR SEXE



Part des femmes en % de l'effectif

	2013	2012
Encadrement	11,8	11,9
Employés	20,2	21,3
Ouvriers	2,5	2,5
Total du Groupe	10,7	10,4
Dont France :		
Encadrement	21,0	19,8
Employés	25,7	26,0
Ouvriers	1,8	2,2
TOTAL FRANCE	17,2	17,1

La proportion de femmes employées dans le Groupe augmente entre le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2013 (passant de 10,4 % à 10,7 %). En France, l'emploi des femmes continue à augmenter pour atteindre 17,2 % en 2013 (17,1 % en 2012, 16,9 % en 2011). Avec un effectif féminin de 23,7 %, le Kazakhstan occupe la première place dans le classement par pourcentage d'emploi des femmes.

Le taux de féminisation de l'encadrement reste relativement stable au sein du Groupe (évoluant de 11,9 % en 2012 à 11,8 % en 2013). La France continue de voir sa part féminine augmenter dans l'encadrement pour atteindre 21,0 % au 31 décembre 2013 (pour 19,8 % en 2012 et 18,8 % en 2011).

3.1.7.2. Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

Chaque fois que les conditions le permettent, le groupe Vicat applique une politique volontariste en matière d'emploi de personnes handicapées.

Les sociétés du Groupe Vicat recourent ainsi à l'embauche directe de travailleurs handicapés, en relation avec les organismes de placement spécialisés (en France, citons CAP Emploi, Ohé Prométhée ou l'AGEFIPH).

Les aménagements de postes de travail, soit par l'organisation du temps de travail (réduction ou aménagement du temps de travail, télétravail), soit par l'adaptation du poste de travail (aménagement ergonomique du poste de travail, aménagement du poste en terme de contenu des tâches, formation, etc.), sont aussi étudiés et mis en pratique.

Le développement de la sous-traitance dans des secteurs protégés et adaptés (détachement de travailleurs handicapés au sein des entreprises du Groupe, prestations de service, telles que l'entretien des espaces verts, l'élimination de déchets sélectifs, etc.) est une autre solution appliquée.

En France, les travailleurs handicapés représentent 3,1 % de l'effectif en 2013, en augmentation par rapport à 2012 (2,6 %). Le nombre de bénéficiaires employés directement par le Groupe a augmenté de 30 % au cours des cinq dernières années.

Cette politique du groupe Vicat trouve écho à l'étranger, notamment en Turquie et en Égypte. Les travailleurs handicapés représentent 2,8 % de l'effectif des sociétés turques et 2,3 % de l'effectif des sociétés égyptiennes.

3.1.7.3. La politique de lutte contre les discriminations, le travail forcé et le travail des enfants

L'appropriation des valeurs du Groupe par ses collaboratrices et ses collaborateurs est un des facteurs clé des succès connus au long de ses cent soixante ans d'existence. Ces valeurs, qui ont forgé une culture d'entreprise forte, sont principalement au nombre de quatre :

- la réactivité et la capacité du management à prendre des décisions rapidement. Elles se sont révélées particulièrement utiles pour réussir les opérations de croissance externe ;
- le goût pour l'innovation, la recherche et le développement et le progrès, qui se nourrit des découvertes de Louis Vicat, génial inventeur du ciment au XIX^e siècle ;
- la ténacité, qui a permis au Groupe de surmonter les épreuves qu'il a connues depuis sa création ;
- le sentiment commun d'appartenance au Groupe, qui donne une capacité à mobiliser les énergies et une puissance d'action forte pour atteindre les objectifs.

Ces valeurs sont donc issues d'une philosophie humaniste incarnée par Louis Vicat, qui est à la source même de l'existence du Groupe. Fédérés autour d'une histoire de plus d'un siècle et demi, les collaboratrices et les collaborateurs des différents pays ont un sentiment commun d'appartenance au Groupe. Cette culture d'entreprise impose un respect dans les relations avec autrui, une solidarité entre les équipes, un sens de l'exemplarité, une capacité à mobiliser les énergies et une puissance d'action forte sur le terrain pour atteindre les objectifs.

Les responsables à tout échelon du groupe Vicat, porteurs de ces valeurs, développent un management direct et de proximité. Ils sont avant tout proches des équipes et des réalités opérationnelles. Ils entretiennent un dialogue ouvert et constant.

Le groupe Vicat est donc prompt à lutter efficacement contre les différentes formes de discrimination, le travail forcé et le travail des enfants.

Chaque société du Groupe respecte les lois de lutte contre les discriminations dans leur pays respectif (chacun membre de l'Organisation Internationale du Travail). Témoins de ce respect, les contrôles menés par les différentes autorités locales n'ont décelé aucun manquement aux règles en vigueur en 2013.

Sous l'impulsion de la Direction du Groupe, l'Inde, le Kazakhstan et le Sénégal ont mis en place un Code de conduite en conformité avec les standards de la Banque Mondiale. Très sensible à la protection des enfants en Inde, la Direction du pays fait mener des audits mensuels réguliers et inopinés pour vérifier qu'aucun enfant ne travaille sur nos sites.

En 2013, aucune société du Groupe n'a été visée par une plainte ou une condamnation pour discrimination, pour travail forcé ou pour travail d'enfant.

3.1.7.4. Politique de ressources humaines

La politique des ressources humaines doit mettre en adéquation avec la stratégie de développement du Groupe, les compétences individuelles des collaborateurs ou collectives des équipes, dans une vision à court, moyen ou long terme. Elle s'envisage dans le respect et la promotion des valeurs qui fondent sa culture. Elle cherche à maintenir et à développer l'attractivité du Groupe pour les salariés, ainsi qu'à les fidéliser. Dans cet esprit, la promotion interne est privilégiée autant que possible. Elle doit permettre d'offrir à chacun des perspectives d'évolution à la hauteur de ses capacités et de ses ambitions. La mobilité, tant fonctionnelle que géographique, est une des conditions de cette progression.

3.2. ÊTRE UN ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE NOS TERRITOIRES D'IMPLANTATION

La politique sociale du groupe Vicat trouve écho dans ses relations avec les communautés locales. Le groupe Vicat affiche une volonté claire de soutien à l'éducation, à l'accès à la culture, aux initiatives entrepreneuriales pour le développement d'une économie de proximité et aux mécanismes d'aide à l'insertion par l'emploi.

Par ailleurs, le groupe Vicat veille à la qualité des conditions sanitaires dans lesquelles vivent les communautés locales riveraines de ses installations.

Il promeut le respect de pratiques loyales vis-à-vis des consommateurs et de ses fournisseurs.

Le tableau ci-dessous présente les principales actions menées en 2013 (qui vont au-delà des obligations légales comme l'affectation de la taxe d'apprentissage en France) :

Pays	Niveau	Établissements/ communautés locales bénéficiaires	Nature du soutien
France	Enseignement supérieur	Université catholique de Lyon	Développement de nouveaux enseignements et construction d'une nouvelle université
Sénégal	Enseignement	Établissements de Rufisque et Bargny	Bourses accordées aux meilleurs étudiants et élèves
Inde	Enseignement primaire/École pour jeunes filles aveugles	Chatrasala et Kherchkhed	Bourses au mérite et bourses d'études/soutien financier
Turquie	Enseignement secondaire	École des Beaux Arts de Konya	Soutien financier

Au-delà des écoles et des universités, le groupe Vicat finance de nombreuses activités culturelles.

Le cas très original du centre Maurice Gueye au Sénégal est à signaler. Ce centre qui appartient à la Sococim, comprend la première bibliothèque privée du Sénégal en terme de nombre de livres et un nombre important d'abonnés (200). Le centre est par ailleurs fréquenté par plusieurs milliers de visiteurs qui y viennent à l'occasion de concerts, d'expositions, de projections de films ou de spectacles divers.

Autre exemple sur le thème de la culture en France : à Montalieu en Isère, le Groupe est lié par une convention de partenariat avec la Maison de la pierre au ciment qui outre l'animation d'un musée, organise des visites et des conférences sur les thèmes du patrimoine et de l'histoire des constructions en pierre et en béton de ciment.

3.2.1. SOUTENIR LES POLITIQUES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ET D'ACCÈS À LA CULTURE

L'éducation est un axe privilégié d'engagement du Groupe en faveur des communautés présentes sur ses territoires d'implantation. Cet engagement part de la conviction que sans un minimum d'éducation aucun développement économique, social (y compris les questions de santé) ou environnemental ne sera possible. Cet engagement se décline localement aussi bien vers les universités que vers les établissements d'enseignement secondaire ou du primaire. Il prend le plus souvent la forme d'un soutien financier direct soit à l'établissement, soit aux élèves via l'attribution de bourses. Il peut également prendre la forme de dons en matériaux de construction lorsqu'il s'agit de construire de nouveaux bâtiments ou de former aux métiers de la construction.

3.2.2. CONTRIBUER À LA PROMOTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE SES TERRITOIRES D'IMPLANTATION

3.2.2.1. Emplois directs et indirects

La nature des activités industrielles du groupe Vicat génère de nombreux emplois aussi bien en amont qu'en aval de ses productions. On estime dans les pays développés qu'il existe un rapport de un à dix entre les emplois directs et les emplois indirects liés à une cimenterie. Les fournisseurs en amont mais aussi tout le secteur du BTP en aval sont alimentés par une cimenterie.

Dans les pays émergents, les effectifs sont souvent plus importants sur les sites de production que dans les pays développés parce que l'externalisation des fonctions supports (maintenance) y est moindre. Elle suppose en effet un certain niveau de qualification et d'autonomie des sous-traitants.

3.2.2.2. Promotion des initiatives entrepreneuriales locales

Le groupe Vicat est impliqué dans plusieurs dispositifs de développement économique sur ses territoires d'implantation. Deux dispositifs peuvent notamment être cités :

- en France, depuis décembre 2012, il préside le comité d'agrément du dispositif alizé Savoie qui accompagne le développement économique des toutes petites et moyennes entreprises savoyardes. Cet accompagnement passe par l'octroi de prêts à taux zéro et par l'apport en compétences des sociétés partenaires du dispositif. En 2013, huit nouvelles entreprises ont été aidées pour un potentiel de 33,5 emplois supplémentaires. Au bilan (depuis 2006), ce dispositif a concerné 54 entreprises et 282,5 emplois soutenus ;
- au Sénégal, la fondation Sococim qui est opérationnelle depuis fin 2011, supporte notamment en matière de développement économique les opérations suivantes :
 - l'association pour le développement de Medinatoul Mounawara (Bargny) qui regroupe près de 80 femmes investies dans de petits commerces dans les domaines de la vente de poisson, d'huile de palme, de couscous ou d'élevage et de vente directe de volailles,
 - la société Aissa Dione Tissus, PME de 80 salariés qui conçoit et réalise des textiles d'ameublement et de décoration à Rufisque. Ces produits sont réalisés en fil de coton biologique.

3.2.2.3. L'aide à l'insertion par l'emploi

En 2013, le groupe Vicat a continué à s'impliquer dans les dispositifs d'insertion par l'emploi, en coopération avec les services publics compétents, même si la finalité de ces dispositifs ne vise qu'indirectement le secteur de l'industrie. C'est le cas en France, à Nice, où le groupe Vicat est partenaire de « 100 chances 100 emplois ». L'objectif de ce dispositif est de repérer les jeunes à potentiel dans les zones urbaines sensibles et de mettre en place à leur intention un parcours personnalisé d'insertion professionnelle.

Après le repérage des candidats par les missions locales pour l'emploi ou par Pôle emploi, les candidats rencontrent des cadres des entreprises partenaires qui les aident à définir leur projet professionnel et à s'orienter vers des stages, de l'intérim des formations qualifiantes ou à se présenter à des entretiens d'embauches.

Dans ce cadre, 110 personnes sur 162 candidats, repérés par les missions locales pour l'emploi, ont intégré, en 2013, le monde professionnel (contrat de stage ou emploi).

3.2.2.4. La préservation et la valorisation du patrimoine bâti

Le groupe Vicat porte une attention toute particulière aux questions du patrimoine bâti qui vont bien au-delà de la mise au point de produits et de solutions commerciales pour en assurer la rénovation ou la préservation.

En 2013, plusieurs actions peuvent être signalées en France :

- le Groupe a soutenu l'association « le Geste d'or » qui attribue chaque année des prix aux plus belles opérations de mise en valeur et de conservation du patrimoine bâti. Ces opérations qui associent architectes et artisans portent toutes des valeurs d'excellence et de qualité ;
- le groupe Vicat est partenaire du Groupe de travail Haute Savoie Avenir qui conduit un programme de réhabilitation de maisons individuelles construites entre les années 1950 et 1980. Ce programme prendra fin en 2015 ;
- le pont Louis Vicat, à Souillac (Lot) a fait l'objet d'études gracieusement offertes par le Groupe, de la part de ses laboratoires bétons de l'Isle d'Abeau. Ce pont, dont la construction fut à l'origine de l'invention du ciment artificiel par Louis Vicat en 1817, est le premier pont au monde construit avec du ciment artificiel. Les travaux de rénovation menés par le Conseil général du Lot ont commencé comme prévu en 2013.

3.2.2.5. Les associations sportives

Le Groupe est fortement impliqué dans le soutien des clubs ou associations sportives qui se trouvent sur ses territoires d'implantation. En France, il a continué en 2013 à soutenir tout particulièrement le football féminin professionnel, dans le cadre d'un partenariat avec l'Olympique Lyonnais féminin. Ce partenariat s'est inscrit dans une volonté de promouvoir le sport féminin.

3.2.3. CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS SANITAIRES LOCALES

L'effort du groupe Vicat en matière de santé publique au profit des populations riveraines de ses sites de production se focalise notamment sur l'Inde et le Sénégal.

En Inde des actions ont été menées pour améliorer la qualité de l'eau potable (station d'eau d'Ogipur) à proximité de la cimenterie de Gulbarga (Vicat Sagar Cement), pour construire des toilettes publiques et pour organiser des sessions d'information santé dans les villages aux alentours des cimenteries du Groupe (Vicat Sagar Cement et Bharathi Cement).

Au Sénégal, le dispensaire de la cimenterie de Rufisque est ouvert gracieusement à la population locale, y compris pour les personnes n'appartenant pas aux familles des salariés. Des programmes de prévention contre le paludisme et contre le sida y sont dispensés.

En 2013, lors des importantes coupures d'eau sur le réseau public, la Fondation Sococim a organisé une distribution gratuite d'eau potable.

Il est à noter que le plan d'action élaboré en faveur des parties prenantes lors de la construction de la cimenterie de Gulbarga (Vicat Sagar Cement), qui va au-delà des questions de santé mais intègre également les actions en faveur de l'éducation ou du développement harmonieux des conditions de vie des parties prenantes, fait l'objet d'un « reporting » auprès d'IFC (International Finance Corporation) qui appartient au Groupe Banque mondiale et qui fait partie des financeurs du projet.

3.2.4. LOYAUTÉ DES PRATIQUES AVEC NOS PARTIES PRENANTES

3.2.4.1. Relations avec la sous-traitance et les fournisseurs

Le Groupe tient à privilégier les achats locaux dans la mesure du possible, afin de générer le plus de retombées économiques en faveur de ses territoires d'implantation.

Le Groupe est respectueux des règles de droit de ses pays d'implantation, qui ont tous signé ou ratifié la charte des droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies.

La majorité des contrats d'achat du Groupe contient désormais des clauses rappelant aux fournisseurs les grands principes du

droit international, notamment en matière de respect des règles de l'Organisation Internationale du Travail (non-discrimination, interdiction du travail forcé ou du travail des enfants).

C'est sur cette base que le groupe Vicat a travaillé en 2013 à l'élaboration d'une première version du Code de bonne conduite des fournisseurs. Des audits seront organisés pour s'assurer de l'efficacité du guide.

La cellule d'audit créée lors des travaux de construction d'une cimenterie en Inde poursuit sa mission de vérification du respect par nos fournisseurs des règles de droit susvisées ; sous le contrôle des équipes de l'IFC.

3.2.4.2. Formation aux bonnes pratiques

Dans le cadre de la politique générale du Groupe en matière de promotion et de formation à la loyauté des pratiques, plusieurs formations ont été organisées en 2013 au profit des cadres et des dirigeants du Groupe.

3.2.5. SANTÉ ET SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS

La très grande majorité des produits élaborés et commercialisés par le Groupe obéissent à des règles de normalisation à minima locales. Ceux-ci sont contrôlés dans le cadre de procédures internes ou externes.

3.3. ÊTRE UN ACTEUR DE LA STRATÉGIE DE LA « CONSTRUCTION DURABLE »

L'énergie consommée dans les bâtiments représente près de 25 % de la consommation d'énergie totale dans le monde (source Key World Energy Statistics 2011). En France, la consommation énergétique finale du bâtiment représente 43 % de la consommation du pays (source Observatoire de l'énergie, 2007). Pour la réduire, tous les acteurs de la filière construction doivent se mobiliser. En France, le groupe Vicat est présent dans plusieurs groupes de travail qui s'impliquent sur ce sujet. Il apporte sa contribution par la mise au point de matériaux de construction ou de systèmes constructifs toujours plus performants qui améliorent l'efficacité énergétique des bâtiments ou des infrastructures. Une étude publiée en janvier 2013 par le MIT aux États-Unis a ainsi montré que les solutions bétons pour les systèmes routiers permettent de réduire de 3 % les consommations de carburant des véhicules.

Par ailleurs, en amont de ses produits, le Groupe travaille à améliorer sans cesse son empreinte environnementale dans ses « process » de fabrication.

3.3.1. DES SYSTÈMES CONSTRUCTIFS ET DES MATERIAUX AU SERVICE DE LA CONSTRUCTION DURABLE

Le centre technique Louis Vicat de l'Isle d'Abeau (38) qui regroupe les principaux moyens de recherche du groupe Vicat, collabore avec plusieurs centres de recherche publics et privés (CEA, INES, INPG, laboratoires des Écoles d'architecture et des universités, laboratoires de ses clients du BTP). Il dépose régulièrement des brevets pour faire évoluer ses produits dans le sens d'une adaptation au besoin d'efficacité énergétique des constructions (bâtiments ou infrastructures).

Membre fondateur en 2007 du Pôle Innovations Constructives (PIC), le groupe Vicat l'a présidé durant six ans. Ce pôle d'excellence regroupe un réseau d'acteurs de la filière de la construction (industriels, institutionnels, architectes, PME/TPE, artisans, Les Grands Ateliers de

l'Isle d'Abeau, Écoles d'architecture, ENTPE, CFA BTP, etc.). Il vise à accélérer la diffusion des innovations dans le secteur de la construction pour répondre principalement aux enjeux de la transition énergétique.

Le groupe Vicat préside ASTUS-construction. ASTUS-construction est une des plates-formes françaises bâtiment-énergie du Plan Bâtiment Durable.

Le groupe Vicat est membre actif du pôle d'excellence régional INDURA (INfrastructures DUrables Rhône-Alpes) qui vise à faire émerger des solutions énergétiquement performantes dans le domaine des infrastructures.

Le groupe Vicat est partenaire du projet COMEPOS Conception et construction Optimisées de Maisons à Énergie POSitive. Suite à une première phase lancée au 1^{er} trimestre 2013 consacrée à l'étude des bâtiments existants affichant un objectif à énergie positive et à la conception de nouvelles maisons fondée notamment sur une Analyse de Cycle de Vie, commencera ensuite la phase de construction de ces maisons réparties sur toute la France (importante représentativité des types de climat). Un suivi et une validation de leurs performances en conditions réelles d'utilisation seront assurés.

Les travaux communs de Creabéton Matériaux, filiale suisse du groupe Vicat et de la Haute école du paysage d'ingénierie et d'architecture de Genève (Hépia) menés depuis 2011 ont porté leurs fruits. Un nouveau système autoportant de façades végétales ventilées, baptisée Skyflor a vu le jour avec l'installation d'un démonstrateur à Genève en septembre 2013. Cette solution intègre un support en béton à haute performance.

Le groupe Vicat a contribué à la création et au développement d'un outil multicritères nommé BETon Impacts Environnementaux (BETie), en partenariat avec Ecobilan, le cabinet PwC (Price Water House Cooper) et le Syndicat professionnel français du béton prêt à l'emploi. Cet outil lui permet de générer des Fiches de déclaration Environnementales et Sanitaires destinées aux utilisateurs de ses produits qui souhaitent évaluer de façon spécifique la qualité environnementale de leurs projets de bâtiments.

Les solutions techniques à base de bétons du groupe Vicat sont efficaces. Elles apportent du confort avec l'inertie, de la sécurité avec leur robustesse et des garanties en matière d'émissions (neutralité émissive).

3.3.2. UN MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL INTÉGRÉ

Dans une logique d'amélioration continue des impacts sur l'environnement dans ses process de production, le Groupe a mis en place une organisation opérationnelle et une politique générale « environnement » qui s'intègrent dans son organisation et dans sa stratégie globale de production.

Dans chaque unité de production, un responsable environnement, le plus souvent un ingénieur, s'assure du bon fonctionnement des appareils de mesures, du respect des réglementations locales, ainsi que du calendrier de réalisation des contrôles externes.

Le responsable environnement effectue les collectes d'informations et les calculs nécessaires à ses rapports d'activité et aux déclarations locales. Il rapporte régulièrement à sa direction opérationnelle qui consolide à son niveau les données ainsi collectées.

Certaines unités du Groupe font l'objet de démarches particulières de certification dans le cadre de la norme ISO 14001. C'est le cas des cimenteries de Peille en France, de Rufisque au Sénégal, de Bastas en Turquie et des Papeteries de Vizille.

C'est également le cas de l'activité Granulats France, engagée dans une démarche de certification ISO 14001 qui s'est concrétisée fin décembre 2013.

Des initiatives sont également développées dans les autres secteurs d'activité, comme le béton France, engagé dans une démarche de management environnemental volontaire préparatoire à la charte BPE (béton prêt à l'emploi) de la profession.

Tous les sites industriels du Groupe, quel que soit le pays, sont soumis à des règles locales strictes en matière d'autorisation, de permis d'exploitation et de licences délivrés par les administrations locales qui en assurent un contrôle régulier, à l'image de ce qui se fait en France avec les ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement).

La formation environnement est déclinée à plusieurs niveaux de l'organisation.

Les responsables environnement sont régulièrement formés notamment à l'aspect réglementaire de leur fonction.

L'information sur les données d'émissions à caractère environnemental est en permanence disponible au niveau de chaque unité de production, car intégrée comme paramètre de production et de conduite des installations. Elle permet au personnel d'exploitation d'enclencher d'éventuelles actions correctives dans le cadre des programmes d'amélioration continue.

Des actions de formation ciblées sont également réalisées pour les opérateurs. Par exemple, dans le secteur du béton en France, les objectifs environnementaux fixés au niveau du Comité de Direction Béton France sont présentés aux sept responsables QSE (Qualité Sécurité Environnement) des quatre zones géographiques d'activité et les indicateurs sont suivis lors des réunions mensuelles.

Par ailleurs, les centralistes participent chaque année à une semaine de formation intégrant la gestion des paramètres environnementaux.

Les moyens tant humains que matériels consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions permettent de maîtriser les émissions en deçà des limites prescrites par les différentes législations.

Les sites de production sont conçus et exploités pour présenter le moins de nuisances possibles vis-à-vis du voisinage. Des mesures de bruit sont régulièrement faites aux limites des installations, dans le cadre du suivi de conformité aux réglementations locales.

Les process de production du Groupe sont très peu générateurs de déchets. Ceux-ci font dans la majorité des cas, l'objet d'un recyclage interne dans la fabrication.

Le montant des sommes provisionnées, en matière d'environnement est présenté dans les comptes consolidés du Groupe (notes 1.17 et 15). Au 31 décembre 2013, ces sommes représentent 40,3 millions d'euros.

Les investissements en matière d'environnement ont représenté un total de 10,5 millions d'euros en 2013 (contre 6,0 millions d'euros en 2012 ; 8,8 millions d'euros en 2011).

3.3.3. DIALOGUER AVEC LES PARTIES PRENANTES RIVERAINES DES SITES INDUSTRIELS

Le groupe Vicat multiplie les occasions de dialoguer avec les parties prenantes que ce dialogue soit encadré institutionnellement ou non.

Il revêt des formes variées, de la présentation d'un projet en réunion publique en passant par la tenue de réunions pour le suivi des sites, à l'organisation de journées « portes ouvertes ».

Les responsables des unités de production de béton prêt à l'emploi peuvent s'appuyer sur un guide pratique intitulé « Comment gérer les relations locales », à la rédaction duquel le groupe Vicat a participé en sa qualité d'expert.

Les réunions publiques

En France, chaque projet d'ouverture de site donne lieu à une présentation en réunion publique dans le cadre de l'enquête publique. À l'issue des échanges avec les parties prenantes, le groupe Vicat s'efforce de répondre à leurs attentes et de concilier les intérêts en présence.

Les commissions de suivi des sites

En France, plusieurs sites de carrières, soumis à autorisation, sont dotés de commissions de suivi des sites. À cette commission siègent les Riverains (associations locales, riverains), les salariés, l'exploitant, les administrations et les collectivités territoriales. Ces commissions permettent aux parties prenantes de faire part de leurs remarques sur les conditions dans lesquelles le site est exploité.

Pour les rejets de poussières, de NO_x et de SO_x la situation en 2013 est la suivante :

2013	Nombre de fours étudiés	Émissions Tonnes	Émissions g/T de clinker	Rappel 2012	Rappel 2011
Poussières	21	480	35	41	46
SO _x	14	2 591	295	262	315
NO _x	17	15 291	1 445	1 377	1 209

Journées portes ouvertes

En complément de ces dispositifs, le groupe Vicat a organisé en 2013 des journées « Portes ouvertes » à Montalieu (France) à Reuchenette (en Suisse) pour favoriser l'information et les échanges avec les riverains.

La politique « environnement » appliquée aux process du Groupe se décline pratiquement à plusieurs niveaux : dans la gestion de la qualité de l'air, de l'eau, dans l'approvisionnement en matières premières, dans l'exploitation des carrières, dans la préservation de la biodiversité et dans le choix des sources d'énergie.

3.3.4. ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES ET GAZ À EFFET DE SERRE

3.3.4.1. Réduire ses émissions atmosphériques

Pour son activité industrielle principale, la production de clinker et de ciments, le groupe Vicat a toujours donné beaucoup d'importance aux installations de filtration des rejets des cheminées qui peuvent avoir un impact sur la qualité de l'air.

Le groupe Vicat peut donc présenter des niveaux spécifiques de rejets de poussières des fours de cimenterie parmi les plus bas du secteur.

Afin de mesurer ses performances dans ce domaine, le groupe Vicat a choisi de se comparer sur les critères pertinents établis par le CSI (*Cement Sustainability Initiative*), composante professionnelle du *World Business Council for Sustainable Development* (WBCSD) et utilisés par la profession au niveau d'un benchmark international que sont :

- les émissions de CO₂ pour le suivi des gaz à effet de serre ayant un impact potentiel sur le changement climatique ;
- les émissions de poussières qui sont un des principaux indicateurs de bonne marche des fours et un des principaux impacts historiques des cimenteries ;
- les émissions de NO_x (oxydes d'azote) et de SO_x (oxydes de soufre) en tant que rejets ayant un impact sur l'acidification de l'atmosphère.

Les poussières

Le démarrage de fours récents équipés de filtres performants a permis une amélioration de l'indicateur poussières qui est parmi les plus performants du secteur au vu des données disponibles.

Les SO_x

Pour les SO_x, les principales émissions proviennent des soufres pyritiques contenus dans le cru. En France, l'évolution de ce paramètre en 2013 est due à l'exploitation de deux bancs un peu plus soufrés principalement sur la carrière de Xeuilley et accessoirement sur celle de Montalieu. L'usine de Xeuilley a depuis été équipée d'une installation d'injection de chaux pour maîtriser ces émissions.

Les NO_x

Les émissions de NO_x sont en légère hausse compte tenu de la baisse relative de la ressource « hydrocarbures & gaz », compensée par la ressource « charbons & cokes » un peu plus émissive sur ce paramètre.

Les autres rejets dans l'air ne sont pas significatifs dans l'industrie cimentière qui n'a que peu, voire pas, de rejets aqueux et par conséquent peu ou pas d'impact sur ce milieu.

Le suivi de la qualité de l'air aux abords des installations

Dans certains pays, et notamment en Inde, c'est la qualité de l'air ambiant à proximité des usines qui est suivie et non les émissions. Les fréquentes mesures ponctuelles montrent que les concentrations autour des usines sont huit à dix fois inférieures aux normes.

Dans le cadre de la lutte contre les émissions de poussières diffuses, deux importants investissements ont été réalisés en Turquie. Deux halls de 150 000 tonnes chacun pour le stockage du clinker ont été construits en 2013 sur les sites de Bastas et de Konya.

3.3.4.2. Gaz à effet de serre (GES)

Les études sectorielles faites dans l'industrie du ciment montrent que seul le CO₂ est de nature à être pris en considération dans ce chapitre. La part des émissions des autres gaz (méthane, protoxyde d'azote, gaz fluorés, etc.) est marginale.

En ce qui concerne les émissions de CO₂, les émissions des usines françaises sont soumises à quotas dans le cadre du programme européen ETS (Exchange Trade System). Elles sont donc suivies précisément par des plans de surveillance et vérifiées chaque année depuis 2005 par un organisme agréé indépendant. Les plans de surveillance pour la période 2013-2020 ont été revus en 2013 pour répondre aux exigences du règlement européen 601/2012 et ont été approuvés par l'administration. À partir de 2013, la mission de contrôle externe devient une mission d'audit et non plus une simple vérification.

La répartition des quotas pour la période 2013-2020 a été validée par l'UE fin 2013. Outre les cinq cimenteries de ciment artificiel et la papeterie de Vizille, les fours à prompt sont dorénavant concernés.

Les vérifications faites en France ont permis d'obtenir chaque année depuis 2005 un certificat d'assurance raisonnable sans réserve.

En France, le groupe Vicat participe aussi chaque année, bien que non directement membre du CSI, au renseignement de la base de données sur le CO₂ lancé dans le monde entier à l'initiative des Nations Unies et dans le cadre du programme GNR « getting the numbers right ». Cette participation se fait via l'organisation professionnelle locale.

En Suisse, la cimenterie de Reuchenette (Vigier) est membre du CSI et comptabilise ses émissions dans ce cadre après audit du syndicat professionnel Cemsuisse. Au 1^{er} janvier 2013, un nouveau système de suivi du CO₂ s'inspirant de la réglementation européenne est entré en vigueur.

Enfin des systèmes de surveillance et de reporting suivant le protocole GHG des Nations Unies sont mis en place aux USA. Depuis le 1^{er} janvier 2013, la cimenterie de LEBEC en Californie est soumise à la réglementation AB 32 du California Air Resources Board (CARB) sur les émissions de gaz à effet de serre.

Pour le groupe Vicat, ce sont les émissions directes de CO₂ (issues de la consommation de combustibles fossiles et de la décarbonatation des matières premières) des cimenteries qui constituent le principal indicateur de performances en tant que CO₂ brut.

ÉMISSIONS BRUTES CO₂ DES FOURS DE CIMENTERIES GROUPE VICAT



Les émissions spécifiques 2013 de CO₂ reviennent un peu en dessous du niveau 2011 à 826 kg de CO₂ par tonne de clinker. C'est la moindre disponibilité de la ressource « hydrocarbures & gaz », par exemple sur l'usine de Ragland, qui contribue le plus à cette performance, car la ressource « charbons & cokes » est un peu moins favorable sur ce paramètre.

L'utilisation de fours modernes à faibles bilans thermiques et le développement de l'utilisation de ressources déchets et biomasse permettent de limiter cet impact.

Le total des émissions directes et indirectes (liées à la production et à la consommation d'électricité) du Groupe est stable à 12,46 millions de tonnes de CO₂ en 2013 auxquelles il faut ajouter 367 milliers de tonnes de CO₂ liés à l'usage de la biomasse.

Émissions directes et indirectes de CO₂

(en milliers de tonne de CO ₂)	2013			
	Ciment	Béton et Granulats	Autres Produits et Services	Total
CO ₂ total direct et indirect	12 412	39	10	12 461

N.B. : cette année l'évaluation « Granulats » intègre les premiers résultats de l'inventaire type « bilan carbone » dans lequel s'est lancée l'activité Granulats France. Cette évaluation utilise le modèle développé par l'Agence Française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (Ademe), adapté par l'UNICEM (Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction) aux installations de Granulats en France. À ce stade le ratio d'impact du scope 1 (émissions directes des sources fixes et mobiles utilisées dans nos carrières) de l'échantillon étudié a été appliqué à l'ensemble des tonnes produites par le Groupe. Cela complète l'évaluation du scope 2 (émissions liées à la consommation d'électricité) considérée seule jusqu'ici. Les activités Ciment, Granulats et APS sont donc dorénavant évaluées sur les scopes 1 et 2. Pour l'activité Béton on reste encore sur le seul scope 2, mais les émissions directes des sources fixes ou mobiles utilisées sur les centrales à béton sont limitées. Compte tenu de l'activité principale du Groupe et des règles régissant les évaluations des Bilans de Gaz à Effet de Serre auxquelles il est soumis en France, les impacts du scope 3 (essentiellement liés aux frets amont et aval et aux déplacements des personnes) ne sont pas pris en compte.

3.3.5. LES RESSOURCES NATURELLES : BIODIVERSITÉ/EAU

3.3.5.1. Nos carrières, un exemple de reconquête pour la biodiversité

À partir du constat fait depuis de nombreuses années que l'exploitation des carrières ne devait pas nuire au milieu naturel mais au contraire en favoriser l'enrichissement par une bonne gestion, le groupe Vicat a organisé ses activités extractives en incluant dans ses études de carrières, une phase d'analyse préalable du milieu et de son environnement. Il s'appuie sur ses propres experts et sur des spécialistes indépendants.

Le service central des carrières, basé en France, étudie dès la phase d'appréciation de la faisabilité, préalable à toute négociation ou rédaction de dossiers de demande d'autorisation, les techniques d'exploitation les plus respectueuses de l'environnement et définissent le devenir du site en fin d'exploitation. Les aménagements ainsi définis contribueront à la création d'habitats et à l'implantation d'espèces floristiques et faunistiques.

Dans ce domaine, le groupe Vicat a fait le choix de procéder aux réaménagements des zones de carrière exploitées au fur et à mesure de l'avancement des travaux, sans attendre la fin de vie des carrières, ce qui est de nature à favoriser la conservation et le développement de la biodiversité.

Les défrichements et découvertes sont réalisés en fonction des besoins en surface du programme d'extraction de l'année suivante. Les carreaux sont réaménagés immédiatement après exploitation. Cette règle est également appliquée aux parties laissées en attente d'un retour futur en exploitation. Elles sont alors réaménagées à titre provisoire. Cela permet d'éviter les érosions des sols par ravinement et de maintenir des zones de développement pour la flore et la faune locale.

Pour réaliser ces réaménagements, le groupe Vicat a développé, voire mis au point, des techniques novatrices telles que l'ensemencement hydraulique permettant de semer des essences appropriées sur des sols et talus minéraux.

Le Groupe mène par ailleurs une politique active de (re)forestation sur ses sites industriels ou sur ses carrières. En 2013, plus de 3 400 arbres ont ainsi été plantés. Les sites de carrière du groupe Vicat accueillent, au cas par cas, des ruches sur les zones non exploitées.

En 2013, la grande majorité des carrières du Groupe a un plan de réaménagement.

	2013	2012
Nombre total de carrières	138	144
Superficies réaménagées (m ²)	606 812	674 759
Nombre de carrières disposant d'un plan de réaménagement	114	123
Proportion de carrières avec plan de réaménagement	83 %	85 %

Chaque année, le service central des carrières intègre dans son plan de travail, l'élaboration de nouveaux plans de réaménagement pour les carrières qui n'en auraient pas.

3.3.5.2. La prévention de la biodiversité

La prévention de la biodiversité passe par le mode d'exploitation des carrières, comme cela a été vu précédemment, mais aussi par les nombreux partenariats locaux conclus avec des associations de naturalistes.

En France, le Groupe est partenaire d'associations comme la FRAPNA en Rhône Alpes, la Ligue de protection des oiseaux, le Conservatoire des espaces naturels de Lorraine, le Conservatoire des espaces naturels de l'Allier.

Un des résultats les plus probants de cette politique, est que plusieurs anciens périmètres de carrières françaises ont intégré le programme européen « Natura 2000 » de la Directive Habitat et que d'autres, plus récents, sont éligibles à ce programme.

Pour la protection des espèces animales, plusieurs initiatives locales sont engagées comme par exemple la réalisation d'un refuge pour chauves-souris dans la carrière de granulats de Maizières en Lorraine qui

a reçu en 2013 le Prix spécial Biodiversité 2013 de l'Union européenne des Producteurs de Granulats. En Isère, le partenariat avec l'association « le Tichodrome » pour la gestion d'une clinique de soins pour oiseaux et petits mammifères s'est poursuivi en 2013.

3.3.5.3. La gestion de l'eau et son recyclage

Dans le domaine de l'eau, le recyclage est favorisé pour réduire les prélevements et les rejets dans le milieu. Les prélevements d'eau sont suivis comme indicateur pertinent de l'impact de nos activités.

■ **Dans les cimenteries**, une partie de l'eau est nécessaire au refroidissement des gaz avant traitement dans les filtres. La majeure partie du besoin en eau sert au refroidissement des paliers des machines tournantes (paliers du four, broyeurs) et l'utilisation de circuits fermés permet un recyclage de près de 60 % des besoins globaux ;

■ **Dans l'activité Béton**, la consommation d'eau par m³ de production est en baisse à 190 litres/m³, parfaitement en ligne avec les bonnes pratiques internationales et très en dessous des 350 litres fixés par la réglementation française comme valeur à ne pas dépasser. Dans le cadre de sa politique d'optimisation de la gestion de la ressource en eau, l'activité Béton France a investi 900 000 euros en 2013. À périmètre constant, cet effort a notamment permis de réduire ses prélevements de 6 % ;

A noter que 95 % des unités de production de béton prêt à l'emploi fonctionnent en recyclage intégral ; l'eau est recyclée pour 62 % en fabrication, pour 38 % en usages divers (lavage des installations et véhicules) ;

■ **Dans l'activité Granulats**, les systèmes de recyclages permettent de récupérer plus de 65 % du besoin total en eau nécessaire au lavage. Ce ratio dépasse 80 % en France.

La consommation spécifique par tonne d'agrégat produit est ainsi limitée à 192 litres d'eau.

Tableau des flux « Eau » en 2013 (en volume et en pourcentage)

	Ciment	Granulats	Béton	Autres Produits et Services
Besoin Total en eau (en milliers de m³)	20 419	10 875	2 019	1 842
Recyclé (en milliers de m ³)	12 084	7 089	365	280
Taux de recyclé (en %)	59	65	18	15
Prélevements nets (en milliers de m³)	8 335	3 787	1 654	1 562
Réseau public (en %)	8,8	25,1	50,5	4,3
Forages (en %)	70,1	31,6	7,0	95,7
Plans et cours d'eau (en %)	8,1	38,4	24,5	0
Autres (en %)	13,0	4,9	18,1	0
Rejets au milieu (en milliers de m³)	5 419	4	5,8	1 382
Consommation effective (en milliers de m³)	2 916	3 783	1 648	180

3.3.5.4. La gestion des matières premières

Les principales matières premières utilisées par le groupe Vicat pour son activité sont naturelles et donc prélevées dans son environnement. Cela est vrai aussi bien pour les matières premières minérales utilisées pour la production de clinker ou pour la production de granulats que pour la consommation d'eau.

Le groupe Vicat tient donc une comptabilité précise de ces consommations et favorise dans la mesure du possible l'emploi de matières premières de substitution (Valmat) aussi bien pour la production de clinker (oxydes de calcium, d'alumine ou de fer, apports de silice...) que des ciments (sulfo ou phosphogypses, recyclage de déchets minéraux des carrières...) ou encore des granulats (utilisation des granulats en provenance des retours de béton frais ou de démolition).

En 2013, les consommations de matières premières pour la fabrication du clinker ressort à 23,2 millions de tonnes dont 0,4 % de matières de substitution.

Pour la fabrication des ciments, 3,39 millions de tonnes complémentaires ont été consommées. Le taux de substitution est ici en progression à 21,3 % des ajouts, ce qui représente 4,07 % du ciment produit.

Au total, la part de substitution participant à la production de ciment représente 4,54 % du ciment produit.

Pour la production de granulats, ce sont 19,8 millions de tonnes de matières premières qui ont été extraites en 2013 pour assurer la production.

3.3.6. LE CHOIX OPTIMISÉ DES SOURCES D'ÉNERGIE

■ Le Groupe a intégré dans sa politique générale la minimisation de ses consommations énergétiques. Cela passe par un travail permanent sur les installations de production, de leur conception à leur exploitation.

Le processus cimentier est très consommateur d'énergie, tant électrique que thermique. L'énergie électrique est utilisée pour le transport des matières à l'intérieur des usines, pour les opérations de broyage et de ventilation, tandis que l'énergie thermique est consommée principalement lors de la cuisson du clinker. Le coût de l'énergie représente environ 40 % du prix de revient usine du ciment en moyenne pour l'industrie et constitue le premier poste de dépenses, ce pourcentage étant plus faible pour le Groupe. En 2013, les dépenses énergétiques ont ainsi représenté pour l'ensemble du Groupe près de 300 millions d'euros. Le Groupe alloue une part importante de ses investissements industriels à l'amélioration de sa productivité énergétique.

Le Groupe a, par sa politique d'investissements utilisant les meilleures technologies pour ses systèmes de cuisson industriels, amélioré les bilans thermiques de ses fours de cimenterie et donc diminué ses émissions de CO₂.

(en MWh)	2013	2012
Ciment	1 892 648	1 893 677
Granulats	47 933	46 376
Béton	28 093	26 850
Autres Produits et Services	42 588	40 520
TOTAL	2 011 262	2 007 422

L'ensemble de ces actions concourt aujourd'hui à faire du groupe Vicat, au vu des données disponibles les années passées, un des cimentiers les plus performants en termes de consommation spécifique d'énergie thermique et électrique et par conséquent d'émissions spécifiques de CO₂ directe et indirecte dans la production de clinker.

Sur l'année 2013 le bilan thermique ressort à 3.556 GJ/tonne, ce qui représente une légère augmentation par rapport à 2012, essentiellement à cause des conditions de marché en Égypte.

■ De même, en ce qui concerne l'énergie électrique dont la consommation est liée aux besoins de broyage des matières premières ou du clinker, le ratio technique ressort ici à 106,9 kWh/tonne de ciment produit, en légère baisse par rapport à 2012. Cela situe le groupe Vicat dans le milieu de la fourchette du benchmark international.

La consommation d'électricité pour les sites de production consolidés dans ce rapport (cimenteries, carrières, centrales à béton, papeterie, usines de préfabrication) est de 2 011 GWh soit 7 240 TJ. Les sites exclus du périmètre de suivi, c'est-à-dire les bureaux et certaines activités secondaires n'auraient qu'une contribution très marginale et leur suivi n'est pas pertinent à ce niveau.

■ Le groupe Vicat a depuis de nombreuses années adopté une politique ambitieuse d'utilisation de combustibles de substitution aux combustibles fossiles traditionnels.

Ces combustibles de substitution sont par exemple des déchets automobiles en fin de vie, des pneumatiques, des huiles, des solvants ou d'autres liquides issus de déchets de l'industrie qu'il faut éliminer. Le développement de l'usage de déchets broyés à partir de sources de biomasse se poursuit.

La substitution aux combustibles traditionnels représente outre une économie de prélèvement des ressources naturelles, un important effet de levier pour la diminution des émissions de CO₂.

L'utilisation des combustibles de substitution a représenté en 2013, 20,3 % de la consommation globale de combustibles, dont 7,2 % de biomasse. Ceci traduit une amélioration importante par rapport au chiffre de 17,7 % mesuré en 2012 et de 15,6 % en 2011.

RÉPARTITION DES COMBUSTIBLES (ACTIVITÉ CIMENT) *(en pourcentage)*



3.4. RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES CONSOLIDÉES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de professionnel de l'expertise comptable désigné organisme tiers indépendant, dont la recevabilité de la demande d'accréditation a été admise par le COFRAC, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code du commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément au référentiel utilisé par la société, (ci-après le « Référentiel ») et disponible sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires et le code de déontologie de la profession inséré dans le décret du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité en conformité avec la norme professionnelle de maîtrise de la qualité qui régit notre profession.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 4 personnes entre décembre 2013 et mars 2014 pour une durée d'environ 3 semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

1. Attestation de présence des Informations RSE

En conformité avec la norme professionnelle applicable aux attestations particulières et avec l'Arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission, nous avons effectué les travaux suivants :

- nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent ;
- nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code du commerce ;

- en cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code du commerce ;
- nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce.

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

En conformité avec la norme professionnelle applicable aux attestations particulières, avec l'Arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et avec la norme « International Standard on Assurance Engagements » ISAE 3000, nous avons effectué les travaux suivants :

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes⁽¹⁾ :

- au niveau de l'entité consolidante et des sites, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif de sites que nous avons sélectionnés⁽²⁾ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 45 % des effectifs, et entre 26 % et 76 % des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

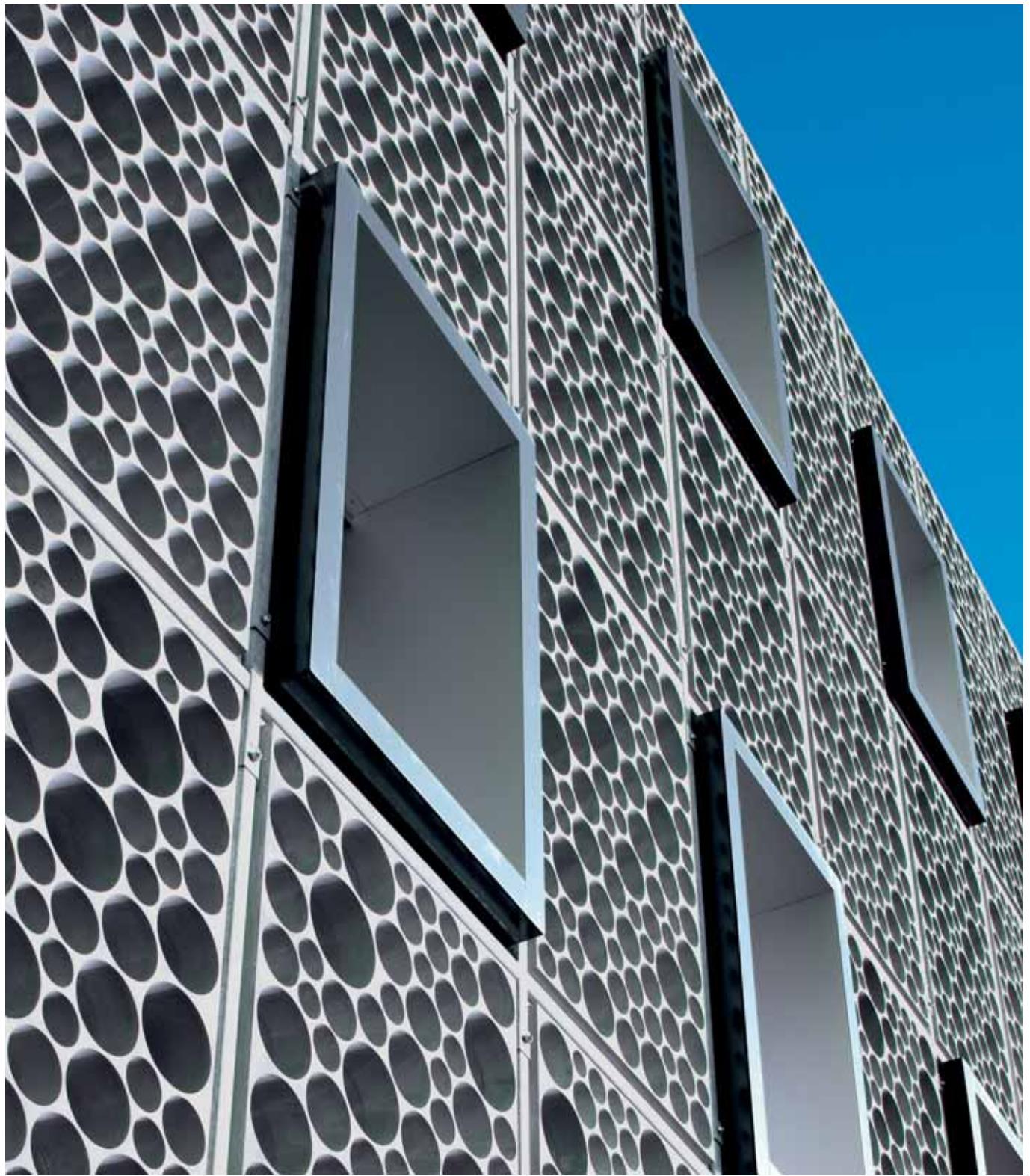
Fait à Paris, le 8 mars 2014

Grant Thornton, Membre français de Grant Thornton International

Alban Audrain, Associé, Responsable RSE

(1) Effectifs (nombre et répartition), les embauches et les licenciements, l'absentéisme, les accidents du travail (fréquence et gravité), le nombre d'heures de formation, rejets dans l'air (poussières, SOx, NOx), la consommation d'eau, la consommation d'énergies (électricité et combustibles), l'utilisation des sols (nombre et proportion de carrières avec plan de réaménagement), les émissions de gaz à effet de serre.

(2) Sites en France et en Turquie.



▲ La façade d'un bâtiment du groupe Swatch, à Cormondrèche, réalisée en béton fibré à ultra hautes performances (BFUP), un béton six fois plus résistant que les bétons courants.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

4

4.1.	CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DE RÉFÉRENCE	86
4.2.	ORGANES DE GOUVERNANCE	86
4.2.1.	Composition du Conseil d'Administration, présidence et Direction générale	86
4.2.2.	Fonctionnement du Conseil d'Administration et de ses comités	93
4.2.3.	Fonctionnement des organes de Direction	94
4.2.4.	Informations sur les contrats de services liant les membres des organes d'administration et de Direction de la société	94
4.2.5.	Dispositions concernant les membres des organes d'administration et de Direction de la société	94
4.3.	RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES	96
4.3.1.	Rémunérations versées aux administrateurs non dirigeants – Jetons de présence et autres rémunérations	97
4.3.2.	Rémunérations versées aux dirigeants mandataires sociaux	98
4.3.3.	Pensions, retraites et autres avantages	99
4.4.	PARTICIPATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ	100
4.4.1.	Participation des mandataires sociaux dans la société au 31/12/2013	100
4.4.2.	Opérations réalisées par les membres du Conseil d'Administration sur les titres de la Société pour les exercices 2012 et 2013	101
4.4.3.	Engagements de conservation portant sur les titres de la Société	101
4.5.	ASSEMBLÉES GÉNÉRALES	103
4.5.1.	Nature des Assemblées Générales [article 23 des statuts]	103
4.5.2.	Forme et délais de convocation [article 24 des statuts]	103
4.5.3.	Assistance et représentation aux Assemblées Générales [article 25 des statuts]	103
4.5.4.	Bureau des assemblées – Feuille de présence – Ordre du jour [article 27 des statuts]	103
4.5.5.	Procès-verbaux [article 28 des statuts]	103
4.5.6.	Quorum et majorité – Compétence [article 29 des statuts]	103
4.6.	MODALITÉS DE MODIFICATION DES DROITS DES ACTIONNAIRES	103
4.7.	PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE	104
4.7.1.	Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne	104
4.7.2.	Rapport des commissaires aux comptes	110
4.8.	OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTÉS	111
4.8.1.	Contrats et opérations avec des parties liées	111
4.8.2.	Opérations intra-groupe	111
4.8.3.	Rapport spécial des commissaires aux comptes	112

4.1. CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DE RÉFÉRENCE

Le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion du 2 août 2012, sur proposition de son Président, d'adhérer au Code de gouvernement d'entreprise Middlenext publié en décembre 2009 disponible sur le site www.middlenext.com

4.2. ORGANES DE GOUVERNANCE

4.2.1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, PRÉSIDENCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

4.2.1.1. Conseil d'Administration

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de cinq membres au moins et de douze membres au plus pris parmi les associés, nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de trois ou de six ans.

Comme le prévoient les statuts le mandat des administrateurs se proroge de plein droit jusqu'à l'Assemblée Générale qui suit l'expiration normale de leurs fonctions, et les membres sortants sont rééligibles. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre administrateur ne demeure en fonction que jusqu'à la fin du mandat de son prédécesseur.

À la date de dépôt du présent document de référence, la Société comprend dix administrateurs, dont six administrateurs indépendants.

4.2.1.2. Présidence du Conseil d'Administration - Direction générale et limitation des pouvoirs

Conformément aux statuts de la Société, le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président et fixe la durée de ses fonctions, laquelle ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Monsieur Jacques Merceron-Vicat a été nommé en qualité de Président du Conseil d'Administration par le Conseil d'Administration du 27 mars 1984 et a été renouvelé dans ses fonctions par décisions du Conseil d'Administration des 19 juin 1986, 11 juin 1992, 12 juin 1998, 4 juin 2004 et 28 avril 2010.

Le Conseil d'Administration, par décision du 7 mars 2008, a opté pour le mode de séparation des fonctions de Président du Conseil

d'Administration et de Directeur Général. Le Conseil d'Administration a, à cette même date, confirmé Monsieur Jacques Merceron-Vicat en qualité de Président du Conseil d'Administration et désigné Monsieur Guy Sidos en qualité de Directeur Général pour la durée du mandat du Président du Conseil d'Administration. Monsieur Guy Sidos a été renouvelé dans ses fonctions par décision du Conseil d'Administration du 28 avril 2010.

Par décision du 7 mars 2014, le Conseil d'Administration :

- a pris acte de la décision de Monsieur Jacques Merceron-Vicat de césser ses fonctions de Président du Conseil d'Administration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2014 ;
- a décidé, conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts de la Société, d'opter pour une réunion des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général avec effet à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2014 ;
- a décidé de nommer Monsieur Guy Sidos en qualité de Président du Conseil d'Administration avec effet à l'issue de l'Assemblée Générale du 6 mai 2014 et de le confirmer dans ses fonctions de Directeur Général ;
- a décidé de nommer Monsieur Jacques Merceron-Vicat en qualité de Président d'Honneur de la Société.

Le Conseil d'Administration, par décision du 31 juillet 2011, a décidé de nommer Monsieur Raoul de Parisot en qualité de Directeur Général Délégué.

Le Conseil d'Administration, par décision du 2 août 2012, a décidé d'attribuer, à compter du 1^{er} janvier 2013, à Monsieur Raoul de Parisot la responsabilité des activités opérationnelles de France (hors activité Papier et Sacs) ainsi que celles de l'Italie et de l'Espagne.

En application des statuts de la Société, le Conseil d'Administration peut, sur proposition du Directeur Général, nommer jusqu'à cinq Directeurs Généraux Délégués chargés d'assister le Directeur Général.

Aucune limitation n'a été fixée concernant les pouvoirs du Président du Conseil d'Administration ou ceux du Directeur Général ou du Directeur Général Délégué.

4.2.1.3. Membres du Conseil d'Administration

À la date d'enregistrement du présent document de référence, le Conseil d'Administration est composé des personnes suivantes :

Président du Conseil et Administrateur

JACQUES MERCERON-VICAT

Diplômé de l'École Supérieure de Travaux Publics. Il a rejoint le Groupe en 1962.

Âge : 76 ans

Date de première nomination : 03/02/1968

Date de début du mandat actuel :

- 28/04/2010 en qualité d'administrateur
- 28/04/2010 en qualité de Président du Conseil d'Administration

Date d'échéance du mandat :

- Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015 en qualité d'administrateur et de Président du Conseil d'Administration

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Président du Conseil d'Administration de Béton Travaux*
- Président du Conseil d'Administration de National Cement Company*
- Administrateur d'Aktas*
- Administrateur de Bastas Baskent Cimento*
- Administrateur de Konya Cimento*
- Administrateur de Bastas Hazir béton*
- Administrateur de Tamtas*
- Administrateur de Sococim Industries*
- Administrateur de Sinaï Cement Company*
- Président du Conseil d'Administration de Vicat Egypt for Cement Industry*
- Membre du Conseil de Surveillance de Mynaral Tas Company LLP*
- Administrateur de Vicat Sagar Cement Private Limited*
- Administrateur de Bharathi Cement Corporation Private Limited*
- Administrateur de BSA Ciment SA*

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ : Néant.

(1) Les fonctions en cours sont suivies d'un astérisque.

Administrateur et Directeur Général

GUY SIDOS

Ingénieur de l'École navale. Il a servi dans la Marine nationale avant de rejoindre le Groupe en 1999.

Âge : 50 ans

Date de première nomination : 11/06/1999

Date de début du mandat actuel :

- 15/05/2009 en qualité d'administrateur
- 28/04/2010 en qualité de Directeur Général

Date d'échéance du mandat :

- Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014 en qualité d'administrateur
- Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015 en qualité de Directeur Général

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Directeur Général et Administrateur de Béton Travaux*
- Président de Papeteries de Vizille*
- Président de Parficim*
- Administrateur de Vigier Holding*
- Administrateur de Vigier Management*
- Administrateur de National Cement Company*
- Représentant permanent de Parficim, Administrateur de Sococim Industries*
- Vice-Président et administrateur de Sinai Cement Company*
- Vice-Président et administrateur de Vicat Egypt for Cement Industry*
- Administrateur de Cementi Centro Sud*
- Administrateur d'Aktas*
- Administrateur de Bastas Baskent Cimento*
- Administrateur de Konya Cimento*
- Administrateur de Bastas Hazir béton*
- Administrateur de Tamtas*
- Administrateur de BCCA*
- Représentant permanent de Béton Travaux, Administrateur de Béton Vicat*
- Membre du Conseil de Surveillance de Mynarl Tas Company LLP*
- Administrateur de Vicat Sagar Cement Private Limited*
- Administrateur de Bharathi Cement Corporation Private Limited*
- Administrateur de BSA Ciment SA*
- Administrateur unique de Raviled Holding AG*

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ : Néant.

(1) Les fonctions en cours sont suivies d'un astérisque.

Administrateurs

RAYNALD DREYFUS

Titulaire d'un CES de banque et diplômé de l'Université de Harvard. Il a exercé les fonctions de Directeur de la banque Société Générale jusqu'à son départ à la retraite en 1996.

Âge : 77 ans

Date de première nomination : 05/06/1985

Date de début du mandat actuel : 04/05/2012

Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ : Néant.

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ : Néant.

(1) Les fonctions en cours sont suivies d'un astérisque.

PIERRE BREUIL

Licencié en droit et diplômé de l’Institut d’Études Politiques de Paris. Ancien élève de l’ENA (Promotion Turgot). Il a été Préfet des Alpes-Maritimes de 2002 à 2006 et Inspecteur Général de l’Administration de 2006 à 2007.

Âge : 72 ans

Date de première nomination : 15/05/2009

Date de début du mandat actuel : 15/05/2009

Date d’échéance du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ : Néant.

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l’administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Administrateur Groupe EMERA*
- Administrateur d’API Provence*

(1) Les fonctions en cours sont suivies d’un astérisque.

BRUNO SALMON

Diplômé de l’École Supérieure de Commerce de Paris. Il a exercé les fonctions de Directeur France, Directeur Général Adjoint, Directeur Général Délégué de Cetelem. Après avoir été Directeur Général Délégué et administrateur, il a été Président de BNP Paribas Personal Finance de fin 2008 à septembre 2013.

Il a été Président de l’Association des Sociétés Financières (ASF) de mai 2010 à juin 2013.

Âge : 64 ans

Date de première nomination : 15/05/2009

Date de début du mandat actuel : 15/05/2009

Date d’échéance du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ : Néant.

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l’administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Représentant permanent de LEVAL 3 au conseil de COFIDIS (Groupe 3 Suisses)
- Représentant permanent de Cetelem au conseil de l’UCB
- Président du Conseil d’Administration de BNP Paribas Personal Finance
- Administrateur de LASER COFINOGA (Groupe Galeries Lafayette)
- Représentant permanent de LEVAL 3 dans MONABANQ (Groupe 3 Suisses)
- Administrateur de Cetelem Brasil SA (Brésil)
- Administrateur de Banco Cetelem (Espagne)
- Administrateur de Findomestic Banca SPA (Italie)
- Membre du Conseil de surveillance de Cetelem Bak Spolka Akcyjna (Pologne)
- Administrateur de Banco Cetelem (Portugal)
- Administrateur de Cetelem IFN SA (Roumanie)
- Membre du Conseil de Surveillance de BNP Paribas Personal Finance (Bulgarie)
- Administrateur d’UCB Suisse (Suisse)
- Président de l’Association Française des Sociétés Financières (ASF) (France)
- Président de la Fondation Cetelem
- Vice-Président de l’Association Française des Établissements de Crédit et d’Investissement (AFECEI)*
- Président de l’Etoile (Association de gestion des œuvres sociales de la Compagnie Bancaire) (France)*
- Administrateur de Missioneo*
- Administrateur de BNP Paribas Personal Finance*
- Administrateur de l’ADIE (Association pour le Développement de l’Initiative Économique)*

(1) Les fonctions en cours sont suivies d’un astérisque.

LOUIS MERCERON-VICAT

Diplômé de l'École des cadres et de l'EM Lyon. Il a rejoint le Groupe en 1996.

Âge : 44 ans

Date de première nomination : 11/06/1999

Date de début du mandat actuel : 06/05/2011

Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2016

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Administrateur de Béton Travaux*
- Président Directeur Général de BCCA*
- Administrateur de Aktas*
- Administrateur de Konya Cimento*
- Administrateur de Bastas Baskent Cimento*
- Administrateur de Bastas Hazir Béton*
- Administrateur de Tamtas*
- Administrateur de Sococim Industries*
- Administrateur de Sinaï Cement Company*

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ : Néant.

(1) Les fonctions en cours sont suivies d'un astérisque.

SOPHIE SIDOS

Elle a exercé différentes fonctions au sein du Groupe jusqu'en 1997.

Âge : 45 ans

Date de première nomination : 29/08/2007

Date de début du mandat actuel : 15/05/2009

Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Administrateur de Béton Travaux*
- Administrateur de BCCA*
- Administrateur de Aktas*
- Administrateur de Konya Cimento*
- Administrateur de Bastas Baskent Cimento*
- Administrateur de Bastas Hazir Béton*
- Administrateur de Tamtas*
- Administrateur de Sococim Industries*
- Administrateur de Vigier Holding A.G.*
- Administrateur remplaçant de Vicat Sagar Cement Private Limited*
- Administrateur de Bharathi Cement Corporation Private Limited*
- Administrateur de National Cement Company*

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ : Néant.

(1) Les fonctions en cours sont suivies d'un astérisque.

P&E MANAGEMENT PRÉSENTÉE PAR PAUL VANFRACHEM

Ingénieur civil spécialité chimie, diplômé de l'Université de Bruxelles. Il a rejoint la société CBR en 1985, qu'il a présidé jusqu'en 2004. Il a occupé le poste de Président de Cembureau de 2006 à juin 2008.

Âge : 70 ans

Date de première nomination : 02/06/2005

Date de début du mandat actuel : 06/05/2011

Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2013

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ : Néant.

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Gérant de P&E Management*
- Président de Cembureau
- Président honoraire de SA Cimenteries CBR*
- Administrateur de Indaver NV*

(1) Les fonctions en cours sont suivies d'un astérisque.

JACQUES LE MERCIER

Diplômé d'Études Supérieures ès Sciences Économiques de la faculté de Paris et titulaire d'un diplôme de l'IAE de l'Université Paris-Dauphine. Il a exercé des fonctions de direction et de présidence au sein d'institutions financières. Il a été Président du directoire de la Banque Rhône-Alpes de 1996 à 2006.

Âge : 69 ans

Date de première nomination : 29/08/2007

Date de début du mandat actuel : 06/05/2011

Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2013

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ : Néant.

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Membre du Conseil de surveillance de l'Institut ASPEN-France

(1) Les fonctions en cours sont suivies d'un astérisque.

XAVIER CHALANDON

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Lyon et titulaire d'une maîtrise de droit. Il a exercé des fonctions de direction au sein d'institutions financières. Il a été Directeur Général Délégué de la Banque Martin Maurel de 1995 à 2003 et de Directeur Général Délégué de la Financière Martin Maurel jusqu'en 2009. Il exerce la fonction de membre du Comité de Stratégie et du Comité d'Éthique du Groupe Siparex.

Âge : 64 ans

Date de première nomination : 28/04/2010

Date de début du mandat actuel : 28/04/2010

Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ : Néant.

Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années⁽¹⁾ :

- Directeur Général Délégué de la Banque Martin Maurel
- Directeur Général Délégué de la Compagnie Financière Martin Maurel
- Président de la Financière Saint Albin
- Président de l'Immobilière Saint Albin
- Administrateur de la Compagnie Financière Martin Maurel*
- Représentant permanent de la Banque Martin Maurel chez SIPAREX Croissance*
- Administrateur de Mobilim Participations, Kalipac SA, Grignan Participations
- Représentant permanent de la Compagnie Financière Martin Maurel dans la Banque Martin Maurel
- Représentant permanent de Martin Maurel Gestion dans Lyon Gestion Privée
- Membre du Conseil de Surveillance de Martin Maurel Gestion
- Président du Conseil d'Administration de Grignan Capital Gestion
- Co-gérant de Mobilim International Sarl

(1) Les fonctions en cours sont suivies d'un astérisque.

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 7 mars 2014, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 6 mai 2014 :

- de nommer Madame Sophie Féguex en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois ans, en remplacement de la société P&E Management représentée par Monsieur Paul Vanfrachem, dont le mandat arrive à expiration ;
- de renouveler, pour une durée de trois ans, Monsieur Jacques Le Mercier en qualité d'Administrateur, dont le mandat arrive à expiration.

Liens familiaux entre les administrateurs et dirigeants

Monsieur Jacques Merceron-Vicat, Président du Conseil d'Administration, est le père de Madame Sophie Sidos, administrateur, le père de Monsieur Louis Merceron-Vicat, administrateur, et le beau-père de Monsieur Guy Sidos, administrateur et Directeur Général de la Société.

4.2.1.4. Parité, diversité et expertise des membres du Conseil d'Administration – Administrateurs indépendants

Informations détaillées sur l'expertise de gestion des membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de personnes qui détiennent une connaissance du secteur d'activité, une connaissance spécifique des métiers, une expérience technique et/ou des compétences en gestion, en matière sociale et dans les domaines financiers. Chaque membre du Conseil d'Administration est sélectionné en fonction de sa disponibilité et de son intégrité.

Renseignements personnels concernant les membres du Conseil d'Administration

À la date de dépôt du présent document de référence, aucun membre du Conseil d'Administration n'a au cours des cinq dernières années :

- été condamné pour fraude ;
- été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par une autorité judiciaire ou administrative ;
- été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Déclaration relative au gouvernement d'entreprise

(Article L.225-37 du Code de commerce)

La Société s'inscrit dans une démarche de transparence et d'amélioration de l'information diffusée, notamment sur son activité et en matière financière se réfère et se conforme, depuis le 2 août 2012, aux recommandations du Code de gouvernement d'entreprise MiddleNext pour respecter les principes de bonne gouvernance.

Le Conseil d'Administration de la Société mène de façon continue une réflexion sur ses règles de fonctionnement et leur adéquation avec les recommandations du Code de gouvernement d'entreprise MiddleNext. Un règlement intérieur ayant notamment pour objet d'organiser les modalités de l'auto-évaluation du Conseil d'Administration et des débats internes, ou encore de prévoir les modalités d'exercice par les administrateurs de leur droit de communication ainsi que leurs obligations déontologiques et de confidentialité a été mis en place en août 2013.

De la même manière, le Conseil d'Administration adapte la mission et le fonctionnement de ses comités, notamment du Comité d'Audit conformément aux dispositions de l'ordonnance du 8 décembre 2008 (article L.823-19 du Code de commerce).

Compte tenu de son actionnariat majoritairement familial et de sa vision à long terme, la Société souhaite que les fonctions des administrateurs s'inscrivent dans la continuité, gage de pérennité. Toutefois, afin de permettre une rotation de ses membres, et notamment des administrateurs indépendants, la Société a prévu que la durée des fonctions des administrateurs puisse être de trois ans ou de six ans.

À la date de dépôt du présent document de référence, le Conseil d'Administration compte parmi ses membres six administrateurs indépendants représentant plus de la moitié des membres le composant. Sont considérés comme indépendants les administrateurs n'entretenant aucune relation directe ou indirecte ou n'ayant aucun lien d'intérêt particulier avec la Société, ses filiales, ses actionnaires ou ses dirigeants. La Société, se référant aux critères définis par le Code de gouvernement d'entreprise MiddleNext, considère comme administrateur indépendant une personne qui n'est pas liée à la Société ou au Groupe par un contrat de travail, par un contrat de prestation de services ou par une situation de subordination ou de dépendance vis-à-vis de la Société, du Groupe, de ses dirigeants ou actionnaires importants ou par un lien familial avec l'actionnaire majoritaire. Les membres indépendants sont : Monsieur Raynald Dreyfus, P&E Management (société détenue par Monsieur Paul Vanfrachem), Monsieur Jacques Le Mercier, Monsieur Pierre Breuil, Monsieur Bruno Salmon et Monsieur Xavier Chalandon.

À la date du présent document de référence, Madame Sophie Sidos est membre du Conseil d'Administration. Lors de sa séance du 7 mars 2014, le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 6 mai 2014 de nommer Madame Sophie Féguex en qualité d'Administrateur en remplacement de la société P&E Management représentée par Monsieur Paul Vanfrachem. Il appartient au Conseil d'Administration de rechercher l'équilibre souhaitable de sa composition et de celle de ses comités notamment dans la représentation hommes/femmes et la diversité des compétences pour se conformer progressivement aux objectifs de la loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein des Conseils d'Administration.

4.2.1.5. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de la Direction générale

À la connaissance de la Société, il n'existe pas, à la date de dépôt du présent document de référence, de conflit d'intérêts entre les devoirs des membres du Conseil d'Administration, du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du Directeur Général Délégué, à l'égard de la Société et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

Il n'existe aucun arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, clients, fournisseurs ou autres en vertu duquel l'un quelconque des membres du Conseil d'Administration, le Directeur Général et le Directeur Général Délégué ont été sélectionnés en tant que tel.

4.2.2. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

4.2.2.1. Missions et attributions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées Générales et dans la limite de l'objet social de la Société, il se saisit de toute question concernant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Sa stratégie et son action s'inscrivent dans le cadre du développement durable de la Société. Le Conseil d'Administration a notamment pour mission d'examiner et d'approuver, dans le cadre de la politique générale du Groupe définie par la Société Parfininco, holding animatrice, et des décisions stratégiques prises par celle-ci, l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations économiques, sociales, financières ou technologiques de la Société et de ses filiales et de veiller à leur mise en œuvre effective.

Le Président représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale.

4.2.2.2. Réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, au siège social ou en tout autre endroit indiqué par la convocation. Toutefois, le Directeur Général ainsi que des administrateurs constituant au moins un tiers des membres du Conseil d'Administration peuvent convoquer le Conseil s'il ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois.

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux établis, signés et conservés conformément aux dispositions réglementaires.

Le Conseil d'Administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente. Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante.

Le Conseil d'Administration s'est réuni deux fois en 2011, deux fois en 2012 et deux fois en 2013. Au cours de ces réunions, les points suivants ont systématiquement été examinés : situation de la profession, situation du Groupe et examen des comptes sociaux et consolidés. Le taux de présence aux séances du Conseil d'Administration en 2013 a été de 98 %. Les délégués du Comité Central d'Entreprise ont également assisté à toutes les réunions. Toutes les résolutions proposées au cours de ces trois années ont été adoptées à l'unanimité.

4.2.2.3. Rémunération des membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration reçoit en rémunération de son activité une somme fixe annuelle, à titre de jetons de présence, dont le montant est déterminé par l'Assemblée Générale et demeure maintenu sauf décision contraire. Le Conseil d'Administration répartit ensuite librement entre ses membres le montant des jetons de présence.

4.2.2.4. Règlement intérieur du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a adopté un règlement intérieur en date du 1^{er} août 2013 disponible sur le site de la société : www.vicat.fr.

4.2.2.5. Comités

Le Conseil d'Administration est doté d'un Comité d'Audit et d'un Comité des Rémunérations. Ils exercent leur mission sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Les comités sont composés de trois membres choisis parmi les administrateurs indépendants, nommés par le Conseil d'Administration sur proposition du Président et choisis en fonction de leur compétence. Chaque comité est présidé par un Président nommé par décision du comité prise à la majorité de ses membres.

Depuis le Conseil d'Administration du 7 mars 2014, les comités sont composés des membres suivants :

■ Comité d'Audit :

- Monsieur Raynald Dreyfus, Président du comité,
- Monsieur Pierre Breuil,
- Monsieur Jacques Le Mercier.

■ Comité des Rémunérations :

- Monsieur Xavier Chalandon, Président du comité,
- Monsieur Bruno Salmon,
- Monsieur Raynald Dreyfus.

Les comités disposent des attributions suivantes :

■ Comité d'Audit :

Le Comité d'Audit est chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, d'évaluer l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

Les attributions du Comité d'Audit consistent également à :

- examiner les comptes annuels et semestriels, tant consolidés que sociaux, il porte notamment son attention sur la permanence et la pertinence des méthodes comptables utilisées,
- examiner des procédures internes de collecte et de contrôle des informations financières qui garantissent les informations financières consolidées,
- examiner l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,

- examiner les candidatures des commissaires aux comptes dont la nomination est proposée à l'Assemblée Générale des actionnaires,
- examiner chaque année les honoraires des commissaires aux comptes ainsi que leur indépendance.

■ Comité des rémunérations :

Le Comité des Rémunérations est chargé :

- d'examiner les rémunérations des dirigeants et des salariés (partie fixe, partie variable, gratifications, etc.) et notamment leur montant et leur répartition,
- d'étudier les plans d'option de souscription ou d'achat d'actions et notamment en ce qui concerne les bénéficiaires, le nombre d'options qui pourraient leur être consenties, ainsi que la durée des options et les conditions des prix de souscription ainsi que de toute autre forme d'accès au capital de la Société en faveur des dirigeants et des salariés,
- d'étudier certains avantages notamment en matière de régime de retraite, de régime de prévoyance, d'assurance invalidité, d'assurance décès, de rente éducation, d'assurance de responsabilité civile des mandataires sociaux et cadres dirigeants, etc.

4.2.3. FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DIRECTION

Le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la Direction générale de la Société. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées Générales d'actionnaires. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

Le Directeur Général est assisté par un Directeur Général Délégué et par quatre Directeurs Généraux Adjoints intervenant, sur délégation, dans les domaines suivants :

- France - Italie : Monsieur Raoul de Parisot ;
- Secrétaire Général : Monsieur Bernard Titz ;
- États-Unis : Monsieur Éric Holard ;
- Directeur juridique : Monsieur Philippe Chiorra ;
- Directeur financier : Monsieur Jean-Pierre Souchet.

Nom	Âge	Biographie sommaire
Raoul de Parisot	65 ans	M. de Parisot est diplômé de l'École des Mines de Nancy et titulaire d'une licence en sciences économiques et d'une maîtrise en sciences de l'Université de Stanford (États-Unis). Avant de rejoindre le Groupe en 1982, M. de Parisot travaillait chez British Petroleum.
Bernard Titz	62 ans	M. Titz est titulaire d'un Doctorat en droit. Il a rejoint le Groupe en 1982.
Éric Holard	53 ans	M. Holard est diplômé de l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers et titulaire d'un MBA de HEC. Il a rejoint le Groupe en 1991 après avoir travaillé pour Arc International.
Philippe Chiorra	57 ans	M. Chiorra est titulaire d'un DESS de Conseil Juridique. Il a rejoint le Groupe en 2000, après avoir travaillé pour Chauvin Arnoux.
Jean-Pierre Souchet	61 ans	M. Souchet est titulaire d'une maîtrise d'économie et d'un diplôme d'expert comptable. Il a rejoint le Groupe en 1991 après avoir travaillé pour Arthur Andersen.

Les Directeurs Généraux Adjoints, ayant des missions opérationnelles, ont la responsabilité de la conduite des activités et des résultats.

4.2.4. INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE SERVICES LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de contrats de service liant les membres du Conseil d'Administration, le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général ou le Directeur Général Délégué à la Société ou à l'une quelconque de ses filiales prévoyant l'octroi d'avantages aux termes d'un tel contrat.

4.2.5. DISPOSITIONS CONCERNANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

4.2.5.1. Composition du Conseil d'Administration [article 15 des statuts]

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de cinq membres au moins et de douze membres au plus pris parmi les actionnaires et nommés par l'Assemblée Générale, sauf les cas légaux de dépassement.

4.2.5.2. Durée des fonctions des administrateurs – Limite d'âge – Renouvellement – Coptation (article 16 des statuts)

- 1) Les administrateurs sont nommés pour une durée de 3 ou 6 ans. Ils sont rééligibles. En cas de vacance d'un ou de plusieurs sièges, le Conseil peut, dans les conditions fixées par la loi, procéder par cooptation à des nominations à titre provisoire, sous réserve de ratification à la plus prochaine Assemblée.
- 2) Sous réserve des dispositions prévues aux paragraphes 3 et 4 ci-dessous, les mandats prennent fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui a statué sur les comptes de l'exercice au cours duquel la période de trois ou six années a pris fin.
- 3) Lorsqu'un mandat d'administrateur est conféré à une personne physique qui atteindra l'âge de 75 ans avant l'expiration du délai de trois ou six ans ci-dessus fixé, la durée de ce mandat est limitée, en tout état de cause, au temps à courir depuis sa nomination jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel cet administrateur atteint l'âge de 75 ans.
- 4) Toutefois, l'Assemblée Générale Ordinaire, à l'issue de laquelle prend fin le mandat dudit administrateur peut, sur proposition du Conseil d'Administration, le réélire pour une nouvelle période de 3 ou 6 ans, étant précisé cependant qu'à aucun moment le Conseil d'Administration ne pourra comporter plus du tiers de ses membres âgés de plus de 75 ans.
- 5) Tout administrateur doit être actionnaire d'un minimum de dix actions avant l'expiration du délai fixé par la loi et le demeurer pendant la durée de son mandat.

4.2.5.3. Présidence et secrétariat du Conseil d'Administration (article 17 des statuts)

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président et, s'il le juge utile, un Vice-Président. Il fixe la durée de leur fonction, laquelle ne peut excéder celle de leur mandat d'administrateur, ni le temps à courir depuis leur nomination de Président ou de Vice-Président jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel ils atteindront l'âge de 85 ans.

Sous réserve de ces dispositions, le Président du Conseil d'Administration ou le Vice-Président sont toujours rééligibles. Le Président représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale et exécute ses décisions. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Le Conseil d'Administration peut nommer à chaque séance un secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

4.2.5.4. Réunion – Convocation – Délibération – Registre des présences (article 18 des statuts)

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du Président aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la lettre de convocation.

En outre, le Directeur Général ainsi que des administrateurs constituant au moins le tiers des membres du Conseil d'Administration, peuvent en indiquant l'ordre du jour de la séance, le convoquer s'il ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, hors ce cas, l'ordre du jour est arrêté par le Président et peut n'être fixé qu'au moment de la réunion.

Les réunions sont présidées par le Président ou le Vice-Président et, à défaut, par un administrateur désigné en début de séance.

Les délibérations sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi. En cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

Le Conseil d'Administration peut prévoir que sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil d'Administration par des moyens de visioconférence ou tous autres moyens de télécommunication appropriés dans les conditions prévues par la loi et les règlements.

4.2.5.5. Pouvoirs du Conseil d'Administration (article 19 des statuts)

Les pouvoirs du Conseil d'Administration sont ceux qui lui sont conférés par la loi. Le Conseil exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux qui sont expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires.

4.2.5.6. Rémunération du Conseil d'Administration (article 20 des statuts)

Le Conseil d'Administration reçoit en rémunération de son activité une somme fixe annuelle, à titre de jetons de présence, dont le montant déterminé par l'Assemblée Générale demeure maintenu jusqu'à décision contraire.

Le Conseil d'Administration répartit librement entre ses membres le montant des jetons de présence.

4.2.5.7. Direction générale (article 21 des statuts)

Modalités d'exercice

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-51-1 du Code de commerce, la Direction générale de la Société est assumée, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et qui prend le titre de Directeur Général.

Cette option sur les modalités d'exercice de la Direction générale est prise par le Conseil d'Administration pour la durée qu'il détermine. Le Conseil d'Administration délibère à la majorité des administrateurs présents ou représentés.

Le choix du Conseil d'Administration est porté à la connaissance des actionnaires et des tiers dans les conditions édictées par la réglementation en vigueur.

Le Conseil d'Administration peut décider à tout moment de modifier les modalités d'exercice de la Direction générale.

Direction générale

En fonction de l'option retenue par le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions ci-dessus, la Direction générale de la Société est assurée soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par un Directeur Général, personne physique, nommé par le Conseil d'Administration. En cas de dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, la délibération du

Conseil d'Administration qui nomme le Directeur Général doit fixer la durée de son mandat, déterminer sa rémunération et, le cas échéant, ses limitations de pouvoirs.

Sous réserve des limitations légales, le Directeur Général, qu'il soit ou non le Président du Conseil d'Administration, est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Toutefois, à titre de règlement intérieur, et sans que cette limitation puisse être opposée aux tiers, le Conseil d'Administration pourra limiter l'étendue de ses pouvoirs.

La limite d'âge est fixée à 75 ans accomplis pour l'exercice des fonctions de Directeur Général, les fonctions de l'intéressé prenant fin à l'issue de la première Assemblée Générale Ordinaire annuelle suivant la date de son anniversaire.

Le Directeur Général est révocable à tout moment par le Conseil d'Administration.

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques, dans la limite de cinq, chargées d'assister le Directeur Général et qui prennent le titre de Directeur Général Délégué.

La limite d'âge est fixée à 75 ans accomplis pour l'exercice des fonctions de Directeur Général Délégué, les fonctions de l'intéressé prenant fin à l'issue de la première Assemblée Générale Ordinaire annuelle suivant la date de son anniversaire.

4.3. RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

Les administrateurs de la Société perçoivent chaque année des jetons de présence. En 2013, le total des jetons de présence s'est élevé à 275 000 euros répartis à parts égales entre les administrateurs (soit 25 000 euros), excepté en ce qui concerne le Président du Conseil d'Administration qui perçoit le double de la rémunération perçue par chacun des autres membres du Conseil d'Administration (soit 50 000 euros).

Par ailleurs, pour l'année 2013, la rémunération supplémentaire allouée à chacun des membres des comités du Conseil d'Administration s'est

élevée à 7 000 euros pour les membres du Comité d'Audit, et à 3 500 euros pour les membres du Comité des Rémunerations.

Les mandataires ne bénéficient pas de disposition contractuelle particulière en cas de cessation d'activité, et ne perçoivent par ailleurs pas d'autres rémunérations ou avantages que ceux incorporés dans le tableau ci-dessus. Cette rémunération ne comporte pas de partie variable.

4.3.1. RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX ADMINISTRATEURS NON DIRIGEANTS – JETONS DE PRÉSENCE ET AUTRES RÉMUNÉRATIONS

	Montants versés au cours de l'exercice 2013 (en euros)	Montants versés au cours de l'exercice 2012 (en euros)
Pierre Breuil <i>Administrateur</i> Jetons de présence	25 000	25 000
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein des comités du Conseil d'Administration)	7 000	7 000
Louis Merceron-Vicat <i>Administrateur</i> Jetons de présence	25 000	25 000
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein du Groupe)	219 009	221 143
Bruno Salmon <i>Administrateur</i> Jetons de présence	25 000	25 000
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein du Groupe)	-	-
Raynald Dreyfus <i>Administrateur</i> Jetons de présence	25 000	25 000
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein des comités du Conseil d'Administration)	10 500	10 500
P&E Management représentée par Paul Vanfrachem <i>Administrateur</i> Jetons de présence	25 000	25 000
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein des comités du Conseil d'Administration)	3 500	3 500
Sophie Sidos <i>Administrateur</i> Jetons de présence	25 000	25 000
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein du Groupe)	34 442	33 888
Jacques le Mercier <i>Administrateur</i> Jetons de présence	25 000	25 000
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein des comités du Conseil d'Administration)	7 000	7 000
Xavier Chalandon <i>Administrateur</i> Jetons de présence	25 000	25 000
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein des comités du Conseil d'Administration)	3 500	3 500
TOTAL	484 951	486 531

4.3.2. RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social :

	2013	2012
Jacques Merceron-Vicat <i>Président du Conseil d'Administration</i>		
Rémunérations versées au titre de l'exercice	825 009	830 475
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	n/a	n/a
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	n/a	n/a
TOTAL	825 009	830 475
Guy Sidos <i>Directeur Général</i>		
Rémunérations versées au titre de l'exercice	800 795	791 046
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	n/a	n/a
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	n/a	n/a
TOTAL	800 795	791 046
Raoul de Parisot <i>Directeur Général Délégué</i>		
Rémunérations versées au titre de l'exercice	522 579	502 713
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
TOTAL	522 579	502 713

Le tableau ci-dessous détaille le montant de la rémunération versée et des avantages en nature octroyés par la Société, ses filiales ou les sociétés qui la contrôlent, aux dirigeants mandataires sociaux

de la Société, c'est-à-dire au Président du Conseil d'Administration, au Directeur Général et au Directeur Général Délégué, au cours des exercices 2012 et 2013.

	2013		2012	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Jacques Merceron-Vicat <i>Président du Conseil d'Administration</i>				
Rémunérations fixes	-	709 125	-	698 523
Rémunérations variables	n/a	n/a	n/a	n/a
Rémunérations exceptionnelles	n/a	n/a	n/a	n/a
Jetons de présence	-	54 200	-	54 200
Avantages en nature	-	61 684	-	77 752
TOTAL	-	825 009	-	830 475
Guy Sidos <i>Directeur Général</i>				
Rémunérations fixes	-	729 125	-	718 520
Rémunérations variables	n/a	n/a	n/a	n/a
Rémunérations exceptionnelles	n/a	n/a	n/a	n/a
Jetons de présence	-	29 200	-	29 200
Avantages en nature	-	42 470	-	43 326
TOTAL	-	800 795	-	791 046
Raoul de Parisot <i>Directeur Général Délégué</i>				
Rémunérations fixes	-	516 531	-	496 557
Rémunérations variables	-	n/a	n/a	n/a
Rémunérations exceptionnelles	-	n/a	n/a	n/a
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	6 048	-	6 156
TOTAL	-	522 579	-	502 713

Les avantages en nature dont bénéficient les dirigeants mandataires sociaux correspondent aux avantages habituels pour ce type de fonction (voiture de fonction, etc.). Par ailleurs, leur rémunération ne comporte pas de part variable.

Aucun dirigeant mandataire social n'est lié à la Société par un contrat de travail excepté Raoul de Parisot Directeur Général Délégué.

4.3.3. PENSIONS, RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES

Il n'existe pas, au sein de la Société, de plan d'attribution d'actions de performance ou d'options de souscription ou d'achat d'actions mis en place au profit des dirigeants mandataires sociaux ou des mandataires sociaux, et aucune attribution de titres n'a été consentie aux mandataires susvisés à ce titre.

Par ailleurs, le Groupe a mis en place pour les mandataires sociaux de la Société et d'autres cadres dirigeants du Groupe un régime de retraite additionnel aux régimes légaux et complémentaires. Le bénéfice des prestations de ce régime surcomplémentaire est attribué, sur décision de la Direction Générale, aux cadres dirigeants dont la rémunération brute est supérieure à quatre fois le plafond de la sécurité sociale. Par ailleurs, pour percevoir ces prestations, les intéressés doivent avoir une ancienneté minimale de vingt ans au sein du Groupe et avoir 65 ans révolus à la date à laquelle ils font valider leurs droits aux régimes de retraite. Le montant de la retraite additionnelle est déterminé en fonction de l'ancienneté à la date de départ et du salaire de référence basé sur les dix meilleures années. Ce montant additionnel ne peut conduire le bénéficiaire à percevoir, toutes pensions de retraite confondues, un montant excédant 60 % du salaire de référence. Une provision est comptabilisée à hauteur de 7 783 milliers d'euros correspondant aux engagements liés au régime de retraite additionnel aux régimes légaux et complémentaires des mandataires sociaux et des autres cadres dirigeants du Groupe susvisés.

Le tableau ci-dessous reprend certains éléments relatifs aux avantages dont bénéficient les dirigeants mandataires sociaux :

	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnité relative à une clause de non-concurrence
Dirigeants et Mandataires sociaux	Oui	Non	Oui	Non
Jacques Merceron-Vicat <i>Président du Conseil d'Administration</i>	■	■	■	■
	Début du mandat actuel (i) en qualité d'administrateur le 28/04/2010 ; (ii) dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général le 07/03/2008. Fin du mandat actuel : Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015.			
Guy Sidos <i>Directeur Général</i>	■	■	■	■
	Début du mandat actuel (i) en qualité d'administrateur le 15/05/2009 ; (ii) en qualité de Directeur Général le 07/03/2008. Fin du mandat actuel : Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015.			
Raoul de Parisot <i>Directeur Général Délégué</i>	■	■	■	■
	Début du mandat actuel (i) en qualité de Directeur Général Délégué le 31/07/2011. Fin du mandat actuel : Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 30 juin 2014.			

4.4. PARTICIPATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

4.4.1. PARTICIPATION DES MANDATAIRES SOCIAUX DANS LA SOCIÉTÉ AU 31/12/2013

Actionnaire	Nombre d'actions	Pourcentage en capital	Nombre de droits de vote	Pourcentage en droits de vote
Jacques Merceron-Vicat	41 483	0,09	82 966	0,11
Soparfi (société dont le Président Directeur Général est Jacques Merceron-Vicat)	11 797 927	26,28	23 595 554	32,11
Parfininc (société dont le Président Directeur Général est Jacques Merceron-Vicat)	13 315 456	29,66	26 598 258	36,20
Guy Sidos	3 479	0,01	6 958	0,01
Louis Merceron-Vicat	6 094	0,01	12 189	0,02
Xavier Chalandon	100	-	100	-
Raynald Dreyfus	900	-	1 800	-
P&E Management (société dont le gérant est Paul Vanfrachem)	30	-	60	-
Sophie Sidos	1 913	-	3 826	0,01
Jacques Le Mercier	10	-	20	-
Bruno Salmon	61 667	0,14	123 334	0,17
Pierre Breuil	20	-	40	-
Raoul de Parisot	12 020	0,03	23 159	0,03

4.4.2. OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ POUR LES EXERCICES 2012 ET 2013

	Opérations réalisées en 2013	Opérations réalisées en 2012
Soparfi (société dont le Président Directeur Général est Jacques Merceron-Vicat)	-	-
Parfininco (société dont le Président Directeur Général est Jacques Merceron-Vicat)	Achat de 5 631 actions	Achat de 7 067 actions

Par ailleurs, un certain nombre d'engagements de conservation ont été conclus dans le cadre de la « loi Dutreil » par certains mandataires sociaux.

4.4.3. ENGAGEMENTS DE CONSERVATION PORTANT SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

Cinq engagements de conservation portant sur un maximum de 22,51 % du capital social de la Société ont été conclus à compter de l'exercice 2005, et jusqu'à la date du présent document de référence, en vue de bénéficier des dispositions de l'article 885-O bis du Code général des impôts permettant aux signataires d'être partiellement exonérés de l'impôt de solidarité sur la fortune, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous.

Date de signature de l'engagement	Durée	Modalités de reconduction	Signataires dirigeants au sens de l'article 885-O bis du CGI ou disposant de plus de 5 % du capital et/ou des droits de vote de la Société
22/11/2006	6 ans à compter du 28/11/2006	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
08/12/2006	6 ans à compter du 13/12/2006	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
08/12/2006	6 ans à compter du 13/12/2006	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
20/12/2006	6 ans à compter du 21/12/2006	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
11/12/2007	6 ans à compter du 13/12/2007	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco

Huit engagements de conservation portant sur un maximum de 22,51 % du capital social ont été conclus à compter de l'exercice 2005, et jusqu'à la date du présent document de référence, en vue de bénéficier des dispositions de l'article 787 B du Code général des impôts permettant aux signataires d'être partiellement exonérés des droits de mutation à titre gratuit, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous.

Date de signature de l'engagement	Durée	Modalités de reconduction	Signataires dirigeants au sens de l'article 787 B du CGI ou disposant de plus de 5 % du capital et/ou des droits de vote de la Société
25/07/2005	2 ans à compter du 01/08/2005	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfinenco
08/12/2006	2 ans à compter du 13/12/2006	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfinenco
08/12/2006	2 ans à compter du 13/12/2006	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfinenco
11/12/2007	2 ans à compter du 13/12/2007	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfinenco
25/05/2010	2 ans à compter du 25/05/2010	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfinenco
25/05/2010	2 ans à compter du 25/05/2010	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfinenco
28/04/2011	2 ans à compter du 05/05/2011	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos Soparfi Parfinenco
22/05/2013	2 ans à compter du 22/05/2013	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfinenco

4.5. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

4.5.1. NATURE DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES [ARTICLE 23 DES STATUTS]

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires ; ses délibérations prises conformément à la loi et aux statuts obligent tous les actionnaires.

Chaque année, il doit être réuni dans les six mois de la clôture de l'exercice une Assemblée Générale Ordinaire. Des Assemblées Générales, soit Ordinaires réunies extraordinairement, soit Extraordinaires, peuvent en outre être réunies à toute époque de l'année.

4.5.2. FORME ET DÉLAIS DE CONVOCATION [ARTICLE 24 DES STATUTS]

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu aux jour, heure et lieu indiqués sur l'avis de convocation.

4.5.3. ASSISTANCE ET REPRÉSENTATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES [ARTICLE 25 DES STATUTS]

Tout actionnaire peut participer, personnellement ou par mandataire, aux Assemblées sur justification de la propriété de ses titres s'il est justifié, dans les conditions légales et réglementaires, de l'enregistrement de ses titres à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application du septième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de commerce, au troisième jour ouvré précédent la date de l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire inscrit.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité est constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

La participation aux Assemblées Générales Ordinaires est subordonnée à la justification d'au moins une action.

4.5.4. BUREAU DES ASSEMBLÉES – FEUILLE DE PRÉSENCE – ORDRE DU JOUR [ARTICLE 27 DES STATUTS]

Les Assemblées Générales des actionnaires sont présidées par le Président du Conseil d'Administration, le Vice-Président ou, en leur absence, par un administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. À défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président, les deux actionnaires ayant la plus forte participation présents à l'ouverture de la séance, et acceptant, remplissant les fonctions de scrutateurs. Le secrétaire est désigné par le bureau.

Il est tenu une feuille de présence dans les conditions prévues par la loi. L'ordre du jour des Assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation. Toutefois, un ou plusieurs actionnaires remplissant les conditions légales peuvent, dans les conditions prévues par la loi, requérir l'inscription à l'ordre du jour des projets de résolutions.

4.5.5. PROCÈS-VERBAUX [ARTICLE 28 DES STATUTS]

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès-verbaux établis dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont certifiés suivant les prescriptions réglementaires.

4.5.6. QUORUM ET MAJORITÉ – COMPÉTENCE [ARTICLE 29 DES STATUTS]

Les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires statuent dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement, elles exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

4.6. MODALITÉS DE MODIFICATION DES DROITS DES ACTIONNAIRES

La modification des droits attachés aux actions est soumise aux prescriptions légales. Les statuts ne prévoient pas de dispositions spécifiques, l'Assemblée Générale Extraordinaire est seule compétente pour modifier les droits des actionnaires, conformément aux dispositions légales.

4.7. PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Le rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne ainsi que le rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président décrivent le dispositif de contrôle interne mis en place par la Société et le Groupe.

Le Groupe porte une attention particulière aux questions de contrôle interne dans les pays où il est implanté, ainsi, en matière de contrôle interne, il met en place des procédures au niveau de chaque filiale opérationnelle pour prendre en compte les spécificités des marchés sur lesquels le Groupe est présent. Ces procédures font l'objet d'examens périodiques par les commissaires aux comptes des différentes sociétés du Groupe.

Par ailleurs, des contrôleurs financiers sont détachés par la Direction du Groupe dans chacune des filiales opérationnelles de façon à renforcer le système d'information financière et à permettre ainsi aux responsables du Groupe de contrôler le déroulement des opérations.

Le Groupe s'appuie aujourd'hui sur ces procédures afin d'assurer un niveau de contrôle anticorruption jugé satisfaisant.

4.7.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET LE CONTRÔLE INTERNE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-37, alinéa 6, du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- de la composition et des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société ;
- de la politique de rémunération des mandataires sociaux ;
- de l'étendue des pouvoirs du Président et du Directeur Général.

4.7.1.1. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'Administration s'est réuni deux fois. L'agenda et l'ordre du jour des réunions du Conseil ont été les suivants :

Séance du 24 février 2013 :

- Présentation du rapport d'activité ;
- Approbation des comptes sociaux au 31 décembre 2012 ;
- Approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2012 ;

- Compte-rendu des rapports des comités du Conseil d'Administration (Comités d'Audit et des Rémunerations) ;
- Approbation du rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et sur le contrôle interne ;
- Présentation du budget 2013 ;
- Programme de rachat d'actions ;
- Affectation des actions détenues en propre ;
- Délégations de pouvoirs en application du programme de rachat d'actions ;
- Renouvellement d'un commissaire aux comptes titulaire ;
- Renouvellement d'un commissaire aux comptes suppléant ;
- Affectation du résultat ;
- Autorisation d'émettre un emprunt obligataire et délégation de pouvoirs ;
- Autorisation pour constituer des garanties ;
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire et fixation de l'ordre du jour ;
- Questions diverses.

Tous les membres du Conseil, excepté P&E Management, ont assisté à cette réunion, ainsi que les commissaires aux comptes de la Société et les quatre délégués du Comité Central d'Entreprise.

Les résolutions proposées au cours de cette séance ont toutes été adoptées à l'unanimité.

Séance du 1^{er} août 2013 :

- Rapport d'activité ;
- Analyse et approbation des comptes sociaux et consolidés à fin juin 2013 ;
- Prévisions au 31 décembre 2013 ;
- Benchmarck des Sociétés cimentières ;
- Stratégie ;
- Nominations ;
- Approbation d'un règlement intérieur du Conseil d'Administration ;
- Compte rendu du Comité d'Audit ;
- CO₂ : problématique et évolution de la réglementation ;
- Stratégie marketing, actions et objectifs, impact sur les ventes ;
- Autorisation d'émettre des garanties et délégation de pouvoirs ;
- Questions diverses.

Tous les membres du Conseil ont assisté à cette réunion, ainsi que les commissaires aux comptes de la Société et les quatre délégués du Comité Central d'Entreprise.

Les résolutions proposées au cours de cette séance ont toutes été adoptées à l'unanimité.

Chaque administrateur s'était vu adresser, avec sa convocation au Conseil, l'ensemble des documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ont été établis à l'issue de chaque réunion.

Composition du Conseil d'Administration :

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de cinq membres au moins et de douze membres au plus, nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de trois ou six ans.

Au 31 décembre 2013, le Conseil d'Administration était composé de 10 membres dont la liste figure en annexe du présent rapport. Elle indique en outre, la liste des mandats exercés par chacun des administrateurs dans d'autres sociétés du Groupe.

Le Conseil d'Administration est composé de personnes qui détiennent une connaissance du secteur d'activité, une connaissance spécifique des métiers, une expérience technique, et/ou des compétences en gestion, en matière sociale et dans les domaines financiers.

Au 31 décembre 2013, le Conseil d'Administration comptait parmi ses membres six administrateurs indépendants : M. Raynald Dreyfus, P&E Management (société détenue par M. Paul Vanfrachem), M. Jacques Le Mercier, M. Pierre Breuil, M. Bruno Salmon et M. Xavier Chalandon. Sont considérés comme indépendants les administrateurs n'entretenant aucune relation directe ou indirecte ou n'ayant aucun lien d'intérêt particulier avec la Société, ses filiales, ses actionnaires ou ses dirigeants. En outre, la Société considère comme administrateur indépendant, une personne qui n'est pas liée à la Société ou au Groupe par un contrat de travail, par un contrat de prestation de services ou par une situation de subordination ou de dépendance vis-à-vis de la Société, du Groupe, de ses dirigeants ou actionnaires importants ou par un lien familial avec l'actionnaire majoritaire.

En application de la loi du 27 janvier 2011 relative au principe de représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein du Conseil d'Administration, il est rappelé que Madame Sophie Sidos est membre du Conseil. Par ailleurs, le Conseil recherche l'équilibre souhaitable à sa composition afin de répondre aux obligations visées dans le respect des échéances prescrites par la loi. À cet effet, il sera proposé au Conseil d'Administration, lors de sa séance du 7 mars 2014, de nommer Madame Sophie Féguex en qualité d'administrateur, pour une durée de trois ans, en remplacement de la société P&E Management représentée par M. Paul Vanfrachem, dont le mandat arrivera à expiration lors de la prochaine Assemblée Générale.

Fonctionnement du Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration a adopté lors de sa réunion du 1^{er} août 2013 un règlement Intérieur applicable à tous les administrateurs actuels ou futurs dont l'objet est de compléter les règles légales, réglementaires et statutaires et de préciser :

- le rôle du Conseil ;
- la composition du Conseil ;

- l'expérience et l'expertise des membres du Conseil – Formation ;
- les critères d'indépendance des administrateurs ;
- le fonctionnement des organes de direction ;
- les modalités de réunion du Conseil d'Administration ;
- l'information des membres du Conseil ;
- la rémunération du Conseil d'Administration ;
- les comités du Conseil ;
- les droits et obligations des administrateurs ;
- l'évaluation du fonctionnement du Conseil ;
- les modifications du règlement intérieur.

Comités du Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration dispose d'un Comité d'Audit et d'un Comité des Rémunérations. Les comités sont composés de trois membres, tous administrateurs indépendants, nommés par le Conseil d'Administration sur proposition du Président et choisis en fonction de leurs compétences. Les membres des comités sont nommés pour la durée de leur mandat d'administrateur. Ils sont rééligibles.

Les membres des comités peuvent être révoqués à tout moment par le Conseil d'Administration, lequel n'a pas à justifier sa décision. Un membre d'un comité peut renoncer à ses fonctions sans avoir à motiver sa décision.

Chaque comité est présidé par un Président nommé par décision du comité prise à la majorité de ses membres. Le Président du comité veille au bon fonctionnement de celui-ci, notamment en ce qui concerne les convocations, la tenue des réunions, l'information du Conseil d'Administration.

Chaque comité désigne un secrétaire choisi parmi les trois membres ou extérieur au comité et au Conseil d'Administration.

La composition des comités est la suivante :

Composition du Comité d'Audit :

- M. Raynald Dreyfus, Président du comité ;
- M. Jacques Le Mercier ;
- M. Pierre Breuil.

Composition du Comité des Rémunérations :

- M. Paul Vanfrachem, Président du comité ;
- M. Raynald Dreyfus ;
- M. Xavier Chalandon.

Modalités de fonctionnement des Comités :

Réunions :

Comité d'Audit : deux fois par an et plus fréquemment, à la demande du Conseil d'Administration ;

Comité des Rémunérations : une fois par an et plus fréquemment, à la demande du Conseil d'Administration.

Les propositions des comités sont adoptées à la majorité des membres présents, chaque membre disposant d'une voix. Les membres ne peuvent se faire représenter aux séances des comités.

Les délibérations des comités sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre spécial. Chaque comité rend compte au Conseil d'Administration de ses travaux.

Le Conseil d'Administration peut allouer aux membres des comités une rémunération ou des jetons de présence.

Missions du Comité d'Audit :

Les attributions du Comité d'Audit consistent notamment à :

- examiner les comptes annuels et semestriels, tant consolidés que sociaux, (et porte notamment son attention sur la permanence et la pertinence des méthodes comptables utilisées) ;
- assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- prendre connaissance des procédures internes de collecte et de contrôle des informations financières qui garantissent les informations consolidées ;
- assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- examiner les candidatures des commissaires aux comptes dont la nomination est proposée à l'Assemblée Générale des actionnaires ;
- examiner, chaque année les honoraires des commissaires aux comptes ainsi que leur indépendance.

Le Comité d'Audit s'est réuni deux fois en 2013 avec un taux de participation de 100 % et a procédé à l'examen des points suivants :

Séance du 15 février 2013 :

- Calendrier et information financière ;
- Comptes annuels 2012 ;
- Réglementation RSE ;
- Audit de sécurisation des moyens de paiement et avancement du projet HORUS ;
- Gestion du risque client ;
- Audit Interne ;
- Audit et commissariat aux comptes.

Séance du 26 juillet 2013 :

- Calendrier et information financière ;
- Comptes du 1^{er} semestre 2013 ;
- Évolution comptable et réglementaire ;
- Évolution du projet Horus et évolution des plateformes de communication et du réseau ;
- Gestion des risques et revue de la cartographie ;
- Audit interne.

Missions du Comité des Rémunérations :

Le Comité des Rémunérations est chargé :

- d'examiner les rémunérations des dirigeants et des salariés (partie fixe, partie variable, gratifications...) et notamment leur montant et leur répartition ;
- d'étudier les plans d'options de souscription ou d'achat d'actions et notamment en ce qui concerne les bénéficiaires, le nombre d'options qui pourraient leur être consenties, ainsi que la durée des options et les conditions du prix de souscription ainsi que de toute autre forme d'accès au capital de la société en faveur des dirigeants et des salariés ;
- d'étudier certains avantages notamment en matière de régime de retraite, de régime de prévoyance, assurance invalidité, assurance décès, rente éducation, assurance de responsabilité civile des mandataires sociaux et cadres dirigeants, etc.

Le Comité des Rémunérations s'est réuni une fois en 2013 avec un taux de participation de 100 % et a procédé à l'examen des points suivants :

Séance du 19 février 2013 :

- Statistique sur les rémunérations ;
- Périphériques de la rémunération.

4.7.1.2. Procédure de contrôle interne et de gestion des risques

Le contrôle interne dans le Groupe s'articule notamment autour :

- du Service Normes et Procédures chargé d'émettre ou d'actualiser les normes comptables et financières applicables dans le Groupe ;
- du contrôle financier rattaché à la Direction financière et en charge de veiller à l'application des normes, procédures, règles et bonnes pratiques ;
- du contrôle de gestion rattaché aux Directions générales des différentes activités ;
- de l'Audit Interne rattaché au Directeur Général du Groupe.

Un guide du contrôle interne a été diffusé à l'ensemble du management opérationnel et des équipes administratives et financières du Groupe en 2012. Il présente les obligations légales et les définitions en matière de contrôle interne et pose les bases et principes à respecter pour assurer les meilleures garanties d'un contrôle interne de qualité.

En outre, dans certaines filiales, un collaborateur occupera, à temps plein ou à temps partiel, la fonction de responsable du contrôle interne.

À ce titre, il sera chargé de l'évaluation des procédures en place, de leur application. Il coordonnera également le suivi des recommandations émises par les auditeurs externes et l'Audit Interne.

Définition et objectifs du contrôle interne

Selon le cadre de référence de l'AMF, auquel la Société a choisi de se référer, le contrôle interne est un dispositif qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes du Groupe, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs ;
- la fiabilité des informations financières.

Ce dispositif consiste en un ensemble de moyens, de comportements de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques du Groupe, qui contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations, et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Il doit lui permettre également de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité. Néanmoins, comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Périmètre d'application

Le périmètre retenu en matière de contrôle interne est la Société mère et l'ensemble des filiales qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement.

Description des composantes du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne est fondé sur une organisation interne adaptée à chaque activité du Groupe et caractérisée par une forte responsabilisation du management opérationnel par la Direction.

Le Groupe met en œuvre au niveau de ses filiales, des procédures et modes opératoires relatifs notamment à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et prenant en compte les risques inhérents à chacun des métiers et marchés sur lesquels le Groupe est présent, dans le respect des directives et règles communes définies par le Groupe.

En terme d'outils de traitement de l'information, le Groupe pilote et contrôle le déroulement de ses activités industrielles (notamment approvisionnements, production, maintenance), commerciales (ventes, expéditions et crédit clients), et les retranscrit en informations comptables à l'aide de progiciels intégrés reconnus comme des standards du marché ou d'applications spécifiques développées par la Direction des systèmes d'information du Groupe.

Dans ce contexte, le Groupe a engagé depuis 2009 une modernisation progressive de ses systèmes d'information visant à harmoniser les outils utilisés, renforcer la sécurité et la rapidité du traitement des données et des transactions sur un socle technique uniformisé, développer des pôles d'expertise partagés, et faciliter l'intégration des nouvelles entités. Cette refonte porte d'une part sur les infrastructures techniques, et d'autre part sur les processus transactionnels et les applications supportant ces processus. Elle a conduit le Groupe à mettre en place le progiciel de gestion intégré SAP sur la Société Vicat SA en France.

Ce progiciel est à présent utilisé pour l'ensemble des activités de cette société. En 2014, le déploiement sur les filiales « Béton & Granulats » sera effectué. Ce projet sera étendu dans les prochaines années aux autres activités françaises puis internationales du Groupe.

La Société dispose d'un système de pilotage par la Direction générale et les directions fonctionnelles concernées, permettant une prise de décision éclairée et rapide.

Ce système comprend :

- des rapports quotidiens de production des usines ;
- des revues d'activité hebdomadaires par les directions opérationnelles (pays ou filiale) ;
- des revues mensuelles opérationnelles et financières (performances usines, tableaux de bord industriels et commerciaux) analysées par le contrôle financier Groupe en référence au budget et à l'exercice précédent ;
- des arrêtés mensuels des résultats consolidés décomposés par pays et par branches d'activité, rapprochés du budget ;
- des situations mensuelles consolidées de trésorerie et d'endettement, décomposées par pays et par branches d'activité ;
- des visites régulières de la Direction générale dans l'ensemble des filiales au cours desquelles lui sont présentés les résultats et le déroulement des opérations commerciales et industrielles, lui permettant d'évaluer la mise en œuvre des directives, de faciliter les échanges et la prise de décision.

En 2014, comme en 2013, la démarche d'amélioration continue des systèmes décisionnels se poursuit.

Analyse et gestion des risques

La gestion des risques est intégrée dans les responsabilités des différents niveaux de management opérationnel. Les différents reportings d'activités décrits plus hauts intègrent, le cas échéant, des éléments sur les risques.

Les risques majeurs sont ensuite analysés et le cas échéant, gérés avec la Direction générale. Une synthèse des principaux risques auxquels le Groupe est exposé est présentée chaque année au chapitre 4 du document de référence publié par la Société et vise notamment :

- les risques industriels dont ceux liés aux équipements industriels et à des défauts de qualité des produits et ceux liés à l'environnement ;
- les risques de marché et notamment : les risques de change, les risques de conversion, les risques de liquidité et les risques de taux d'intérêts.

Une démarche de recensement et d'analyse des risques a été réalisée par l'Audit Interne. Après une phase de recensement par entretien avec les principaux dirigeants opérationnels et fonctionnels du Groupe, elle a permis, au terme d'une phase d'analyse menée avec la Direction générale, la réalisation d'une cartographie synthétique des risques du Groupe. Cette matrice des risques est régulièrement examinée et le cas échéant, actualisée.

La Direction de l'audit interne est rattachée à la Direction générale du Groupe et peut intervenir sur l'ensemble des activités et filiales du Groupe. Elle mène ses travaux, conformément à un plan d'audit annuel visant à couvrir les principaux risques identifiés au sein de l'entreprise, notamment ceux relatifs à l'information comptable et financière.

Les travaux d'audit font l'objet de rapports présentés au management, à la Direction générale et au Comité d'Audit. Ils sont composés de rapports synthétiques plus particulièrement destinés aux Dirigeants et de rapports détaillés permettant entre autres de sensibiliser les opérationnels concernés aux éventuels dysfonctionnements constatés et recommandations proposées.

La mise en œuvre des plans d'actions fait l'objet d'un suivi formalisé par l'Audit Interne sur un tableau de bord spécifique.

4.7.13. Gouvernement d'entreprise

Le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion du 2 août 2012, sur proposition de son Président, d'adhérer au Code de gouvernement d'entreprise MiddleNext publié en décembre 2009 disponible sur le site www.middlenext.com

Par conséquent et depuis l'exercice 2012, le Code MiddleNext est le code de référence pour l'élaboration du présent rapport (voir déclaration de gouvernance à la section 4.2.1.4, du présent document de référence).

4.7.14. Rémunération des mandataires sociaux

Politique de la rémunération des mandataires sociaux

Considérant que les recommandations relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées répondent à des principes de bonne gouvernance dans le cadre desquelles la Société s'est toujours inscrite, elle a pris la décision d'appliquer ces recommandations.

La position de la Société vis-à-vis de ces recommandations est la suivante :

- des dispositions ont été prises pour que les dirigeants mandataires sociaux ne soient pas liés à la Société par un contrat de travail ;
- aucune indemnité de rupture n'est prévue pour les dirigeants mandataires sociaux ;
- les régimes de retraite supplémentaires en vigueur dans la Société et dont bénéficient les mandataires sociaux et certains dirigeants non mandataires font l'objet d'un encadrement strict. Le montant de la retraite additionnelle ne peut notamment pas conduire les bénéficiaires à percevoir toutes pensions de retraite confondues, un montant excédant 60 % du salaire de référence ;
- la Société n'a pas mis en place de politique d'options d'achat ou de souscription d'actions et d'attribution d'actions de performance ;

- conformément aux recommandations en matière de transparence sur tous les éléments de la rémunération, la Société adoptera la présentation recommandée par son référentiel et rendra publique cette information, notamment dans son document de référence.

Les rémunérations actuelles des mandataires sociaux sont inférieures aux rémunérations moyennes constatées.

Politique de détermination de la rémunération des dirigeants non mandataires sociaux

Le Président du Conseil d'Administration a, conformément aux recommandations sur le gouvernement d'entreprise, veillé au respect des principes suivants :

A) EXHAUSTIVITÉ

La détermination des rémunérations des dirigeants non mandataires sociaux a été retenue et appréciée globalement pour chacun d'entre eux. Elle intègre :

- une rémunération fixe ;
- des jetons de présence ;
- un régime de retraite sur complémentaire ;
- des avantages en nature.

Il est rappelé qu'aucun dirigeant ne bénéficie d'une rémunération variable, ni d'options d'actions, ni d'attribution gratuite d'actions, ni d'indemnités de départ.

B) MARCHÉ DE RÉFÉRENCE/MÉTIER

Les rémunérations des dirigeants non mandataires sociaux ont été comparées par rapport aux rémunérations publiées par les sociétés et groupes français du même secteur, ainsi que par rapport à des sociétés industrielles pouvant faire l'objet d'une comparaison par leur niveau de chiffre d'affaires ou de résultats. Il en ressort que les rémunérations actuelles sont inférieures aux rémunérations moyennes constatées.

C) COHÉRENCE

La cohérence des rémunérations entre les différents dirigeants non mandataires sociaux a pu être vérifiée eu égard aux critères suivants :

- expérience professionnelle et formation ;
- ancienneté ;
- niveau de responsabilité.

D) SIMPLICITÉ ET STABILITÉ DES RÈGLES

L'absence de rémunération variable et d'attribution d'options d'actions ou d'attribution gratuite d'actions permet une simplicité et une stabilité des règles d'établissement des rémunérations.

E) MESURE

Les rémunérations des dirigeants non mandataires sociaux, compte tenu de leurs montants et de leur nature essentiellement fixe, sont compatibles avec l'intérêt général de l'entreprise et sont conformes aux pratiques du marché dans le secteur d'activité.

Politique d'attribution d'options d'actions et d'attribution gratuite d'actions

La Société n'a pas mis en place de politique d'options d'actions ou d'attribution gratuite d'actions.

4.7.1.5. Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

La participation des actionnaires à l'Assemblée Générale ne fait pas l'objet de modalités particulières et est régie par la loi et l'article 25 des statuts de la Société ci-après reproduit :

Article 25 - Assistance et représentation aux Assemblées

Tout actionnaire peut participer, personnellement ou par mandataire, aux Assemblées sur justification de la propriété de ses titres, s'il est justifié, dans les conditions légales et réglementaires, de l'enregistrement de ses titres à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte, en application du septième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de commerce, au troisième jour ouvré précédent la date de l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire inscrit.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité est constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

La participation aux Assemblées Générales Ordinaires est subordonnée à la justification d'au moins une action.

4.7.1.6. Pouvoirs du Président et du Directeur Général

Le Conseil d'Administration du 7 mars 2008, conformément à l'article 21 des statuts de la Société, a décidé d'opter pour le mode de séparation des fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général.

M. Jacques Merceron-Vicat a été renouvelé dans ses fonctions de Président du Conseil d'Administration pour la durée restant à courir de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2016, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

M. Guy Sidos a été renouvelé dans ses fonctions de Directeur Général jusqu'à l'Assemblée Générale de 2016, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Président et à ceux du Directeur Général.

Il sera proposé au Conseil d'Administration lors de sa séance du 7 mars 2014 :

- de prendre acte de la décision de M. Jacques Merceron-Vicat de céder ses fonctions de Président du Conseil d'Administration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2014 ;
- de décider, conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts de la Société, d'opter pour une réunion des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général avec effet à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2014 ;
- de nommer M. Guy Sidos en qualité de Président du Conseil d'Administration avec effet à l'issue de l'Assemblée Générale du 6 mai 2014 et de le confirmer dans ses fonctions de Directeur Général ;
- de nommer M. Jacques Merceron-Vicat Président d'Honneur de la Société.

Fait à Paris

Le 24 février 2014

Le Président du Conseil d'Administration

4.7.2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ VICAT SA

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Vicat SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ; et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 7 mars 2014

Chamalières, le 7 mars 2014

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Bertrand Desbarrières
Associé

Wolff & Associés S.A.S.
Patrick Wolff
Associé

4.8. OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTÉS

4.8.1. CONTRATS ET OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les parties liées au Groupe comprennent notamment les actionnaires de la Société, ses filiales non consolidées, les entreprises sous contrôle conjoint (sociétés consolidées en intégration proportionnelle), les entreprises associées (sociétés mises en équivalence), et les entités sur lesquelles les différents dirigeants du Groupe exercent au moins une influence notable.

Les transactions avec les sociétés non consolidées ou mises en équivalence ne sont pas significatives sur les exercices considérés, et sont effectuées aux conditions normales du marché.

(en milliers d'euros)	Exercice 2013				Exercice 2012			
	Ventes	Achats	Créances	Dettes	Ventes	Achats	Créances	Dettes
Entreprises associées	540	2 169	7 278	2 178	525	1 227	7 080	999
Coentreprises	746	643	65	512	942	771	101	575
Autres parties liées	55	2 665	0	270	69	2 503	37	240
TOTAL	1 341	5 477	7 343	2 960	1 536	4 501	7 218	1 814

4.8.2. OPÉRATIONS INTRA-GROUPE

La politique financière du Groupe conduit à une concentration des lignes de financement sur la société mère.

Par ailleurs, les flux intra-groupe et les marges internes sont éliminés lors des opérations de consolidation du Groupe. Au titre de l'exercice 2013, les cessions de ciment intra-groupe se sont élevées à 249 millions

d'euros, les cessions de granulats à 86 millions d'euros, les prestations de transports à 95 millions, celles liées aux services annexes (analyses, pompages, etc.) à 25 millions et celles liées aux produits et services divers mutualisés à 139 millions d'euros. Sur la même période, les produits financiers intra-groupe se sont élevés à 15 millions d'euros.

4.8.3. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS.

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Engagements pris en matière de retraite additionnelle :

Nature et objet : il s'agit du régime de retraite sur-complémentaire prévu dans le cadre de l'article 39 du CGI.

Modalités : les engagements pris auprès de CARDIF concernent les mandataires sociaux ainsi que les cadres dont le salaire dépasse quatre fois le plafond de la tranche A.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 7 mars 2014

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Bertrand Desbarrières
Associé

Chamalières, le 7 mars 2014

Wolff & Associés S.A.S.
Patrick Wolff
Associé



▲ Recherche et développement au Centre Technique Louis Vicat de l'Isle d'Abeau en France.

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

5

5.1.	RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ	116
5.1.1.	Dénomination sociale	116
5.1.2.	Lieu et numéro d'enregistrement de la Société	116
5.1.3.	Date de durée et constitution de la Société	116
5.1.4.	Siège social	116
5.1.5.	Forme juridique, législation applicable	116
5.1.6.	Exercice social	116
5.1.7.	Objet social	116
5.2.	RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL	117
5.2.1.	Montant et nombre d'actions pour chaque catégorie	117
5.2.2.	Capital autorisé non émis	117
5.2.3.	Autres titres donnant accès au capital	117
5.2.4.	Options de souscription et d'achat d'actions	117
5.2.5.	Évolution du capital social au cours de trois derniers exercices	117
5.2.6.	Titres non représentatifs du capital	117
5.2.7.	Actions détenues par la Société ou son propre compte	117
5.2.8.	Dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle	118
5.2.9.	Conditions régissant les modifications du capital	118
5.3.	ACTIONNARIAT	119
5.3.1.	Répartition du capital et des droits de vote	119
5.3.2.	Droits, priviléges, restrictions attachés aux actions	119
5.3.3.	Contrôle de la Société	120
5.3.4.	Accords pouvant entraîner un changement de contrôle	120
5.3.5.	Franchissement de seuil	120
5.3.6.	Dividendes	121
5.4.	ÉVOLUTION DU COURS	122

5.1. RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

5.1.1. DÉNOMINATION SOCIALE

La dénomination sociale de la Société est Vicat.

5.1.2. LIEU ET NUMÉRO D'ENREGISTREMENT DE LA SOCIÉTÉ

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 057 505 539.

5.1.3. DATE DE DURÉE ET CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ

La Société a été constituée en 1853 et immatriculée au Registre du Commerce le 1^{er} janvier 1919 pour une durée de 99 ans laquelle a été prorogée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 15 mai 2009 pour une durée de 80 ans jusqu'au 31 décembre 2098.

5.1.4. SIÈGE SOCIAL

Le siège social de la Société est sis Tour Manhattan, 6 place de l'Iris, 92095 Paris-La Défense Cedex - téléphone : +33 (0)1 58 86 86 86.

5.1.5. FORME JURIDIQUE, LÉGISLATION APPLICABLE

La Société est une société anonyme à Conseil d'Administration, régie pour son fonctionnement notamment par les dispositions du livre II du Code de commerce et les articles R. 210-1 et suivants du Code de commerce.

5.1.6. EXERCICE SOCIAL

L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

5.1.7. OBJET SOCIAL

La Société a pour objet :

- l'exploitation des carrières appartenant actuellement à la Société et de toutes celles dont elle pourrait devenir propriétaire ou concessionnaire par la suite ;
- la fabrication, l'achat et la vente des chaux et ciments et tous produits intéressant l'industrie du bâtiment ;
- la fabrication, l'achat et la vente de sacs ou emballages pour liants hydrauliques en quelque matière qu'ils soient et plus généralement, toute activité s'exerçant dans la branche des industries plastiques et papetières ;
- la production, la distribution des agrégats et de sable ;
- le transport public de marchandises par voie terrestre ainsi que la location de tous véhicules ;
- en général, toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à cette industrie, tant en France qu'à l'étranger.

La Société pourra également s'intéresser dans toutes entreprises ou sociétés françaises et étrangères, dont le commerce ou l'industrie serait similaire ou de nature à favoriser et à développer son propre commerce ou sa propre industrie ; fusionner avec elles, entreprendre toutes industries qui seraient de nature à lui fournir des débouchés et faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières qui pourraient en tout ou partie se rattacher, directement ou indirectement, à son objet ou susceptibles de favoriser le développement de la Société.

5.2. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL

5.2.1. MONTANT ET NOMBRE D'ACTIONS POUR CHAQUE CATÉGORIE

Le montant du capital social au 31 décembre 2013 s'élève à 179 600 000 euros divisé en 44 900 000 actions au nominal de quatre euros chacune. Les actions de la Société sont entièrement souscrites, intégralement libérées et toutes de même catégorie.

À la connaissance de la société, au 31 décembre 2013, 2 678 070 actions de la Société, inscrites en compte nominatif pur, font l'objet de nantissements de comptes d'instruments financiers.

5.2.2. CAPITAL AUTORISÉ NON ÉMIS

Néant.

5.2.3. AUTRES TITRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL

Néant.

5.2.4. OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D'ACTIONS

Néant.

5.2.5. ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL AU COURS DE TROIS DERNIERS EXERCICES

Le capital social de la Société n'a enregistré aucune évolution au cours des trois derniers exercices.

5.2.6. TITRES NON REPRÉSENTATIFS DU CAPITAL

Néant.

5.2.7. ACTIONS DÉTENUES PAR LA SOCIÉTÉ OU SON PROPRE COMPTE

À la clôture de l'exercice 2013, après distribution aux salariés de 65 250 actions, la Société détenait 846 026 de ses propres actions, soit 1,88 % du capital social.

Descriptif du programme de rachat d'actions 2013

Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2013, la Société a acheté en bourse en 2013 (hors contrat de liquidité), sur la base du capital social actuel, 3 755,9 (soit 1 284 actions + 24 719 coupures d'un dixième d'action) de ses propres actions au nominal de quatre euros chacune, au cours moyen de 52,05 euros.

Répartition des titres par finalité

Acquisitions en vue d'une attribution des actions au personnel dans le cadre de la participation et de l'intéressement : 3 755,9 actions représentant un prix d'acquisition de 195 495,55 euros.

Acquisitions en vue d'une animation du marché du titre et sa liquidité au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF : solde au 31 décembre 2012 de 51 655 actions, acquisition de 240 762 actions et cession de 270 302 actions au cours de l'exercice représentant 22 115 actions au 31 décembre 2013.

Volume des actions utilisées par objectif

Actions destinées à l'attribution au personnel dans le cadre de la participation et de l'intéressement : 140 744 actions.

Animation du marché du titre et sa liquidité au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF : 22 115 actions. (voir également note 13 de l'annexe aux comptes consolidés et note 5.1.3 de l'annexe aux comptes sociaux).

Aucun rachat n'a fait l'objet d'une réallocation à d'autres finalités et la Société n'a pas utilisé de produits dérivés pour réaliser son programme de rachat d'actions.

Descriptif du projet de programme de rachat d'actions 2014

La cinquième résolution, dont les principes sont rappelés ci-dessous, devant être soumise au vote de l'Assemblée Générale Mixte en date du 6 mai 2014 est destinée à permettre à la Société d'opérer sur ses propres actions.

La Société pourra acquérir, céder, transférer ou échanger, par tous moyens, tout ou partie des actions ainsi acquises dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et en conformité avec l'évolution du droit positif en vue de (sans ordre de priorité) :

- (a) d'attribuer ou de céder des actions aux salariés et/ou aux mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées ou lui seront liées dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de l'intéressement ;
- (b) d'assurer l'animation du marché du titre au travers d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (Amafi) reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- (c) de conserver les actions de la Société et de les remettre ultérieurement à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe dans le respect de la pratique de marché admise par l'Autorité des marchés financiers ;
- (d) d'annuler des actions dans la limite légale maximale, sous réserve dans ce dernier cas, du vote par l'Assemblée Générale Extraordinaire d'une résolution spécifique.

Le prix unitaire d'achat ne devra pas être supérieur à 100 euros par action (hors frais d'acquisition).

Le total des actions détenues ne dépassera pas 10 % du capital social de la Société, ce seuil de 10 % devant être apprécié à la date effective où les rachats seront effectués. Cette limite sera égale à 5 % du capital social concernant l'objectif visé au (c) ci-dessus. Au 1^{er} janvier 2014, la limite de 10 % correspond, compte tenu des actions déjà possédées par la Société, à un nombre maximum de 3 643 973 actions de quatre euros de nominal représentant un montant maximum de 364 397 350 euros.

En application de cette résolution, dans les limites autorisées par la réglementation en vigueur, les actions pourront être acquises, cédées, échangées ou transférées, en une ou plusieurs fois, par tous moyens, sur tous marchés et de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs, ces moyens incluant le recours à des instruments financiers dérivés et à des bons.

Cette autorisation serait donnée pour une durée n'excédant pas dix-huit (18) mois à compter de l'Assemblée Générale, y compris en période d'offre publique, dans les limites et sous réserve des conditions et périodes d'abstention prévues par la loi et le règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Elle annulerait et remplacerait l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 26 avril 2013.

Conformément à l'article 241-3 III du règlement général de l'AMF, le présent descriptif dispense la Société de procéder à la publication prévue à l'article 241-2 du règlement général de l'AMF.

5.2.8. DISPOSITIONS AYANT POUR EFFET DE RETARDER, DIFFÉRER OU EMPÊCHER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Néant.

5.2.9. CONDITIONS RÉGISSANT LES MODIFICATIONS DU CAPITAL

Le capital social peut être augmenté, réduit ou amorti conformément aux lois et règlements en vigueur.

5.3. ACTIONNARIAT

5.3.1. RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Au 31 décembre 2013, le capital social de la Société s'élève à 179 600 000 euros, divisé en 44 900 000 actions de quatre euros chacune, entièrement libérées ; les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

L'évolution de la répartition de l'actionnariat au sein de la Société sur les trois derniers exercices a été la suivante :

Actionnaires	Au 31 décembre 2013		Au 31 décembre 2012		Au 31 décembre 2011	
	Nombre d'actions	En % du capital social	Nombre d'actions	En % du capital social	Nombre d'actions	En % du capital social
Famille + Soparfi + Parfininco	27 190 790	60,56	27 195 437	60,57	27 195 465	60,57
Salariés et anciens salariés ⁽¹⁾	1 998 240	4,45	2 072 069	4,61	2 087 747	4,65
Public	14 864 944	33,11	14 695 434	32,73	14 607 362	32,53
Autocontrôle	846 026	1,88	937 060	2,09	1 009 426	2,25
TOTAL	44 900 000	100,00	44 900 000	100,00	44 900 000	100,00

(1) 2,4% du capital social étant détenu par les actionnaires salariés au sens de l'article L.225-102 du Code de commerce.

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun autre actionnaire représentant plus de 5 % du capital et des droits de vote.

L'évolution de la répartition des droits de vote au sein de la Société sur les trois derniers exercices, après exclusion des droits de vote attachés aux actions détenues en propre par la Société, a été la suivante :

Actionnaires	Au 31 décembre 2013		Au 31 décembre 2012		Au 31 décembre 2011	
	Nombre de droits de vote	En % du total des droits de vote	Nombre de droits de vote	En % du total des droits de vote	Nombre de droits de vote	En % du total des droits de vote
Famille + Soparfi ⁽¹⁾ + Parfininco	54 193 267	73,76	54 213 303	73,83	54 180 503	74,13
Salariés et Public ⁽²⁾	19 282 487	26,24	19 214 573	26,17	18 910 413	25,87
Autocontrôle ⁽³⁾	-	-	-	-	-	-
TOTAL ⁽⁴⁾	73 475 754	100,00	73 427 876	100,00	73 090 916	100,00

(1) La société Soparfi est contrôlée par la société Parfininco qui est elle-même contrôlée par la Famille Merceron-Vicat.

(2) En ce qui concerne le suivi des droits de vote, il n'est pas opéré de distinction entre les salariés et le public.

(3) Les actions détenues en propre sont privées de droit de vote.

(4) Le nombre de droits de vote théoriques, c'est-à-dire le nombre de droits de vote attachés aux actions émises y compris les actions d'auto-contrôle, s'élève à 74 321 780 au 31 décembre 2013. Il est rappelé que les seuils visés par l'article L.233-7 du Code de commerce sont calculés sur la base du nombre théorique de droits de vote.

5.3.2. DROITS, PRIVILÈGES, RESTRICTIONS ATTACHÉS AUX ACTIONS

5.3.2.1. Droits et obligations attachés aux actions

Chaque action donne droit à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente dans les bénéfices et dans l'actif social.

Le cas échéant, et sous réserve des prescriptions légales impératives, il sera fait masse, entre toutes les actions indistinctement, de toutes exonérations ou imputations fiscales comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la Société avant de procéder

à tout remboursement au cours de l'existence de la Société ou à sa liquidation, de telle sorte que toutes les actions de même catégorie alors existantes reçoivent la même somme nette quelles que soient leur origine et leur date de création.

Chaque fois qu'il est nécessaire de posséder un certain nombre d'actions pour exercer un droit, il appartient aux propriétaires qui ne possèdent pas ce nombre de faire leur affaire du groupement d'actions requis.

Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société.

Lorsqu'une action est grevée d'usufruit, les droits et obligations de l'usufruitier et du nu-propriétaire sont régis par la loi. Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre, dans quelques mains qu'il passe.

5.3.2.2. Droits de vote

Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux actions au porteur est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis quatre ans au moins, au nom du même actionnaire, à la fin de l'année civile précédant la date de réunion de l'Assemblée considérée.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Ce droit de vote double cessera de plein droit d'être attaché à toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert en propriété. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successorale, ne fait pas perdre le droit acquis.

La liste des actions nominatives bénéficiant du droit de vote double est reprise dans la feuille de présence arrêtée par le bureau de l'Assemblée.

En cas de démembrement du droit de propriété d'une action, le droit de vote appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des résultats, auquel cas le droit de vote est réservé à l'usufruitier.

Sous réserve du droit de vote double décrit ci-après, le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire.

La conversion au porteur d'une action ou le transfert de sa propriété fait perdre à l'action le droit de vote double susvisé. En cas de démembrement du droit de propriété d'une action, le droit de vote appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des résultats, auquel cas le droit de vote est réservé à l'usufruitier.

5.3.3. CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

La Société est directement et indirectement, au travers des sociétés holdings Parfininco et Soparfi, contrôlée par la famille Merceron-Vicat, qui détient la majorité du capital et des droits de vote.

La présence au Conseil d'Administration de la moitié d'administrateurs indépendants (six administrateurs indépendants pour un nombre total de dix administrateurs) atteste du fait que le contrôle est exercé de manière non abusive.

5.3.4. ACCORDS POUVANT ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure à l'enregistrement du présent document de référence, entraîner un changement de son contrôle.

5.3.5. FRANCHISSEMENT DE SEUIL

5.3.5.1. Franchissement de seuils statutaires

Outre les dispositions légales et réglementaires en vigueur s'agissant des déclarations de franchissement de seuils, l'article 7. III des statuts de Vicat prévoit que toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à détenir ou qui cesse de détenir directement ou indirectement une fraction – du capital, de droits de vote, ou de titres donnant accès à terme au capital de la Société – égale ou supérieure à 1,5 % ou un multiple de cette fraction, sera tenue de notifier à la Société, par lettre recommandée avec accusée de réception, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement de ce seuil, en lui précisant son identité ainsi que celle des personnes agissant de concert avec elle, et le nombre total d'actions, de droits de vote et de titres donnant accès à terme au capital, qu'elle possède seule, directement ou indirectement, ou encore de concert.

L'inobservation des dispositions qui précèdent est sanctionnée par la privation des droits de vote pour les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée et ce pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification prévue ci-dessus, si l'application de cette sanction est demandée par un ou plusieurs actionnaires détenant 1,5 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société. Cette demande est consignée au procès-verbal de l'Assemblée Générale.

5.3.5.2. Identification des titres au porteur

Outre les dispositions légales, réglementaires et statutaires relatives au franchissement de seuil, les dispositions suivantes s'appliquent (article 7 des statuts) :

En vue de l'identification des titres au porteur, la Société est en droit de demander, à tout moment, dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires, au dépositaire central d'instruments financiers, le nom ou la dénomination, la nationalité, l'année de naissance ou l'année de constitution et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres Assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

Après avoir suivi la procédure ci-dessus et au vu de la liste transmise par le dépositaire, la Société a la faculté de demander, soit par l'entremise du dépositaire central, soit directement, aux personnes figurant sur cette liste et dont la Société estime qu'elles pourraient être inscrites pour le compte de tiers, les mêmes informations concernant les propriétaires

des titres. L'information est fournie directement à l'intermédiaire financier habilité teneur de compte, à charge pour ce dernier de la communiquer, selon le cas, à la Société ou au dépositaire central susmentionné.

S'il s'agit de titres de forme nominative, donnant immédiatement ou à terme accès au capital, l'intermédiaire inscrit pour le compte d'un propriétaire n'ayant pas son domicile sur le territoire français est tenu de révéler dans les conditions législatives et réglementaires, l'identité des propriétaires de ces titres ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux, sur simple demande de la Société ou de son mandataire, laquelle peut être présentée à tout moment.

Aussi longtemps que la Société estime que certains détenteurs de titres, au porteur ou sous la forme nominative, dont l'identité lui a été communiquée, le sont pour le compte de tiers propriétaires des titres, elle est en droit de demander à ces détenteurs de révéler l'identité des propriétaires de ces titres ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux, dans les conditions prévues ci-dessus.

À l'issue de cette demande, la Société peut demander à toute personne morale propriétaire de ses actions et possédant une participation dépassant 1,5 % du capital ou des droits de vote de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du capital social ou des droits de vote de cette personne morale qui sont exercés aux Assemblées Générales de celle-ci.

Lorsque la personne faisant l'objet d'une demande conformément aux dispositions ci-dessus n'a pas transmis les informations ainsi demandées dans les délais légaux et réglementaires ou a transmis des renseignements incomplets ou erronés relatifs soit à sa qualité, soit aux

propriétaires des titres, soit à la quantité des titres détenus par chacun d'eux, les actions ou les titres donnant immédiatement ou à terme accès au capital et pour lesquels cette personne a été inscrite en compte sont privés de droits de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à la date de régularisation de l'identification et le paiement du dividende correspondant est différé jusqu'à cette date.

En outre, au cas où la personne inscrite méconnaîtrait sciemment les dispositions ci-dessus, le tribunal dans le ressort duquel la Société a son siège social peut, sur demande de la Société ou d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5 % du capital, prononcer la privation totale ou partielle pour une durée totale ne pouvant excéder cinq ans des droits de vote attachés aux actions ayant fait l'objet de l'interrogation et, éventuellement pour la même période, du dividende correspondant.

L'intermédiaire inscrit comme détenteur d'actions conformément au troisième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de commerce est tenu, sans préjudice des obligations de propriétaires des actions, d'effectuer les déclarations prévues au présent article pour l'ensemble des titres pour lesquels il est inscrit en compte.

L'inobservation de cette obligation est sanctionnée conformément à l'article L. 228-3-3 du Code de commerce.

En date du 27 septembre 2013, la société Financière de l'Échiquier a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil de 1,5 % du capital.

En date du 13 novembre 2013, la société PIONEER Investments a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil de 1,5 % du capital.

5.3.6. DIVIDENDES

La Société peut décider de distribuer des dividendes au titre d'un exercice considéré sur proposition du Conseil d'Administration et après approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Au titre des exercices précédents, le montant des dividendes distribués par la Société et les résultats par action ont été les suivants :

	2013 (dividende proposé à l'Assemblée Générale)	2012	2011	2010
Dividende par action (en euros)	1,50	1,50	1,50	1,50
Résultat consolidé par action (en euros)	2,68	2,87	3,64	4,52
Taux de distribution	56 %	52 %	41 %	33 %

L'objectif de la Société est de distribuer, en numéraire, aux actionnaires, au titre des exercices futurs, un niveau de dividende en ligne avec celui proposé par le Conseil d'Administration au titre des exercices précédents.

Néanmoins, les facteurs dont dépendent la distribution et le montant des dividendes distribués sont les résultats, la situation financière, les

besoins financiers liés aux programmes de développement industriel et financier, les perspectives du Groupe ainsi que tous autres facteurs déterminants tels que l'environnement économique général.

Indépendamment de l'objectif que la Société entend privilégier, elle ne peut garantir qu'à l'avenir des dividendes seront distribués ni le montant de ceux-ci.

5.4. ÉVOLUTION DU COURS

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur l'Eurolist d'Euronext Paris, compartiment A. Consécutivement à la réunion du conseil scientifique des indices du 3 mars 2011, la Société est entrée dans la composition du SBF 120 à partir du 21 mars 2011. Par ailleurs,

les actions de la Société sont éligibles au service à règlement différé (SRD) depuis le mois de février 2008. Le graphique ci-dessous présente l'évolution du cours de l'action de la Société depuis le 1^{er} janvier 2011 jusqu'au 31 décembre 2013.

(en euros)



Le tableau ci-dessous présente l'évolution du cours de l'action de la Société en 2013, 2012 et 2011 (sur la base des cours de clôture) :

(en euros)	2013	2012	2011
Cours annuel moyen	49,53	43,05	53,34
Plus haut de l'année	56,00	52,56	62,50
Plus bas de l'année	43,83	33,06	37,26
Cours au 31 décembre	54,00	47,18	44,21



▲ Le viaduc du Crozet en France.

FACTEURS DE RISQUES

6

6.1.	RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS DU GROUPE	126
6.1.1.	Risques liés à l'environnement concurrentiel	126
6.1.2.	Sensibilité aux fournitures et coûts énergétiques	126
6.1.3.	Risques pays	126
6.1.4.	Risques industriels et liés à l'environnement	127
6.2.	RISQUES LIÉS À L'INDUSTRIE DANS LAQUELLE OPÈRE LE GROUPE	128
6.2.1.	Risques de dépendance aux marchés de la construction [cyclicité du marché de la construction], de l'immobilier [résidentiel et non résidentiel], de l'industrie, des travaux publics et travaux d'urbanisation	128
6.2.2.	Risques liés à la réglementation	128
6.2.3.	Risques climatiques	129
6.3.	RISQUES JURIDIQUES	129
6.4.	RISQUES DE MARCHÉ	129
6.4.1.	Risques de change	129
6.4.2.	Risques de conversion	130
6.4.3.	Risques de taux d'intérêt	130
6.4.4.	Risques « actions »	131
6.4.5.	Risques de liquidité	131
6.5.	RISQUES LIÉS À LA SOCIÉTÉ	132
6.5.1.	Risques liés à la dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs clés	132
6.5.2.	Risques relatifs à l'organisation financière du Groupe	132
6.5.3.	Risques de dépendance vis-à-vis des clients	132
6.6.	GESTION DES RISQUES	133
6.6.1.	Politique de prévention des risques	133
6.6.2.	Politique de couverture des risques et assurance	133

Les investisseurs, avant de procéder à l'acquisition d'actions de la Société, sont invités à examiner l'ensemble des informations contenues dans le présent document de référence, y compris les risques ci-dessous. Ces risques sont, à la date de dépôt du présent document de référence, ceux dont la réalisation est susceptible d'avoir une incidence négative sur le Groupe, son activité, sa situation financière ou ses résultats et qui sont importants pour la prise de décision d'investissement. L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur

le fait que la liste des risques présentée au chapitre 6 « Facteurs de risques » n'est pas exhaustive, et que d'autres risques, inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée, à la date de dépôt du présent document de référence, comme susceptible d'avoir une incidence négative sur le Groupe, son activité, sa situation financière ou ses résultats, pourraient également avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

6.1. RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS DU GROUPE

6.1.1. RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Le Groupe opère ses différents métiers sur des marchés concurrentiels. Pour les principaux métiers du Groupe, le Ciment, le Béton prêt à l'emploi et les Granulats, la concurrence s'exerce principalement à une échelle régionale compte tenu de l'importance relative des frais de transport (surtout en cas de transport routier). L'intensité concurrentielle de chaque marché régional dépend des capacités de production présentes et disponibles. L'aptitude du Groupe à maintenir son chiffre d'affaires et sa marge sur chaque marché dépend donc de sa capacité à répondre au marché avec son outil de production local. La présence d'autres acteurs ayant des capacités disponibles ou excédentaires sur un marché régional ou à proximité, ainsi que la présence d'un ou plusieurs acteurs disposant ou en mesure de mettre en place des infrastructures d'importation de matériaux (ciment et granulats) sur le marché régional dans des conditions économiques satisfaisantes (par exemple terminal maritime ou ferroviaire) sont de nature à créer une situation de concurrence renforcée.

L'établissement d'une situation de concurrence très intense sur l'un ou plusieurs des marchés où le Groupe est présent est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs, notamment dans un contexte de crise économique et de forte instabilité financière mondiale. C'est particulièrement le cas de l'activité cimentière, compte tenu du caractère très capitaliste de ce métier et de l'incidence importante d'un écart de volume sur le résultat de cette activité (voir la section 1.4 « Atouts et stratégie du Groupe » et les sections 1.5.1.4, 1.5.2.4 et 1.5.3.4 « Positionnement concurrentiel » du présent document de référence).

6.1.2. SENSIBILITÉ AUX FOURNITURES ET COÛTS ÉNERGÉTIQUES

Les activités de production du Groupe, et en particulier l'activité cimentière, consomment une grande quantité d'énergie thermique et électrique, qui représente une part importante des prix de revient.

En ce qui concerne l'énergie électrique, le Groupe s'approvisionne dans chaque pays auprès de producteurs locaux et ne dispose pas toujours de solution de fourniture alternative. Cette situation peut entraîner des ruptures de fourniture d'électricité ou des augmentations de prix. Lorsque le Groupe a considéré que ce risque est significatif, il a mis ou mettra en place des solutions de production autonome.

Sous réserve de ce qui est indiqué ci-dessus et à la section 6.1.4.4 « Disponibilités de certaines matières premières » du présent document de référence, le Groupe estime ne pas se trouver en situation de dépendance vis-à-vis de ses fournisseurs.

Pour son approvisionnement en énergie thermique, le Groupe achète des combustibles fossiles sur les marchés internationaux et est ainsi exposé aux variations de cours de ces matières. Afin de limiter cette exposition, le Groupe a d'une part adapté son outil industriel pour disposer, dans la mesure du possible, d'une faculté de choix du combustible et, procède d'autre part à des achats à terme permettant de lisser les effets des variations des cours des combustibles. Par ailleurs, il développe une politique visant à favoriser l'utilisation de combustibles de substitution qui sont une valorisation de déchets comme développé à la section 3.3.6 « Choix optimisé des sources d'énergie » du présent document de référence.

Toutefois, des hausses ou des variations significatives du prix des ressources énergétiques peuvent avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

6.1.3. RISQUES PAYS

La stratégie de croissance du Groupe l'amène à saisir des opportunités de développement sur des marchés en croissance. Ainsi, en 2013 environ 34 % du chiffre d'affaires du Groupe était réalisé sur ces marchés, qualifiés de « pays émergents ». Cette situation expose le Groupe à des risques tels que l'instabilité politique, économique et financière, juridique ou sociale, la discrimination ou le non maintien d'un traitement juste et équitable entre les investisseurs, la sécurité du personnel, les difficultés à recouvrer les créances clients, la fluctuation des taux de change, des taux d'inflation élevés, l'existence de procédures de

contrôle des changes, les contrôles à l'exportation, la fiscalité et les différences d'environnements réglementaires susceptibles d'affecter les marchés sur lesquels le Groupe opère ou encore les nationalisations et expropriations de biens privés qui pourraient affecter les sociétés intervenant sur ces marchés.

Ainsi, les résultats du Groupe en Égypte ont continué d'être affectés par les conséquences des événements politiques et sociaux survenus en début d'année 2011 (voir à ce sujet la section 2.2.1.2 « Éléments ayant un impact sur les résultats » du présent document de référence. Concernant les perspectives voir aussi à la section 2.5 « Tendances et perspectives » du présent document de référence).

Bien que le Groupe sélectionne ses pays d'implantation avec attention, la réalisation de certains de ces risques pourrait affecter la continuité de ses activités dans les pays concernés et avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

6.1.4. RISQUES INDUSTRIELS ET LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

6.1.4.1. Risques liés aux équipements industriels

Les usines du Groupe ont été construites en respectant les normes en vigueur et ont été conçues de façon à offrir un degré très important de résistance aux risques naturels tels que le vent, la neige et les risques sismiques. Par ailleurs, le choix des sites des usines tient compte des risques naturels d'inondation.

Les installations industrielles du Groupe sont équipées de systèmes de pilotage et de surveillance incorporant des automatismes et des logiciels dont le dysfonctionnement pourrait affecter la marche des usines.

Les équipements industriels lourds sont préservés des risques de casse et de bris de machine par des programmes d'entretien permanents et par la gestion d'un stock de pièces de rechange (moteurs, réducteurs, paliers, roulements, etc.) pour les équipements les plus importants et dont le délai de réapprovisionnement est long. Du fait de leur éloignement, qui rallonge ce délai, le Groupe veille à ce que ses usines situées dans des pays émergents appliquent avec beaucoup de rigueur cette politique de constitution d'un stock de pièces de rechange.

Le Groupe ne peut pour autant exclure la survenance de tels événements qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

6.1.4.2. Risques environnementaux

Les principaux risques environnementaux du Groupe résultent de ses activités, lesquelles sont encadrées par des lois et règlements imposant de nombreuses obligations, restrictions et mesures de protection rigoureuses. Le Groupe mène de façon permanente des

actions afin de prévenir et limiter ces risques et notamment autour des axes suivants : l'insertion des carrières dans leur environnement, le choix optimisé des sources d'énergie avec une part croissante accordée aux combustibles secondaires et aux déchets, le contrôle des émissions, dont les gaz à effet de serre, la gestion et le recyclage des eaux nécessaires à la production. Ces différentes mesures sont développées à la section 3.3.1. « Des systèmes constructifs et des matériaux au service de la construction durable ».

6.1.4.3. Risques liés à des défauts de qualité des produits

Les produits fabriqués par le Groupe font l'objet de contrôles tout au long du processus de production. Par ailleurs, le Groupe procède à la vérification de la conformité des produits aux normes applicables sur les marchés où ils sont commercialisés. Néanmoins, il ne peut exclure que malgré ces contrôles, des dysfonctionnements ou accidents de nature à entraîner un défaut de qualité du produit surviennent.

De tels défauts pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la réputation du Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

6.1.4.4. Disponibilités de certaines matières premières

Le Groupe dispose de réserves propres de calcaires, de marnes et de granulats qui sont utilisées dans le cadre de ses activités industrielles. Il achète également sur certains marchés, auprès de fournisseurs extérieurs au Groupe, certaines de ces matières premières ainsi que des compléments tels que le laitier de hauts fourneaux (issu des aciéries), les cendres volantes (issues de la combustion du charbon dans les centrales électriques) ou le gypse synthétique.

La garantie des approvisionnements en matériaux des usines du Groupe passe par une gestion rigoureuse des réserves et exploitations des carrières. Une organisation spécifique internalisée et dédiée à ces besoins permet la maîtrise des matières premières en toute confidentialité par le concours des spécialistes et experts géologues, mineurs et environnementalistes.

De la reconnaissance géologique ou géochimique à la détermination des qualités intrinsèques des matériaux, de la modélisation informatique du gisement à la simulation des exploitations et à la réalisation des extractions et réaménagements, Vicat fait appel aux meilleures techniques existantes. Ainsi, l'étude et le suivi des gisements permettent d'en suivre les équilibres chimiques et de vérifier en permanence la pérennité à long terme des approvisionnements des usines.

Selon les pays, la maîtrise des terrains passe par l'acquisition ou le contrat d'usage avec les propriétaires qui peuvent être l'État lui-même. Cette étape intervient après la parfaite connaissance du sous-sol réalisée par sondages géophysiques ou destructifs.

Néanmoins, si les carrières exploitées directement par le Groupe ou si les fournisseurs concernés venaient à cesser leurs activités ou étaient amenés à cesser ou réduire la production de ces matières premières, le Groupe serait alors contraint d'assurer son approvisionnement à un coût qui pourrait s'avérer plus élevé et pourrait ne pas être en mesure

de répercuter la totalité de cette hausse des coûts sur les prix ou de rechercher des matières premières de substitution, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

6.2. RISQUES LIÉS À L'INDUSTRIE DANS LAQUELLE OPÈRE LE GROUPE

6.2.1. RISQUES DE DÉPENDANCE AUX MARCHÉS DE LA CONSTRUCTION (CYCLICITÉ DU MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION), DE L'IMMOBILIER (RÉSIDENTIEL ET NON RÉSIDENTIEL), DE L'INDUSTRIE, DES TRAVAUX PUBLICS ET TRAVAUX D'URBANISATION

Les produits et services vendus par le Groupe, et principalement le ciment, le béton et les granulats, sont utilisés pour des applications de construction tant de logements individuels ou collectifs que pour des bâtiments industriels ou commerciaux, ou encore pour des ouvrages d'infrastructure (routes, ponts, tunnels, voiries). Le dynamisme de la demande des produits et services vendus par le Groupe dépend à la fois d'éléments structurels propres à chaque marché et leurs évolutions et d'éléments économiques conjoncturels.

Les facteurs structurels qui déterminent, sur chaque marché, le niveau de la demande en matériaux de construction sont principalement la démographie, le taux d'urbanisation et la croissance économique (représentée par exemple par le produit national brut/habitant) et les taux de croissance respectifs de ces paramètres, mais aussi des éléments plus culturels comme les habitudes de construction de chaque marché (construction en bois, acier, béton). Un indicateur du degré d'intensité de la consommation fréquemment utilisé est la consommation annuelle de ciment par habitant.

Au-delà de ces facteurs structurels, la situation économique influe conjoncturellement sur les marchés de la construction, et particulièrement en cas de crise économique et de forte instabilité financière mondiale. En effet, les paramètres économiques globaux déterminent la capacité des acteurs publics et privés à financer par un accès au crédit et réaliser les projets individuels ou collectifs qui constituent le marché de la construction.

Pour limiter le risque de cyclicité sur un marché donné, le Groupe a adopté une stratégie de développement géographique (détalée en section 1.4.3) visant à conjuguer les investissements dans des pays développés et dans des pays émergents contribuant ainsi à une diversification de son exposition géographique.

Néanmoins, des fluctuations significatives de certains de ces paramètres sur un marché important du Groupe sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

6.2.2. RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION

Le Groupe exerce son activité dans un environnement fortement réglementé. Il doit se conformer à de nombreuses dispositions législatives et réglementaires, qui diffèrent selon le pays d'implantation. En particulier, le Groupe est soumis à des réglementations internationales, nationales et locales strictes relatives à l'exploitation de carrières ou de cimenteries (les informations concernant l'environnement législatif et réglementaire dans lequel le Groupe opère figurent au chapitre 3 du présent document de référence). La pérennité de toute exploitation dépend du respect de ces contraintes législatives et réglementaires. À cet égard, le Groupe a développé, dans toutes ses zones d'implantation, un dialogue permanent avec les collectivités locales et les associations de riverains et de protection de l'environnement et mis en place des mesures visant à diminuer les nuisances liées à l'exploitation des carrières afin de limiter les risques de conflit. Toutefois, si le Groupe ne parvenait pas à se conformer, à l'avenir, aux réglementations applicables, il pourrait faire face à des retraits d'autorisations d'exploitation, voir sa responsabilité engagée ou encore être condamné au paiement d'amendes.

La conjoncture économique et politique dans un certain nombre de pays où le Groupe opère peut être un facteur d'augmentation de la pression fiscale. Cette dernière vise à accroître les recettes des États en remettant éventuellement en cause les avantages fiscaux accordés par des conventions minières, et être ainsi source de contentieux potentiels.

De manière plus générale, le Groupe ne peut garantir que des modifications rapides ou importantes de la législation et de la réglementation en vigueur n'interviendront pas à l'avenir, que ce soit à l'initiative des autorités compétentes, ou par suite d'une action intentée par un tiers ou par des associations locales s'opposant au développement des activités du Groupe. Ainsi, un renforcement de la réglementation ou de sa mise en œuvre pourrait entraîner de nouvelles conditions d'exercice de ses activités susceptibles d'augmenter ses dépenses d'investissement (liées par exemple à l'adaptation des modalités d'exploitation de ses carrières ou cimenteries), ou ses

charges d'exploitation (notamment par la mise en place de procédures et de contrôles supplémentaires), ou encore constituer un frein au développement des activités.

Le Groupe ne peut exclure que de telles situations soient susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

6.2.3. RISQUES CLIMATIQUES

L'activité matériaux de construction exercée par le Groupe sur les différents marchés connaît des fluctuations saisonnières qui dépendent à la fois des conditions climatiques et des habitudes de chaque marché.

Au-delà de l'incidence habituelle de ces variations saisonnières, qui est décrite à la section 2.2 « Examen de la situation financière et du résultat » du présent document de référence, l'activité du Groupe est susceptible d'être affectée par des aléas climatiques pouvant toucher ses principaux marchés. En effet, la demande de matériaux de construction est directement influencée par les conditions climatiques exceptionnelles (grands froids, pluie ou neige abondante, etc.) qui pourraient avoir une incidence sur la mise en œuvre normale des matériaux sur les chantiers, particulièrement au cours des périodes d'activité intenses du secteur de la construction.

Ainsi, la survenance d'une telle situation sur un marché important du Groupe pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

6.3. RISQUES JURIDIQUES

Les sociétés du Groupe sont ou sont susceptibles d'être impliquées dans un certain nombre de procédures de nature judiciaire, administrative ou arbitrale dans le cours normal de leurs activités. À titre d'exemple, l'évolution des lois et réglementations, ainsi que le développement croissant d'associations locales s'opposant au développement de l'industrie cimentière, sont susceptibles de générer des recours et, le cas échéant, des contentieux administratifs.

Par ailleurs, le Groupe est susceptible, notamment dans les pays émergents, d'être confronté à des situations de nature discriminatoire

ou d'absence de traitement juste et équitable ou de distorsion de concurrence du fait d'actions ou d'inaction des autorités étatiques.

Des dommages et intérêts sont ou peuvent être réclamés au Groupe dans le cadre de certaines de ces procédures (voir le chapitre 3 pour les informations concernant l'environnement législatif et réglementaire et la section 7.3 « Procédures judiciaires et d'arbitrage » du présent document de référence). La politique de dotation aux provisions est développée ci-après à la note 1.17 de la section 7.1.2 « Annexe aux comptes consolidés 2013 » du présent document de référence.

6

6.4. RISQUES DE MARCHÉ

Le Groupe opère dans un cadre international au travers de filiales implantées localement qui comptabilisent à ce titre leurs opérations dans différentes devises étrangères. Le Groupe est en conséquence exposé à des risques de change et à des risques de conversion.

6.4.1. RISQUES DE CHANGE

L'activité des filiales consistant, pour l'essentiel, à produire et à vendre localement dans leur devise fonctionnelle, le Groupe considère que son exposition actuelle et future au risque de change est globalement faible à ce titre.

Les opérations d'importation et d'exportation effectuées par les sociétés dans des devises différentes de leur monnaie de compte sont le plus souvent couvertes par des opérations d'achat et de vente à terme de devises.

L'endettement financier brut du Groupe est, pour une part significative, porté par la Société et libellé en euros après transformation dans cette devise des dettes libellées en US dollar par recours à des instruments financiers de couverture (*cross currency swap* ou *forex*). Les financements intragroupes font l'objet de couvertures par les sociétés lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

Le Groupe reste exposé dans certains pays où il n'y a pas de marché de couverture (devise non convertible) ou de marché suffisamment liquide.

Le tableau ci-dessous décrit la décomposition du montant total des actifs et passifs en devises au 31 décembre 2013 lorsque la devise de transaction est différente de la devise fonctionnelle de la filiale. Le risque principal porte sur le US dollar comme le fait apparaître le tableau qui suit :

(en millions)	US dollar	Euro	Franc suisse
Actifs	264,2	11,6	0,0
Passifs et commandes engagées	(915,7)	(210,7)	(35,0)
Position nette avant gestion	(651,5)	(199,1)	(35,0)
Couverture	534,5	182,4	35,0
POSITION NETTE APRÈS GESTION	(117,0)	(16,7)	0,0

La position nette « après gestion » en US dollar correspond pour l'essentiel à l'endettement des filiales kazakhes auprès de bailleurs de fonds et du Groupe non swappé dans la devise fonctionnelle. Le risque de change de cette dette est couvert en 2013 par des achats à terme de dollars à échéance 2014 pour un montant s'élevant au 31 décembre 2013 à 39,9 millions de US dollars.

Le risque de perte de change sur la position nette en devise, du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme d'un pour cent des devises fonctionnelles contre l'US dollar s'élève, en contre-valeur euro, à 1,00 million d'euros (dont 0,90 million d'euros pour la dette kazakhe).

Le Groupe ne peut néanmoins exclure qu'une évolution défavorable des taux de change puisse avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

6.4.2. RISQUES DE CONVERSION

Les comptes des filiales étrangères du Groupe (hors zone euro) exprimés dans leur devise fonctionnelle sont convertis en euro, « la monnaie de présentation », pour l'établissement des états financiers consolidés du Groupe. La fluctuation du cours de change de ces devises contre l'euro se traduit par une variation positive ou négative en contre-valeur euro des comptes de résultat et des bilans des filiales dans les comptes consolidés. L'incidence de la fluctuation des cours de change sur la conversion des comptes des filiales étrangères du Groupe (hors zone euro) sur le bilan et le compte de résultat est développée aux sections 2.2 « Examen de la situation financière et du résultat » et 2.3 « Trésorerie et capitaux » du présent document de référence.

6.4.3. RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses actifs et passifs financiers et ses liquidités. Cette exposition au risque de taux d'intérêt correspond à deux catégories de risques.

6.4.3.1. Risques de cours, pour les éléments d'actif et de passif financier à taux fixe

Lorsque le Groupe contracte une dette à taux fixe, il s'expose à un coût d'opportunité en cas de baisse des taux d'intérêt. Les variations de taux d'intérêt ont un impact sur la valeur de marché des éléments d'actif et de passif à taux fixe, tandis que le produit financier ou la charge financière associé reste inchangé.

6.4.3.2. Risques de flux de trésorerie liés aux éléments d'actif et de passif à taux variable

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable. Les variations de taux d'intérêt ont en effet peu d'impact sur la valeur de marché des éléments d'actif et de passif à taux variable, mais influent directement sur les flux de produits ou de charges futurs du Groupe. L'exposition au risque de taux d'intérêt est gérée, d'une part en combinant dettes à taux fixe et dettes à taux variable, et d'autre part en limitant le risque de fluctuation des taux variables par recours à des instruments de couverture (caps : plafonds de taux) ainsi que par des excédents de trésorerie à court terme également rémunérés à taux variable. Le Groupe s'abstient de réaliser des opérations à caractère spéculatif sur les instruments financiers. Ce type d'instruments est exclusivement dédié à la réalisation de couvertures économiques.

Le tableau ci-dessous décrit la décomposition entre taux fixe et variable par devise de l'exposition nette au risque de taux du Groupe après couverture au 31 décembre 2013.

(en milliers)	Euro	US dollar	Autres devises	Total
Dette brute totale	754 337	164 337	387 930	1 306 604
Dette à taux fixe (incluant swaps et CCS)	629 750	11 281	257 330	898 361
Dette à taux variable	124 587	153 056	130 600	408 243
Couverture (Caps)	(170 000)	(10 877)	0	(180 877)
Endettement brut à taux variable couvert	(45 413)	142 179	130 600	227 366
Cash et équivalent cash	(17 884)	(5 071)	(218 952)	(241 907)
POSITION NETTE APRÈS COUVERTURE	(63 297)	137 108	(88 347)	(14 541)

La position résiduelle significative, hors cash, correspond à l'endettement de la filiale kazakhe, libellé en US dollars et portant intérêt à Libor\$ 6 mois. Après réalisation en 2013 des opérations de couverture de

change précédemment évoquées, cette dette sera, pour la partie couverte, soit 39,9 millions US dollar, libellée en taux variable Tengué.

Le Groupe estime qu'une variation uniforme de 100 points de base des taux d'intérêt n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat et sur la situation nette du Groupe comme le fait apparaître le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Impact en résultat avant impôts	Impact en capitaux propres (hors impact résultat) avant impôts
Impact d'une variation de + 100 bps de taux d'intérêt	2 205	8 525
Impact d'une variation de - 100 bps de taux d'intérêt	(351)	(7 724)

6.4.4. RISQUES « ACTIONS »

Le Groupe ne possède pas de portefeuille actions, à l'exception d'actions propres, pour l'essentiel acquises en juin 2007 dans le cadre de l'opération de placement par Heidelberg Cement de sa participation dans la Société. La situation de ce portefeuille d'actions propres au 31 décembre 2013 s'établit comme suit :

- nombre d'actions Vicat détenues en portefeuille : 846 026 ;
- pourcentage de capital détenu par la Société : 1,88 % ;
- valeur comptable du portefeuille au coût historique (cours d'achat) : 70 614 milliers d'euros ;
- valeur nette comptable du portefeuille : 44 570 milliers d'euros ;
- valeur de marché du portefeuille : 45 685 milliers d'euros.

Les variations du cours de l'action Vicat en dessous du cours historique d'achat sont susceptibles d'entraîner une variation du résultat social de la Société, qui a fait l'objet au 31 décembre 2013 d'une provision pour dépréciation de titres de 26 044 milliers d'euros, après une reprise de 6 491 milliers d'euros avant effet d'impôt en 2013.

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le Groupe n'a investi que dans des supports monétaires à court terme (inférieur à trois mois) ne présentant pas de risque de variation de valeur du montant principal investi. Ces placements ont été effectués auprès d'un ensemble diversifié de banques de premier plan. Ces excédents sont libellés en roupie, en

livre turque, en livre égyptienne, en franc suisse, en euro et en US dollar.

Certains régimes de retraite à prestations définies, aux États-Unis et en Suisse, sont couverts en tout ou partie par des actifs financiers dédiés, composés pour partie d'actions. Les actifs de couverture étant constitués, pour une part prépondérante, par d'autres types d'actifs financiers que des actions, le risque actions est, à ce titre, considéré comme non significatif.

Une évolution négative des marchés financiers pourrait se traduire, le cas échéant, par la nécessité de compléter le financement, ou le provisionnement de ces régimes, pour répondre aux obligations des sociétés concernées du Groupe.

Une augmentation significative des cotisations versées par le Groupe ou l'augmentation de la provision passée en application de la norme IAS 19 révisée pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

6.4.5. RISQUES DE LIQUIDITÉ

À ce jour, le Groupe est exposé à un risque limité de liquidité, qui est présenté à la section 2.3.3.1 « Politique financière du Groupe » du présent document de référence et dans la note 17 « Instruments financiers » de l'annexe aux comptes consolidés.

L'échéancier de la dette au 31 décembre 2013 est présenté ci-dessous.

(en milliers d'euros)	N+1		N+2 Nominal	N+3 Nominal	N+4 Nominal	N+5 et + Nominal
	Nominal	Intérêts ⁽¹⁾				
Placement privé US	505 172	0	25 075	105 937	0	135 130
Emprunts obligataires						
Emprunts bancaires	789 845	131 881	31 421	54 144	449 219	39 158
Dettes en location financement	5 541	2 376	277	1 714	1 031	340
Dettes diverses	20 002	13 400	322	5 695	89	126
Banques créditrices	24 670	24 670	311			
Instruments dérivés	(38 623)	(5 561)	(213)	(8 785)	(4 149)	(7 063)
TOTAL PASSIF FINANCIER	1 306 604	166 767	57 192	158 705	446 202	167 692
						367 238

(1) Les intérêts de la dette de N+1 sont calculés sur la base de l'échéancier connu de la dette au 31 décembre 2013 et des taux d'intérêts à cette date. Le Groupe ne publant pas de prévisions de résultats ni de cash flow, aucun calcul n'est présenté sur les années ultérieures.

Le risque de liquidité est ainsi couvert par des excédents de trésorerie et par la disponibilité de lignes de crédit confirmées pour la Société, sur des durées de 1 à 3 ans et non utilisées. L'existence de covenants dans certaines de ces lignes de crédit, compte tenu du nombre réduit de sociétés concernées, pour l'essentiel Vicat SA société mère du Groupe, du faible niveau d'endettement net (au 31 décembre 2013

le gearing et le leverage du Groupe sont respectivement de 46,5 % et x 2,5), et de la liquidité du bilan du Groupe, ne constitue pas un risque sur la situation financière du Groupe. Au 31 décembre 2013, le Groupe respecte l'ensemble des ratios visés par les covenants contenus dans les contrats de financement.

6.5. RISQUES LIÉS À LA SOCIÉTÉ

6.5.1. RISQUES LIÉS À LA DÉPENDANCE À L'ÉGARD DES DIRIGEANTS ET DES COLLABORATEURS CLÉS

Les succès futurs du Groupe reposent notamment sur l'implication totale de ses principaux dirigeants. L'équipe dirigeante, dont la stabilité peut être constatée sur une longue période (présence, dans la majorité des cas, au sein du Groupe depuis plus de quinze ans), bénéficie d'une grande expérience des marchés sur lesquels le Groupe exerce ses activités.

Par ailleurs, la croissance continue du Groupe nécessitera le recrutement de personnel d'encadrement qualifié et mobile à l'international. Si le Groupe venait à perdre plusieurs de ses dirigeants ou s'il n'était pas en mesure d'attirer ses collaborateurs clés, il pourrait rencontrer des difficultés affectant sa compétitivité et sa rentabilité. Ces difficultés pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

6.5.2. RISQUES RELATIFS À L'ORGANISATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Certaines filiales du Groupe sont situées dans des pays qui peuvent être soumis à des contraintes en matière de contrôle des changes ou de fiscalité, restreignant ou rendant plus coûteuse la distribution de dividendes hors de ces pays. Bien que le Groupe estime que le risque

soit limité dans ces pays, il ne peut exclure qu'il se réalise à l'avenir, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

6.5.3. RISQUES DE DÉPENDANCE VIS-À-VIS DES CLIENTS

Le Groupe exerce à ce jour ses trois activités dans onze pays auprès d'une clientèle variée. En effet, les clients des activités Ciment, Béton & Granulats et Autres Produits & Services sont, sur chacun des marchés où le Groupe opère, des acteurs économiques distincts : principalement des distributeurs et bétonniers pour l'activité Ciment, entrepreneurs de Bâtiments et Travaux Publics (BTP) pour l'activité Béton & Granulats, et variables selon les métiers composant l'activité Autres Produits & Services. Le Groupe n'a par ailleurs pas de clients globaux présents sur plusieurs de ces marchés. Aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Au demeurant, certains des premiers clients du Groupe sont des contreparties commerciales importantes, notamment pour l'activité cimentière, dont la perte serait préjudiciable aux positions du Groupe sur les marchés considérés. Bien que le Groupe estime qu'un tel risque est limité, il ne peut exclure qu'une telle perte se produise sur l'un ou plusieurs de ses marchés, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité dans le pays concerné, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

6.6. GESTION DES RISQUES

Les risques énoncés ci-dessous sont pris en compte dans la gestion de l'entreprise. Par ailleurs, la politique du Groupe en matière de contrôle interne est décrite au chapitre 4.4 « Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne » du présent document de référence.

6.6.1. POLITIQUE DE PRÉVENTION DES RISQUES

La politique de prévention des risques fait partie intégrante de la politique industrielle du Groupe. Elle est du ressort de chacun des responsables opérationnels, par pays ou type de métiers, et repose notamment sur le choix de fournisseurs de premier rang pour les investissements industriels, sur la constitution de stocks de sécurité, sur la mise en place de procédures de suivi et de prévention des risques, et sur une politique de formation. Par ailleurs, le Groupe a mis en place une Direction de l'audit interne qui est rattachée à la Direction générale du Groupe et peut intervenir sur l'ensemble des activités et filiales du Groupe. Elle mène ses travaux, conformément à un plan d'audit annuel visant à couvrir les principaux risques identifiés au sein de l'entreprise, notamment ceux relatifs à l'information comptable et financière.

Les travaux d'audit font l'objet de rapports présentés au management, à la Direction générale et au Comité d'Audit. Ils sont composés de rapports synthétiques plus particulièrement destinés aux Dirigeants et de rapports détaillés permettant entre autres de sensibiliser les opérationnels concernés aux éventuels dysfonctionnements constatés et recommandations proposées.

D'autre part, une démarche de recensement et d'analyse des risques a été réalisée par l'Audit Interne. Après une phase de recensement par entretien avec les principaux dirigeants opérationnels et fonctionnels du Groupe, elle a permis, au terme d'une phase d'analyse menée avec la Direction générale, la réalisation d'une cartographie synthétique des risques du Groupe.

6.6.2. POLITIQUE DE COUVERTURE DES RISQUES ET ASSURANCE

Le Groupe dispose de « polices Groupe », souscrites auprès d'assureurs de premier rang. Ces polices ont vocation à couvrir les filiales étrangères, sous réserve du respect des législations locales.

Pour améliorer la protection de ses actifs, le Groupe a procédé, avec l'assistance d'assureurs et d'experts, à une analyse des risques et des moyens de prévention. Le Groupe a engagé une politique identique pour les risques liés à la responsabilité civile.

6.6.2.1. Dommages aux biens

Les actifs du Groupe sont assurés contre les risques d'incendie, d'explosion, d'événements naturels et de bris de machines. La garantie des risques liés aux pertes d'exploitation est souscrite pour l'activité cimentière et papetière. Cette assurance est en ligne avec les pratiques de l'industrie cimentière.

La souscription d'une garantie de 150 millions d'euros par sinistre incluant les pertes d'exploitation, avec les sous-limitations et exclusions traditionnelles du marché, résulte d'une étude des sinistres possibles.

Les grands sites industriels sont soumis à des visites régulières, conduites par des ingénieurs préventionnistes. Cette prévention intervient dès les phases de conception pour la réalisation des nouveaux ateliers stratégiques.

La mise en œuvre de leurs recommandations fait l'objet d'un suivi visant à limiter la probabilité de survenance de sinistres.

L'ensemble du Groupe dispose également de polices d'assurances classiques pour ses parcs de véhicules automoteurs ainsi que pour les transports privés ou publics par voies terrestres, maritimes ou fluviales de ses marchandises ou d'autres biens.

6.6.2.2. Responsabilité civile

Le plafond de garantie de la police d'assurance de responsabilité civile est de 100 millions d'euros. Toutes les filiales étrangères sont assurées par la « police Groupe » après épuisement en garantie et en capitaux des polices locales obligatoires.

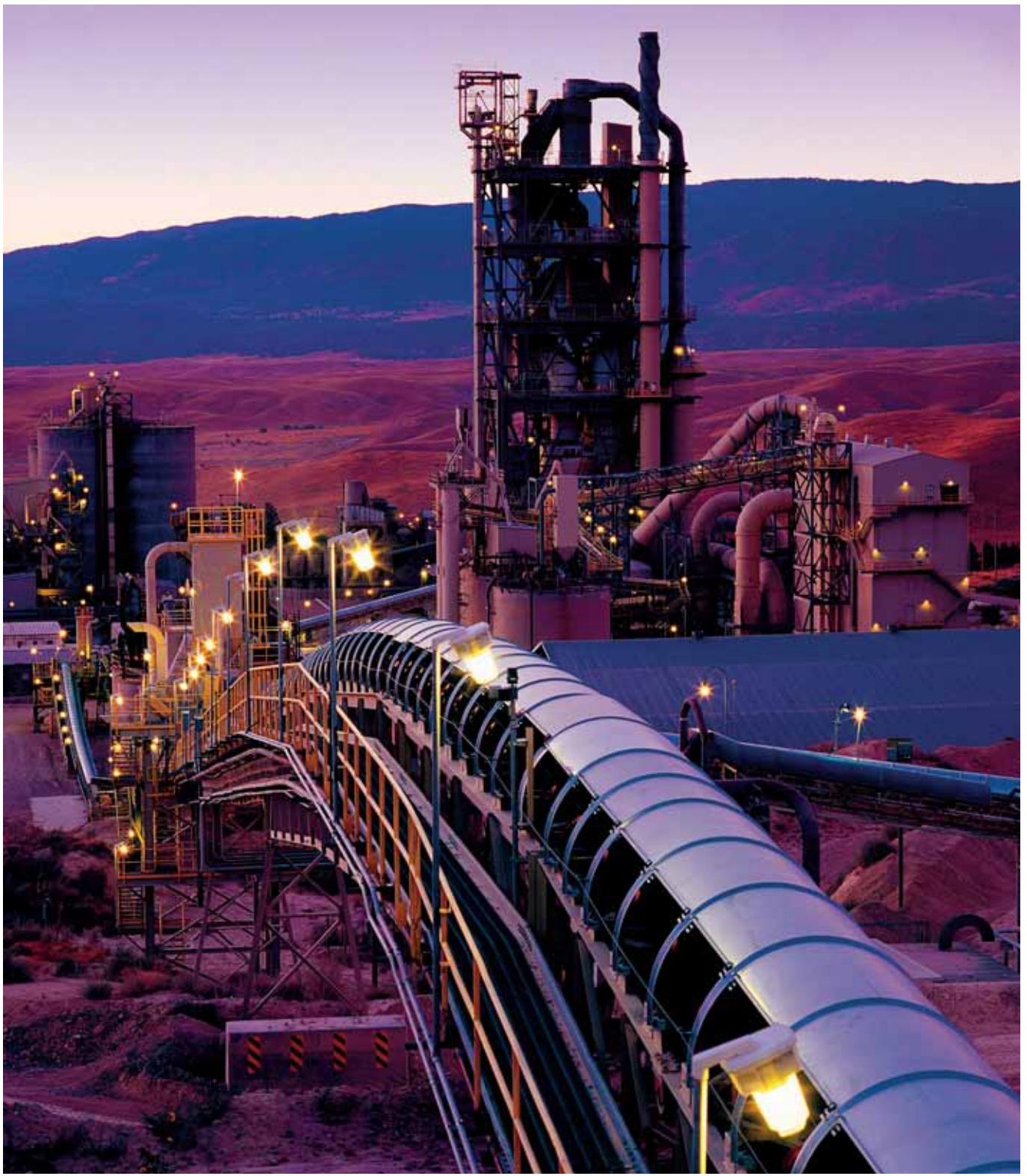
Les garanties des polices d'assurances de responsabilité civile générale sont souscrites, tant en France qu'à l'étranger, pour des montants en rapport avec les activités et les considérations économiques locales.

Le risque de responsabilité civile environnementale est pris en compte dans chaque pays.

Les dirigeants et mandataires sociaux du Groupe ainsi que les bénéficiaires de délégations de pouvoirs sont assurés dans le cadre d'une police responsabilité civile « mandataires sociaux », dont l'objet est de prendre en charge les conséquences pécuniaires des réclamations présentées par un tiers pour des fautes engageant leur responsabilité civile personnelle, individuellement ou collectivement.

En 2013, le coût total des assurances sur les principaux risques gérés via les polices Groupe est de l'ordre de 3,7 pour mille du chiffre d'affaires.

Les éléments précisés ci-dessus sont donnés à titre d'illustration à une période donnée. La politique d'assurance Groupe est susceptible de modification en fonction des conditions du marché de l'assurance, des opportunités ponctuelles et de l'appréciation par la Direction générale des risques encourus et de l'adéquation de leur couverture.



▲ Cimenterie de Lebec, Californie (États-Unis).

INFORMATIONS FINANCIÈRES

7

7.1.	INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES	136
7.1.1.	Comptes consolidés au 31 décembre 2013	136
7.1.2.	Annexe aux comptes consolidés	141
7.1.3.	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	190
7.2.	COMPTE SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2013	192
7.2.1.	Comptes sociaux au 31 décembre 2013	192
7.2.2.	Annexe aux comptes sociaux 2013	194
7.2.3.	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	205
7.3.	PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE	206
7.3.1.	Litige fiscal au Sénégal	206
7.3.2.	Arbitrage Sococim industries/état du Sénégal	206
7.3.3.	Litige Inde	207
7.3.4.	Litiges relatifs aux autorisations d'exploitation	207
7.4.	CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE	207

7.1. INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES

7.1.1. COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2013

État de la situation financière consolidée au 31 décembre 2013

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012 *
ACTIF			
Actifs non courants			
Goodwill	3	946 569	995 320
Autres immobilisations incorporelles	4	100 103	100 417
Immobilisations corporelles	5	2 102 012	2 271 210
Immeubles de placement	7	19 107	19 557
Participations dans des entreprises associées	8	38 213	37 731
Actifs d'impôts différés	25	101 671	89 162
Créances et autres actifs financiers non courants	9	133 738	100 332
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		3 441 413	3 613 729
Actifs courants			
Stocks et en-cours	10	359 712	381 893
Clients et autres débiteurs	11	348 309	354 877
Actifs d'impôts exigibles		29 866	29 455
Autres créances	11	127 963	146 458
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	241 907	237 344
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		1 107 757	1 150 027
TOTAL DE L'ACTIF		4 549 170	4 763 756
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital	13	179 600	179 600
Primes		11 207	11 207
Réserves consolidées		1 818 942	1 890 004
Capitaux propres part du Groupe		2 009 749	2 080 811
Intérêts minoritaires		282 216	334 036
TOTAL CAPITAUX PROPRES		2 291 965	2 414 847
Passifs non courants			
Provisions retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	14	87 584	120 951
Autres provisions	15	77 208	84 334
Dettes financières et options de vente	16	1 201 953	1 197 703
Impôts différés passifs	25	215 751	216 180
Autres passifs non courants		10 394	26 557
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		1 592 890	1 645 725
Passifs courants			
Provisions	15	12 494	9 967
Dettes financières et options de vente à moins d'un an	16	172 604	232 352
Fournisseurs et autres crébiteurs		276 633	260 189
Passifs d'impôts exigibles		25 354	27 751
Autres dettes	18	177 230	172 925
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		664 315	703 184
TOTAL DES PASSIFS		2 257 205	2 348 909
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		4 549 170	4 763 756

* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1^{er} janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

Compte de résultat consolidé de l'exercice 2013

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012 *
Chiffre d'affaires	19	2 285 983	2 292 219
Achats consommés		(1 481 668)	(1 461 292)
Valeur ajoutée	1.22	804 315	830 927
Charges de personnel	20	(366 833)	(366 653)
Impôts, taxes et versements assimilés		(42 971)	(43 866)
Excédent brut d'exploitation	1.22 & 23	394 511	420 408
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations	21	(188 888)	(193 525)
Autres produits et charges	22	23 964	16 162
Résultat d'exploitation	23	229 587	243 045
Coût de l'endettement financier net	24	(43 989)	(34 443)
Autres produits financiers	24	10 290	7 869
Autres charges financières	24	(19 314)	(12 176)
Résultat financier	24	(53 013)	(38 750)
Quote-part dans les résultats des sociétés associées	8	3 913	3 050
Résultat avant impôt		180 487	207 345
Impôts sur les résultats	25	(57 246)	(59 458)
Résultat net consolidé		123 241	147 887
Part attribuable aux intérêts minoritaires		2 982	18 862
Part attribuable au Groupe		120 259	129 025
EBITDA	1.22 & 23	426 692	437 382
EBIT	1.22 & 23	234 245	243 290
Capacité d'autofinancement	1.22	290 978	328 871
RÉSULTAT PAR ACTION (en euros)			
Résultat net part du Groupe de base et dilué par action	13	2,68	2,87

* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1^{er} janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

État du résultat global consolidé de l'exercice 2013

(en milliers d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012 *
Résultat net consolidé	123 241	147 887
Autres éléments du résultat global		
Éléments non recyclables au compte de résultat :		
Réévaluation du passif net au titre des prestations définies	41 470	(25 093)
Impôt sur les éléments non recyclables	(11 729)	6 015
Éléments recyclables au compte de résultat :		
Écarts de conversion	(198 311)	(47 708)
Couverture des flux de trésorerie	(5 256)	(22 972)
Impôt sur les éléments recyclables	2 131	8 897
Autres éléments du résultat global (après impôt)	(171 695)	(80 861)
RÉSULTAT GLOBAL	(48 454)	67 026
Part attribuable aux intérêts minoritaires	(37 357)	3 670
Part attribuable au Groupe	(11 097)	63 356

* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1^{er} janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

État des flux de trésorerie consolidés de l'exercice 2013

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012 *
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat net consolidé		123 241	147 887
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		(3 913)	(3 051)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		335	1 582
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- amortissements et provisions		191 784	199 767
- impôts différés		(17 282)	(12 743)
- plus ou moins values de cession		(4 964)	(2 918)
- gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		986	(1 619)
- autres		793	(34)
Capacité d'autofinancement	1.22	290 980	328 871
Variation du besoin en fonds de roulement		45 526	(21 412)
Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles ⁽¹⁾	27	336 506	307 459
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décaissements liés à des acquisitions d'immobilisations :			
- immobilisations corporelles et incorporelles		(175 589)	(268 963)
- immobilisations financières		(9 814)	(4 203)
Encaissements liés à des cessions d'immobilisations :			
- immobilisations corporelles et incorporelles		9 875	7 625
- immobilisations financières		5 137	3 429
Incidence des variations de périmètre		(8 793)	(10 646)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	28	(179 184)	(272 758)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés		(79 877)	(87 993)
Augmentation de capital			3 870
Émissions d'emprunts		102 905	108 334
Remboursement d'emprunts		(155 183)	(177 197)
Acquisitions d'actions propres		(12 162)	(10 472)
Cession – attribution d'actions propres		16 645	14 165
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		(127 672)	(149 293)
Incidence des variations de cours des devises		(28 917)	(4 342)
Variation de la trésorerie		733	(118 934)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	29	225 079	344 013
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	29	225 812	225 079

* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1^{er} janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

(1) Dont flux de trésorerie provenant des impôts sur le résultat : (69 812) milliers d'euros en 2013 et (59 982) milliers d'euros en 2012.

Dont flux de trésorerie provenant des intérêts décaissés et encaissés : (43 036) milliers d'euros en 2013 et (30 434) milliers d'euros en 2012.

État de variation des capitaux propres consolidés de l'exercice 2013

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Autocontrôle	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
AU 1 ^{ER} JANVIER 2012 *	179 600	11 207	(83 890)	2 049 524	(76 052)	2 080 389	349 011	2 429 400
Résultat annuel				129 025		129 025	18 862	147 887
Autres éléments du résultat global				(33 825)	(31 844)	(65 669)	(15 192)	(80 861)
Résultat global *				95 200	(31 844)	63 356	3 670	67 026
Dividendes distribués				(66 039)		(66 039)	(22 124)	(88 163)
Variation nette des actions propres			5 209	(994)		4 215		4 215
Variations de périmètre et acquisitions complémentaires				(749)		(749)	(154)	(903)
Augmentation de capital				(666)		(666)	4 239	3 573
Autres variations				305		305	(606)	(301)
AU 31 DÉCEMBRE 2012 *	179 600	11 207	(78 681)	2 076 581	(107 896)	2 080 811	334 036	2 414 847
Résultat annuel				120 259		120 259	2 982	123 241
Autres éléments du résultat global				23 613	(154 969)	(131 356)	(40 339)	(171 695)
Résultat global				143 872	(154 969)	(11 097)	(37 357)	(48 454)
Dividendes distribués				(66 016)		(66 016)	(14 056)	(80 072)
Variation nette des actions propres			4 736	(166)		4 570		4 570
Variations de périmètre et acquisitions complémentaires							(51)	(51)
Augmentation de capital								
Autres variations				1 481		1 481	(356)	1 125
AU 31 DÉCEMBRE 2013	179 600	11 207	(73 945)	2 155 752	(262 865)	2 009 749	282 216	2 291 965

* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1^{er} janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

Les réserves de conversion Groupe au 31 décembre 2013 se ventilent comme suit par devises (en milliers d'euros) :

Dollar :	(16 345)
Franc suisse :	125 205
Livre turque :	(128 282)
Livre égyptienne :	(53 588)
Tengué kazakh :	(35 355)
Ouguiya mauritanien :	(4 128)
Roupie indienne :	(150 372)
	(262 865)

7.1.2. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1	PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION	142
NOTE 2	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE ET AUTRES FAITS MARQUANTS	150
NOTE 3	GOODWILL	150
NOTE 4	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	151
NOTE 5	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	153
NOTE 6	CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT ET CRÉDIT-BAIL	154
NOTE 7	IMMEUBLES DE PLACEMENT	155
NOTE 8	PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	155
NOTE 9	CRÉANCES ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS	156
NOTE 10	STOCKS ET EN COURS	156
NOTE 11	CRÉANCES	157
NOTE 12	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	157
NOTE 13	CAPITAL SOCIAL	158
NOTE 14	AVANTAGES AU PERSONNEL	158
NOTE 15	AUTRES PROVISIONS	162
NOTE 16	DETTES FINANCIÈRES ET OPTIONS DE VENTE	163
NOTE 17	INSTRUMENTS FINANCIERS	165
NOTE 18	AUTRES DETTES	168
NOTE 19	CHIFFRE D'AFFAIRES	168
NOTE 20	CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS	169
NOTE 21	DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	169
NOTE 22	AUTRES PRODUITS ET CHARGES	170
NOTE 23	INDICATEURS DE PERFORMANCE	170
NOTE 24	RÉSULTAT FINANCIER	171
NOTE 25	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	172
NOTE 26	INFORMATIONS SECTORIELLES	174
NOTE 27	FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	176
NOTE 28	FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS	177
NOTE 29	COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE NETTE	177
NOTE 30	RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS	177
NOTE 31	TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES	178
NOTE 32	HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	179
NOTE 33	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE	179
NOTE 34	LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS RETENUES POUR LA CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2013	180
NOTE 35	APPLICATION DE LA NORME IAS 19 RÉVISÉE	184

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

1.1. Déclaration de conformité

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du Parlement européen du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, les états financiers consolidés de Vicat sont établis, depuis le 1^{er} janvier 2005 conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Les normes retenues comme principes comptables de référence sont celles applicables à la date du 31 décembre 2013.

Les normes et interprétations publiés par l'IASB, mais non encore entrés en vigueur au 31 décembre 2013 n'ont pas été appliqués par anticipation dans les comptes consolidés du Groupe à la clôture. Il s'agit principalement des amendements consécutifs à IFRS 10 « États financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats », IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités », et leur implication sur IAS 27 « États financiers individuels » et IAS 28 « Participations dans les entreprises associées et les coentreprises ». Ces normes, applicables au Groupe, ont fait l'objet d'études afin d'évaluer leur impact potentiel sur les états financiers. Le Groupe n'anticipe pas d'incidence significative résultant de l'application de ces normes sur les comptes consolidés.

Les comptes consolidés du 31 décembre présentent des informations comparatives pour l'exercice antérieur, établies selon le même référentiel IFRS. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2013 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels 2012, à l'exception de la norme IAS 19 révisée « Avantages du personnel » applicable de façon obligatoire et rétrospective à compter du 1^{er} janvier 2013.

Cette norme révisée a notamment les conséquences suivantes :

- les engagements nets du Groupe envers ses salariés sont intégralement comptabilisés à la clôture de chaque exercice. L'option du « corridor » est supprimée, ainsi que la possibilité d'amortir les écarts actuariels et les coûts des services passés résultant de changements de régimes de retraite sur la durée résiduelle d'activité des salariés concernés ;
- les écarts actuariels et les coûts des services passés non provisionnés au 31 décembre 2011 ont été comptabilisés par contrepartie des réserves consolidées pour leur montant net d'impôt au 1^{er} janvier 2012 ;
- les écarts actuariels générés postérieurement au 1^{er} janvier 2012 sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » et ne sont pas recyclables dans le compte de résultat ;
- les effets des changements de régimes de retraite intervenus à compter du 1^{er} janvier 2012 sont intégralement comptabilisés dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils sont intervenus, en « Autres produits et charges » ;
- le rendement attendu des actifs de couverture des régimes de retraite est évalué en utilisant le même taux que le taux d'actualisation des passifs sociaux.

En raison du caractère rétrospectif de la norme IAS 19 révisée, les états financiers de l'exercice 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts détaillés de la première application de la norme IAS 19 révisée sont présentés dans la Note 35.

La norme IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur », également d'application obligatoire à compter de du 1^{er} janvier 2013, définit la notion de juste valeur, en détermine les règles d'évaluation et prescrit les informations à fournir dans les notes annexes. L'application de cette norme n'a pas donné lieu à modification de la hiérarchie de juste valeur au 31 décembre 2013 par rapport à celle du 31 décembre 2012, ni des méthodes utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers selon leur niveau hiérarchique.

Les autres normes applicables de façon obligatoire à compter de 2013 n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés 2013.

Ces comptes ont été définitivement arrêtés et approuvés par le Conseil d'Administration le 7 mars 2014, et seront soumis à l'Assemblée Générale du 6 mai 2014 pour approbation.

1.2. Base de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

L'état du résultat global consolidé est présenté par nature en deux tableaux distincts : le compte de résultat et les autres éléments du résultat global.

Les postes de l'état de la situation financière consolidée sont présentés selon la classification actifs courants/actifs non courants et passifs courants/passifs non courants, en fonction de leur exigibilité (correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an).

L'état des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à la juste valeur : les instruments financiers dérivés, les actifs détenus à des fins de transaction, les actifs disponibles à la vente, la part des actifs et passifs faisant l'objet d'une opération de couverture.

Les principes et méthodes comptables exposées ci-après ont été appliqués de manière permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

L'établissement des comptes consolidés selon les normes IFRS implique qu'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses soient faites par la Direction du Groupe, ayant une incidence directe sur les états financiers. Ces estimations reposent sur la continuité de l'exploitation et sont établies en fonction des éléments disponibles à la date de leur

réalisation. Elles concernent principalement les hypothèses retenues pour :

- l'évaluation des provisions (notes 1.17 et 15), en particulier celles pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (notes 1.15 et 14) ;
- l'évaluation des options de vente consenties à des tiers sur actions de filiales consolidées (notes 1.16 et 16) ;
- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur (notes 1.14 et 17) ;
- les évaluations retenues pour la réalisation des tests de perte de valeur (notes 1.4, 1.11 et 3) ;
- la définition du traitement comptable à appliquer en l'absence de norme (notes 1.7 et 4 relatives aux quotas d'émission).

Les estimations et hypothèses sont revues régulièrement, dès que les circonstances le justifient, à minima à chaque clôture, et les éléments concernés des états financiers sont actualisés en conséquence.

13. Principes de consolidation

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs de la société acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les résultats des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice sont retenus dans le compte de résultat consolidé pour la période postérieure ou antérieure, selon le cas, à la date d'acquisition ou de cession.

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels des sociétés arrêtés au 31 décembre et retraités, s'il y a lieu, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe. Les soldes et toutes les transactions internes sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le groupe Vicat a le pouvoir de contrôle, seul, directement ou indirectement, sont consolidées par intégration globale.

Coentreprises

Les coentreprises, dont le contrôle est partagé et qui peuvent faire l'objet d'une exploitation en commun par un nombre limité d'actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Entreprises associées

Les participations sur lesquelles Vicat exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les *goodwills* dégagés lors de l'acquisition de ces participations sont présentés sur la ligne « titres mis en équivalence ».

La liste des principales sociétés retenues pour la consolidation au 31 décembre 2013 figure dans la Note 34.

1.4. Regroupement d'entreprises – *goodwill*

À compter du 1^{er} janvier 2010, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en application des normes IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels ». Ces normes révisées étant d'application prospective, elles sont sans incidence sur les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010.

Regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010

Ils sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le *goodwill* représente la différence entre le coût d'acquisition des titres de la société acquise et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition. Les *goodwills* issus des regroupements d'entreprises effectués à compter du 1^{er} janvier 2004 sont évalués dans la devise de l'entreprise acquise. En application de l'option offerte par IFRS 1, les regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition du 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été retraités et les *goodwills* y afférent ont été maintenus pour leur valeur nette figurant au bilan établi selon les principes français au 31 décembre 2003.

En cas d'excédent de la quote-part d'intérêts dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis par rapport au coût (« *goodwill négatif* »), la totalité de cet excédent résiduel est constatée dans le résultat de l'exercice d'acquisition, sauf en cas d'acquisition d'intérêts minoritaires d'une entreprise déjà intégrée globalement, pour lesquels cet excédent est constaté dans les capitaux propres.

Les valeurs des actifs et passifs acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être déterminées de manière définitive dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition. Ces valeurs peuvent donc faire l'objet d'ajustement lors des clôtures de comptes intervenant durant ce délai.

Les intérêts minoritaires sont évalués sur la base de leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Lorsque le regroupement s'effectue par achats successifs, chaque transaction significative est traitée séparément et donne lieu à une évaluation des actifs et passifs acquis et à la détermination d'un *goodwill*.

Regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} janvier 2010

La norme IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises », d'application obligatoire pour les regroupements réalisés à compter du 1^{er} janvier 2010, a introduit principalement les modifications suivantes par rapport à la précédente norme IFRS 3 (avant révision) :

- la détermination du *goodwill* en une seule fois, lors de la prise de contrôle.

Le Groupe a alors le choix, pour chaque regroupement d'entreprise, lors de la prise de contrôle, d'évaluer les intérêts minoritaires :

- soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise (option du *goodwill* « partiel »),
- soit à leur juste valeur (option du *goodwill* « complet »).

L'évaluation à la juste valeur des intérêts minoritaires a pour effet d'augmenter le *goodwill* à hauteur de la part attribuable à ces intérêts minoritaires, se traduisant par la constatation d'un *goodwill* dit « complet » ;

- la comptabilisation de tout ajustement du prix d'acquisition à la juste valeur dès la date d'acquisition, tout ajustement ultérieur survenant au-delà du délai d'affectation de 12 mois à compter de la date d'acquisition étant comptabilisé en résultat ;
- la constatation des coûts liés au regroupement d'entreprise en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus ;
- dans le cas des regroupements réalisés par étapes, lors de la prise de contrôle, la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et la comptabilisation de l'éventuel profit ou perte qui en découle en résultat.

Conformément à IAS 36 (cf. Note 1.11), les *goodwills* font l'objet, à chaque clôture annuelle, et en cas d'indice de perte de valeur, d'un test de dépréciation, consistant à comparer leur valeur nette comptable à leur valeur d'utilité déterminée sur la base d'une méthode de projection des flux futurs de trésorerie actualisés. Lorsque cette dernière s'avère inférieure à la première, une dépréciation correspondant à la perte de valeur ainsi déterminée est constatée.

Les cours utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

	Cours de clôture		Cours moyen	
	2013	2012	2013	2012
US Dollar (USD)	1,3791	1,3194	1,3303	1,2856
Franc suisse (CHF)	1,2276	1,2072	1,2308	1,2053
Livre égyptienne (EGP)	9,5597	8,3928	9,1296	7,8159
Livre turque (TRL)	2,9605	2,3551	2,5357	2,3145
Tengué kazakh (KZT)	211,8400	199,2200	202,1500	191,8700
Ouguiya mauritanien (MRO)	400,5829	400,3785	396,1750	385,5700
Roupie indienne (INR)	85,3660	72,5600	77,8751	68,6295

1.6. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles (brevets, droits et logiciels principalement) sont inscrites dans l'état de la situation financière consolidée au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût comprend le coût d'acquisition ou de production et tous les autres coûts directement attribuables engagés pour l'acquisition ou la production de l'actif et pour sa mise en service.

1.5. Monnaies étrangères

Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change de clôture de l'exercice et les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe libellés en devises étrangères, et ne faisant pas l'objet de couverture, sont convertis en euros, en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture, les produits et charges du compte de résultat et les flux du tableau des flux de trésorerie en appliquant le cours moyen de l'exercice. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits directement en capitaux propres.

En cas de cession ultérieure, le montant cumulé des écarts de change afférents à l'investissement net cédé libellé en devise étrangère est constaté en résultat. En application de l'option offerte par IFRS 1, les écarts de conversion accumulés avant la date de transition ont été reclassés en report à nouveau à cette date. Ils ne donneront pas lieu à comptabilisation en résultat en cas de cession ultérieure de ces investissements libellés en devise étrangère.

Les immobilisations à durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité (durée n'excédant pas 15 ans pour l'essentiel) selon le mode linéaire.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de l'exercice où elles sont encourues. Les frais de développement répondant aux critères d'activation définis par IAS 38 sont immobilisés.

1.7. Quotas d'émission

En l'absence de norme et d'interprétation de l'IASB concernant les quotas d'émission de gaz à effet de serre, le traitement comptable suivant a été retenu :

- les quotas alloués par l'État dans le cadre des Plans Nationaux d'Affectation des Quotas ne donnent lieu à aucune comptabilisation tant à l'actif qu'au passif ;
- seuls les quotas détenus en excédent des émissions réelles cumulées font l'objet d'une constatation à l'actif en autres immobilisations incorporelles à la clôture ;

- la constatation des excédents, les ventes de quotas ainsi que les échanges de quotas (EUA) contre des Certificats de Réduction d'Émission (CER) sont constatés dans le résultat de l'exercice.

1.8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites dans l'état de la situation financière consolidée au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles, en appliquant l'approche par composants prévue par IAS 16. Lorsqu'une immobilisation corporelle comporte des composants significatifs ayant une durée d'utilité différente, ceux-ci sont amortis sur leur durée d'utilité, selon le mode linéaire, à compter de leur date de mise en service.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes en fonction des catégories d'actifs concernés :

	Actifs ciment	Actifs béton granulats
Génie civil	15 à 30 ans	15 ans
Gros matériel	15 à 30 ans	10 à 15 ans
Équipements annexes	8 ans	5 à 10 ans
Électricité	15 ans	5 à 10 ans
Automatismes et instrumentations	5 ans	5 ans

Les terrains de carrière sont amortis en fonction des tonnages extraits dans l'année par comparaison aux réserves totales estimées.

Certains terrains de sociétés françaises acquis avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation, maintenue dans les comptes, dont l'impact sur les postes concernés n'est pas significatif.

Les intérêts d'emprunts supportés pour financer la réalisation des investissements pendant la période précédant leur mise en service sont immobilisés. Sont également capitalisées les différences de change résultant des emprunts en monnaie étrangère dans la mesure où elles sont assimilées à un ajustement des coûts d'intérêts et dans la limite de la charge d'intérêts qui aurait été supportée au titre d'un emprunt en monnaie locale.

7

1.9. Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés par le bailleur au locataire, sont classés en contrats de location-financement conformément à IAS 17. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

Les biens détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles pour le montant le plus bas de la juste valeur ou de la valeur actuelle des loyers minimum à la date de début des contrats et amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de sa durée d'utilité, avec en contrepartie, la dette afférente au passif.

1.10. Immeubles de placement

Le Groupe comptabilise ses immeubles de placement au coût historique, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs pratiqués. Ils sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité (10 à 25 ans). La juste valeur de ses placements immobiliers est déterminée par les services dédiés du Groupe, principalement sur la base d'évaluations réalisées par capitalisation des loyers encaissés ou par référence aux prix du marché observés lors de transactions réalisées sur des biens comparables. Elle est présentée en annexe à chaque clôture annuelle.

1.11. Dépréciation d'actifs

Conformément à IAS 36, les valeurs comptables des actifs à durée de vie indéfinie sont revues à chaque clôture annuelle et en cours d'exercice en cas d'indice de perte de valeur. Pour les actifs à durée de vie définie, les valeurs sont revues seulement si des indices de pertes de valeur montrent une dépréciation probable.

Une perte de valeur doit être comptabilisée en charges au compte de résultat, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée selon la méthode de projection des flux futurs de trésorerie actualisés sur une durée de 10 ans, augmentée de la valeur terminale calculée sur la base d'une projection à l'infini du

cash flow opérationnel de la dernière année. Cette durée est en phase avec l'intensité capitalistique des activités du Groupe et la longévité des outils industriels.

Les *cash flows* prévisionnels sont déterminés sur la base des éléments suivants inflatés puis actualisés :

- l'EBITDA issu du Plan Long Terme sur les 5 premières années, puis projeté jusqu'à l'année 10 ;
- les investissements de maintien ;
- et la variation du Besoin en Fonds de Roulement.

Les hypothèses qui servent au calcul des tests de dépréciation émanent des prévisions construites par les opérationnels, au plus près de leur connaissance du marché, du positionnement commercial des activités et des performances de l'outil industriel. Ces prévisions intègrent l'impact de l'évolution prévisible de la consommation cimentière en fonction des données macro-économiques et sectorielles, des changements susceptibles de modifier la situation concurrentielle, des améliorations techniques apportées au « process » de fabrication ainsi que de l'évolution attendue du coût des principaux facteurs de production contribuant au prix de revient des produits.

Pour les pays soumis à des tensions sociales et sécuritaires, les hypothèses retenues intègrent en outre, sur la base de données récentes et de l'examen des effets de ces tensions sur les conditions actuelles de l'activité, l'amélioration potentielle résultant de la levée progressive et partielle de certaines d'entre elles.

Les flux de trésorerie projetés sont actualisés au coût moyen pondéré du capital (CMPC ou WACC) avant impôts, conformément aux prescriptions de la norme IAS 36. Ce dernier est calculé par pays en tenant compte du coût de l'argent sans risque à long terme, du risque de marché pondéré par un facteur de volatilité sectorielle, ainsi que d'une prime pays, reflétant les risques spécifiques du marché sur lequel opère l'UGT concernée.

En effet, lorsque qu'il n'est pas possible d'estimer la valeur d'utilité d'un actif isolé, celle-ci est appréciée au niveau de l'UGT à laquelle l'actif appartient (défini par IAS 36 comme étant le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie indépendante), dans la mesure où les installations industrielles, les produits et les marchés constituent un ensemble cohérent. L'analyse a ainsi été menée au niveau de chaque zone géographique/marché/activité, et les UGT ont été déterminées en fonction de l'existence ou non d'une intégration verticale entre les activités du Groupe exercées sur la zone concernée.

La valeur des actifs ainsi testée, à minima annuellement au niveau de chaque UGT, est composée des actifs non courants incorporels et corporels et du Besoin en Fonds de Roulement.

Ces tests de dépréciation sont sensibles aux hypothèses retenues pour chaque UGT, principalement en matière :

- de taux d'actualisation, tel que précédemment défini ;

- de taux d'inflation, devant refléter l'évolution des prix de vente et des coûts futurs attendus ;

- de taux de croissance à l'infini.

Des tests de sensibilité à l'augmentation ou la diminution de un point du taux d'actualisation retenu sont réalisés à chaque clôture annuelle afin de mesurer l'incidence sur la valeur des *goodwills* et des autres actifs incorporels et corporels inclus dans les comptes consolidés du Groupe. Par ailleurs, ce taux d'actualisation intègre une prime de risque pays et une prime de risque sectoriel traduisant la cyclicité de certains facteurs inhérents au secteur d'activité, ce qui permet d'appréhender la volatilité de certaines composantes du prix de revient, sensible notamment aux coûts énergétiques.

Les pertes de valeurs constatées sont réversibles et font l'objet d'une reprise en cas de diminution, à l'exception de celles afférentes aux *goodwills*, qui sont définitives.

1.12. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré, au plus bas du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation (prix de vente diminué des coûts nécessaires estimés pour l'achèvement et pour réaliser la vente).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements consolidés des biens concourant à la production.

Pour les stocks de produits fabriqués et les en cours de production, le coût comprend une quote-part appropriée de charges fixes fondée sur des conditions d'utilisation normatives des outils de production.

Des dépréciations sont constituées, le cas échéant, sur les stocks pour prendre en compte les pertes probables identifiées à la clôture de l'exercice.

1.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme (ayant une échéance inférieure à 3 mois et ne présentant pas de risque de variation de valeur). Ces derniers sont valorisés à leur valeur de marché à la clôture. La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie diminués des découverts bancaires.

1.14. Instruments financiers

Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers non dérivés, lors de leur comptabilisation initiale, dans l'une des quatre catégories d'instruments financiers suivantes prévues par la norme IAS 39, en fonction des raisons ayant motivé leur acquisition à l'origine :

- les prêts et créances à long terme, actifs financiers non cotés sur un marché actif, dont le paiement est déterminé ou déterminable ; ils sont évalués au coût amorti ;
- les actifs disponibles à la vente qui intègrent notamment, selon la norme, les titres de participation dans des sociétés non consolidées ; ils sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée du coût des ventes à la clôture ;
- les actifs financiers évalués à leur juste valeur par le résultat, parce que détenus à des fins de transaction (acquis et détenus en vue d'être revendus à court terme) ;
- les placements détenus jusqu'à leur échéance, qui comprennent les titres cotés sur un marché actif assortis de paiements déterminés et à échéances fixées ; le Groupe ne possède pas de tels actifs à la clôture des exercices présentés.

Toutes les opérations d'achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisées à la date de transaction. Les actifs financiers font l'objet d'une revue à chaque clôture annuelle afin d'identifier l'existence éventuelle d'un indice de perte de valeur.

Passifs financiers

Le Groupe classe ses passifs financiers non dérivés, lors de leur comptabilisation initiale, en passifs financiers évalués au coût amorti. Ils comprennent principalement les emprunts, les autres financements, les découverts bancaires. Le Groupe n'a pas de passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Actions d'autocontrôle

Conformément à IAS 32, les actions propres Vicat sont inscrites en déduction des capitaux propres.

Instruments dérivés et relations de couverture

Le Groupe utilise des instruments de couverture pour réduire son exposition aux variations de taux d'intérêts et de cours de change résultant de ses activités opérationnelles, de financement et d'investissement. Ces opérations de couverture sont réalisées au moyen d'instruments financiers dérivés. Le Groupe utilise des swaps et caps de taux d'intérêts pour gérer son exposition aux risques de taux et des contrats de change à terme et swaps de devises pour couvrir l'exposition au risque de change.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par le Groupe exclusivement à des fins de couverture économique et aucun instrument n'est détenu à des fins spéculatives. Cependant, certains instruments financiers dérivés utilisés ne sont pas, pas encore ou plus éligibles à la comptabilité de couverture à la date de clôture selon les critères de la norme IAS 39.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur au bilan. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat dans le résultat financier (« Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers »). Les justes valeurs des dérivés sont estimées à partir des modèles de valorisation suivants :

- la valeur de marché des swaps de taux, swaps de change et des opérations d'achats/ventes à terme est calculée à partir d'une actualisation des flux futurs sur la base des courbes de taux « zéro coupon » en vigueur à la clôture des exercices présentés, retraités le cas échéant des intérêts courus non échus ;
- les options de taux sont réévaluées sur la base du modèle Black and Scholes en intégrant les paramètres de marché existants à la clôture.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture selon le type de relation de couverture :

- la couverture de juste valeur est une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'une partie identifiée de cet actif ou de ce passif qui est attribuable à un risque particulier, notamment les risques de taux et de change et qui affecterait le résultat net présenté ;
- la couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue (par exemple vente ou achat attendu, opération future « hautement probable ») et qui affecterait le résultat net présenté.

La comptabilité de couverture d'un actif, d'une dette, d'un engagement ferme ou d'un flux de trésorerie est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine puis par la vérification régulière et la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert. La fraction inefficace de la couverture est systématiquement enregistrée en résultat.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- en cas de documentation d'une relation de couverture de Juste Valeur, la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est comptabilisée en compte de résultat, venant se compenser avec la variation de la juste valeur de l'instrument financier couvert. Le résultat est impacté de la seule part inefficace de la couverture ;

- en cas de documentation d'une relation de couverture de Flux de Trésorerie, la variation de juste valeur du dérivé de couverture est enregistrée initialement en capitaux propres pour la part efficace et directement en compte de résultat pour la part inefficace de la variation. Les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment enregistrées en capitaux propres sont transférées en compte de résultat au même rythme que les flux de trésorerie couverts.

1.15. Avantages au personnel

Le Groupe comptabilise la totalité du montant de ses engagements en matière d'avantages postérieurs à l'emploi en application des dispositions de la norme IAS 19 révisée.

Les réglementations, usages et accords contractuels en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés consolidées du Groupe, prévoient différents avantages postérieurs à l'emploi : indemnités de départ en retraite, compléments de retraite, retraite chapeau pour les dirigeants..., ainsi que d'autres avantages à long terme (couverture de dépenses médicales au bénéfice des retraités...).

Les régimes à cotisations définies sont ceux pour lesquels l'engagement du Groupe se limite uniquement au versement de cotisations, qui sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les régimes à prestations définies, qui comprennent tous les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, autres que ceux à cotisations définies, constituent un engagement futur pour le Groupe. Les engagements correspondants font l'objet d'un calcul actuariel (évolution des salaires, mortalité, rotation...) selon la méthode des unités de crédits projetées, conformément aux usages et aux clauses prévues par les conventions collectives.

Certains régimes de retraite à prestations définies, principalement aux États-Unis et en Suisse sont couverts pour tout ou partie par des actifs dédiés qui sont composés pour l'essentiel d'actions et d'obligations. Les positions nettes des régimes sont intégralement provisionnées dans l'état de la situation financière, après déduction, le cas échéant, de la juste valeur de ces actifs investis, dont le montant peut être ajusté compte tenu du mécanisme de « l'asset ceiling ». En cas d'excédent d'actif (régime sur-financé), celui-ci n'est comptabilisé dans l'état de la situation financière que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs effectivement disponibles pour le Groupe, et dans la limite du plafond défini par la norme.

Les écarts actuariels résultent du changement d'hypothèses actuarielles et/ou d'écarts constatés entre ces hypothèses et la réalité. Les écarts actuariels se rapportant aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en « autres éléments du résultat global » et ne sont pas recyclables au compte de résultat.

En application de l'option offerte par IFRS 1, le Groupe avait choisi de mettre à zéro les écarts actuariels liés aux avantages au personnel non encore reconnus dans le bilan de transition par imputation sur les capitaux propres.

1.16. Options de vente consenties sur actions de filiales consolidées

En application des normes IAS 27 et IAS 32, les options de vente consenties à des tiers minoritaires de filiales consolidées par intégration globale sont enregistrées dans les passifs financiers pour la valeur actuelle de leur prix d'exercice estimé avec en contrepartie une réduction des intérêts minoritaires correspondants.

Le différentiel entre la valeur de l'option et le montant des intérêts minoritaires est constaté :

- en *goodwill*, pour les options émises avant le 1^{er} janvier 2010 ;
- en diminution des capitaux propres - part du Groupe - pour les options émises après le 1^{er} janvier 2010.

La dette est estimée en fonction des données contractuelles disponibles (prix, formule...) et tout autre élément pertinent pour son évaluation. Sa valorisation est revue à chaque clôture et les variations ultérieures de la dette sont constatées :

- soit en contrepartie du *goodwill* (options émises avant le 1^{er} janvier 2010) ;
- soit en contrepartie des capitaux propres - part du Groupe - (options émises après le 1^{er} janvier 2010).

Aucun impact n'est enregistré dans le compte de résultat hormis l'impact de l'actualisation annuelle de la dette constatée dans le résultat financier ; le résultat - part du Groupe - reste calculé sur la base du pourcentage détenu dans les filiales concernées, sans prise en compte du pourcentage d'intérêt attaché aux options de vente.

1.17. Provisions

Conformément à IAS 37, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, légale ou implicite, résultant d'un fait génératrice antérieur à la clôture qui entraînera une sortie de ressources sans contrepartie attendue après la clôture, pouvant être estimée de manière fiable.

Elles incluent notamment les provisions pour remise en état des sites, constituées au fur et à mesure de l'exploitation des carrières et comprenant les coûts prévisionnels liés à l'obligation de reconstitution des sites de carrière.

Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an, font l'objet d'une actualisation, conformément à IAS 37, lorsque son effet est significatif. Les effets de cette actualisation sont enregistrés en résultat financier.

1.18. Chiffre d'affaires

Conformément à IAS 18, le chiffre d'affaires est constaté à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises et ristournes commerciales et après déduction des droits d'accises collectés par le Groupe dans le cadre de son activité. Il comprend les coûts de transport et de manutention facturés aux clients.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

1.19. Autres produits et charges

Il s'agit de charges et produits qui émanent de l'activité opérationnelle du Groupe, mais qui ne sont pas engagés dans le cadre du processus direct de production ou de l'activité commerciale. Ces charges et produits concernent notamment les indemnités d'assurances, les redevances brevets, les excédents de CO₂ et certaines charges liées à des sinistres ou litiges.

1.20. Impôts sur le résultat

Les impôts différés sont calculés avec les taux d'impôts, dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, et qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont déterminés sur la base d'une analyse bilantielle, pour les différences temporelles identifiées dans les filiales et les coentreprises du Groupe entre les valeurs dans l'état de la situation financière consolidé et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif.

Des impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles, y compris sur le retraitement des contrats de location-financement, sauf si la différence temporelle est générée par un *goodwill*.

Les impôts différés actif et passif sont compensés au niveau de chaque entité. Lorsque le solde correspond à une créance, un impôt différé actif est constaté s'il est probable que la Société disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels elle pourra imputer les actifs d'impôts considérés.

1.21. Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle présentée dans la Note 26 a été définie sur la base des données issues du reporting interne. Cette information est celle utilisée par la Direction générale qui met en œuvre la stratégie définie par le Président du Conseil d'Administration, pour la mesure de la performance économique du Groupe et l'allocation des investissements et ressources aux secteurs et zones géographiques.

Les secteurs opérationnels déterminés en application d'IFRS 8 sont constitués des 3 secteurs dans lesquels le Groupe exerce son activité : le Ciment, le Béton & Granulats et les Autres produits & services.

Les indicateurs de gestion présentés ont été adaptés pour être en cohérence avec ceux suivis par la Direction générale tout en respectant les informations requises par IFRS 8 : Chiffre d'affaires opérationnel et consolidé, EBITDA et EBIT (cf. § 1.22), Total des actifs non courants, Capitaux nets investis (cf. § 26), Investissements industriels, Dotation nette aux amortissements des immobilisations et Effectifs.

Les indicateurs de gestion suivis dans le cadre du *reporting* interne sont identiques à l'ensemble des secteurs opérationnels et zones géographiques définis ci-dessus et sont déterminés conformément aux principes IFRS appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

1.22. Indicateurs financiers

La définition des indicateurs de performance financière, utilisés par le Groupe, comme par d'autres acteurs industriels notamment dans le domaine des matériaux de construction, et présentés avec le compte de résultat, est la suivante :

Valeur Ajoutée : elle est égale à la valeur de la production diminuée des consommations intermédiaires.

Excédent Brut d'exploitation : il est égal à la valeur ajoutée, diminuée des charges de personnel, des impôts et taxes (hors impôts sur les résultats et impôts différés) et augmentée des subventions d'exploitation.

EBITDA (*Earning Before Interest, Tax, Depreciation and Amortization*) : il se calcule en sommant l'Excédent Brut d'Exploitation et les autres produits et charges ordinaires.

EBIT (*Earning Before Interest and Tax*) : il se calcule en sommant l'EBITDA et les dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires.

Capacité d'autofinancement : elle est égale au résultat net avant prise en compte des charges nettes calculées sans impact sur la trésorerie (soit principalement les dotations nettes aux amortissements et provisions, les impôts différés, les résultats de cession et les variations de juste valeur).

1.23. Saisonnalité

La demande dans les activités du Ciment, du Béton prêt à l'emploi et des Granulats est saisonnière et tend à diminuer en hiver dans les pays tempérés et pendant la saison des pluies dans les pays tropicaux. Le Groupe enregistre par conséquent généralement un chiffre d'affaires plus bas aux premier et quatrième trimestres, pendant la saison hivernale sur les principaux marchés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Aux deuxième et troisième trimestres, en revanche, le chiffre d'affaires est plus élevé, du fait de la saison estivale propice aux constructions.

NOTE 2 VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE ET AUTRES FAITS MARQUANTS

Un environnement macro-économique

Fort de sa diversification géographique, le groupe Vicat affiche, sur l'exercice 2013, une progression de son activité à périmètre et taux de change constants dans un contexte macro-économique contrasté. Ainsi, la Suisse, la Turquie et le Kazakhstan enregistrent de forts taux de croissance. En Inde, l'activité du Groupe affiche également une solide croissance, soutenue notamment par le démarrage au cours du second trimestre de l'usine de Vicat Sagar Cement. Les coûts additionnels inhérents au démarrage de cette usine *greenfield*, conjugués à un environnement macro-économique et sectoriel plus tendu, ont toutefois impacté la performance du Groupe dans cette région. Aux États-Unis, le mouvement de reprise est désormais confirmé et s'est accéléré au cours de l'année. En France, l'activité du Groupe a de nouveau été

pénalisée par une situation économique qui reste marquée par la crise, notamment dans le secteur de la construction. En Égypte, si la situation s'est progressivement améliorée en fin d'année, le Groupe enregistre néanmoins dans cette région un fort retrait de son chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'exercice 2013.

Acquisition d'une participation complémentaire dans Mynaral Tas

Le Groupe a conclu début 2013 un accord avec son partenaire Home Broker JSC pour racheter de manière anticipée sa participation résiduelle dans la société Mynaral Tas, rachat effectué au second semestre 2013 et à l'issue duquel le Groupe détient 90 % de la société.

NOTE 3 GOODWILL

La variation des *goodwills* nets par secteurs d'activité s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits et Services	Total net
AU 31 DÉCEMBRE 2011	740 947	236 963	22 285	1 000 195
Acquisitions/Augmentations		13 079		13 079
Cessions/Diminutions		(54)	(3)	(57)
Variations de change et autres	(15 503)	(2 137)	(257)	(17 897)
AU 31 DÉCEMBRE 2012	725 444	247 851	22 025	995 320
Acquisitions/Augmentations		1	100	101
Cessions/Diminutions		(116)		(116)
Variations de change et autres	(43 869)	(4 491)	(376)	(48 736)
AU 31 DÉCEMBRE 2013	681 575	243 245	21 749	946 569

Test de perte de valeur sur les écarts d'acquisition :

Conformément à IFRS 3 et IAS 36, les *goodwills* font l'objet, à chaque clôture annuelle, et en cas d'indice de perte de valeur, d'un test de dépréciation conformément à la méthode décrite dans les notes 1.4 et 1.11.

Les *goodwills* se répartissent comme suit par UGT :

UGT	Goodwill (en milliers d'euros)		Taux d'actualisation retenu pour les tests de dépréciation (%)		Dépréciation qu'entraînerait une variation de + 1 % du taux d'actualisation	
	31 décembre 2013	31 décembre 2012	31 décembre 2013	31 décembre 2012	31 décembre 2013	31 décembre 2012
UGT Inde	219 734	256 690	9,33	8,31	-	-
UGT Afrique de l'Ouest Ciment	150 455	151 005	10,92	9,57	-	-
UGT France-Italie	164 029	163 178	7,82	6,95	-	-
UGT Suisse	132 875	133 915	8,64	7,63	-	-
Autres UGT cumulées	279 476	290 532	9,08 à 11,72	7,89 à 10,40	9 046	622
TOTAL	946 569	995 320			9 046	622

Les tests de dépréciation réalisés en 2013 et 2012 n'ont pas donné lieu à la constatation d'une perte de valeur au titre des *goodwills*.

Une majoration de 1 % du taux d'actualisation aurait pour effet de générer, sur une UGT, une valeur recouvrable légèrement inférieure à la valeur nette comptable.

NOTE 4 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Concessions, brevets & droits similaires	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	Total
AU 31 DÉCEMBRE 2011	83 729	18 723	49 766	1 089	153 307
Acquisitions	3 920	2 025	1 548	3 978	11 471
Cessions	(1 597)	(171)	(1 102)		(2 870)
Variations de périmètre		2			2
Variations de change	(1 449)	(37)	18	(2)	(1 470)
Autres mouvements	818	34	(907)	(91)	(146)
AU 31 DÉCEMBRE 2012	85 421	20 576	49 323	4 974	160 294
Acquisitions	2 147	6 651	1 449	580	10 827
Cessions			(14)		(14)
Variations de périmètre					0
Variations de change	(2 606)	(343)	(2 782)	(12)	(5 743)
Autres mouvements		4 460	242	(1 548)	3 154
AU 31 DÉCEMBRE 2013	84 962	31 344	48 218	3 994	168 518

Amortissements et pertes de valeur (en milliers d'euros)	Concessions, brevets & droits similaires	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	Total
AU 31 DÉCEMBRE 2011	(17 509)	(14 165)	(20 844)	0	(52 518)
Augmentation	(2 855)	(1 667)	(5 288)		(9 810)
Diminution	998	171	1 087		2 256
Variations de périmètre	(1)	89	5		93
Variations de change	256	3	(124)		135
Autres mouvements	11	(3)	(41)		(33)
AU 31 DÉCEMBRE 2012	(19 100)	(15 572)	(25 205)	0	(59 877)
Augmentation	(2 535)	(3 361)	(4 966)		(10 862)
Diminution			6		6
Variations de périmètre					0
Variations de change	569	178	1 606		2 353
Autres mouvements	(74)	(20)	59		(35)
AU 31 DÉCEMBRE 2013	(21 140)	(18 775)	(28 500)	0	(68 415)
Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2012	66 321	5 004	24 118	4 974	100 417
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2013	63 822	12 569	19 718	3 994	100 103

Aucun frais de développement n'a été immobilisé au cours des exercices 2013 et 2012.

Les frais de recherche et développement inscrits en charges en 2013 s'élèvent à 6 401 milliers d'euros (7 037 en 2012).

Concernant les quotas d'émission de gaz à effet de serre, seuls les quotas détenus à la clôture en excédent des émissions réelles ont fait l'objet d'une comptabilisation à l'actif en autres immobilisations

incorporelles pour 9 198 milliers d'euros (11 290 milliers d'euros au 31 décembre 2012) correspondant à 1 957 milliers de tonnes (1 503 milliers de tonnes à fin 2012).

La constatation des excédents, ainsi que les échanges de quotas (EUA) contre des Certificats de Réduction d'Émission (CER) ont été constatés dans le résultat de l'exercice pour un montant de 10 820 milliers d'euros (5 661 milliers d'euros au 31 décembre 2012).

NOTE 5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Terrains & constructions	Installations industrielles	Autres immobilisations corporéelles	Immobilisations en cours et avances/ acomptes	Total
AU 31 DÉCEMBRE 2011	983 523	2 608 121	193 030	220 371	4 005 045
Acquisitions	34 097	36 004	8 748	193 412	272 261
Cessions	(6 264)	(29 264)	(21 687)	(14)	(57 229)
Variations de périmètre	1 305	3 085	958	187	5 535
Variations de change	(7 944)	(22 964)	(817)	(13 706)	(45 431)
Autres mouvements	20 387	60 651	4 006	(87 139)	(2 095)
AU 31 DÉCEMBRE 2012	1 025 104	2 655 633	184 238	313 111	4 178 086
Acquisitions	16 409	39 850	9 157	97 501	162 917
Cessions	(7 091)	(17 495)	(5 934)	(76)	(30 596)
Variations de périmètre					0
Variations de change	(50 508)	(150 576)	(5 227)	(24 854)	(231 165)
Autres mouvements	67 685	189 095	(3 429)	(257 013)	(3 662)
AU 31 DÉCEMBRE 2013	1 051 599	2 716 507	178 805	128 669	4 075 580

Amortissements et pertes de valeur (en milliers d'euros)	Terrains & constructions	Installations industrielles	Autres immobilisations corporéelles	Immobilisations en cours et avances/ acomptes	Total
AU 31 DÉCEMBRE 2011	(357 255)	(1 309 805)	(119 520)	0	(1 786 580)
Augmentation	(30 096)	(138 846)	(11 716)		(180 658)
Diminution	6 039	28 634	18 937		53 610
Variations de périmètre	(300)	(311)	(436)		(1 047)
Variations de change	1 328	5 357	(195)		6 490
Autres mouvements	(402)	(4 052)	5 763		1 309
AU 31 DÉCEMBRE 2012	(380 686)	(1 419 023)	(107 167)	0	(1 906 876)
Augmentation	(32 324)	(135 905)	(10 249)	(58)	(178 536)
Diminution	4 926	17 231	4 411		26 568
Variations de périmètre					0
Variations de change	11 491	66 637	2 398	5	80 531
Autres mouvements	1 840	(6 321)	9 226		4 745
AU 31 DÉCEMBRE 2013	(394 753)	(1 477 381)	(101 381)	(53)	(1 973 568)
Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2012	644 418	1 236 610	77 071	313 111	2 271 210
VALEUR NETTE COMPTABLE					
AU 31 DÉCEMBRE 2013	656 846	1 239 126	77 424	128 616	2 102 012

Les immobilisations corporelles en cours totalisent 118 millions d'euros au 31 décembre 2013 (296 millions d'euros au 31 décembre 2012) et les avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles représentent 11 millions d'euros au 31 décembre 2013 (17 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles s'élève à 40 millions d'euros au 31 décembre 2013 (67 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Le montant global d'intérêts capitalisés en 2013 s'élève à 7,9 millions d'euros (17,7 millions d'euros en 2012), déterminé sur la base d'un taux d'intérêts appliqué localement variant de 3,05 % à 10,65 % selon les pays concernés.

NOTE 6 CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT ET CRÉDIT-BAIL

Valeur nette comptable par catégorie d'actifs (en milliers d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Installations industrielles	4 803	8 251
Autres immobilisations corporelles	949	927
IMMobilisations corporelles	5 752	9 178
Échéancier des paiements minimaux (en milliers d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
À moins d'un an	2 587	3 383
De 1 à 5 ans	3 155	5 314
À plus de 5 ans	24	40
TOTAL	5 766	8 737

NOTE 7 IMMEUBLES DE PLACEMENT

(en milliers d'euros)	Montants bruts	Amortissements & Pertes de valeur	Montants nets
AU 31 DÉCEMBRE 2011	35 612	(16 523)	19 089
Acquisitions	229		229
Cessions	(1 363)	1 363	0
Amortissements		(441)	(441)
Variations de change	86	(32)	54
Variations de périmètre et autres	626		626
AU 31 DÉCEMBRE 2012	35 190	(15 633)	19 557
Acquisitions	691		691
Cessions	(222)	28	(194)
Amortissements		(392)	(392)
Variations de change	(180)	53	(127)
Variations de périmètre et autres	4 303	(4 731)	(428)
AU 31 DÉCEMBRE 2013	39 782	(20 675)	19 107
Juste valeur des immeubles de placement au 31 décembre 2012			56 944
JUSTE VALEUR DES IMMEUBLES DE PLACEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2013			57 455

Les produits locatifs des immeubles de placement s'élèvent à 3,0 millions d'euros au 31 décembre 2013 (3,1 millions d'euros au 31 décembre 2012).

NOTE 8 PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Variation des participations dans des entreprises associées (en milliers d'euros)	2013	2012
AU 1^{ER} JANVIER	37 731	37 900
Quote-part de résultat des entreprises associées	3 913	3 050
Dividendes reçus des participations dans des entreprises associées	(336)	(1 582)
Variations de périmètre	-	-
Variations de change et autres	(3 095)	(1 637)
AU 31 DÉCEMBRE	38 213	37 731

NOTE 9 CRÉANCES ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(en milliers d'euros)	Montants bruts	Pertes de valeur	Montants nets
AU 31 DÉCEMBRE 2011 *	111 323	(2 658)	108 665
Acquisitions/Augmentations	3 627	(421)	3 206
Cessions/Diminutions	(4 651)	334	(4 317)
Variations de périmètre	69		69
Variations de change	(2 549)	(39)	(2 588)
Autres	(4 703)		(4 703)
AU 31 DÉCEMBRE 2012 *	103 116	(2 784)	100 332
Acquisitions/Augmentations	12 852	(1 222)	11 630
Cessions/Diminutions	(4 426)	915	(3 511)
Variations de périmètre			0
Variations de change	(9 347)	73	(9 274)
Variation constatée en autres éléments du résultat global	15 710		15 710
Autres	18 851		18 851
AU 31 DÉCEMBRE 2013	136 756	(3 018)	133 738
Dont :			
- titres de participation	32 764	(2 051)	30 713
- titres immobilisés	1 482	(464)	1 018
- prêts et créances	44 275	(503)	43 772
- actifs des régimes d'avantages au personnel	8 149		8 149
- instruments financiers	50 086		50 086
AU 31 DÉCEMBRE 2013	136 756	(3 018)	133 738

* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1^{er} janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

NOTE 10 STOCKS ET EN COURS

(en milliers d'euros)	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Matières premières et consommables	246 924	(12 241)	234 683	270 765	(10 362)	260 403
Encours, produits finis et marchandises	127 871	(2 842)	125 029	124 673	(3 183)	121 490
TOTAL	374 795	(15 083)	359 712	395 438	(13 545)	381 893

NOTE 11 CRÉANCES

(en milliers d'euros)	Clients et autres débiteurs	Provisions Clients et autres débiteurs	Clients et autres débiteurs Net	Autres Créances fiscales	Créances sociales	Autres créances	Provisions Autres créances	Total Autres Crées Net
AU 31 DÉCEMBRE 2011	366 891	(16 897)	349 994	66 846	2 760	76 319	(1 068)	144 857
Augmentations		(3 453)	(3 453)				(685)	(685)
Diminutions avec utilisation		3 911	3 911				31	31
Variations de change	(369)	(29)	(398)	(1 903)	(27)	(1 351)		(3 281)
Variations de périmètre	3 238	(171)	3 067	211		448		659
Autres mouvements	1 777	(21)	1 756	2 559	957	1 361		4 877
AU 31 DÉCEMBRE 2012	371 537	(16 660)	354 877	67 713	3 690	76 777	(1 722)	146 458
Augmentations		(6 272)	(6 272)				(817)	(817)
Diminutions avec utilisation		4 186	4 186				27	27
Variations de change	(15 876)	993	(14 883)	(3 563)	(95)	(4 274)		(7 932)
Variations de périmètre	(6 220)		(6 220)					0
Autres mouvements	16 621		16 621	(14 654)	735	4 146		(9 773)
AU 31 DÉCEMBRE 2013	366 062	(17 753)	348 309	49 496	4 330	76 649	(2 512)	127 963
Dont échu au 31 décembre 2013								
- depuis moins de 3 mois	62 838	(1 236)	61 602	3 290	1 592	1 450		6 332
- depuis plus de 3 mois	32 393	(5 750)	26 643	835	2	250	(79)	1 008
Dont non échu au 31 décembre 2013								
- à moins de un an	266 461	(7 627)	258 834	34 642	2 723	60 029	(1 279)	96 115
- à plus de un an	4 370	(3 140)	1 230	10 729	13	14 920	(1 154)	24 508

NOTE 12 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Disponibilités	79 089	46 413
Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme < 3 mois	162 818	190 931
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	241 907	237 344

NOTE 13 CAPITAL SOCIAL

Le capital social de Vicat est composé de 44 900 000 actions ordinaires de 4 euros entièrement libérées dont 846 027 actions détenues en propre au 31 décembre 2013 (937 060 au 31 décembre 2012) acquises dans le cadre de programmes de rachat d'actions approuvés par les Assemblées Générales Ordinaires, et dans le cadre de la cession par Heidelberg Cement de sa participation de 35 % dans Vicat en 2007.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix, à l'exception des actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom du même actionnaire, à qui est attribué un droit de vote double.

Le dividende versé au cours de l'exercice 2013 au titre de l'exercice 2012 s'est élevé à 1,50 euro par action soit au total 67 350 milliers d'euros, identique au dividende de 1,50 euro par action versé en 2012 au titre de l'exercice 2011 soit au total 67 350 milliers d'euros.

Le dividende proposé par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire au titre de l'exercice 2013 s'élève à 1,50 euro par action, soit au total 67 350 milliers d'euros.

En l'absence d'instrument dilutif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action et s'obtient en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre d'actions ordinaires moyen pondéré de Vicat en circulation sur l'exercice.

Depuis le 4 janvier 2010, et pendant une période de 12 mois renouvelable par tacite reconduction, Vicat a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI du 20 septembre 2008 à Natixis Securities.

Pour sa mise en œuvre, les moyens suivants ont été affectés au contrat de liquidité : 20 000 titres Vicat et 3 millions d'euros.

Au 31 décembre 2013, les moyens suivants figurent au compte de liquidité : 22 115 titres Vicat et 2 687 milliers d'euros.

NOTE 14 AVANTAGES AU PERSONNEL

(en milliers d'euros)	2013	2012 *
Régimes de retraites et indemnités de fin de carrière (IFC)	43 670	68 036
Autres avantages postérieurs à l'emploi	43 914	52 915
Total provisions retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi	87 584	120 951
Actifs des régimes (Note 9)	(8 149)	
PASSIF NET	79 435	120 951

* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1^{er} janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

Principaux régimes du Groupe : Les principaux régimes à prestations définies du Groupe se trouvent en Suisse, aux États-Unis et en France. Ils sont pour la plupart préfinancés à travers la souscription de contrats d'assurance ou l'affiliation à un fonds de pension. Les modalités de financement sont conformes aux législations locales, notamment sur

les niveaux de financement minimum des droits passés. Étant donné la matérialité des engagements, le Groupe procède chaque année à une mise à jour des évaluations actuarielles afin de refléter le coût de ces dispositifs.

Passif net comptabilisé au bilan

(en milliers d'euros)	2013			2012 *		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
Valeur actualisée des obligations financées	363 637	43 914	407 551	380 501	52 915	433 416
Juste valeur des actifs des régimes	(331 454)		(331 454)	(312 465)		(312 465)
Situation nette	32 183	43 914	76 097	68 036	52 915	120 951
Limitation de reconnaissance des actifs de couverture	3 338		3 338			0
PASSIF NET	35 521	43 914	79 435	68 036	52 915	120 951

* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1^{er} janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

Composante de la charge annuelle nette

(en milliers d'euros)	2013			2012 *		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	(9 517)	(1 296)	(10 813)	(8 630)	(1 056)	(9 686)
Coût financier	(9 017)	(2 060)	(11 077)	(10 035)	(2 175)	(12 210)
Produit d'intérêts sur actifs ⁽¹⁾	6 897		6 897	8 088		8 088
Coût des services passés reconnus	(362)		(362)	43		43
Réductions et liquidation	2		2			0
TOTAL CHARGE AVEC IMPACT COMPTE DE RÉSULTAT	(11 997)	(3 356)	(15 353)	(10 534)	(3 231)	(13 765)
Écarts actuariels sur actifs de couverture	18 041		18 041	(8 257)		(8 257)
Écarts d'expérience	3 210	3 506	6 716	3 454	(435)	3 019
Écarts d'hypothèses démographiques	1		1	(3 058)		(3 058)
Écarts d'hypothèses financières	11 685	5 043	16 728	(14 032)	(5 786)	(19 818)
TOTAL CHARGE AVEC IMPACT AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	32 937	8 549	41 486	(21 893)	(6 221)	(28 114)
TOTAL CHARGE DE L'EXERCICE	20 940	5 193	26 133	(32 427)	(9 452)	(41 879)

* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1^{er} janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

(1) Conformément aux dispositions d'IAS 19 révisée, la notion de « rendement attendu des actifs » disparaît au profit de celle de « produit d'intérêts sur actifs », calculé sur la base du taux d'actualisation.

Variation des actifs financiers de couverture des régimes

(en milliers d'euros)	2013			2012 *		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
JUSTE VALEUR DES ACTIFS AU 1^{ER} JANVIER	312 465	0	312 465	308 136	0	308 136
Produit d'intérêts sur actifs ⁽¹⁾	6 897		6 897	8 064		8 064
Cotisations payées	12 831		12 831	16 349		16 349
Définitions de conversion	(5 985)		(5 985)	1 214		1 214
Prestations payées	(16 117)		(16 117)	(23 231)		(23 231)
Variation de périmètre et autres			0			0
Gains et pertes actuariels	21 363		21 363	1 933		1 933
JUSTE VALEUR DES ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE	331 454	0	331 454	312 465	0	312 465

* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1^{er} janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

(1) Conformément aux dispositions d'IAS 19 révisée, la notion de « rendement attendu des actifs » disparaît au profit de celle de « produit d'intérêts sur actifs », calculé sur la base du taux d'actualisation.

Analyse des actifs de couverture par nature et pays à fin 2013

Répartition des actifs de couverture	France	Suisse	États-Unis	Inde	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie		3,0 %	2,5 %		2,9 %
Instruments de capitaux propres	0,1 %	27,0 %	61,5 %		29,9 %
Instruments de dettes	1,8 %	31,0 %	36,0 %		30,9 %
Biens immobiliers		26,0 %			22,8 %
Actifs détenus par une compagnie d'assurance	98,0 %			100,0 %	2,1 %
Autres	0,1 %	13,0 %			11,4 %
TOTAL	100,0 %				
ACTIFS DE COUVERTURE (en milliers d'euros)	6 963	290 942	33 428	121	331 454

Variation du passif net

(en milliers d'euros)	2013			2012 *		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
PASSIF NET AU 1 ^{ER} JANVIER	68 036	52 915	120 951	46 141	46 396	92 537
Charge de l'exercice	(20 940)	(5 193)	(26 133)	32 427	9 452	41 879
Cotisations payées	(7 818)		(7 818)	(9 018)		(9 018)
Définitions de conversion	(1 818)	(2 034)	(3 852)	(317)	(1 093)	(1 410)
Prestations payées par l'employeur	(1 683)	(2 030)	(3 713)	(1 649)	(1 840)	(3 489)
Variation de périmètre			0	452		452
Autres			0			0
PASSIF NET AU 31 DÉCEMBRE	35 777	43 658	79 435	68 036	52 915	120 951

* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1^{er} janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

Principales hypothèses actuarielles	France	Europe (hors France)	États-Unis	Turquie et Inde	Afrique de l'Ouest et Moyen-Orient
Taux d'actualisation					
2013	3,0 %	2,2 % à 3,3 %	4,8 %	8,7 % à 11,2 %	5,0 % à 11,0 %
2012	3,0 %	2,0 % à 3,0 %	4,0 %	8,3 % à 8,5 %	5,0 % à 11,0 %
Taux d'évolution des coûts médicaux					
2013			6,0 %		
2012			6,5 %		

Analyses de sensibilité

Les principaux facteurs de volatilité du bilan sont le taux d'actualisation et le taux d'évolution des coûts médicaux.

La sensibilité de la valeur de l'obligation à fin 2013 correspondant à une variation de +/- 50 points de base du taux d'actualisation est de respectivement - 21,5 et 28,1 millions d'euros.

La sensibilité de la valeur de l'obligation à fin 2013 correspondant à une variation de +/- 1 % du taux d'évolution des coûts médicaux est de respectivement 6,5 et - 5,3 millions d'euros.

Duration moyenne des régimes

La duration moyenne de l'ensemble des régimes est de 12 ans.

NOTE 15 AUTRES PROVISIONS

(en milliers d'euros)	Reconstitution des sites	Démolitions	Autres risques ⁽¹⁾	Autres charges	Total
AU 31 DÉCEMBRE 2011	38 897	1 089	34 104	15 192	89 281
Augmentations	4 414	9	7 842	5 434	17 699
Diminutions avec utilisation	(2 066)		(6 985)	(1 922)	(10 973)
Diminutions sans utilisation			(700)	(126)	(826)
Variations de change	142	8	(398)		(248)
Variations de périmètre			6		6
Autres mouvements	(497)		(1)	(142)	(640)
AU 31 DÉCEMBRE 2012	40 891	1 106	33 869	18 436	94 301
Augmentations	2 908	45	9 517	2 968	15 438
Diminutions avec utilisation	(2 620)		(8 443)	(790)	(11 853)
Diminutions sans utilisation	(362)		(5 441)	(464)	(6 267)
Variations de change	(565)	(18)	(1 258)	(54)	(1 895)
Variations de périmètre					0
Autres mouvements	(1)		(19)	(2)	(22)
AU 31 DÉCEMBRE 2013	40 251	1 133	28 225	20 094	89 702
Dont à moins d'un an	22		10 821	1 651	12 494
Dont à plus d'un an	40 229	1 133	17 404	18 443	77 208

Impact (net des charges encourues) au compte de résultat 2013 (en milliers d'euros)	Dotations	Reprises sans utilisation
Résultat d'exploitation	12 608	(2 407)
Résultat hors exploitation	2 830	(3 860)

(1) Les autres risques incluent au 31 décembre 2013 :

- un montant de 5,1 millions d'euros (9,8 millions d'euros au 31 décembre 2012) correspondant à l'évaluation actuelle des coûts bruts attendus en réparation d'un sinistre survenu en 2006 suite à des livraisons de mélanges à béton et de béton effectuées en 2004 et présentant un taux de sulfate supérieur aux normes en vigueur. Ce montant correspond à l'estimation actuelle de la quote-part de responsabilité du Groupe dans la réparation des sinistres avérés avant indemnisation résiduelle à recevoir des assurances constatée pour 1,8 millions d'euros à l'actif non courant du bilan au 31 décembre 2013 (4 millions d'euros au 31 décembre 2012 - Note 9) ;
- un montant de 7,3 millions d'euros (9,1 millions d'euros au 31 décembre 2012) correspondant au montant estimé de la franchise concernant des sinistres survenus aux États-Unis à la clôture dans le cadre d'accidents du travail, et qui devra être prise en charge par le Groupe ;
- Le solde résiduel des autres provisions s'élevant à environ 15,8 millions d'euros au 31 décembre 2013 (15,0 millions d'euros au 31 décembre 2012) correspond au cumul des autres provisions qui, prises individuellement, ne sont pas matérielles.

NOTE 16 DETTES FINANCIÈRES ET OPTIONS DE VENTE

Les passifs financiers se ventilent comme suit au 31 décembre 2013 :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Dettes financières à plus d'un an	1 189 972	1 186 327
Options de vente à plus d'un an	11 981	11 376
Dettes financières et options de vente à plus d'un an	1 201 953	1 197 703
Instruments financiers actif à plus d'an ⁽¹⁾	(50 086)	(28 688)
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS NETS D'INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIF À PLUS D'UN AN	1 151 867	1 169 015
Dettes financières à moins d'un an	172 604	224 015
Options de vente à moins d'un an	0	8 337
Dettes financières et options de vente à moins d'un an	172 604	232 352
Instruments financiers actif à moins d'an ⁽¹⁾	(5 886)	(39)
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS NETS D'INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIF À MOINS D'UN AN	166 718	232 313
Total des dettes financières nets d'instruments financiers actif ⁽¹⁾	1 306 604	1 381 615
Total des options de vente	11 981	19 713
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS NETS D'INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIF	1 318 585	1 401 328

(1) Au 31 décembre 2013, les instruments financiers actifs (56,0 millions d'euros) sont présentés dans les actifs non courants (cf. Note 9) pour la part supérieure à 1 an (50,0 millions d'euros) et dans les autres créances pour la part inférieure à un an (6,0 millions d'euros). Ils représentaient 28,7 millions d'euros au 31 décembre 2012.

16.1. Dettes financières

Répartition des dettes financières par catégorie et échéances

31 décembre 2013

(en milliers d'euros)	Total	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 256 391	126 321	151 296	445 082	167 226	30 727	335 739
Dont instruments financiers Actif	(55 973)	(5 887)	(8 422)	(8 422)	(8 422)	(8 422)	(16 398)
Dont instruments financiers Passif	51 727	707	21 060		3 978		25 982
Emprunts et dettes financières divers	20 002	13 400	5 695	89	126	216	476
Dettes sur immobilisations en location-financement	5 541	2 327	1 763	1 031	340	20	60
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	24 670	24 670					
DETTE FINANCIÈRES	1 306 604	166 718	158 754	446 202	167 692	30 963	336 275
Dont billets de trésorerie	290 000				290 000		

Les dettes financières à moins d'un an sont principalement composées des soldes créditeurs de banque ainsi que des lignes bilatérales de Sococim Industries et d'une tranche de l'emprunt de Jambyl Cement, Vicat Sagar Cement Limited et de Vigier Holding.

31 décembre 2012

(en milliers d'euros)	Total	2013	2014	2015	2016	2017	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 328 973	184 038	73 825	157 112	377 231	171 004	365 763
Dont instruments financiers Actif	(28 727)	(39)				(468)	(28 220)
Dont instruments financiers Passif	32 972	15 462	387	10 713	6 410		
Emprunts et dettes financières divers	20 410	13 437	5 706	638	84	121	424
Dettes sur immobilisations en location-financement	8 837	3 108	2 794	1 643	959	267	66
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	23 395	23 395					
DETTES FINANCIÈRES	1 381 615	223 978	82 325	159 393	378 274	171 392	366 253
Dont billets de trésorerie	283 000				283 000		

Caractéristiques des emprunts et dettes financières (devises et taux)

Selon la devise (après swaps de devises)

(en milliers d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Euros	754 337	854 697
Dollars américains	164 337	203 735
Livres turques	1 257	1 373
Francs CFA	71 874	60 334
Francs suisses	64 637	47 321
Ouguiya mauritanien	1	6
Roupie indienne	220 625	214 149
Tengué kazakh	29 536	
TOTAL	1 306 604	1 381 615

Selon le taux

(en milliers d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Taux fixe	898 361	974 629
Taux variable	408 243	406 986
TOTAL	1 306 604	1 381 615

Le taux d'intérêt moyen de l'endettement brut au 31 décembre 2013 est de 4,42 %. Il était de 4,44 % à fin décembre 2012.

16.2. Les options de vente consenties aux minoritaires sur actions de filiales consolidées

Des accords ont été conclus par le passé entre Vicat, Vigier Holding, la Société Financière Internationale et la société Home Broker JSC (anciennement dénommée KazKommerts Invest), afin d'organiser leurs relations au sein de la société Mynaral Tas, au titre desquels le Groupe a consenti des options de vente à ses partenaires sur leur participation dans Mynaral Tas.

Concernant Home Broker JSC, le Groupe a conclu début 2013 un accord avec son partenaire pour racheter de manière anticipée sa participation résiduelle, rachat effectué au second semestre 2013 et à l'issue duquel le Groupe détient 90 % de Mynaral Tas.

L'option de vente consentie à la Société Financière Internationale est exercable au plus tôt en décembre 2013. La comptabilisation de cette option a donné lieu à la constatation d'une dette à plus d'un an de 12 millions d'euros au 31 décembre 2013 (11,4 millions d'euros au 31 décembre 2012). Cette dette correspond à la valeur actualisée du prix d'exercice de l'option consentie à la Société Financière Internationale.

NOTE 17 INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de change

Les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays et dans leur propre monnaie. L'exposition du Groupe au risque de change est donc limitée. Les opérations d'importation et d'exportation effectuées par les sociétés

dans des devises différentes de leur monnaie de compte sont, le plus souvent, couvertes par des opérations d'achat et de vente à terme de devises. Les financements intragroupes font l'objet, lorsque cela est possible, de couvertures de change par les sociétés lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

Le tableau ci-dessous décrit la décomposition du montant total des actifs et passifs en devises étrangères du Groupe au 31 décembre 2013 :

(en millions d'euros)	USD	EUR	CHF
Actifs	264	12	0
Passifs et commandes engagées	(916)	(211)	(35)
Position nette avant gestion	(652)	(199)	(35)
Couvertures	535	182	35
Position nette après gestion	(117)	(17)	0

La position nette « après gestion » en US dollars correspond pour l'essentiel à l'endettement des filiales kazakhes auprès de bailleurs de fonds et du Groupe, non swappé dans la devise fonctionnelle, en l'absence d'un marché de couverture suffisamment structuré et liquide (124 millions de dollars).

Le risque de perte de change sur la position nette en devise, du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme d'un pour cent des devises fonctionnelles contre l'US dollar s'élève, en contrepartie euros, à 1,0 million d'euros (dont 0,90 million d'euros pour la dette kazakh).

Par ailleurs, les montants en principal et dans la plupart des cas en intérêts, dus au titre des emprunts émis initialement par le Groupe en US dollars (120 et 450 millions d'US dollars pour Vicat, 70 millions d'US dollars pour Vicat Sagar Cement Private Limited et 39,9 millions d'US dollars pour Jambyl Cement) et en euros (138,8 millions d'euros pour Vicat Sagar Cement Private Limited) ont été convertis en euros (pour Vicat), en roupies indiennes (pour Vicat Sagar Cement Private

Limited) au moyen de Cross Currency Swaps et en tenué kazakh (pour Jambyl Cement) au moyen de swaps (NDF), intégrés dans le portefeuille présenté ci-après (cf. a).

Risque de taux

L'endettement à taux variable est couvert au moyen de caps sur des durées d'origine de 3, 5 et 12 ans et de swaps sur des durées d'origine de 3 et 5 ans.

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses actifs et passifs financiers et ses liquidités. Cette exposition correspond aux risques de cours pour les éléments d'actif et de passif financier à taux fixe, et aux risques de flux de trésorerie liés aux éléments d'actif et de passif à taux variable.

Le Groupe estime qu'une variation uniforme de 100 points de base des taux d'intérêt n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat et la situation nette du Groupe comme le fait apparaître le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Impact en résultat avant impôt	Impact en capitaux propres (hors impact résultat) avant impôt
Impact d'une variation de + 100 bps de taux d'intérêt	2 205	8 525
Impact d'une variation de - 100 bps de taux d'intérêt	(351)	(7 724)

Risque de liquidité

Le Groupe dispose de lignes de financement confirmées, non utilisées et non affectées à la couverture du risque de liquidité sur les billets de trésorerie pour un montant de 326 millions d'euros au 31 décembre 2013 (416 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Le Groupe dispose également d'un programme d'émission de billets de trésorerie de 300 millions d'euros. Au 31 décembre 2013, le montant des billets émis s'élève à 290 millions d'euros. Les billets de trésorerie qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés à des lignes de financement confirmées pour le montant émis et sont classés comme telles en dettes à moyen terme dans le bilan consolidé.

Le risque lié à l'impossibilité de placer les billets de trésorerie sur le marché est couvert par des lignes de crédit confirmées non utilisées pour un montant s'élevant au 31 décembre 2013 à celui des billets émis soit 290 millions d'euros.

Certains contrats de financement à moyen ou long terme contiennent des clauses particulières (*covenants*) imposant notamment le respect de

ratios financiers, déclarés tous les semestres, et pouvant conduire à une demande de remboursement anticipé (clause d'accélération) en cas de non-respect. Ces *covenants* portent notamment sur des ratios relatifs à la rentabilité (« leverage » correspondant à l'endettement net/EBITDA consolidé) et à la structure financière (« gearing » correspondant à l'endettement net/capitaux propres consolidés) du Groupe ou des filiales concernées. Pour les besoins du calcul des *covenants*, l'endettement net est déterminé hors options de vente accordées aux minoritaires. Par ailleurs, la marge appliquée à certains financements est fonction du niveau atteint sur l'un de ces ratios.

Compte tenu du nombre réduit de sociétés concernées, pour l'essentiel Vicat SA société mère du Groupe, du faible niveau de « gearing » (46,45 %) et « leverage » (2,5 x), et de la liquidité du bilan du Groupe, l'existence de ces *covenants* ne constitue pas un risque sur la situation financière du Groupe. Au 31 décembre 2013, le Groupe respecte l'ensemble des ratios visés par les *covenants* contenus dans les contrats de financement.

Le portefeuille d'instruments financiers dérivés est le suivant à fin décembre 2013 :

(en milliers de devises)	Valeur nominale (devise)	Valeur Nominal (en euros)	Valeur de marché (en euros)	Maturité résiduelle					
				< 1 an (en euros)	1 - 5 ans (en euros)	> 5 ans (en euros)			
COUVERTURE DE JUSTE VALEUR (a)									
Instruments composés									
- Cross Currency Swap TF \$/TV €	60 000 \$	43 507	(6 552) ⁽¹⁾		(6 552)				
COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE (a)									
Instruments composés									
- Cross Currency Swap TF \$/TF €	60 000 \$	43 507	(9 822) ⁽¹⁾		(9 822)				
- Cross Currency Swap TF \$/TF €	450 000 \$	326 300	(29 960) ⁽¹⁾		(3 978)	(25 982)			
- Swap de taux TV €/TF €	150 000 €	150 000	(4 283) ⁽¹⁾		(4 283)				
- Cross Currency Swap TV \$/TF Inr	70 000 \$	50 758	14 771 ⁽¹⁾	985	7 878	5 908			
- Cross Currency Swap TV €/TF Inr	138 765 €	138 765	40 755 ⁽¹⁾	4 754	25 809	10 192			
AUTRES DÉRIVÉS									
Instruments de taux d'intérêt									
- Caps euro	170 000 €	170 000	(407)	(6)	(401)				
- Caps dollar	15 000 \$	10 877	(23)	(23)					
- Swaps dollar	15 000 \$	10 877	(44)	(44)					
INSTRUMENTS DE CHANGE (a)									
Couverture du risque de change sur financements intra-groupes									
- VAT \$	178 000 \$	129 070	(9)	(9)					
- VAT CHF	35 000 Chf	28 511	17	17					
- AAT €	38 114 €	38 114	430	131		299			
- NDF Kzt/\$	39 861 \$	28 904	(630)	(630)					
TOTAL									
4 243									

(1) L'écart de valeur entre les dettes au cours de couverture et leurs coûts amortis se dégrade de 14,6 millions d'euros.

Conformément à IFRS 13, les risques de contrepartie ont fait l'objet d'une estimation. Sont principalement concernés les instruments dérivés (*cross currency swaps*) visant à éliminer le risque de change sur les dettes contractées dans des monnaies (US dollar et roupie indienne) qui ne sont pas la monnaie fonctionnelle du Groupe. L'impact de l'ajustement de crédit de valeur (CVA ou exposition en cas de défaut de la contrepartie) et de l'ajustement de débit de valeur (DVA ou exposition

de la contrepartie en cas de défaut du Groupe) sur l'évaluation des instruments dérivés a été estimé en retenant une exposition au défaut calculée selon la méthode des « *add-ons forfaitaires* », une perte en cas de défaut de 40 % et une probabilité de défaut déterminée à partir des *ratings* des banques ou de celui estimé du Groupe. L'impact sur la juste valeur n'est pas matériel et n'a pas été intégré à la valeur de marché des instruments financiers telle que présentée ci-dessus.

En application d'IFRS 7, la répartition des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière consolidé selon leur niveau hiérarchique de juste valeur est la suivante au 31 décembre 2013 :

(en millions d'euros)	31 décembre 2013	
Niveau 1 : instruments cotés sur un marché actif	4,4	
Niveau 2 : valorisation s'appuyant sur des données de marché observables	4,2	Voir ci-dessus
Niveau 3 : valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables	30,7	Note 9

L'application de la norme IFRS 13 n'a pas donné lieu à modification de la hiérarchie de juste valeur par rapport au 31 décembre 2012 ni des méthodes utilisées pour évaluer les niveaux 2 et 3, en particulier les instruments dérivés classés en niveau 2 et évalués selon des modèles construits à partir de données observables.

NOTE 18 AUTRES DETTES

(en milliers d'euros)	2013	2012
Dettes sociales	62 049	60 043
Dettes fiscales	25 879	34 137
Autres dettes et comptes de régularisation	89 302	78 745
TOTAL	177 230	172 925

NOTE 19 CHIFFRE D'AFFAIRES

(en milliers d'euros)	2013	2012
Ventes de biens	1 944 039	1 974 425
Ventes de services	341 944	317 794
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 285 983	2 292 219

Évolution du chiffre d'affaires à périmètre et taux de change constants

(en milliers d'euros)	31 décembre 2013	Variations de périmètre	Variations de change	31 décembre 2013 périmètre et change constants	31 décembre 2012
Chiffre d'affaires	2 285 983	(5 632)	77 986	2 358 337	2 292 219

NOTE 20 CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

(en milliers d'euros)	2013	2012
Salaires et traitements	266 329	262 548
Charges sociales	95 670	97 605
Participation des salariés (sociétés françaises)	4 834	6 500
CHARGES DE PERSONNEL	366 833	366 653
Effectifs moyens des sociétés intégrées	7 657	7 529

La participation des salariés des sociétés françaises est attribuée, au choix du salarié, en espèces ou en actions Vicat. Le cours d'attribution est déterminé en fonction de la moyenne des 20 dernières cotations sur la période définie précédant son versement.

NOTE 21 DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

(en milliers d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012 *
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations	(188 769)	(190 916)
Dotations nettes aux provisions	737	(2 207)
Dotations nettes aux autres dépréciations sur actifs	(4 415)	(969)
DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS ORDINAIRES	(192 447)	(194 092)
Autres dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires ⁽¹⁾	3 559	567
DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	(188 888)	(193 525)

* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1^{er} janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

(1) Incluant au 31 décembre 2013 une reprise de 4,7 millions d'euros (reprise 0,4 million d'euros au 31 décembre 2012) liée à la mise à jour de la quote-part estimée de responsabilité du Groupe au-delà de l'indemnisation des assureurs dans le sinistre survenu en 2006 tel que décrit dans la Note 15, et une reprise de provision de 0,9 million d'euros liée à la résolution d'un litige en Turquie suite à un accord transactionnel conclu en 2013 (cf. Note 22).

NOTE 22 AUTRES PRODUITS ET CHARGES

(en milliers d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Résultat sur cessions d'actifs	4 769	3 061
Produits des immeubles de placement	3 012	3 106
Autres	24 400	10 807
Autres produits et charges ordinaires	32 181	16 974
Autres produits et charges non ordinaires ⁽¹⁾	(8 217)	(812)
TOTAL	23 964	16 162

(1) Incluant au 31 décembre 2013 :

- une charge de 0,9 million d'euros (charge de 0,5 million d'euros au 31 décembre 2012) comptabilisée par le Groupe, correspondant aux dossiers constatés en charge en 2013 dans le cadre du sinistre survenu en 2006 tel que décrit dans la Note 15 ;
- une charge de 4,5 millions d'euros (0 au 31 décembre 2012) liée à la résolution d'un litige en Turquie suite à un accord transactionnel conclu en 2013. Cette charge est compensée pour partie par une reprise de provision non ordinaire à hauteur de 0,9 million d'euros (cf. Note 21).

NOTE 23 INDICATEURS DE PERFORMANCE

La rationalisation du passage entre l'Excédent Brut d'Exploitation, l'EBITDA, l'EBIT et le Résultat d'exploitation est la suivante :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012 *
Excédent brut d'exploitation	394 511	420 408
Autres produits et charges ordinaires	32 181	16 974
EBITDA	426 692	437 382
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires	(192 447)	(194 092)
EBIT	234 245	243 290
Autres produits et charges non ordinaires	(8 217)	(812)
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires	3 559	567
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	229 587	243 045

* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1^{er} janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

NOTE 24 RÉSULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012 *
Produits d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie	16 434	18 504
Charges d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie	(60 423)	(52 947)
Coût de l'endettement financier net	(43 989)	(34 443)
Dividendes	1 997	2 213
Gains de change	7 730	3 702
Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers	-	1 619
Résultat sur cessions de titres	195	-
Reprises financières de provisions	368	335
Autres produits	-	-
Autres produits financiers	10 290	7 869
Pertes de change	(11 745)	(6 836)
Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers	(986)	-
Dotations financières aux provisions	(1 485)	(1 063)
Résultat sur cession de titres	-	(142)
Charge d'actualisation	(4 860)	(4 096)
Autres charges	(238)	(39)
Autres charges financières	(19 314)	(12 176)
RÉSULTAT FINANCIER	(53 013)	(38 750)

* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1^{er} janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

NOTE 25 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS**Charge d'impôt**Composantes de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012 *
Impôts exigibles	(74 528)	(72 364)
Impôts différés	17 282	12 906
TOTAL	(57 246)	(59 458)

* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1^{er} janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

Rapprochement entre la charge théorique et la charge réelle

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012 *
Résultat net des sociétés intégrées	119 328	144 837
Impôts sur les résultats	57 246	59 458
Résultat avant impôt	176 574	204 295
Taux d'impôt théorique	38,0 %	36,1 %
Impôt théorique calculé au taux de la société mère	(67 098)	(73 750)
<i>Rapprochement :</i>		
Écarts de taux France/Juridictions étrangères ⁽¹⁾	28 485	26 005
Opérations imposées à taux spécifique	(8 054)	(3 888)
Changement de taux	(600)	(580)
Différences permanentes	(3 425)	(5 686)
Crédits d'impôts	(327)	3 009
Autres	(6 227)	(4 567)
CHARGE RÉELLE D'IMPÔT	(57 246)	(59 458)

* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1^{er} janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

(1) Les écarts de taux France/Juridictions étrangères concernent principalement la Suisse et la Turquie.

Impôts différés

Variation des impôts différés actifs et passifs :

(en milliers d'euros)	Impôts différés Actifs		Impôts différés Passifs	
	2013	2012 *	2013	2012 *
IMPÔTS DIFFÉRÉS AU 1^{ER} JANVIER	89 162	2 163	216 180	154 737
Charge/Produit de l'exercice	19 213	16 138	1 931	3 232
Impôts différés imputés en autres éléments du résultat global	(2 816)	78	6 781	(16 335)
Variations de conversion et autres ⁽¹⁾	(3 888)	70 780	(9 141)	74 546
Variations de périmètre		3		0
IMPÔTS DIFFÉRÉS AU 31 DÉCEMBRE	101 671	89 162	215 751	216 180

* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1^{er} janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

(1) Les impôts différés des entités américaines du Groupe au 31 décembre 2011 ont été décompensés au 1^{er} janvier 2012 (72 443 milliers d'euros) de telle sorte à présenter les actifs et passifs d'impôts différés de manière distincte.

Décomposition de la (charge)/produit d'impôts différés nets par principale catégorie de différence temporelle

(en milliers d'euros)	2013	2012 *
Immobilisations et locations financement	2 143	3 367
Instruments financiers	448	(350)
Pensions et autres avantages assimilés	1 434	1 649
Amortissements dérogatoires, provisions réglementées & autres	(10 837)	(3 674)
Autres différences temporaires, reports déficitaires et divers	24 094	11 914
(CHARGE)/ PRODUIT D'IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	17 282	12 906

Origine des impôts différés actifs et passifs

(en milliers d'euros)	2013	2012 *
Immobilisations et locations financement	132 383	141 924
Instruments financiers	(5 277)	(1 764)
Pensions	(29 044)	(38 517)
Autres provisions pour risques et charges, actualisation	11 316	13 356
Amortissements dérogatoires et provisions réglementées	72 362	60 721
Autres différences temporaires, reports déficitaires et divers	(67 660)	(48 702)
Actifs et passifs d'impôts différés nets	114 080	127 018
Impôts différés actifs ⁽¹⁾	(101 671)	(89 162)
Impôts différés passifs	215 751	216 180
SOLDE NET	114 080	127 018

* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1^{er} janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

(1) Les impôts différés actifs trouvent principalement leur origine dans les déficits reportables de filiales situées aux États-Unis dont la prescription s'étale de 2024 à 2032.

Impôts différés actifs non comptabilisés

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés au 31 décembre 2013, du fait de leur imputation prévue au cours de la période d'exonération dont bénéficient les entités concernées ou du fait de leur récupération non probable, s'élèvent à 6,5 millions d'euros (8,3 millions d'euros au 31 décembre 2012). Ils concernent principalement une entité bénéficiant d'un régime d'exonération fiscale pendant 10 ans à compter du 1^{er} janvier 2011.

Litige fiscal au Sénégal

Sococim Industries a été notifiée d'un redressement fiscal au titre d'une taxe instaurée par la loi de finance 2012 dénommée Contribution Spéciale sur les produits des Mines et Carrières « CSMC » dont elle conteste la légalité ainsi que l'applicabilité au regard des dispositions fiscales de la convention minière qui la lie à l'État du Sénégal. En conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre, et la société a fourni des garanties financières à hauteur de 7,5 millions d'euros au 31 décembre 2013.

NOTE 26 INFORMATIONS SECTORIELLES

a) Informations par secteur

31 décembre 2013 (en milliers d'euros sauf effectifs)	Ciment	Béton & Granulats	Autres produits et services	Total
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires opérationnel	1 332 708	899 307	400 160	2 632 175
Éliminations intersectorielles	(223 019)	(22 847)	(100 326)	(346 192)
Chiffre d'affaires consolidé	1 109 689	876 460	299 834	2 285 983
EBITDA (cf. 1.22 & 23)	313 978	79 730	32 984	426 692
EBIT (cf. 1.22 & 23)	178 887	34 413	20 945	234 245
Bilan				
Total des actifs non courants	2 649 974	620 605	170 834	3 441 413
Capitaux nets investis ⁽¹⁾	2 601 264	590 404	186 774	3 378 442
Autres informations				
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	127 686	32 687	14 060	174 433
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	132 315	43 843	12 610	188 768
Effectif moyen	3 390	2 918	1 349	7 657

(1) Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et impôts différés.

31 décembre 2012 (en milliers d'euros sauf effectifs)	Ciment	Béton & Granulats	Autres produits et services	Total
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires opérationnel	1 377 135	855 131	400 720	2 632 986
Éliminations inter – secteurs	(221 443)	(29 081)	(90 243)	(340 767)
Chiffre d'affaires consolidé	1 155 692	826 050	310 477	2 292 219
EBITDA (cf. 1.22 & 23)	335 834	67 563	33 985	437 382
EBIT (cf. 1.22 & 23)*	201 892	20 207	21 191	243 290
Bilan				
Total des actifs non courants *	2 811 810	638 832	163 087	3 613 729
Capitaux nets investis ⁽¹⁾ *	2 827 294	613 415	164 232	3 604 941
Autres informations				
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	217 168	52 550	17 349	287 067
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	130 973	46 297	13 646	190 916
Effectif moyen	3 202	2 925	1 402	7 529

* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1^{er} janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

(1) Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et impôts différés.

b) Informations par zones géographiques

L'information relative aux zones géographique est présentée selon l'implantation géographique des entités concernées.

31 décembre 2013 (en milliers d'euros sauf effectifs)	France	Europe (hors France)	États-Unis	Turquie, Kazakhstan et Inde	Afrique de l'ouest et Moyen- Orient	Total
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires opérationnel	883 443	427 050	220 828	461 401	328 630	2 321 352
Éliminations interpays	(27 639)	(314)		(741)	(6 675)	(35 369)
Chiffre d'affaires consolidé	855 804	426 736	220 828	460 660	321 955	2 285 983
EBITDA (cf. 1.22 & 23)	159 469	114 062	5 108	85 456	62 597	426 692
EBIT (cf. 1.22 & 23)	98 302	85 460	(17 391)	41 652	26 222	234 245
Bilan						
Total des actifs non courants	649 470	557 323	419 956	1 148 962	665 702	3 441 413
Capitaux nets investis ⁽¹⁾	670 118	513 724	339 305	1 154 704	700 591	3 378 442
Autres informations						
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	55 782	32 011	7 971	59 916	18 753	174 433
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	58 498	28 661	24 691	42 720	34 198	188 768
Effectif moyen	2 522	1 113	1 023	1 881	1 118	7 657

(1) Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et impôts différés.

31 décembre 2012 (en milliers d'euros sauf effectifs)	France	Europe (hors France)	États-Unis	Turquie, Kazakhstan et Inde	Afrique de l'ouest et Moyen Orient	Total
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires opérationnel	906 043	410 871	196 143	442 542	368 986	2 324 585
Éliminations interpays	(26 914)	(352)		(416)	(4 684)	(32 366)
Chiffre d'affaires consolidé	879 129	410 519	196 143	442 126	364 302	2 292 219
EBITDA (cf. 1.22 & 23)	162 994	104 650	(5 485)	91 865	83 358	437 382
EBIT (cf. 1.22 & 23)*	103 613	76 044	(35 937)	53 795	45 775	243 290
Bilan						
Total des actifs non courants*	646 856	550 967	443 915	1 268 857	703 134	3 613 729
Capitaux nets investis ⁽¹⁾ *	679 415	507 517	348 548	1 315 390	754 071	3 604 941
Autres informations						
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	79 454	25 794	7 431	154 898	19 490	287 067
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	59 814	29 337	29 063	37 265	35 437	190 916
Effectif moyen	2 566	1 098	996	1 732	1 137	7 529

* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1^{er} janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

(1) Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et impôts différés.

c) Informations relatives aux principaux clients

Le Groupe n'est pas dépendant de ses principaux clients et aucun d'entre eux ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires.

NOTE 27 FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation réalisées en 2013 par le Groupe se sont élevés à 337 millions d'euros contre 307 millions d'euros en 2012.

Cette augmentation des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles entre 2012 et 2013 provient d'une diminution de la capacité d'autofinancement de 37 millions d'euros et d'une amélioration de la variation du besoin en fonds de roulement de 67 millions d'euros (diminution de 46 millions d'euros en 2013 et augmentation de 21 millions d'euros en 2012).

L'analyse du besoin en fonds de roulement par nature se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	BFR au 31 décembre 2011	Variation du BFR année 2012	Autres Variations ⁽¹⁾	BFR au 31 décembre 2012	Variation du BFR année 2013	Autres Variations ⁽¹⁾	BFR au 31 décembre 2013
Stocks	360 104	24 617	(2 828)	381 893	(4 732)	(17 449)	359 712
Autres éléments de BFR	100 441	(3 205)	(2 974)	94 262	(40 794)	(7 440)	46 028
BFR	460 545	21 412	(5 802)	476 155	(45 526)	(24 889)	405 740

(1) Change, périmètre et divers.

NOTE 28 FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement réalisées en 2013 par le Groupe se sont élevés à - 179 millions d'euros contre - 273 millions d'euros en 2012.

Acquisitions d'investissements incorporels et corporels

Ils intègrent les décaissements effectués pour les investissements industriels (176 millions d'euros en 2013 et 269 millions d'euros en 2012) correspondant pour l'essentiel :

- en 2013 à l'achèvement des investissements liés à l'usine *greenfield* de Vicat Sagar en Inde qui a démarré au cours du 1^{er} semestre 2013 et à la poursuite en France de l'aménagement de la carrière de Mépieu, mais également à des investissements de maintenance et d'amélioration dans les autres pays d'implantation ;
- en 2012 à la poursuite des investissements réalisés en Inde dans le cadre du projet de *greenfield* Vicat Sagar Cement et dans une moindre mesure à des investissements de maintenance et d'amélioration répartis sur l'ensemble des pays.

Acquisitions/cessions de titres consolidés

Les opérations d'acquisition et de cession de titres de sociétés consolidées réalisées au cours de l'exercice 2013 se sont traduites par un décaissement global de - 9 millions d'euros.

Le principal décaissement effectué par le Groupe au cours de cet exercice l'a été dans le cadre du rachat anticipé à son partenaire de sa participation résiduelle dans Mynaral Tas (voir Note 16.2)

Les opérations d'acquisition et de cession de titres de sociétés consolidées réalisées au cours de l'exercice 2012 se sont traduites par un décaissement global de - 11 millions d'euros.

Les principaux décaissements effectués par le Groupe au cours de cet exercice l'ont été pour l'acquisition de participations complémentaires dans des sociétés déjà consolidées et de nouvelles sociétés en France, dans les secteurs du béton et des granulats.

NOTE 29 COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE NETTE

(en milliers d'euros)	31 décembre 2013		31 décembre 2012	
	Net		Net	
Trésorerie et équivalents de trésorerie (cf. Note 6)	241 907		237 344	
Décauvets bancaires	(16 095)		(12 265)	
TRÉSORERIE NETTE	225 812		225 079	

NOTE 30 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Conformément aux dispositions de l'article 225.102-1 du Code de commerce et en application de la norme IAS 24, nous vous informons que les rémunérations brutes totales versées à chaque mandataire social au cours de l'exercice 2013 ont été les suivantes : J. Merceron-Vicat : 770 803 euros, G. Sidos : 771 595 euros, L. Merceron-Vicat : 219 009 euros, S. Sidos : 34 442 euros, R. de Parisot : 522 579 euros.

Ces sommes, qui ne comprennent pas de partie variable, correspondent à l'ensemble des rémunérations versées, tant par la société VICAT SA que par des sociétés qu'elle contrôle ou qui la contrôlent au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

Par ailleurs, aucune attribution ou option d'attribution de titres n'ont été consenties aux mandataires susvisés en dehors, le cas échéant, du bénéfice des régimes collectifs légaux ou conventionnels de participation et d'intéressement.

Enfin, quatre mandataires parmi les susvisés bénéficient en outre d'un régime de retraite sur complémentaire dans le cadre de l'article 39 du CGI. Les engagements correspondants (7 783 milliers d'euros) ont fait l'objet de provisions dans les comptes au même titre que l'ensemble des engagements postérieurs à l'emploi à fin 2013 (note 1.15).

NOTE 31 TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

Outre les informations requises pour les parties liées au titre des principaux dirigeants, décrites dans la Note 30, les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entreprises associées et les coentreprises dans lesquelles Vicat détient directement

ou indirectement une participation, et des entités qui détiennent une participation dans Vicat.

Ces transactions ne sont pas significatives sur l'exercice 2013, et sont effectuées aux conditions normales du marché.

L'ensemble de ces opérations a été recensé conformément aux transactions prévues par la norme IAS 24 et leur incidence sur les comptes consolidés du Groupe pour les exercices 2013 et 2012 est la suivante par nature de partie liée :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2013				31 décembre 2012			
	Ventes	Achats	Créances	Dettes	Ventes	Achats	Créances	Dettes
Entreprises associées	540	2 169	7 278	2 178	525	1 227	7 080	999
Coentreprises	746	643	65	512	942	771	101	575
Autres parties liées	55	2 665	0	270	69	2 503	37	240
TOTAL	1 341	5 477	7 343	2 960	1 536	4 501	7 218	1 814

NOTE 32 HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes et des autres professionnels de leurs réseaux enregistrés dans les comptes des exercices 2013 et 2012 de la société Vicat SA et de ses filiales consolidées par intégration sont les suivants :

(en milliers d'euros)	KPMG Audit				Wolff & associés				Autres			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	1 039	955	57 %	47 %	363	407	20 %	20 %	420	663	23 %	33 %
■ Vicat SA	218	220	53 %	54 %	193	190	47 %	46 %			0 %	0 %
■ Filiales intégrées globalement et en proportionnel	821	735	58 %	46 %	170	217	12 %	13 %	420	663	30 %	41 %
Autres diligences et prestations directement liées	0	0	0 %	0 %	0	0	0 %	0 %	18	31	100 %	100 %
■ Vlicat SA		-	-	-		-	-	-			-	-
■ Filiales intégrées globalement et en proportionnel		0 %	0 %			0 %	0 %		18	31	100 %	100 %
SOUS TOTAL AUDIT	1 039	955	56 %	46 %	363	407	20 %	20 %	438	694	24 %	34 %
AUTRES PRESTATIONS												
Juridique, fiscal, social et autres	2	2	100 %	100 %			0 %	0 %			0 %	0 %
SOUS TOTAL AUTRES PRESTATIONS	2	2	100 %	100 %	0	0	0 %	0 %	0	0	0 %	0 %
TOTAL	1 041	957	56 %	46 %	363	407	20 %	20 %	438	694	24 %	34 %

NOTE 33 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Le 11 février 2014, la Banque centrale kazakhe a annoncé que, eu égard aux flux de sortie de capitaux résultant de l'évolution de la politique monétaire de la réserve fédérale américaine, elle ne soutiendrait plus le Tenge à son niveau précédent. Elle a confirmé qu'elle autoriserait le Tenge à s'échanger à un cours de 185 Tenge par dollar US, avec une bande de fluctuation de +/- 3 Tenge. Cette annonce équivaut à une dévaluation de l'ordre de 19 % par rapport aux niveaux des semaines précédentes.

L'incidence directe de cette décision sur les filiales kazakhes du Groupe est une perte de change de l'ordre de 20 millions de dollars américains compte tenu de la dette nette en dollars de ces sociétés et des couvertures partielles de change existantes.

Aucun autre événement postérieur à la clôture n'est susceptible d'avoir d'incidence significative sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre.

**NOTE 34 LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS RETENUES POUR LA CONSOLIDATION
AU 31 DÉCEMBRE 2013**

Intégration globale : France

Société	Adresse	N° Siren	% de contrôle au 31 décembre 2013	% de contrôle au 31 décembre 2012
VICAT	Tour Manhattan, 6 Place de l'Iris 92095 PARIS LA DÉFENSE	057 505 539	----	----
ALPES INFORMATIQUE	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	073 502 510	99,92	99,84
ANNECY BÉTON CARRIÈRES	14 chemin des grèves 74960 CRAN GEVRIER	326 020 062	50,00	50,00
LES ATELIERS DU GRANIER	Lieu-dit Chapareillan 38530 PONTCHARRA	305 662 504	100,00	100,00
BÉTON CHÂTILLONNAIS	Champ de l'Allée – ZI Nord 01400 CHÂTILLON SUR CHALARONNE	485 069 819	100,00	100,00
BÉTON CONTRÔLE CÔTE D'AZUR	217 Route de Grenoble 06200 NICE	071 503 569	97,12	97,12
BÉTON DE L'OISANS	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	438 348 047	60,00	60,00
LES BÉTONS DU GOLFE	Quartier les Plaines 83480 PUGET SUR ARGENS	501 192 785	100,00	100,00
LES BÉTONS DU RHÔNE	La petite Craz 69720 SAINT LAURENT DE MÛRE	503 728 164	100,00	100,00
BÉTON VICAT	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	309 918 464	99,99	99,92
BÉTON TRAVAUX	Tour Manhattan, 6 Place de l'Iris 92095 PARIS LA DÉFENSE	070 503 198	99,98	99,98
BGIE BÉTON GRANULATS IDF/EST	52-56 rue Jacquard ZI 77400 LAGNY SUR MARNE	344 933 338	Société fusionnée en 2013	100,00
CONDENSIL	1327 Av. de la Houille Blanche 73000 CHAMBÉRY	342 646 957	60,00	60,00
DELTA POMPAGE	1327 Av. de la Houille Blanche 73000 CHAMBÉRY	316 854 363	100,00	100,00
ÉTABLISSEMENT ANTOINE FOURNIER	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	586 550 147	100,00	100,00
GRANULATS VICAT	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	768 200 255	100,00	99,87
MONACO BÉTON	Le Palais Saint James 5 avenue Princesse Alice 98000 MONACO	326 MC 161	100,00	99,58
PARFICIM	Tour Manhattan, 6 Place de l'Iris 92095 PARIS LA DÉFENSE	304 828 379	100,00	100,00
SATMA	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	304 154 651	100,00	100,00
SATM	1327 Av. de la Houille Blanche 73000 CHAMBÉRY	745 820 126	100,00	100,00
SIGMA BÉTON	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE-D'ABEAU	343 019 428	100,00	100,00

Intégration globale : France (suite)

Société	Adresse	N° Siren	% de contrôle au 31 décembre 2013	% de contrôle au 31 décembre 2012
SOCIÉTÉ L. THIRIET ET COMPAGNIE	Lieudit Chaufontaine 54300 LUNEVILLE	762 800 977	99,98	99,98
PAPETERIES DE VIZILLE	Tour Manhattan, 6 Place de l'Iris 92095 PARIS LA DÉFENSE	319 212 726	100,00	100,00
VICAT INTERNATIONAL TRADING	Tour Manhattan, 6 Place de l'Iris 92095 PARIS LA DÉFENSE	347 581 266	100,00	100,00
VICAT PRODUITS INDUSTRIELS	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	655 780 559	100,00	100,00

Intégration globale : Étranger

Société	Pays	État/Ville	% de contrôle au 31 décembre 2013	% de contrôle au 31 décembre 2012
SINAÏ CEMENT COMPANY	ÉGYPTE	LE CAIRE	52,62	52,62
MYNARAL TAS COMPANY LLP	KAZAKHSTAN	ALMATY	90,00	86,24
JAMBYL CEMENT PRODUCTION COMPANY LLP	KAZAKHSTAN	ALMATY	90,00	86,24
BUILDERS CONCRETE	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	CALIFORNIA	100,00	100,00
KIRKPATRICK	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	ALABAMA	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	ALABAMA	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	DELAWARE	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY OF CALIFORNIA	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	DELAWARE	100,00	100,00
NATIONAL READY MIXED	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	CALIFORNIA	100,00	100,00
UNITED READY MIXED	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	CALIFORNIA	100,00	100,00
VIKING READY MIXED	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	CALIFORNIA	100,00	100,00
CEMENTI CENTRO SUD SpA	ITALIE	GENOVA	100,00	100,00
CIMENTS & MATÉRIAUX DU MALI	MALI	BAMAKO	94,89	94,89
GÉCAMES	SÉNÉGAL	THIES	70,00	70,00
POSTOUDIOKOUL	SÉNÉGAL	RUFISQUE (DAKAR)	100,00	100,00
SOCOCIM INDUSTRIES	SÉNÉGAL	RUFISQUE (DAKAR)	99,91	99,91
SODEVIT	SÉNÉGAL	BANDIA	100,00	100,00
ALTOTA AG	SUISSE	OLTEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
KIESWERK AEBISHOLZ AG (ex-ASTRADA KIES AG)	SUISSE	AEBISHOLZ (SOLEURE)	100,00	99,64
BETON AG BASEL	SUISSE	BALE (BALE)	100,00	100,00
BETON AG INTERLAKEN	SUISSE	MATTEN BEI INTERLAKEN (BERN)	75,42	75,42
BETON GRAND TRAVAUX SA	SUISSE	ASUEL (JURA)	75,00	75,00
BETONPUMPEN OBERLAND AG	SUISSE	WIMMIS (BERN)	93,33	93,33

Intégration globale : Étranger (suite)

Société	Pays	État/Ville	% de contrôle au 31 décembre 2013	% de contrôle au 31 décembre 2012
CEWAG	SUISSE	DUTINGEN (FRIBOURG)	100,00	100,00
COVIT SA	SUISSE	SAINT-BLAISE (NEUCHATEL)	100,00	100,00
CREABETON MATERIAUX SA	SUISSE	LYSS (BERN)	100,00	100,00
EMME KIES + BETON AG	SUISSE	LÜTZELFLÜH (BERN)	66,66	66,66
FRISCHBETON AG ZUCHWIL	SUISSE	ZUCHWIL (SOLOTHURN)	88,94	88,94
FRISCHBETON LANGENTHAL AG	SUISSE	LANGENTHAL (BERN)	78,67	78,67
FRISCHBETON THUN	SUISSE	THOUNE (BERN)	54,26	54,26
GRANDY AG	SUISSE	LANGENDORF (SOLEURE)	100,00	100,00
Kiestag Steinigand AG	SUISSE	WIMMIS (BERN)	98,55	98,55
MATERIALBEWIRTSCHAFTUNG MITHOLZ AG	SUISSE	KANDERGRUND (BERN)	98,55	98,55
KIESWERK NEUENDORF	SUISSE	NEUENDORF (SOLEURE)	100,00	100,00
SABLES + GRAVIERS TUFFIERE SA	SUISSE	HAUTERIVE (FRIBOURG)	50,00	50,00
SHB STEINBRUCH + HARTSCHOTTER BLAUSEE MITHOLZ AG	SUISSE	FRUTIGEN (BERN)	98,55	98,55
STEINBRUCH VORBERG AG	SUISSE	BIEL (BERN)	60,00	60,00
VIGIER BÉTON JURA SA (ex BETON FRAIS MOUTIER SA)	SUISSE	BELPRAHON (BERN)	90,00	90,00
VIGIER BETON KIES SEELAND AG (ex-VIBETON KIES AG)	SUISSE	LYSS (BERN)	100,00	100,00
VIGIER BETON MITTELLAND AG (ex-WYSS KIESWERK AG)	SUISSE	FELDBRUNNEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
VIGIER BETON ROMANDIE SA (ex-VIBETON FRIBOURG SA)	SUISSE	ST. URSEN (FRIBOURG)	100,00	100,00
VIGIER BETON SEELAND JURA AG (ex-VIBETON SAFNERN AG)	SUISSE	SAFNERN (BERN)	90,47	90,47
VIGIER CEMENT AG	SUISSE	PERY (BERN)	100,00	100,00
VIGIER HOLDING AG	SUISSE	DEITINGEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
VIGIER MANAGEMENT AG	SUISSE	DEITINGEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
VIRO AG	SUISSE	DEITINGEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
VITRANS AG	SUISSE	PERY (BERN)	100,00	100,00
AKTAS	TURQUIE	ANKARA	100,00	100,00

Intégration globale : Étranger (suite)

Société	Pays	État/Ville	% de contrôle au 31 décembre 2013	% de contrôle au 31 décembre 2012
BASTAS BASKENT CIMENTO	TURQUIE	ANKARA	91,58	91,58
BASTAS HAZIR BETON	TURQUIE	ANKARA	91,58	91,58
KONYA CIMENTO	TURQUIE	KONYA	83,34	83,08
TAMTAS	TURQUIE	ANKARA	100,00	100,00
BSA CIMENT SA	MAURITANIE	NOUAKCHOTT	64,91	64,91
BHARATHI CEMENT	INDE	HYDERABAD	51,00	51,00
VICAT SAGAR	INDE	HYDERABAD	53,00	53,00

Intégration proportionnelle : France

Société	Adresse	N° Siren	% de contrôle au 31 décembre 2013	% de contrôle au 31 décembre 2012
CARRIÈRES BRESSE BOURGOGNE	Port Fluvial Sud de Chalon 71380 ÉPERVANS	655 850 055	49,95	49,95
DRAGAGES ET CARRIÈRES	Port Fluvial Sud de Chalon 71380 ÉPERVANS	341 711 125	50,00	50,00
SABLIÈRES DU CENTRE	Les Genévriers Sud 63430 LES MARTRES D'ARTIÈRE	480 107 457	50,00	50,00

Intégration proportionnelle : Étranger

Société	Pays	État/Ville	% de contrôle au 31 décembre 2013	% de contrôle au 31 décembre 2012
FRISHBETON TAFERS AG	SUISSE	TAFERS (FRIBOURG)	49,50	49,50

Mise en équivalence : Étranger

Société	Pays	État/Ville	% de contrôle au 31 décembre 2013	% de contrôle au 31 décembre 2012
HYDROELECTRA	SUISSE	AU (ST. GALLEN)	50,00	50,00
SILO TRANSPORT AG	SUISSE	BERN (BERN)	50,00	50,00
SINAÏ WHITE CEMENT	ÉGYPTE	LE CAIRE	25,40	25,40

NOTE 35 APPLICATION DE LA NORME IAS 19 RÉVISÉE

La présente note récapitule les principaux impacts de la première application de la norme IAS 19 révisée sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2012 ainsi que sur les états financiers consolidés annuels 2012.

35.1. État de la situation financière consolidée : passage du publié au retraité**État de la situation financière consolidée**

(en milliers d'euros)	31 décembre 2011 retraité	Impacts IAS 19 révisée	31 décembre 2011 publié	31 décembre 2012 retraité	Impacts IAS 19 révisée	31 décembre 2012 publié
ACTIF						
Actifs non courants						
Goodwill	1 000 195		1 000 195	995 320		995 320
Autres immobilisations incorporelles	100 789		100 789	100 417		100 417
Immobilisations corporelles	2 218 465		2 218 465	2 271 210		2 271 210
Immeubles de placement	19 089		19 089	19 557		19 557
Participations dans des entreprises associées	37 900		37 900	37 731		37 731
Actifs d'impôts différés	2 163	59	2 104	89 162	182	88 980
Créances et autres actifs financiers non courants	108 665	(8 263)	116 928	100 332	(8 320)	108 652
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	3 487 266	(8 204)	3 495 470	3 613 729	(8 138)	3 621 867
Actifs courants						
Stocks et en-cours	360 104		360 104	381 893		381 893
Clients et autres débiteurs	349 994		349 994	354 877		354 877
Actifs d'impôts exigibles	16 685		16 685	29 455		29 455
Autres créances	144 930		144 930	146 458		146 458
Trésorerie et équivalents de trésorerie	359 404		359 404	237 344		237 344
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	1 231 117	0	1 231 117	1 150 027	0	1 150 027
TOTAL DE L'ACTIF	4 718 383	(8 204)	4 726 587	4 763 756	(8 138)	4 771 894

INFORMATIONS FINANCIÈRES

7.1. INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES

(en milliers d'euros)	31 décembre 2011 retraité	Impacts IAS 19 révisée	31 décembre 2011 publié	31 décembre 2012 retraité	Impacts IAS 19 révisée	31 décembre 2012 publié
PASSIF						
Capitaux propres						
Capital	179 600		179 600	179 600		179 600
Primes	11 207		11 207	11 207		11 207
Réserves consolidées	1 889 582	(31 375)	1 920 957	1 890 004	(49 987)	1 939 991
Capitaux propres part du Groupe	2 080 389	(31 375)	2 111 764	2 080 811	(49 987)	2 130 798
Intérêts minoritaires	349 011	(43)	349 054	334 036	(110)	334 146
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 429 400	(31 418)	2 460 818	2 414 847	(50 097)	2 464 944
Passifs non courants						
Provisions retraite et autres avantages	92 537	39 906	52 631	120 951	65 912	55 039
Autres provisions	78 370		78 370	84 334		84 334
Dettes financières et options de vente	1 384 444		1 384 444	1 197 703		1 197 703
Impôts différés passifs	154 737	(16 692)	171 429	216 180	(23 953)	240 133
Autres passifs non courants	21 762		21 762	26 557		26 557
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	1 731 850	23 214	1 708 636	1 645 725	41 959	1 603 766
Passifs courants						
Provisions	10 911		10 911	9 967		9 967
Dettes financières et options de vente < 1 an	106 165		106 165	232 352		232 352
Fournisseurs et autres créateurs	241 862		241 862	260 189		260 189
Passifs d'impôts exigibles	16 088		16 088	27 751		27 751
Autres dettes	182 107		182 107	172 925		172 925
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	557 133	0	557 133	703 184	0	703 184
TOTAL DES PASSIFS	2 288 983	23 214	2 265 769	2 348 909	41 959	2 306 950
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	4 718 383	(8 204)	4 726 587	4 763 756	(8 138)	4 771 894

35.2. Compte de résultat consolidé : passage du publié au retraité

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	31 décembre 2012 retraité	Impacts IAS 19 révisée	31 décembre 2012 publié
Chiffre d'affaires	2 292 219		2 292 219
Achats consommés	(1 461 292)		(1 461 292)
Valeur ajoutée	830 927		830 927
Charges de personnel	(366 653)		(366 653)
Impôts, taxes et versements assimilés	(43 866)		(43 866)
Excédent brut d'exploitation	420 408		420 408
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations	(193 525)	(1 938)	(191 587)
Autres produits et charges	16 162		16 162
Résultat d'exploitation	243 045	(1 938)	244 983
Coût de l'endettement financier net	(34 443)		(34 443)
Autres produits financiers	7 869		7 869
Autres charges financières	(12 176)	1 697	(13 873)
Résultat financier	(38 750)	1 697	(40 447)
Quote-part dans les résultats des sociétés associées	3 050		3 050
Résultat avant impôt	207 345	(241)	207 586
Impôts sur les résultats	(59 458)	163	(59 621)
Résultat net consolidé	147 887	(78)	147 965
Part attribuable aux intérêts minoritaires	18 862	(16)	18 878
Part attribuable au Groupe	129 025	(62)	129 087
EBITDA	437 382	0	437 382
EBIT	243 290	(1 938)	245 228
Capacité d'autofinancement	328 871	0	328 871
RÉSULTAT PAR ACTION (en euros)			
Résultat net part du Groupe de base et dilué par action	2,87		2,87

35.3. État du résultat global : passage du publié au retraité

État du résultat global consolidé

(en milliers d'euros)	31 décembre 2012 retraité	Impacts IAS 19 révisée	31 décembre 2012 publié
Résultat net consolidé	147 887	(78)	147 965
Autres éléments du résultat global			
Éléments non recyclables au compte de résultat			
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	(25 093)	(25 093)	
Impôt sur les éléments non recyclables	6 015	6 015	
Éléments recyclables au compte de résultat			
Écarts de conversion	(47 708)	477	(48 185)
Couverture des flux de trésorerie	(22 972)		(22 972)
Impôt sur les éléments recyclables	8 897		8 897
Autres éléments du résultat global (après impôt)	(80 861)	(18 601)	(62 260)
RÉSULTAT GLOBAL	67 026	(18 679)	85 705
Part attribuable aux intérêts minoritaires	3 670	(67)	3 737
Part attribuable au Groupe	63 356	(18 612)	81 968

35.4. État des flux de trésorerie : passage du publié au retraité

État des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	31 décembre 2012 retraité	Impacts IAS 19 révisée	31 décembre 2012 publié
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat net consolidé	147 887	(78)	147 965
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(3 051)		(3 051)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	1 582		1 582
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- amortissements et provisions	199 767	78	199 689
- impôts différés	(12 743)		(12 743)
- plus ou moins values de cession	(2 918)		(2 918)
- gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	(1 619)		(1 619)
- autres	(34)		(34)
Capacité d'autofinancement	328 871	0	328 871
Variation du besoin en fonds de roulement	(21 412)		(21 412)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	307 459	0	307 459
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décaissements liés à des acquisitions d'immobilisations :			
- immobilisations corporelles et incorporelles	(268 963)		(268 963)
- immobilisations financières	(4 203)		(4 203)
Encaissements liés à des cessions d'immobilisations:			
- immobilisations corporelles et incorporelles	7 625		7 625
- immobilisations financières	3 429		3 429
Incidence des variations de périmètre	(10 646)		(10 646)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(272 758)	0	(272 758)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés	(87 993)		(87 993)
Augmentation de capital	3 870		3 870
Émissions d'emprunts	108 334		108 334
Remboursement d'emprunts	(177 197)		(177 197)
Acquisitions d'actions propres	(10 472)		(10 472)
Cession – attribution d'actions propres	14 165		14 165
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(149 293)	0	(149 293)
Incidence des variations de cours des devises	(4 342)		(4 342)
Variation de la trésorerie	(118 934)	0	(118 934)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	344 013		344 013
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	225 079		225 079

35.5. État de variation de la situation nette : passage du publié au pro-forma

État de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Autocontrôle	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
AU 1^{ER} JANVIER 2012 PUBLIÉ	179 600	11 207	(83 890)	2 080 899	(76 052)	2 111 764	349 054	2 460 818
Ajustements IAS 19 révisée 1 ^{er} janvier 2012				(31 375)		(31 375)	(43)	(31 418)
Au 1^{er} janvier 2012 retraité	179 600	11 207	(83 890)	2 049 524	(76 052)	2 080 389	349 011	2 429 400
Résultat annuel				129 087		129 087	18 878	147 965
Ajustements IAS 19R sur le résultat net				(62)		(62)	(16)	(78)
Autres éléments du résultat global				(14 798)	(32 321)	(47 119)	(15 141)	(62 260)
Ajustements IAS 19R sur le résultat net global				(19 027)	477	(18 550)	(51)	(18 601)
Résultat global publié				114 289	(32 321)	81 968	3 737	85 705
Total ajustements IAS 19R sur le résultat net global				(19 089)	477	(18 612)	(67)	(18 679)
Résultat global retraité				95 200	(31 844)	63 356	3 670	67 026
Dividendes distribués				(66 039)		(66 039)	(22 124)	(88 163)
Variation nette des actions propres			5 209	(994)		4 215		4 215
Variations de périmètre et acquisitions complémentaires				(749)		(749)	(154)	(903)
Augmentation de capital				(666)		(666)	4 239	3 573
Autres variations				305		305	(606)	(301)
AU 31 DÉCEMBRE 2012 PUBLIÉ	179 600	11 207	(78 681)	2 127 045	(108 373)	2 130 798	334 146	2 464 944
Total ajustements IAS 19 révisée 31 décembre 2012				(50 464)	477	(49 987)	(110)	(50 097)
AU 31 DÉCEMBRE 2012 RETRAITÉ	179 600	11 207	(78 681)	2 076 581	(107 896)	2 080 811	334 036	2 414 847

7.1.3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société VICAT S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 35 de l'annexe aux comptes consolidés qui présente les impacts sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2012 et sur les états financiers consolidés de l'exercice 2012 de la première application de la norme IAS 19 révisée.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La Société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeur des actifs à durée de vie indéfinie et, s'il existe un indice de perte de valeur, évalue la valeur des actifs à durée de vie définie, selon les modalités décrites dans la note 1.11 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 3 « Goodwill », 4 « Autres immobilisations incorporelles » et 5 « Immobilisations corporelles » de l'annexe aux comptes consolidés donnent une information appropriée. Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées. Dans le cadre de notre appréciation, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

La Société comptabilise des provisions au titre des engagements de retraite envers ses salariés en application des dispositions d'IAS 19 révisée. Les notes 1.15 et 14 précisent les modalités d'évaluation des avantages au personnel postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme. Ces engagements ont fait l'objet d'une comptabilisation sur la base d'une évaluation actuarielle réalisée par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à vérifier que les notes 1.15 et 14 de l'annexe aux comptes consolidés fournissent une information appropriée et à vérifier la correcte application de la norme IAS 19 révisée, mentionnée dans la première partie de ce rapport, ainsi que la présentation des principaux impacts qui en est faite dans la note 35 de l'annexe sur les comptes consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 7 mars 2014

Chamalières, le 7 mars 2014

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Bertrand Desbarrières

Associé

Wolff & Associés S.A.S.

Patrick Wolff

Associé

7.2. COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2013

7.2.1. COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2013

Compte de résultat

(en milliers d'euros)	2013	2012
Chiffre d'affaires net	416 762	443 119
Production de l'exercice	419 895	449 799
Consommations de l'exercice	(237 784)	(257 249)
Valeur ajoutée	182 111	192 550
Charges de personnel	(63 535)	(63 457)
Impôts taxes et versements assimilés	(17 986)	(17 462)
Transfert de charges et subventions	703	320
Excédent brut d'exploitation	101 293	111 951
Autres produits et charges	4 949	3 075
Dotation nette aux amortissements et provisions	(25 701)	(23 010)
Résultat d'exploitation	80 541	92 016
Charges et produits financiers	165 546	108 054
Résultat courant	246 087	200 070
Charges et produits exceptionnels	2 996	(6 169)
Participation des salariés	(3 286)	(4 906)
Impôts sur les bénéfices	(21 335)	(15 269)
Résultat de l'exercice	224 462	173 726
Capacité d'autofinancement	235 431	199 257

Bilan au 31 décembre 2013

(en milliers d'euros)	2013	2012
ACTIF		
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles		
Valeurs brutes	29 644	33 081
Amortissements & dépréciations	(14 479)	(12 532)
Valeurs nettes	15 165	20 549
Immobilisations corporelles		
Valeurs brutes	838 283	819 426
Amortissements & dépréciations	(568 111)	(553 223)
Valeurs nettes	270 172	266 203
Immobilisations financières		
Titres	1 742 380	1 742 380
Prêts et divers	95 280	96 355
	1 837 660	1 838 735
Actif circulant		
Stocks	89 832	93 867
Clients et autres créances	306 309	242 762
Valeurs mobilières de placement	7 441	5 311
Disponibilités	627	3 160
Charges constatées d'avance	2 051	1 731
	406 260	346 831
Charges à répartir	2 469	3 339
Écart de conversion actif		2
TOTAL DE L'ACTIF	2 531 726	2 475 659
PASSIF		
Capitaux propres		
Capital social	179 600	179 600
Réserves, primes et provisions	834 883	782 023
Écart de réévaluation	11 142	11 143
Report à nouveau	201 334	151 312
Résultat	224 462	173 726
	1 451 421	1 297 804
Provisions		
Pour risques	1 860	944
Pour charges	21 872	20 070
	23 732	21 014
Dettes		
Emprunts	915 480	946 485
Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banques	12 876	4 829
Fournisseurs et dettes divers	128 217	205 510
Produits constatés d'avance		8
	1 056 573	1 156 832
Écart de conversion Passif		9
TOTAL DU PASSIF	2 531 726	2 475 659

7.2.2. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2013

NOTE 1	PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION	194
NOTE 2	FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	195
NOTE 3	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	195
NOTE 4	ÉLÉMENTS CONCERNANT L'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE	195
NOTE 5	ANALYSE DES COMPTES	196
NOTE 6	RÉPARTITION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET DES CONTRIBUTIONS ADDITIONNELLES	201
NOTE 7	INCIDENCES DES ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES	202
NOTE 8	SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE	202
NOTE 9	ENGAGEMENTS HORS BILAN	203
NOTE 10	RÉMUNÉRATIONS, EFFECTIFS ET CICE	203

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût historique diminué des amortissements. Le fonds commercial, intégralement amorti, est constitué de valeurs reçues en apport antérieurement à l'exercice 1986. Les quotas d'émission de gaz à effet de serre ont été reclasés d'immobilisations incorporelles à stocks pour une valeur nulle conformément au règlement ANC 2013-03.

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, en appliquant l'approche par composants prévue par le règlement CRC 2002-10. Le coût de revient exclut tous frais financiers intercalaires. Les immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité des immobilisations selon le mode linéaire. Les amortissements résultant des durées d'usage sont constatés par dotation aux provisions réglementées.

Les terrains de carrière sont amortis en fonction des tonnages extraits dans l'année, par comparaison avec les réserves totales estimées.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction éventuelle des dépréciations jugées nécessaires, compte tenu du pourcentage de détention, des perspectives de rentabilité et

des cours de bourse s'ils sont significatifs ou des prix de marché. Les participations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les titres autodétenus sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et figurent dans les autres immobilisations financières. Ceux destinés à l'attribution des salariés dans le cadre de la participation et de l'intéressement sont comptabilisés en valeurs mobilières de placement. Les résultats des cessions des titres autodétenus contribuent au résultat de l'exercice. À la clôture de l'exercice les titres autodétenus sont évalués sur la base du cours moyen du dernier mois de l'exercice. Les variations du cours de l'action en dessous du cours historique d'achat sont susceptibles d'entraîner une variation du résultat.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Pour les stocks de produits finis et les en-cours de production, le coût comprend une quote-part appropriée de charges fixes fondée sur des conditions d'utilisation normatives des outils de production.

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Des dépréciations sont pratiquées tant sur les stocks que sur les créances pour prendre en compte les pertes probables pouvant apparaître à la clôture de l'exercice.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes et créances figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Les frais d'émission des emprunts ont été étalés sur la durée des emprunts.

La différence résultant de l'évaluation des dettes et créances en devises est portée au bilan en « Écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

NOTE 2 FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'a marqué l'année 2013.

NOTE 3 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement postérieur à la clôture n'a d'incidence significative sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2013.

NOTE 4 ÉLÉMENTS CONCERNANT L'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires net par secteurs d'activités s'élève à :

(en milliers d'euros)	Total
Ciment	383 657
Papier	33 105
TOTAL	416 762

NOTE 5 ANALYSE DES COMPTES**5.1. Actif immobilisé**

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Valeurs brutes à la fin de l'exercice
Concessions, brevets, fonds commercial et autres immobilisations incorporelles	33 081	7 853		(11 289)	29 645
Terrains et aménagements	92 363	854	61	(3 164)	89 992
Constructions et aménagements	162 874	3 306		3 164	169 344
Installations techniques matériel et outillage industriels	524 661	15 050	5 640	9 694	543 765
Autres immobilisations corporelles	17 275	714	13	(9 694)	8 282
Immobilisations corporelles en cours	22 241	4 648			26 889
Avances et acomptes	12		1		11
TOTAUX	852 507	32 425	5 715	(11 289)	867 928

- L'augmentation des immobilisations incorporelles comprend le projet de mise en place du logiciel SAP dont une partie a été mise en service au 1^{er} juillet 2013.
- Le montant de 11 289 milliers d'euros figurant dans la colonne reclassements correspond au transfert des quotas de CO₂ des immobilisations incorporelles aux stocks pour une valeur nulle conformément au règlement ANC 2013-03.

- Les principaux mouvements sur les immobilisations corporelles concernent la poursuite de l'aménagement de la carrière de Mepieu pour un montant de 12 946 milliers d'euros et la mise en service de la chaudière biomasse à Vizille pour un montant de 5 457 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Amortissements à la fin de l'exercice
Concessions, brevets, fonds	12 532	1 947			14 479
Terrains et aménagements	17 547	1 396		(412)	18 531
Constructions & aménagements	117 018	3 815		412	121 245
Installations techniques matériel & outillage industriels	403 810	14 740	5 640	7 295	420 205
Autres immobilisations corporelles	13 790	575		(7 295)	7 070
TOTAUX	564 697	22 473	5 640	0	581 530

5.1.1. Immobilisations incorporelles

Le reliquat des quotas alloués par l'État, dans le cadre du Plan National d'Affectation des Quotas (PNAQ II), période de 2008/2012, s'élève à 1 517 milliers de tonnes. Dans le cadre du nouveau Tableau National d'Allocation, les quotas à recevoir au titre de 2013 représentent 2 426 milliers de tonnes.

Conformément au règlement ANC 2013-03 art 1, les quotas ayant été attribués gratuitement n'ont donné lieu à aucune comptabilisation tant à l'actif qu'au passif, au 31 décembre 2013 les quotas ont été reclassés en stocks pour une valeur nulle.

Les échanges de quotas (EUA) contre des Certificats de Réduction d'Émission (CER) ont été constatés dans le résultat de l'exercice pour un montant de 1 051 milliers d'euros. En 2012, le produit des ventes et des échanges de quotas s'élevait au même montant.

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges sur l'exercice s'élèvent à 4 876 milliers d'euros. Ils se décomposent en 3 956 milliers d'euros concernant les dépenses internes (dotations aux amortissements, frais de personnels et de fonctionnement) et 920 milliers d'euros concernant des opérations confiées à des organismes extérieurs.

5.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles en cours sont principalement constituées d'installations industrielles en phase de montage.

Les investissements industriels ont été amortis comme suit :

- constructions et génie civil des installations industrielles : 15 à 30 ans ;
- installations industrielles : 5 à 15 ans ;
- matériel roulant : 5 à 8 ans ;
- matériel divers : 5 ans ;
- matériels informatiques : 3 ans ;

5.1.3. Immobilisations financières :

Les immobilisations financières brutes ont diminué de 10 923 milliers d'euros principalement par suite :

- de la variation des autres immobilisations financières : - 1 054
- de la variation du prêt accordé à la filiale Vigier : + 1 311
- du reclassement en bas de bilan de titres autodétenus :
 - 11 180
 - 10 923

Au titre du contrat de liquidité confié à Natixis, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la clôture de l'exercice :

- 22 115 titres pour une valeur nette de 1 163 milliers d'euros ;
- 2 687 milliers d'euros de liquidités.

Dans le cadre de ce contrat, 240 762 actions ont été acquises au cours de l'exercice pour un montant de 11 968 milliers d'euros et 270 302 titres cédés pour un montant de 13 006 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2012, les immobilisations financières intégraient 813 167 actions autodétenues. Par décision du Conseil d'Administration du 24 février 2013, 130 000 titres ont été transférés au compte « valeurs mobilières de placement » (actions propres) en vue d'être attribuées aux salariés au titre de l'intéressement et de la participation.

Les prêts et autres immobilisations financières s'élèvent à 117 068 milliers d'euros et ont une échéance à plus d'un an.

5.2. Capitaux propres

5.2.1. Capital social

- | | |
|--|-----------|
| ■ Personnel | 4,45 % ; |
| <i>dont actionnaires salariés * : 2,04 % ;</i> | |
| ■ Famille, Parfininco et Soparfi | 60,56 % ; |
| ■ Vicat | 1,88 %. |

* Au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

5.2.2. Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	2013	2012
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	1 297 804	1 188 044
Capitaux propres à la clôture de l'exercice	1 451 421	1 297 804
Variation	153 617	109 760
Analyse des variations		
Résultat de l'exercice	224 462	173 726
Distribution de dividendes ⁽¹⁾	(66 014)	(66 038)
Écart de réévaluation	(1)	(5)
Provisions réglementées	(4 830)	2 077
TOTAL	153 617	109 760

(1) Sous déduction des dividendes sur actions propres.

5.2.3. Provisions réglementées

(en milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise	Montant à la fin de l'exercice
Provision pour hausse des prix	11 104	897	1 692	10 309
Amortissements dérogatoires	91 013	6 251	7 561	89 703
Provision spéciale de réévaluation	2 380	-	14	2 366
Provision pour investissements	7 617	-	2 708	4 909
TOTAL	112 114	7 148	11 975	107 287

L'échéancier de reprise se ventile comme suit :

(en milliers d'euros)	Montant	Reprise à 1 an au plus	Reprise à plus d'1 an
Provision pour hausse des prix	10 309	2 548	7 761
Amortissements dérogatoires	89 703	-	89 703
Provision spéciale de réévaluation	2 366	-	2 366
Provision pour investissement	4 909	2 270	2 639
TOTAL	107 287	4 818	102 469

5.3. Provisions

(en milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour reconstitution de carrières	4 347	360	366	-	4 341
Provisions pour litiges	149	775	92	-	832
Autres provisions pour risques et charges	16 518	2 078	37	-	18 559
TOTAL	21 014	3 213	495	-	23 732

Les provisions qui s'élèvent à 24 millions d'euros couvrent :

- les coûts prévisionnels liés à l'obligation de reconstitution des sites de carrières à hauteur de 4,3 millions d'euros. Ces provisions sont constituées, pour chacune des carrières, en fonction des tonnages extraits rapportés au gisement potentiel, et par référence aux coûts estimés des travaux en fin d'exploitation ;
- les autres provisions pour risques et charges qui incluent une provision de 16,1 millions d'euros pour impôt à restituer aux filiales dans le cadre du régime de l'intégration fiscale.

5.4. Dettes financières

Au cours de l'exercice 2013, les dettes financières à moyen et long terme, les concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque ont diminué de 22 958 milliers d'euros.

5.4.1. Échéancier

(en milliers d'euros)	Montant brut	1 an au plus	+ 1 an et 5 ans au plus	+ 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	915 172	0	651 067	264 105
Emprunts et dettes financières divers	3 644	3 420	-	224
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	9 541	9 541	-	-
(1) Dont billets de trésorerie	290 000		290 000	

5.4.2. Autres informations

La Société dispose de lignes de financement confirmées, non utilisées et non affectées à la couverture du risque de liquidité sur les billets de trésorerie pour un montant de 321 millions d'euros au 31 décembre 2013 (396 millions d'euros au 31 décembre 2012).

La Société dispose également d'un programme d'émission de billets de trésorerie de 300 millions d'euros. Au 31 décembre 2013, le montant des billets émis s'élève à 290 millions d'euros. Les billets de trésorerie qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés à des lignes de financement confirmées pour le montant émis et sont classés comme tels en dettes à moyen terme.

Les contrats de financement à moyen ou long terme contiennent des clauses particulières (*covenants*) imposant notamment le respect de ratios financiers. L'existence de ces *covenants* ne constitue pas un risque sur la situation financière de la Société.

5.4.3. Couverture des risques

Risque de change

Les montants en principal et en intérêts dus au titre des emprunts émis initialement en dollars US ont été convertis en euros au moyen de cross currency swaps.

Risque de taux

L'endettement à taux variable est couvert au moyen d'instruments financiers (*caps* et *swaps*) sur des durées d'origine de 5 à 12 ans pour un montant de 320 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Risque de liquidité

Le risque lié à l'impossibilité de placer les billets de trésorerie sur le marché est couvert par des lignes de crédit confirmées non utilisées pour un montant s'élargissant au 31 décembre 2013 à celui des billets émis soit 290 millions d'euros.

5.4.4. Instruments financiers

Les instruments dérivés non dénoués au 31 décembre 2013 s'analysent comme suit :

Nature (en milliers d'unités monétaires)	Valeur nominale (devise)	Valeur nominale (en euros)	Juste valeur (en euros)
Ventes à terme de CHF	35 000 CHF	28 511	+ 17 ⁽¹⁾
Ventes à terme d'USD	178 000 USD	129 070	(9) ⁽²⁾
Swaps de taux TV/TF	150 000 EUR	150 000	(4 283)
Caps de taux	170 000 EUR	170 000	(407)
Cross Currency Swap	570 000 USD	413 314	(46 334) ⁽³⁾

(1) Parallèlement la dette se dégrade de 53 milliers d'euros.

(2) Parallèlement le prêt s'améliore de 1 041 milliers d'euros.

(3) Parallèlement la dette s'améliore de 30 117 milliers d'euros.

5.5. Échéance des Créances et dettes d'exploitation

L'ensemble des créances et des dettes d'exploitation ont une échéance à un an au plus.

5.6. Solde des dettes envers les fournisseurs

Fin 2013 le montant des factures dues aux fournisseurs s'élève à la clôture de l'exercice à 28 574 milliers d'euros.

Décomposition par date d'échéance (en milliers d'euros)	2013	2012
Échues	3 418	1 487
Moins de 30 jours	16 209	14 261
De 31 à 60 jours	8 947	4 433
TOTAL	28 574	20 181

5.7. Autres éléments d'information sur le bilan et le compte de résultat

Les autres éléments d'information sont donnés dans les tableaux ci-après :

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan (en milliers d'euros)	Entreprises liées	Dettes ou créances représentées par des effets de commerce
Participations	1 738 956	
Créances clients et comptes rattachés	31 057	11 291
Autres créances	202 249	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 549	
Autres dettes	27 859	

Éléments du compte de résultat	Entreprises liées
Charges financières	1 087
Produits financiers hors dividendes	5 902

Les transactions réalisées avec les entreprises associées et les parties liées ne sont pas visées par le règlement 2010-02 de l'Autorité des normes comptables.

Charges à payer (en milliers d'euros)	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 335
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 335
Dettes fiscales et sociales	16 224
Autres dettes	506
TOTAL	38 400

Charges constatées d'avance (en milliers d'euros)	Montant
Charges d'exploitation	1 868
Charges financières	184
TOTAL	2 052

Valeurs mobilières de placement

Elles sont constituées d'actions Vicat, à hauteur de 140 744 titres pour une valeur nette de 7 441 milliers d'euros acquis dans le cadre de l'attribution aux salariés. Leur valeur boursière s'élève à 7 600 milliers d'euros au 31 décembre 2013.

La distribution d'actions aux salariés du Groupe dans le cadre de la participation se traduit par une charge de 770 milliers d'euros.

Résultat financier

Le résultat financier a enregistré une reprise nette aux provisions pour dépréciation des titres auto détenus de 6 490 milliers d'euros (contre une reprise de 5 265 milliers d'euros en 2012).

NOTE 6 RÉPARTITION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET DES CONTRIBUTIONS ADDITIONNELLES

Répartition (en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt sur les sociétés	Contribution sociale	Contribution exceptionnelle	Résultat net après impôt
Résultat courant	246 087	(18 682)	(805)	(3 545)	223 055
Résultat exceptionnel (et participation des salariés)	(290)	1 404	54	239	(1 407)
Résultat comptable	245 797	(17 278)	(751)	(3 306)	224 462

NOTE 7 INCIDENCES DES ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES

Rubriques (en milliers d'euros)	Dotations	Reprises	Montants
Résultat de l'exercice			224 462
Impôt sur les bénéfices			17 278
Contribution exceptionnelle			3 306
Contribution sociale			751
Résultat avant impôt			245 797
Variation amortissements dérogatoires	6 251	(7 561)	(1 310)
Variation provisions pour investissement	-	(2 708)	(2 708)
Variation de la provision spéciale de réévaluation	-	(14)	(14)
Variation provisions pour hausse de prix	897	(1 692)	(795)
SOUS TOTAL	7 148	(11 975)	(4 827)
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)			240 970

La société Vicat a opté pour le régime d'intégration fiscale dont elle est tête de groupe. Cette option concerne 20 sociétés. Aux termes de la convention d'intégration fiscale, les filiales supportent une charge d'impôt équivalente à celle qu'elles auraient supportée en l'absence d'intégration. L'économie d'impôt résultant du régime d'intégration bénéficie à la société tête de groupe, nonobstant les déficits à restituer

aux filiales pour lesquels une provision est constituée. Pour l'exercice 2013, cette économie s'élève à 3 331 milliers d'euros.

Le montant des charges visées aux articles 223 *quater* et 39.4 du Code général des impôts s'est élevé à 137 milliers d'euros au titre de l'exercice 2013.

NOTE 8 SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE

Rubriques (en milliers d'euros)	Montant
Impôt dû sur :	
Provisions pour hausse de prix	3 917
Amortissements dérogatoires	34 087
Total accroissements	38 004
Impôt payé d'avance sur charges non déductibles temporairement	1 884
Dont participation des salariés : 1 249	
Total allégements	1 884
Situation fiscale différée nette	36 120

NOTE 9 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés (en milliers d'euros)	Montant
Engagements de départs en retraite ⁽¹⁾	16 322
Cautions et garanties ⁽²⁾	272 542
Achats à terme de combustibles	2 949
TOTAL	291 813

(1) Dont 8 217 milliers d'euros au titre du régime de retraite sur complémentaire souscrit au profit des dirigeants dans le cadre de l'article 39 du CGI.

(2) Vicat s'est porté garant au bénéfice des bailleurs pour le compte de ses filiales Jambyl Cement Production Company LLP, Vicat Sagar Cement Private Ltd et Gulbarga pour des financements souscrits pour la construction de projets greenfield.

Vicat a consenti une option de vente aux actionnaires minoritaires de sa filiale Mynaral Tas Company LLP. Cette option, exerçable au plus tôt en décembre 2013 est évaluée à 11 981 milliers d'euros au 31 décembre 2013.

Engagements reçus (en milliers d'euros)	Montant
Lignes de crédit confirmées ⁽¹⁾	731 000
Autres engagements reçus	
TOTAL	731 000

(1) Dont 290 000 milliers d'euros affectés à la couverture du programme d'émission des billets de trésorerie.

Les engagements liés aux départs en retraite sont calculés conformément aux clauses prévues par les conventions collectives. Ils font l'objet d'un calcul actuariel selon la méthode des unités de crédits projetées qui intègre des hypothèses de rotation du personnel, d'espérance de vie et de niveau de rémunération future. Les engagements sont évalués, charges sociales incluses, au prorata des années de service des salariés.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 3 % ;
- taux d'augmentation des salaires : de 1,7 % à 3,2 % ;
- taux d'inflation : 2 %.

NOTE 10 RÉMUNÉRATIONS, EFFECTIFS ET CICE

Rémunération des dirigeants (en milliers d'euros)	Montant
Rémunérations allouées :	
- aux administrateurs es qualités	275
- aux membres de la Direction	2 217

Effectif	Moyen	Au 31 décembre 2013
Cadres	203	209
Agents de maîtrise, techniciens, employés	374	376
Ouvriers	269	274
TOTAL SOCIÉTÉ	846	859
Dont papier	159	162

CICE

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le CICE a été comptabilisé dans les comptes individuels au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64. Le produit à recevoir constaté au 31 décembre 2013 s'élève à 650 milliers d'euros.

En l'absence d'utilisation effective des fonds sur l'année 2013, aucune affectation n'a pu être effectuée.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Société ou Groupes des Sociétés Exercice 2013	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation	Quote part de capital détenu des résultats	Quote part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts & avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société Vicat au cours de l'exercice	Observations
					brute	nette						

Filiales & participation dont la valeur brute d'inventaire excède 1 % du capital de Vicat

1) Filiales

(50 % au moins du capital détenu par la société)

Béton Travaux 92095 Paris La Defense	27 997	193 010	99,97	88 869	88 869	60 229		18 662	12 227	13 120	
National Cement Company Los Angeles Usa	280 521 ⁽¹⁾	68 732 ⁽¹⁾	97,85	229 581	229 581	73 823		293 768 ⁽¹⁾	(20 269) ⁽¹⁾		
Parficim 92095 Paris La Defense	67 728	1 398 256	99,99	1 343 624	1 343 624	23 567				140 115	173 554
SATMA 38081 L'isle D'abeau Cedex	3 841	6 174	100,00	7 613	7 613			20 521	731		
Cap Vracs 13270 Fos Sur Mer	16 540	4 086	100,00	43 004	43 004	12 916		12 595	(1 651)		

2) Participation

(10 à 50 % du capital détenu par la société)

Societe Des Ciments D'abidjan Cote D'Ivoire	2 000 000 ⁽²⁾	22 690 091 ⁽²⁾	17,14	1 596	1 596		63 725 140 ⁽²⁾	5 339 462 ⁽²⁾	698	Chiffres 2012
SATM 38081 L'isle D'abeau	1 600	23 920	22,00	15 765	15 765		90 836	4 386	2 552	
Autres Filiales & Participations										
Filiales françaises (ensemble)				9 746	9 682	1 919				816
Filiales étrangères (ensemble)				2 687	2 687					
TOTAL				1 742 485	1 742 421	172 454				190 740

(1) Chiffres présentés en usd.

(2) Chiffres présentés en Fcf.

7.2.3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames et Messieurs les Actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société VICAT S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1 et 5.1.1 de l'annexe qui expose les effets du changement des modalités de comptabilisation des quotas d'émission de gaz à effet de serre, et unités assimilées, suite à la mise en application du règlement ANC n°2012-03 du 4 octobre 2012.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

La note « règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables utilisées lors de la clôture annuelle, notamment relatives à l'évaluation effectuée par la société des titres de participations inscrits à l'actif de son bilan. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe.

Votre Société constitue des provisions pour charges de reconstitution de carrières et pour impôts à restituer aux filiales dans le cadre du régime de l'intégration fiscale, tel que décrit en note 5.3 de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches et des hypothèses retenues par la société, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de ces méthodes. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 7 mars 2014

Chamalières, le 7 mars 2014

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.
Bertrand Desbarrières
Associé

Wolff & Associés S.A.S.

Patrick Wolff
Associé

7.3. PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Le Groupe est impliqué dans certains différends, procédures administratives judiciaires ou arbitrales dans le cadre de la marche ordinaire de son activité. Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque déterminé présente une probabilité sérieuse de réalisation avant la clôture de l'exercice et qu'une estimation des conséquences financières liées à ce risque est possible.

Les principaux différends et procédures administratives, judiciaires ou arbitrales en cours dans lesquels le Groupe est impliqué sont détaillés ci-dessous.

7.3.1. LITIGE FISCAL AU SÉNÉGAL

La société Sococim Industries a été notifiée d'un redressement fiscal au titre d'une taxe nouvellement créée dénommée Contribution Spéciale sur les produits des Mines et Carrières « CSMC » dont elle conteste la légalité ainsi que l'applicabilité au regard de la convention minière qui la lie à l'État du Sénégal. En conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre. La société a fourni des garanties financières à hauteur de 7,5 millions d'euros au 31 décembre 2013, afin de pouvoir exercer les voies de recours qui lui sont ouvertes.

7.3.2. ARBITRAGE SOCOCIM INDUSTRIES/ÉTAT DU SÉNÉGAL

Un projet d'implantation d'un cimentier nigérian est en cours de mise en œuvre au Sénégal. Les manquements graves relevés dans le processus d'implantation de ce projet constituent une violation des dispositions des codes miniers et de l'environnement du Sénégal. Le Groupe a déposé le 6 novembre 2013, auprès de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) d'Abidjan, une demande d'arbitrage en sollicitant la protection prévue par l'Accord du 26 juillet 2007 signé entre l'État sénégalais et l'État français relatif à la protection réciproque des investissements. Cet arbitrage vise à :

- constater que l'État du Sénégal manque à son obligation de traitement juste et équitable ;
- constater le comportement discriminatoire de l'État du Sénégal à l'égard du Groupe VICAT ;
- constater les irrégularités et manquements dudit projet ;
- ordonner à l'État du Sénégal d'appliquer le Droit et notamment les sanctions prévues par les textes.

7.3.3. LITIGE INDE

Le partenaire du Groupe dans Bharathi Cement, Y.S. Jaganmohan Reddy, fait l'objet d'une procédure d'enquête mené par le CBI (Central Bureau of Investigation) sur l'origine et le développement de son patrimoine. Dans le cadre de cette enquête, le CBI a déposé en septembre 2012 et au cours de 2013 quatre procès-verbaux présentant ses allégations. En ce qui concerne Bharathi Cement, le CBI enquête pour vérifier si les investissements fait par des investisseurs indiens ont été réalisés de bonne foi dans le cours normal des affaires et si la concession minière a été attribuée régulièrement. Les faits reprochés sont antérieurs à l'entrée de Vicat au capital de la société. La procédure s'est poursuivie au cours de l'année 2013.

À ce stade, et compte tenu de la position majoritaire du Groupe dans Bharathi Cement, cette procédure est sans incidence sur le cours normal des affaires et sur la gestion de la Société.

7.3.4. LITIGES RELATIFS AUX AUTORISATIONS D'EXPLOITATION

Certaines associations de protection de l'environnement engagent de façon systématique des actions contentieuses en vue d'obtenir l'annulation de permis ou d'arrêtés préfectoraux d'exploitation. La Société, dans tous les cas, organise sa défense et procède au dépôt de nouvelles demandes d'autorisation d'exploitation ou permis afin d'assurer un fonctionnement normal de ses usines.

Il n'existe pas, à l'exception des litiges décrits ci-dessus, de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui est en suspens ou dont il – ou toute société en intégration proportionnelle – est menacé(e), susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois un impact défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats ⁽¹⁾.

7.4. CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE

Le 11 février 2014, la Banque centrale kazakhe a annoncé que, eu égard aux flux de sortie de capitaux résultant de l'évolution de la politique monétaire de la réserve fédérale américaine, elle ne soutiendrait plus le Tenge à son niveau précédent. Elle a confirmé qu'elle autoriserait le Tenge à s'échanger à un cours de 185 Tenge par dollar US, avec un bande de fluctuation de +/- 3 Tenge. Cette annonce équivaut à une dévaluation de l'ordre de 19 % par rapport aux niveaux des semaines précédentes.

L'incidence directe de cette décision sur les filiales kazakhes du Groupe est une perte de change de l'ordre de 20 millions de dollars américain compte tenu de la dette nette en dollars de ces sociétés et des couvertures partielles de change existantes.

En dehors de cet élément, il n'y a eu, à la connaissance de la Société, aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de la Société depuis le 31 décembre 2013.

(1) À l'exclusion, des sociétés consolidées par mise en équivalence.



▲ Située au sud de l'Angleterre, la Tour Haldow, construite en 1838, a été rénovée en ciment prompt naturel Vicat.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

8

8.1.	RELATIONS ACTIONNAIRES ET DOCUMENTS ACCESIBLES AU PUBLIC	210
8.1.1.	Rencontres	210
8.1.2.	Documents accessibles au public	210
8.1.3.	Contact actionnaires	210
8.2.	INFORMATIONS SUR LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	210
8.2.1.	Remarque générale	210
8.2.2.	Informations historiques incluses par référence	211
8.2.3.	Personne responsable des informations contenues dans le document de référence	211
8.2.4.	Attestation de la personne responsable du document de référence	212
8.3.	RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES	212
8.3.1.	Commissaires aux comptes titulaires	212
8.3.2.	Commissaires aux comptes suppléants	212
8.3.3.	Informations sur les contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés	213
8.4.	INFORMATIONS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS	213
8.5.	TABLE DE CONCORDANCE DU PRÉSENT DOCUMENT DE RÉFÉRENCE AVEC LE RÈGLEMENT EUROPÉEN N°809/2004	216
8.6.	TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL ET DU RAPPORT DE GESTION	218
8.7.	TABLE DE CONCORDANCE DES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES	219

8.1. RELATIONS ACTIONNAIRES ET DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Au-delà des réunions organisées à l'occasion de la publication des résultats annuels et de l'Assemblée Générale des actionnaires, la Société s'engage à informer au quotidien ses actionnaires institutionnels et individuels, avec la plus grande réactivité. La personnalisation des échanges, afin de répondre aux besoins spécifiques des différents types d'actionnaires et des analystes financiers, se fait dans le plus grand respect des règles d'équité d'accès à l'information. Les communiqués de la Société et les informations financières historiques sur la Société sont accessibles sur le site internet de la Société (www.vicat.com). L'information réglementée est déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers. Les documents de référence sont accessibles sur le site de cette dernière (www.amf-france.org). Une copie peut être obtenue au siège de la Société, Tour Manhattan, 6 place de l'Iris F-92095 Paris-La Défense, France. Les statuts de la Société ainsi que les procès-verbaux d'Assemblées Générales, les comptes sociaux et consolidés, les rapports des commissaires aux comptes et tous autres documents sociaux peuvent être consultés, sur support papier, au siège social de la Société.

8.1.1. RENCONTRES

La Société a poursuivi en 2013 ses efforts de communication en facilitant les contacts directs entre les investisseurs, les analystes financiers et la Société. Ainsi, au cours de l'exercice 2013 le groupe Vicat a réalisé 15 roadshows en Europe, aux États-Unis et au Canada, et a participé à 5 conférences en France et au Royaume-Uni.

8.1.2. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Toutes les actualités financières y compris l'agenda financier 2014 et tous les documents d'information publiés par la Société ainsi que le cours de bourse sont accessibles sur le site internet www.vicat.com, rubrique « Investisseurs », véritable base de données de la communication financière de la Société.

Les documents légaux sont consultables au siège social de la Société, Tour Manhattan, 6 place de l'Iris F-92095 Paris-La Défense, France. La Société diffuse par voie électronique l'information réglementée par le biais d'un diffuseur professionnel qui satisfait aux critères fixés par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers et met en ligne sur son site internet l'information réglementée dès sa diffusion, en langue française et anglaise. Par ailleurs, à l'occasion de la publication des résultats annuels, semestriels et de son Assemblée Générale (convocation et compte rendu), le groupe Vicat a diffusé en 2013 un avis financier dans les quotidiens et hebdomadaires suivants : *les Echos*, *le Figaro* et *Investir*. Enfin, à l'occasion de chacune des publications financières, le Groupe organise une conférence téléphonique accessible à tous et dont les coordonnées sont disponibles sur le site internet de la Société, www.vicat.com, au plus tard dix jours avant l'événement.

8.1.3. CONTACT ACTIONNAIRES

Stéphane Bisseuil

Relations Investisseurs

Tél. : +33 1 58 86 86 86

Fax : +33 1 58 86 87 88

Email : relations.investisseurs@vicat.fr

8.2. INFORMATIONS SUR LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

8.2.1. REMARQUE GÉNÉRALE

La société Vicat, société anonyme de droit français au capital social de 179 600 000 euros, dont le siège social est situé Tour Manhattan, 6 place de l'Iris, 92095 Paris La Défense, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro d'identification 057 505 539 est dénommée la « Société » dans le présent document de référence. Le « Groupe » désigne, sauf précision contraire expresse,

la Société et ses filiales et participations telles que figurant dans l'organigramme qui figure à la section 1.6 « Organigramme simplifié » du présent document de référence.

Sauf indication contraire, les données chiffrées utilisées dans le présent document de référence, notamment à la section 1.5 « Description des métiers » du présent document de référence, sont extraites des comptes consolidés du Groupe, établis en normes IFRS. Les données chiffrées ayant fait l'objet d'arrondis, les montants indiqués comme étant des

totaux dans les tableaux et dans les diverses sections du présent document de référence peuvent ne pas correspondre à la somme arithmétique de ces chiffres et nombres.

Le présent document de référence contient des indications sur les perspectives et axes de développement du Groupe. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectifs tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entend », « devrait », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaite », « pourrait », ou, le cas échéant, la forme négative de ces termes, ou toute autre variante ou terminologie similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par le Groupe. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. En outre, la matérialisation de certains risques décrits au chapitre 6 « Facteurs de risques » du présent document de référence est susceptible d'avoir un impact sur les activités, la situation et les résultats financiers du Groupe et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Les déclarations prospectives contenues dans le présent document de référence visent aussi des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient, en cas de réalisation, affecter les résultats futurs, les performances et les réalisations du Groupe. Ces facteurs peuvent notamment inclure l'évolution de la conjoncture économique et commerciale ainsi que les facteurs de risques exposés au chapitre 6 « Facteurs de risques » du présent document de référence.

Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques, décrits par ordre d'importance décroissant au chapitre 6 « Facteurs de risques » du présent document de référence, avant de prendre leur décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur les activités, la situation ou les résultats financiers du Groupe. En outre, d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par le Groupe, pourraient avoir le même effet négatif et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

Le présent document de référence contient des informations relatives aux marchés sur lesquels le Groupe est présent. Ces informations proviennent notamment d'études réalisées par des sources extérieures. Compte tenu des changements qui peuvent marquer le secteur d'activité du Groupe en France et dans le monde, il est possible que ces informations s'avèrent erronées ou ne soient plus à jour. Les activités du Groupe pourraient en conséquence évoluer de manière différente de celles décrites dans le présent document de référence et les déclarations ou informations figurant dans le présent document de référence pourraient se révéler erronées.

Le présent document de référence tient lieu de rapport financier annuel et comporte les informations requises au titre de l'article 222-3 du Règlement général de l'AMF. Pour en faciliter la lecture, une table de concordance figure à la section 8.6 du présent document de référence.

8.2.2. INFORMATIONS HISTORIQUES INCLUSES PAR RÉFÉRENCE

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incorporées par référence dans le présent document de référence 2013 :

- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 établis en application des normes IFRS et le rapport des commissaires aux comptes afférent présenté à la page 171 du document de référence 2012, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 17 avril 2013 sous le numéro D.13.0371, ainsi que les informations extraites du rapport de gestion 2012 figurant en pages 69 à 97 de ce document de référence ;
- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 établis en application des normes IFRS et le rapport des commissaires aux comptes afférent présenté à la page 167 du document de référence 2012, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 avril 2012 sous le numéro D.12.0422, ainsi que les informations extraites du rapport de gestion 2011 figurant en pages 69 à 87 de ce document de référence.

8.2.3. PERSONNE RESPONSABLE DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Monsieur Guy Sidos, Directeur Général.

8.2.4. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

« J'atteste, après avoir pris toutes mesures raisonnables à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion (les éléments du rapport de gestion sont définis à la section 8.6 du présent document de référence) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et

de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Les informations financières historiques présentées dans le présent document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant à la section 7.1.3 du présent document de référence.

Le 24 mars 2014

Guy Sidos
Directeur Général

8.3. RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

8.3.1. COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

KPMG Audit

Immeuble Le Palatin, 3 cours du Triangle, 92939 Paris-La Défense Cedex
Représenté par Monsieur Bertrand Desbarrières.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles. Date du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 25 novembre 1983.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 7 mars 2014, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2014, de renouveler le mandat du Cabinet KPMG Audit, représenté par Monsieur Bertrand Desbarrières, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2019.

Wolff & Associés SAS

Centre Beaulieu, 19 boulevard Berthelot, 63400 Chamalières

Représenté par Monsieur Patrick Wolff.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Riom.

Date du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2007.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

8.3.2. COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

Constantin Associés

185 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine

Représenté par Monsieur Jean-Marc Bastier.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

Date du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 1995.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Exponens Conseil et Expertise

11 avenue d'Eprémesnil, 78401 Chatou

Représenté par Monsieur Frédéric Lafay.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Date du premier mandat : Assemblée Générale Mixte statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 7 mars 2014, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2014, de

renouveler le mandat du Cabinet Exponens Conseil Expertise, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2019.

8.3.3. INFORMATIONS SUR LES CONTRÔLEURS LÉGAUX AYANT DÉMISSIONNÉ, AYANT ÉTÉ ÉCARTÉS OU N'AYANT PAS ÉTÉ RENOUVELÉS

Néant.

8.4. INFORMATIONS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les principales filiales du Groupe ont été déterminées sur la base de leur contribution à des agrégats financiers (chiffre d'affaires de chaque entité, part dans l'EBITDA consolidé, valeur des immobilisations incorporelles et corporelles pour chaque entité, capitaux propres consolidés – part du Groupe) de telle manière que le cumul des indicateurs retenus pour ces filiales représente près de 90 % du total consolidé du Groupe. À cette liste, ont été rajoutées les principales holdings du Groupe.

Les filiales consolidées du Groupe sont réparties dans les différents pays de la manière suivante au 31 décembre 2013 :

Pays	Nombre de filiales
France	42
Suisse	36
Italie	1
États-Unis	17
Égypte	13
Sénégal	5
Mali	1
Mauritanie	2
Turquie	7
Kazakhstan	2
Inde	6
TOTAL	132

Ces principales filiales sont décrites ci-dessous.

Parficim

Constituée le 7 juin 1974, Parficim est une société par actions simplifiée au capital de 67 728 368 euros dont le siège social est situé à Paris-La Défense (92095), Tour Manhattan, 6 place de l'Iris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 304828379. Parficim, société holding, a pour objet l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières, parts d'intérêts, droits mobiliers et immobiliers.

Au 31 décembre 2013, la Société détient 100 % du capital social de Parficim.

Béton Travaux

Constituée le 27 mars 1965, Béton Travaux est une société anonyme au capital de 27 996 544 euros dont le siège social est situé à Paris-La Défense (92095), Tour Manhattan, 6 place de l'Iris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 070503198. Béton Travaux a pour objet la détention de participations et la gestion de sociétés de production, de transport et de commerce du béton prêt à l'emploi et de tous matériaux ou de tous matériels se rapportant à leur fabrication.

Au 31 décembre 2013, la Société détient 99,98 % du capital social de Béton Travaux (autres : 0,02 %).

National Cement Company, Inc.

Constituée le 17 avril 1974, National Cement Company, Inc. est une société à responsabilité limitée de droit américain au capital de 280 520 000 dollars US, dont le siège social est situé 15821 Ventura Blvd,

Suite 475, Encino, CA 91436-4778 (États-Unis), immatriculée dans l'État du Delaware sous le numéro 63-0664316 et a pour objet l'acquisition, l'administration et le financement des participations dans des entreprises et en particulier dans la branche ciment et béton prêt à l'emploi.

Au 31 décembre 2013, la Société détient 97,85 % du capital social de National Cement Company, Inc, et la société Parficim en détient 2,15 %.

Vigier Holding

Constituée le 25 août 1884, Vigier Holding est une société anonyme de droit suisse au capital de 1 452 000 CHF dont le siège social est situé à Wylihof 1, Deitingen, 4542 Luterbach (Suisse), immatriculée à Soleure sous le numéro CH-251.3.000.003. Vigier Holding a pour objet l'acquisition, l'administration et le financement des participations dans des entreprises, actes de commerce et secteurs des services industriels de tous types, en particulier dans la branche ciment et béton prêt à l'emploi. La Société peut prendre des participations dans d'autres entreprises, acquérir, tenir et céder des terrains.

Au 31 décembre 2013, la société Parficim détient 100 % du capital social de Vigier Holding.

Béton Vicat

Constituée le 7 janvier 1977, Béton Vicat anciennement dénommée Béton Rhône-Alpes est une société anonyme au capital de 5 636 720 euros dont le siège social est situé à L'Isle-d'Abeau (38080), Les Trois Vallons, 4 rue Aristide Bergès, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Vienne sous le numéro 309918464. Béton Vicat a pour objet la production, le transport et le commerce du béton prêt à l'emploi et de tous matériaux ou de tous matériels se rapportant à sa fabrication. Béton Vicat a absorbé BGIE en 2013.

Au 31 décembre 2013, la société Béton Travaux détient 84,76 % du capital social de Béton Vicat, la société SATM détient 8,38 %, la société Granulats Vicat détient 6,81 % (autres : 0,05 %).

Granulats Vicat

Constituée le 1^{er} janvier 1942, Granulats Vicat, anciennement dénommée Granulats Rhône-Alpes, est une société par actions simplifiée au capital de 5 601 488 euros dont le siège social est situé à L'Isle-d'Abeau (38080), Les Trois Vallons, 4 rue Aristide Bergès, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Vienne sous le numéro 768200255. Granulats Vicat a pour objet l'exploitation de tous fonds de commerce concernant la vente de matériaux de constructions, le transport public de marchandises et la location de véhicules par voie terrestre, aérienne, maritime ou fluviale.

Au 31 décembre 2013, la société Béton Travaux détient 62,11 % du capital social de Granulats Vicat, la société SATM détient 24,58 %, la société BCCA détient 3,75 % et la société Béton Vicat détient 9,56 %.

Société Auxiliaire de Transport et de Matériel (SATM)

Constituée le 1^{er} février 1958, SATM est une Société par Actions Simplifiée au capital de 1 600 000 euros dont le siège social est situé à Chambéry (73000), 1327 avenue de la Houille-Blanche, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chambéry sous le numéro 745820126. SATM a pour objet l'achat, la vente, l'usage, la location et l'exploitation de tout matériel à usage de transport ou à tous autres usages et toutes opérations de transport et de commission de transport notamment : transports routiers, services de transports publics, de marchandises en toutes zones et tous pays, groupage de marchandises, affrètement de camions, et toutes opérations commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Au 31 décembre 2013, la société Béton Travaux détient 70,12 % du capital social de SATM, la Société détient 22,02 % et la société Parficim détient 7,86 %.

Vicat Produits Industriels – VPI

Constituée le 1^{er} mai 1957, VPI est une Société par Actions Simplifiée au capital de 3 221 776 euros dont le siège social est situé à L'Isle-d'Abeau (38080), Les Trois Vallons, 4 rue Aristide Bergès, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Vienne sous le numéro 655780559. VPI a pour objet la fabrication et la mise en œuvre de tous produits et articles de revêtement, d'étanchéité, d'isolation et de tous adjuvants et autres, ainsi que toutes opérations de représentation ou de courtage à l'occasion de ces produits et travaux.

Au 31 décembre 2013, la société Béton Travaux détient 100 % du capital social de VPI.

Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S.

Constituée le 26 juillet 1967, Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S. est une société anonyme de droit turc au capital de 131 559 120 YTL dont le siège social est situé à Ankara Samsun Yolu 35.km, 06780 Elmadag, Ankara (Turquie), immatriculée au Registre du Commerce d'Ankara sous le numéro 16577 et a pour objet la production et la vente de ciment et de chaux.

Au 31 décembre 2013, la société Parficim détient 87,90 % du capital social de Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S., la société Tamtas Yapı Malzemeleri Sanayi Ve Ticaret A.S. détient 3,7 % (autres : 8,4 %).

Konya Cimento Sanayi A.S.

Constituée le 11 décembre 1954, Konya est une société anonyme de droit turc au capital de 4 873 440 YTL dont le siège social est situé à

Horozluhan Mahallesi Ankara Caddesi n° 195, 42300 Selçuklu, Konya (Turquie), immatriculée au Registre du Commerce de Konya sous le numéro 2317 et a pour objet la production et la commercialisation de différents types de ciments et bétons. Les titres de la société sont admis à la bourse des valeurs mobilières d'Istanbul (IMBK).

Au 31 décembre 2013, la société Parficim détient 77,92 % du capital social de Konya, la société Béton Travaux détient 0,99 %, la société SATM détient 0,99 %, la société SATMA détient 0,99 %, la société Noramco détient 0,99 %, la société Konya Cimento Ticaret détient 1,46 %. Le reste des actions, représentant 16,66 % du capital, est détenu par environ 2 500 actionnaires, aucun ne détenant plus de 1 % du capital de la société.

Bastas Hazir Beton Sanayi Ve Ticaret A.S.

Constituée le 20 décembre 1990, Bastas Hazir Beton Sanayi Ve Ticaret A.S. est une société anonyme de droit turc au capital de 19 425 000 YTL, dont le siège social est situé à Ankara Samsun Yolu 35.km, 06780 Elmadağ, Ankara (Turquie), immatriculée au Registre du Commerce d'Elmadağ sous le numéro 488 et a pour objet la production et la commercialisation de béton prêt à l'emploi.

Au 31 décembre 2013, la société Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S. détient 99,99 % du capital social de Bastas Hazir Beton Sanayi Ve Ticaret A.S. (autres : 0,01 %).

Sococim Industries

Constituée le 7 août 1978, Sococim Industries est une société anonyme de droit sénégalais au capital de 4 666 552 110 FCFA, dont le siège social est situé km 33, Ancienne Route de Thiès, Dakar (Sénégal), immatriculée à Dakar sous le numéro 78 B 104 et a pour objet la fabrication, l'importation, la commercialisation, l'exportation des chaux, ciments et produits hydrauliques ou non et généralement, de tous produits, matières, biens, objets et services concernant le bâtiment.

Au 31 décembre 2013, la société Postoudiokoul détient 55,56 % du capital social de Sococim Industries et la société Parficim détient 44,33 % du capital social de Sococim Industries (autres : 0,11 %). Par ailleurs, la société Parficim détient 100 % de la société Postoudiokoul.

Sinaï Cement Company

Constituée le 27 décembre 1997, Sinaï Cement Company est une société anonyme de droit égyptien au capital de 700 millions EGP, dont le siège social est situé 29A Sama Tower, Ring Road Katameya, 11439 Le Caire (Égypte), immatriculée à Giza sous le numéro 118456 et a pour objet la fabrication, l'importation, la commercialisation, l'exportation de ciments, de sacs et de matériaux de construction.

Cementi Centro Sud

Constituée le 5 septembre 2001, Cementi Centro Sud S.p.a. est une société de droit italien au capital de 3 434 013 euros, dont le

siège social est situé Corte Lambruschini – Torre A, Piazza Borgo Pila, 40/57 F-G – 16129 Gênes (Italie), immatriculée à Gênes sous le numéro 02154090985 et a pour objet l'activité de gestion de terminaux portuaires, de production, d'importation et d'exportation de matériaux de construction.

Au 31 décembre 2013, la société Parficim détient 100 % du capital social de Cementi Centro Sud S.p.a.

Bharathi Cement Corporation Private Limited

Constituée le 12 mai 1999, Bharathi Cement Corporation Private Limited est une société de droit indien, au capital de 791 968 790 Roupies, dont le siège social est situé Reliance Majestic Building, door n° 8-2-626, road n° 10, Banjara Hills, Hyderabad 500034, Andhra Pradesh, Inde, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Andhra Pradesh sous le numéro U26942AP1999PTC031682, a pour objet l'exploitation de carrières et la fabrication de ciment. Au 31 décembre 2013, la société Parficim détient 51,02 % du capital.

Mynaral Tas Company LLP

Constituée le 27 mars 2007, Mynaral Tas Company LLP est une société de droit de la République du Kazakhstan, au capital de 20 258 454 800 Tenge, dont le siège social est situé à 38 Dostyk ave, Almaty, 050010 Republic of Kazakhstan immatriculée au Ministère de la Justice de la République du Kazakhstan sous le numéro 84559-1919-TOO, et a pour objet l'exploitation d'une carrière.

Au 31 décembre 2013, la Société (via Parcifim et Vigier Holding) détient 90 % du capital.

Jambyl Cement Production Company LLP

Constituée le 5 août 2008, Jambyl Cement Production Company LLP est une société de droit de la République du Kazakhstan, au capital de 16 729 195 512 Tenge, dont le siège social est situé Cement plant, Reserved lands « Betpakdala », Moyinkum District, Zhambyl Oblast, 080618 Republic of Kazakhstan, immatriculée au Ministère de la Justice de la République du Kazakhstan sous le numéro 10544-1919-TOO. Elle a pour objet l'exploitation d'une cimenterie. Au 31 décembre 2013, la Société (via Parcifim, Vigier Holding et Mynaral Tas) détient 100 % du capital.

Vicat Sagar Cement Private Limited

Constituée le 22 juillet 2008, Vicat Sagar Cement Private Limited est une société de droit indien, au capital de 138,80 crores, dont le siège social est situé Reliance Majestic Building, door n° 8-2-626, road n° 10, Banjara Hills, Hyderabad 500034, Andhra Pradesh, Inde, immatriculée dans l'état de l'Andhra Pradesh sous le numéro U26941AP2008FTC060595 et a pour objet l'exploitation de carrières et la fabrication de ciment.

Au 31 décembre 2013, la société Parficim détient 53,00 % du capital.

8.5. TABLE DE CONCORDANCE DU PRÉSENT DOCUMENT DE RÉFÉRENCE AVEC LE RÈGLEMENT EUROPÉEN N°809/2004

Rubriques de l'annexe du règlement CE 809/2004	Document de référence	Page(s)
1. Personne responsable du DDR		
1.1. Personne responsable des informations contenues dans le document	8.2.3. Personne responsable des informations contenues dans le document de référence	211
1.2. Attestation de la personne responsable du document	8.2.4. Attestation de la personne responsable du document de référence	212
2. Contrôleurs légaux des comptes		
2.1. Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes de l'émetteur	8.3. Responsables du contrôle des comptes	212
2.2. Contrôleurs légaux ayant démissionné ou ayant été écartés durant la période couverte	8.3.3. Informations sur les contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés	213
3. Informations financières sélectionnées		
3.1. Informations financières historiques sélectionnées	1.2. Chiffres clés ; 2.1. Informations financières sélectionnées	6 ; 36
3.2. Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires et données comparatives couvrant les mêmes périodes de l'exercice précédent	Sans objet	
4. Facteurs de risques	6. Facteurs de risques	125
5. Informations concernant la Société		
5.1. Histoire et évolution de la Société	1.3. Histoire ; 5.1. Renseignements sur la Société	8 ; 116
5.2. Investissements	2.4. Investissements	58
6. Aperçu des activités		
6.1. Principales activités	1.1. Profil ; 1.5. Description des métiers	4 ; 11
6.2. Principaux marchés	1.7. Présentation des marchés	23
6.3. Événements exceptionnels	Sans objet	
6.4. Dépendance de l'émetteur	6. Facteurs de risques	125
6.5. Position concurrentielle	1.5. Description des métiers ; 1.7. Présentation des marchés	11 ; 23
7. Organigramme		
7.1. Description du Groupe	1.6. Organigramme simplifié	22
7.2. Liste des filiales importantes de l'émetteur	8.4. Informations sur les filiales et participations	213
8. Propriétés, usines et équipements		
8.1. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	1.5.1.3. Implantations et outils industriels	15
8.2. Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation de ces immobilisations corporelles	3.3. Être un acteur de la stratégie de la « construction durable »	75
9. Examen de la situation financière et du résultat		
9.1. Situation financière	2.2.1. Synthèse	38
9.2. Résultat d'exploitation	2.2.2. Comparaison des résultats des exercices 2013 et 2012	42
10. Trésorerie et capitaux		
10.1. Capitaux propres	2.3.1. Capitaux	50
10.2. Flux de trésorerie	2.3.2. Flux de trésorerie	50
10.3. Endettement	2.3.3. Endettement	52

Rubriques de l'annexe du règlement CE 809/2004	Document de référence	Page(s)
10.4. Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux	2.3. Trésorerie et capitaux ; 6.4. Risques de marché	50 ; 129
10.5. Informations concernant les sources de financement attendues	2.3.3. Endettement	52
11. Recherche et développement, brevets et licences	1.8. Recherche et développement	32
12. Informations sur les tendances	2.5. Perspectives et objectifs	60
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	Sans objet	
14. Organes d'administration, de direction et de surveillance, et de Direction générale		
14.1. Information sur les organes d'administration et de direction	4.2.1. Composition du Conseil d'Administration, Présidence et Direction générale	86
	4.2.1.4. Parité, diversité et expertise des membres du Conseil d'Administration – administrateurs indépendants	92
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la Direction générale	4.2.1.5. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de la Direction générale	92
15. Rémunération et avantages		
15.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature octroyés par l'émetteur et ses filiales	4.3. Rémunerations et avantages	96
15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	4.3.3. Pensions, retraites et autres avantages	99
	7.1.2. Note 30 de l'annexe aux comptes consolidés	177
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
16.1. Date d'expiration du mandat actuel des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance	4.2.1.3. Membres du Conseil d'Administration	87
16.2. Informations sur les contrats de services liant les membres des organes d'administration et de la Direction de la Société	4.2.4. Informations sur les contrats de services liant les membres des organes d'administration et de direction de la Société	94
16.3. Informations sur les comités du Conseil	4.2.2. Fonctionnement du Conseil d'Administration et de ses comités	93
16.4. Déclaration relative au gouvernement d'entreprise	4.2.1.4. Parité, diversité et expertise des membres du Conseil d'Administration – administrateurs indépendants	92
17. Salariés		
17.1. Nombre de salariés et répartition par type d'activité	3.1.3. Effectifs	66
17.2. Participations et stock options	3.1.4. Rémunerations	69
	4.7.1.4. Rémunération des mandataires sociaux	108
	4.4. Participation des mandataires sociaux et opérations réalisées par les membres du Conseil d'Administration sur les titres de la Société	100
17.3. Participation des salariés dans le capital de l'émetteur	5.3.1. Répartition du capital	119
	4.7.1.4. Rémunération des mandataires sociaux	108
18. Principaux actionnaires		
18.1. Répartition du capital	5.3.1. Répartition du capital et des droits de vote	119
	5.3.5. Franchissement de seuil	120
18.2. Droits de vote	5.3.2. Droits, priviléges et restrictions attachés aux actions	119
18.3. Informations sur le contrôle du capital	5.3.3. Contrôle de la Société	120
18.4. Accords pouvant entraîner un changement de contrôle	5.3.4. Accords pouvant entraîner un changement de contrôle	120
19. Opérations avec des apparentées	4.8. Opérations avec les apparentés	111
20. Informations financières		
20.1. Informations financières historiques	7.1. Informations financières historiques	136
20.2. Informations financières pro forma	7.1.2. Note 35 de l'annexe aux comptes consolidés	184
20.3. États financiers annuels	7.2. Comptes sociaux au 31 décembre 2013	192

Rubriques de l'annexe du règlement CE 809/2004	Document de référence	Page(s)
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles	7.1.3. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	190
20.5. Date des dernières informations financières historiques annuelles	7.1. Informations financières historiques	136
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	Sans objet	
20.7. Politique de distribution des dividendes	5.3.6. Dividendes	121
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	7.3. Procédures judiciaires et d'arbitrage	206
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	7.4. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	207
21. Informations complémentaires		
21.1. Capital social	5.2. Renseignements sur le capital social	117
21.2. Actes constitutifs et statuts	4.2.5. Dispositions concernant les membres des organes d'administration et de direction de la Société	94
	4.5. Assemblées Générales	103
	4.6. Modalités de modification des droits des actionnaires	103
	5.1.7. Objet social	116
	5.2.8. Dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle	118
	5.2.9. Conditions régissant les modifications du capital	118
	5.3.2. Droits, priviléges et restrictions attachés aux actions	119
	5.3.5. Franchissement de seuil	120
22. Contrats importants	Sans objet	
23. Informations provenant de tiers	Sans objet	
24. Documents accessibles au public	8.1.2. Documents accessibles au public	210
25. Informations sur les participations	8.4. Informations sur les filiales et participations	213

8.6. TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL ET DU RAPPORT DE GESTION

Àfin d'en faciliter la lecture, la table de concordance suivante permet d'identifier les principales informations devant figurer dans le rapport financier annuel et le rapport de gestion.

Rubriques du rapport financier annuel	Section
Attestation du responsable	Section 8.2.
Comptes sociaux	Section 7.2.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	Section 7.2.3.
Comptes consolidés	Section 7.1.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	Section 7.1.3.
Rapport de gestion	
■ Analyse de l'activité, de la situation financière et du résultat	Sections 2.2.2. et 2.3.
■ Description des principaux risques et incertitudes	Chapitre 6

Rubriques du rapport financier annuel	Section
■ Informations relatives aux questions liées à l'environnement	Chapitre 3
■ Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable	Chapitre 3
■ Informations relatives aux activités de recherche et développement	Section 1.8.
■ Informations relatives aux questions liées au personnel	Section 3.1.
■ Informations relatives aux programmes de rachats d'actions	Section 5.3.2.
■ Actionnariat de la Société	Section 5.3.1.
■ Indication des franchissements des seuils et répartition du capital	Section 5.3.
■ Tendances et objectifs	Section 2.5.
■ Participation des salariés au capital social	Section 7.2.2.
■ Rémunération des avantages de toute nature versés à chacun des mandataires	Section 7.1.2.
■ Dividendes des trois derniers exercices	Section 5.3.6.
■ Mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux	Section 4.2.1.
■ Récapitulatif des opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la Société	Section 4.4.
■ Dépenses réintégrées au titre de l'article 39.4 (amortissements excédentaires)	Section 7.2.2.
■ Délai de règlement des fournisseurs	Section 7.2.2.
■ Rapport sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)	Chapitre 3
Honoraires des commissaires aux comptes	Section 7.1.2.
Rapport du Président du Conseil sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société	Section 4.7.1.
Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration	Section 4.7.2.

8.7. TABLE DE CONCORDANCE DES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES

Entre le décret n° 2012-557 du 24 avril 2012 et les informations du document de référence.

Informations sociales

N°	Informations requises par le décret n° 2012-557 du 24 avril 2012	Parties correspondantes du document de référence
a) Emploi	1 L'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique 2 Les embauches et les licenciements 3 Les rémunérations et leur évolution	3.1.3. 3.1.3. 3.1.4.
b) Organisation du travail	4 L'organisation du temps de travail 5 L'absentéisme	3.1.5. 3.1.5.3.

	N°	Informations requises par le décret n° 2012-557 du 24 avril 2012	Parties correspondantes du document de référence
c) Relations sociales	6	L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	3.1.6.
	7	Le bilan des accords collectifs	3.1.6.
d) Santé et sécurité	8	Les conditions de santé et de sécurité au travail	3.1.1.2.
	9	Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	3.1.1.3.
	10	Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	3.1.1.1.
e) Formation	11	Les politiques mises en œuvre en matière de formation	3.1.2.
	12	Le nombre total d'heures de formation	3.1.2.
f) Égalité de traitement	13	Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	3.1.7.1.
	14	Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	3.1.7.2.
	15	La politique de lutte contre les discriminations	3.1.7.3.
g) Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail relatives :	16	au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	3.1.7.3.
	17	à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	3.1.7.3.
	18	à l'élimination du travail forcé ou obligatoire	3.1.7.3.
	19	à l'abolition effective du travail des enfants	3.1.7.3.

Informations environnementales

	N°	Informations requises par le décret n° 2012-557 du 24 avril 2012	Parties correspondantes du document de référence
a) Politique générale en matière environnementale	20	L'organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière environnement	3.3.2.
	21	Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	3.3.2.
	22	Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	3.3.2.
	23	Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la Société dans un litige en cours	3.3.2.
b) Pollution et gestion des déchets	24	Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	3.3.4.1.
	25	Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	3.3.2.
	26	La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	3.3.2.

	N°	Informations requises par le décret n° 2012-557 du 24 avril 2012	Parties correspondantes du document de référence
c) Utilisation durable des ressources	27	La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	3.3.5.3.
	28	La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	3.3.5.4.
	29	La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	3.3.6.
	30	L'utilisation des sols	3.5.1.
d) Changement climatique	31	Les rejets de gaz à effet de serre	3.4.2.
	32	L'adaptation aux conséquences du changement climatique	3.3.1.
e) Protection de la biodiversité	33	Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	3.3.5.2.

Informations sociétales

	N°	Informations requises par le décret n° 2012-557 du 24 avril 2012	Parties correspondantes du document de référence
a) Impact territorial, économique et social de l'activité de la Société :	34	en matière d'emploi et de développement régional	3.2.2.
	35	sur les populations riveraines ou locales	3.2.2. 3.2.3.
b) Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la Société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines	36	Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	3.3.3.
	37	Les actions de partenariat ou de mécénat	3.2.1.
c) Sous-traitance et fournisseurs	38	La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	3.2.4.1.
	39	L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	3.2.4.1.
d) Loyauté des pratiques	40	Les actions engagées pour prévenir la corruption	3.2.4.2.
	41	Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	3.2.5.
	42	Les autres actions engagées, au titre du présent 3°, en faveur des droits de l'homme	3.2.4.1.

GLOSSAIRE

Adjuvant	Produit chimique incorporé à faible dose (moins de 5 % de la masse du ciment) dans le béton ou le mortier afin de modifier certaines de ses propriétés. L'incorporation se fait soit avant, soit pendant le mélange, soit au cours de l'opération de malaxage.
Agrégat	Fragment généralement de roche, utilisé comme granulat d'un béton ou d'un mortier. Le terme granulat est mieux adapté. Voir : « Granulat ».
Ajout	Ensemble des produits incorporés au béton et qui ne sont ni des ciments, ni des granulats, ni des adjuvants, ni de l'eau de gâchage, ni des additions (par exemple fibres, pigments de couleur, etc.).
Argile	Sédiment compact et imperméable devenant plastique, malléable et plus ou moins thixotrope en présence d'eau. Selon sa finesse, elle présente des caractéristiques physico-chimiques variables. De composition à base de silico-aluminates, l'argile est présente dans les matières premières de la fabrication des ciments et de la chaux hydraulique (30 à 40 %). Elle est présente en plus ou moins grande quantité dans les marnes. Voir : « Marne ».
Béton	Matériau de construction formé par un mélange de ciment, de granulats et d'eau, éventuellement complété par des adjuvants, des ajouts et des additions. Ce mélange, qui est mis en place sur le chantier ou en usine à l'état plastique, peut adopter des formes très diverses parce qu'il est moulable ; il durcit progressivement pour former finalement un monolithe. Selon sa formulation, sa mise en œuvre et ses traitements de surface, ses performances et son aspect peuvent considérablement varier.
Béton frais	Béton dans la phase qui suit le malaxage et précède la prise, c'est-à-dire dans un état plastique qui permet son transport et sa mise en place. On apprécie l'ouvriture d'un béton durant cette phase de sa fabrication, en soumettant un échantillon à un essai d'affaissement au cône d'Abrams.
Béton prêt à l'emploi (BPE)	Béton fabriqué dans une installation extérieure au site de construction ou sur le chantier de construction, mélangé dans un malaxeur, livré par le producteur à l'utilisateur, à l'état frais et prêt à l'emploi.
BHP	Abréviation pour « béton à hautes performances ». Ce béton, rendu par sa formulation particulièrement compact donc de faible porosité, présente une résistance mécanique supérieure à 50 MPa et une durabilité beaucoup plus élevées que celles des bétons courants.
Bilan thermique	Expression de la mesure des échanges calorifiques entre un milieu clos et l'extérieur. Plus spécifiquement pour les fours de cimenterie, le bilan thermique évalue les apports de chaleur et les compare aux besoins liés aux transformations physico-chimiques et aux pertes thermiques.
Broyage	Réduction en poudre ou en très fines parcelles. Un broyage peut être fait par concassage (minéraux), par écrasement (colorants, ciment) ou par émiettage (ordures). En cimenterie, les ateliers de broyage sont très généralement composés d'un appareil de broyage, d'un séparateur qui permet de renvoyer au broyeur les matériaux trop gros et d'un ensemble de dépoussiérage de la ventilation.
Broyeur	Appareil de broyage. En cimenterie il peut être soit à boulets, soit à galets, soit à rouleaux.
Calcaire	Roche sédimentaire contenant essentiellement du carbonate de calcium (CaCO_3). La calcite est la forme cristalline la plus stable et la plus fréquente. Les dolomies constituent une classe distincte : ce sont des carbonates mixtes (calcium et magnésium). Le calcaire est l'une des matières premières de base du clinker ; il apporte la chaux nécessaire à la formation des silicates et des aluminates. La teneur en magnésie des calcaires utilisés doit rester limitée à quelques pourcents afin d'éviter à la cuisson la formation de magnésie non combinée susceptible de provoquer à moyen ou long terme des gonflements du béton.
Calcination	Transformation d'un calcaire en chaux par cuisson à haute température.

Camion malaxeur	Véhicule permettant le transport du béton frais du site de production au lieu d'utilisation. Aussi appelé malaxeur porté ou toupie.
Carrière	Chantier d'exploitation de matériaux soumis au régime des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. Ces exploitations sont généralement à ciel ouvert, exception faite des carrières souterraines de Chartreuse d'où est extraite la pierre à cuire pour la fabrication du ciment Prompt naturel. Les carrières produisent les matières premières naturelles nécessaires au cru de cimenterie ou à la fabrication de granulats qui entrent dans la composition du béton prêt à l'emploi ou de matériaux de terrassement. L'exploitation des carrières s'effectue généralement à l'explosif lorsqu'il s'agit d'un gisement de roche massive. L'extraction des matériaux meubles et alluvionnaires, qu'ils soient en eau ou hors d'eau, est réalisée par des engins mécaniques. L'exploitation des carrières s'effectue dans le plus strict respect de l'environnement conformément à un arrêté préfectoral qui clôture une instruction administrative basée sur de nombreuses études dont notamment une étude d'impact. Dans la mesure du possible, le réaménagement concerté avec l'administration et la collectivité est coordonné à l'exploitation, il s'effectue au fur et à mesure de l'avancement des fronts.
CEM	Cette désignation caractérise un ciment conforme à la norme européenne EN 197-1. Les ciments « CEM » sont constitués de différents matériaux et sont de composition statistiquement homogène.
CEM I	Cette désignation selon la norme NF EN 197-1 caractérise le type de ciment « Ciment Portland », c'est- à-dire un ciment composé d'un minimum de 95 % de clinker.
CEM II	Cette désignation selon la norme NF EN 197-1 caractérise des ciments dont les plus courants sont le « Ciment Portland composé » (la lettre « M » complète alors la désignation du ciment), le « Ciment Portland au Calcaire » (la lettre « L » complète alors la désignation du ciment), le « Ciment Portland au Laitier » (la lettre « S » complète alors la désignation du ciment) ou le « Ciment Portland à la fumée de silice » (la lettre « V » complète alors la désignation du ciment). Un ciment CEM II a une teneur en clinker : ■ soit de 80 à 94 % ; ce ciment est alors désigné « CEM II/A » ; ■ soit de 65 à 79 % ; ce ciment est alors désigné « CEM II/B ».
CEM III	Cette désignation selon la norme NF EN 197-1 caractérise le type de ciment « Ciment de haut-fourneau » constitué de clinker et de laitier de haut-fourneau, dans les proportions alternatives suivantes : ■ 35 à 64 % de clinker et 36 à 65 % de laitier ; ce ciment est alors désigné CEM III/A ; ■ 20 à 34 % de clinker et 66 à 80 % de laitier ; ce ciment est alors désigné CEM III/B ; ■ 5 à 19 % de clinker et 81 à 95 % de laitier ; ce ciment est alors désigné CEM III/C.
CEM IV	Désigne le « Ciment pouzzolanique », qui n'est pas commercialisé en France.
CEM V	Désigne le « Ciment composé », peu utilisé en France.
Cendres volantes	Sous-produit de la combustion du charbon dans les centrales électriques utilisé comme source de silice et d'alumine dans la fabrication du clinker, ou en remplacement d'une partie de celui-ci dans la fabrication du ciment Portland composé.
Centrale à béton	Équipement fixe de production industrielle de béton prêt à l'emploi (BPE).
Chape	Ouvrage en mortier de ciment, coulé en faible épaisseur (3 à 5 cm) sur un plancher en béton afin d'en assurer la planéité.
Chaux	Liant obtenu par la calcination de calcaires plus ou moins siliceux. On distingue les chaux aériennes, dont le durcissement s'effectue sous l'action du gaz carbonique de l'air, et les chaux hydrauliques, dont la prise s'effectue par mélange avec de l'eau.
Ciment	Liant hydraulique, c'est-à-dire une poudre fine qui, gâchée avec de l'eau, forme une pâte qui fait prise et durcit par suite de réactions avec l'eau. Après durcissement, cette pâte conserve sa résistance et sa stabilité même sous l'eau.
Ciment Portland	Ciment de base, fabriqué à base de clinker et d'un régulateur de prise.
Clinker	Constituant de base du ciment, composé à partir de quatre éléments minéraux majeurs : calcaire, silice, alumine et oxyde de fer. Il est obtenu par cuisson à haute température en four de cimenterie.

Clinkérisation	Transformation des matières premières (calcaire, silice, alumine et oxyde de fer) en clinker, s'opérant à une température de 1 450 °C.
Combustible de substitution	Sous-produit ou déchet combustible utilisé dans la production de chaleur en substitution d'un combustible « noble » (fioul, charbon, coke de pétrole). Aussi appelé « combustible secondaire ».
Concassage	Fractionnement des roches en petits morceaux par broyage ou par martelage.
Concasseur	Engin de concassage, utilisé surtout en carrière. Les concasseurs peuvent être à mâchoires (à mouvement alternatif, principe du casse-noix), à marteaux, pour des matériaux plus tendres ou giratoires, par broyage entre des cônes verticaux inversés (cas des gravillons).
Cru	Nom donné à la matière première dosée avant entrée dans le four à ciment.
Décarbonatation	Réaction de libération du CO ₂ contenu dans les matières premières calcaires sous l'action de la chaleur (850 à 950 °C). La chaux (CaO) restante se combine ensuite aux silicates et alumates pour former le clinker. Cette réaction absorbe beaucoup de chaleur, elle constitue le poste principal de consommation thermique du four.
Enduit	Revêtement superficiel (environ 2 cm pour les enduits traditionnels) constitué d'un mortier de ciment et/ou de chaux hydraulique, destiné à recouvrir une paroi, afin d'en homogénéiser la surface et de l'imperméabiliser. On distingue les enduits traditionnels (qui nécessitent trois couches), les bicouches et enfin les monocouches (à base de mortiers industriels et appliqués en deux passes).
Ensacheuse	Dispositif automatisé de mise en sacs. En cimenterie, sa capacité peut atteindre 5 000 sacs/heure. L'ensemble en rotation est muni de becs (8 à 16) et est alimenté en sacs vides par des bras ou par projection depuis une ou deux stations périphériques. Le silo central alimente les becs montés sur bascules de pesée. L'extraction automatique s'effectue au cours de la rotation ; les sacs sont repris par des bandes qui alimentent le dispositif de palettisation. Voir : « Palettisation ».
Farine	Nom donné à la matière première du four de cimenterie après broyage (la grosseur des grains correspond à celle de la farine du boulanger).
Fluorescence X (analyse par)	Cette technique est utilisée pour déterminer la composition chimique des ciments ou des crus. Elle permet un contrôle rapide et très précis des différentes étapes de la fabrication du ciment. Lors de l'analyse se déroulant en quelques minutes seulement, les échantillons sous forme de poudre compactée (ou diluée dans une perle de verre) sont soumis à un faisceau de rayons X. Un faisceau de rayons X émis d'un tube puissant permet d'exciter les éléments constituant l'échantillon. Par fluorescence X, les atomes excités réémettent à des longueurs d'ondes caractéristiques ; la mesure de leur intensité permet d'en obtenir la concentration.
Formulation	Opération consistant à définir le dosage – en poids plutôt qu'en volume – des divers constituants d'un béton, afin de satisfaire aux exigences de résistance et d'aspect souhaitées.
Fumées de silice	Les fumées de silice sont un coproduit de l'industrie du silicium et de ses alliages. Elles sont obtenues par condensation de gaz SiO ou par oxydation de Si métal à la surface des fours d'électrométallurgie dont les fumées sont captées et filtrées. Ces microsilices sont généralement densifiées afin de faciliter les opérations de stockage et de manutention. La fumée de silice se présente sous la forme de billes élémentaires sphériques de silice amorphe (SiO ₂) dont le diamètre varie entre 0,1 et 0,5 µm. Leur teneur en silice varie de 70 à 98 % selon l'unité de production et l'alliage élaboré. Dans les bétons, les fumées de silice interviennent selon deux mécanismes : <ul style="list-style-type: none"> ■ par un effet granulaire lié à la forme et à l'extrême finesse de la poudre ; ■ par réaction pouzzolanique due à la haute teneur en silice amorphe.
Granulat	Constituant du béton. Ensemble de grains minéraux que l'on désigne, suivant leur dimension qui est comprise entre 0 et 125 mm (la dimension est la longueur du côté de la maille carrée du tamis à travers laquelle le grain peut passer) : fillers, sablons, sables ou gravillons. On distingue les granulats naturels issus de roches meubles ou massives lorsqu'ils ne subissent aucun traitement autre que mécanique et les granulats artificiels lorsqu'ils proviennent de la transformation thermique ou mécanique de roches ou minerais. Les granulats naturels peuvent être roulés, de forme arrondie d'origine alluvionnaire ou concassés, de forme angulaire issus de roches de carrière. La nature des liaisons entre les granulats et la pâte de ciment influence fortement la résistance du béton.
Granulat concassé	Granulat issu du concassage de roches.

Granulat roulé	Granulat d'origine alluvionnaire constitué de grains de forme arrondie.
Granulométrie	(a) Mesure de la granularité d'un granulat, c'est-à-dire de l'échelonnement des dimensions des grains qu'il contient, par passage de celui-ci à travers une série de tamis à mailles carrées dont les dimensions sont normalisées. (b) Granulométrie ou analyse granulométrique : c'est la mesure de la proportion des diverses tailles granulaires des grains d'une poudre, d'un sable ou d'agrégats.
Gravillon	Granulat de diamètre compris entre 1 et 90 mm.
Greenfield	Un projet de construction d'usine <i>greenfield</i> est un projet par lequel le Groupe entreprend la construction d'une cimenterie sur un site n'ayant pas préalablement d'activité cimentière. Le projet consiste généralement, après s'être assuré de l'existence et de l'accèsibilité de réserve naturelle nécessaires à la fabrication du ciment en qualité et quantité suffisante, à concevoir et mettre en œuvre les différents composants du process industriel et commercial. Par opposition, un projet est dit <i>brownfield</i> si une activité cimentière préexiste sur le site.
Gypse	Sulfate de calcium naturel ou sous-produit issu des industries de fabrication d'acide phosphorique ou d'acide citrique. Il est ajouté au ciment comme régulateur de prise.
Homogénéisation	Opération pratiquée en cimenterie pour obtenir un mélange intime des composants de la farine avant cuisson. Elle peut être effectuée en discontinu par lots ou en continu. On peut utiliser soit des moyens de brassage mécaniques et/ou pneumatiques.
Hydratation (des ciments)	Phénomène chimique par lequel un ciment fixe l'eau de gâchage et enclenche les processus de prise puis de durcissement. Cette réaction s'accompagne d'un dégagement de chaleur plus ou moins important selon le type de ciment.
Laitier	Sous-produit de la fabrication de la fonte, issu des hauts fourneaux des industries métallurgiques. Il possède des caractéristiques hydrauliques analogues à celles du clinker, et entre à ce titre dans la composition de certains ciments (ciments métallurgiques).
Liant	Matière ayant la propriété de passer – dans certaines conditions (en présence d'eau de gâchage pour les liants hydrauliques) – de l'état plastique à l'état solide ; elle est donc utilisée pour assembler entre eux des matériaux inertes. Constituant du béton qui, à la suite du processus de prise, assure la cohésion des granulats.
Maniabilité	État définissant l'aptitude d'un mortier ou d'un béton à être transporté, manipulé et mis en œuvre ; il est caractérisé par la consistance et la plasticité du matériau. Voir : « Ouvrabilité ».
Marne	Mélange d'argile et de calcaire à l'état naturel dans diverses proportions. Si le taux de calcaire est inférieur à 10 %, la marne est dite argileuse. Pour des taux plus élevés, la marne est qualifiée de calcaire marneux. Elle est généralement caractérisée par son titre en carbonates (de chaux et magnésie dans une moindre proportion). C'est une des matières premières essentielles de la fabrication du ciment ; elle apporte la fraction argileuse riche en silicates d'alumine et fer. Voir « Titre en carbonates ».
Mortier	Mélange de ciment, de sable et d'eau, éventuellement complété par des adjuvants et des additions. Il se distingue du béton par son absence de gravillons. Préparés sur le chantier – à partir de mortier industriel sec prédosé ou en dosant et mélangeant tous les constituants – ou livrés sur place depuis une centrale, les mortiers sont utilisés pour la réalisation de joints, d'enduits, de chapes et pour divers travaux de scellement, reprise et bouchage.
Norme	Document qui précise un ensemble de spécifications, techniques ou autres, établi en collaboration avec les parties concernées (représentants des fabricants, des utilisateurs, des consommateurs, des pouvoirs publics, et des organismes spécialisés tels que le CSTB). Les normes ne sont rendues obligatoires que par des arrêtés ministériels. Elles peuvent être de divers types : normes d'essai, de performance, de sécurité, de terminologie. Une norme ISO est une norme élaborée et/ou adoptée par l'Organisation internationale de normalisation. Une norme EN est une norme adoptée par le Comité européen de normalisation. Une norme référencée NF EN ISO + n° reproduit intégralement la norme européenne, qui reproduit elle-même la norme internationale de même numéro.
Pompage	Procédé d'acheminement du béton, poussé depuis une trémie d'alimentation vers le lieu de coulage, à travers des tubes. Il permet de parcourir des distances horizontales pouvant atteindre 400 m (voire 1,5 km) et des distances verticales de 100 m (voire 300 m).

Pouzzolane	Produit d'origine volcanique composé de silice, alumine et oxyde de fer qui sous forme de poudre fine est susceptible de se combiner à la chaux pour former des composés stables ayant des propriétés hydrauliques (durcissement sous l'eau). Par extension, désigne les matériaux naturels ou artificiels ayant la même propriété. Les pouzzolanes sont des constituants de certains types de ciments.
Précalcinateur	Chambre de combustion disposée en pied de la tour de préchauffage, alimentée en combustibles de tous types et en air de combustion chaud (750 à 900 °C) provenant du refroidissement du clinker. Le précalcinateur peut apporter jusqu'à 55 % de la chaleur nécessaire à la bonne marche du four. Voir : « Préchauffeur ».
Précalcination	Système permettant d'entamer la combustion avant l'entrée dans le four, et de réduire ainsi la quantité d'énergie nécessaire dans le four.
Préchauffeur	Tour constituée d'une succession d'étages de cyclones. À chaque étage, la farine moins chaude arrivant de l'étage supérieur est réchauffée au contact des gaz plus chauds sortant de l'étage inférieur. Le mélange gaz-farine est ensuite décanté dans le cyclone. La farine réchauffée descend alors vers l'étage inférieur pour se réchauffer un peu plus. Les gaz refroidis montent à l'étage supérieur pour continuer à réchauffer la farine. Au pied du préchauffeur, la farine rentre dans le four rotatif. Les préchauffeurs peuvent comporter également un précalcinateur.
Préfabrication	Réalisation de composants de construction hors de leur emplacement définitif, en usine ou sur un site à proximité de l'ouvrage. On peut préfabriquer en béton de nombreux composants de structure poteaux, poutres, panneaux porteurs, ou d'enveloppe, panneaux de façade, bardages, ainsi que des éléments standardisés blocs, poutrelles, prédalles, dalles alvéolées, tuiles et enfin des pièces de voirie, d'assainissement ou de mobilier urbain.
Préhomogénéisation	Opération pratiquée en cimenterie pour obtenir un prémélange des matières premières concassées avant broyage. Elle peut être effectuée en discontinu par lot (constitution d'un tas pendant quelques jours alors qu'un second est en reprise) ou en continu dans des halls circulaires (rotation simultanée et décalée du déchargement sur le tas et de la reprise).
Prise	Début du développement de la résistance du béton, du mortier ou de la pâte de ciment. Elle est caractérisée par l'essai de prise (NF P 15-431, NF EN 196-3).
Refroidisseur	Appareil situé en sortie d'un four de cimenterie destiné à refroidir le clinker de 1 400 °C à la température ambiante. Les refroidisseurs à grilles et plaques perforées sont les plus répandus ; les refroidisseurs anciens sont constitués d'une série de rangs de plaques mobiles qui poussent le clinker vers l'extrémité de sortie (disposition en un lit de matière de 60 à 90 cm d'épaisseur). Un soufflage d'air, de bas en haut, au travers des plaques assure le refroidissement : en sortie du lit de clinker, une partie de l'air le plus chaud (l'air secondaire) remonte dans le four pour alimenter la combustion, l'air en excès ressort à l'arrière de l'appareil. Dans les refroidisseurs modernes, toutes les plaques sont fixes. Elles sont protégées du clinker chaud par un lit de clinker froid. Le déplacement du clinker vers la sortie est assuré par divers dispositifs du genre « râteau ».
Régulateur de prise	Composant du ciment destiné à freiner les réactions d'hydratation. Il s'agit le plus souvent de gypse et de sulfate de calcium.
Résistance d'un béton	Ensemble des caractéristiques de comportement sous les sollicitations de compression, traction et flexion. En France, elle est conventionnellement vérifiée pour les ouvrages en béton vingt-huit jours après leur mise en place. Aux États-Unis, ce délai est de cinquante-six jours.
Sable	Granulat de diamètre inférieur à 6,3 mm.
Silo	Réservoir de grande capacité, généralement cylindrique ; destiné à des matériaux secs (sables, ciments, etc.), en acier ou en béton, chargé par le haut et déchargé par le bas, il est équipé de divers types de dispositifs d'extraction. Voir : « Trémie ».
Temps de prise (mesure)	Le temps de prise des ciments est déterminé par l'observation de la pénétration d'une aiguille dans une pâte de ciment de consistance normalisée (pâte « normale ») et ceci jusqu'à une profondeur spécifiée (NF EN 196-3). Le dispositif, dit « appareil de Vicat », permet de relever le temps qui sépare le début de la mise en contact de l'eau et du ciment et le début de la prise (enfoncement de l'aiguille Vicat jusqu'à 4 mm du fond) ainsi que la fin de prise (enfoncement quasi-nul).

Thermie (th)	Unité de quantité de chaleur. 1 th = 1 000 kcal = 1 000 000 cal. Cette unité est remplacée par l'unité d'énergie le joule (J) : 1 th = 4,1855 MJ (4 185 500 J). La consommation spécifique des fours de cimenterie s'évalue : soit en thermies par tonne de clinker (anciennes unités) ; soit en gigajoules par tonne de clinker (nouvelles unités). Exemple : un four consomme 850 thermies par tonne de clinker soit l'équivalent de 3 558 mégajoules par tonne produite.
Toupie	Voir "Camion malaxeur".
Trémie	Dispositif tronconique de stockage en hauteur des matériaux en vrac (sable, granulats, ciment), en acier ou en béton. En partie inférieure, une trémie se termine par un dispositif de soutirage des matériaux par gravité.
Type de ciment	Élément d'une classification normalisée selon la nature des constituants d'un ciment. On distingue cinq types : Portland, Portland composé, de haut-fourneau, pouzzolanique, au laitier et aux cendres. Le marquage d'un sac de ciment précise également sa classe de résistance.
Valorisation énergétique	Introduction dans le processus de production, de sous-produits, déchets ou combustibles a priori inutiles afin d'en utiliser le contenu calorifique pour la production de chaleur. Ces produits viennent en substitution totale ou partielle des combustibles primaires tels que charbon, fuel ou gaz. Leur utilisation permet d'économiser les ressources primaires en énergie, d'éviter leur destruction polluante et leur décharge dans le milieu naturel. Par exemple en cimenterie, les pneus ou des solvants résiduaires constituent des combustibles pour le four.
Valorisation matières	Introduction dans le processus de production, de sous-produits ou déchets afin d'en utiliser les caractéristiques chimiques. Ces produits viennent en substitution totale ou partielle de produits extraits en carrières. Leur utilisation permet d'économiser les ressources minérales naturelles, d'éviter leur destruction polluante et leur décharge dans le milieu naturel. Par exemple en cimenterie, les sables de fonderie rentrent dans la composition du cru pour un apport en silice en substitution de sable naturel et les gypses synthétiques (de désulfuration de fumées de centrales thermiques entre autres) remplacent tout ou partie du gypse ou de l'anhydrite naturels dans les ciments, pour en régulariser le temps de prise.

Conception & réalisation  Labrador +33 (0)1 53 06 30 80

Ce document a été imprimé en France par un imprimeur certifié imprim'Vert sur un papier recyclable, exempt de chlore élémentaire, certifié PEFC, à base de pâtes provenant de forêts gérées durablement sur un plan environnemental, économique et social.



Société anonyme au capital de 179 600 000 euros

Siège social :

Tour Manhattan - 6, place de l'Iris - 92095 Paris-La Défense Cedex

Tél. : 01 58 86 86 86 - Fax : 01 58 86 87 87

RCS Nanterre 057 505 539 - SIREN 057 505 539

Des exemplaires du présent Document de Référence
sont disponibles sans frais auprès de Vicat,
ainsi que sur les sites internet de Vicat (www.vicat.fr)
et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).